DERNIÈRE ÉDITION



QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13279 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – VENDREDI 9 OCTOBRE 1987

Le duel Reagan-Ortega

M. Reagan a choisi, le mercredi 7 octobre, le cadre solennel et un peu désuet de l'Organisation des Etats américains, à Washington, pour rappeler les conditions posées par son gouvernement pour la restauration de la paix et de la sécurité en Amérique centrale.

L'OEA n'est plus ce qu'elle était. Fidel Castro la qualifiait avec impertinence, dans les années 60, de « ministère des colonies de Washington ». Une formule frappante, mais excessive. L'OEA, en tant que telle, n'a pas été capable d'intervenir directement et efficacement pour régler les complexes conflits d'Amérique centrale. Elle a cependant soutenu les efforts méritoires du groupe de Contadora, et elle approuve le plan de paix du président du Costa-Rica, M. Arias.

Personne, au début de cette année, ne fondait beaucoup d'espoirs sur ce plan. Il a pourtant permis, le 7 août, à Guatemala, la signature par cinq chefs d'Etat d'Amérique centrale d'un accord de principe en faveur d'une solution politique et négociée. Cet accord et cette rencontre spectaculaires ont déclenché une dynamique de paix dans la région.

Quelque chose bouge en Amérique centrale. Le gouvernement Duarte et la guérilla salvadorienne sont d'accord pour étudier les modalités d'un cessez-le-feu. Bien des obstacles demeurent, mais c'est un premier pas. Le gouvernement démocrate-chrétien du Guatemala et les délégués des différents mouvements de guérilla de ce pays – une lutte qui dure depuis trois décennies – ont également décidé de prendre un premier contact, secret, à Madrid mercredi.

Seul parmi les signataires des accords de Guatemala, le Honduras, le plus fidèle allié de Washington dans la région, traîne les pieds. Le président Azcona continue de nier, contre toute évidence, la présence de camps de la Contra sur son territoire et refuse de constituer une commission de conciliation prévue par les accords. Les sandinistes, en revanche, ont multiplié les gestes depuis quelques semaines : reprise du dialogue avec l'opposition interne, reparution de « La Prensa », ce symbole éclatant de l'opposition démocratique, cessez-le-feu dans certaines zones de combat, restitution de leurs biens aux contras repentis. Autant de gestes qualifiés de « cosmétiques » par M. Reagan.

Mais il est clair que M. Reagan, qui a réaffirmé son soutien indéfectible à la Contra et réclamé la restauration d'une démocratie totale au Nicaragua, est sur la défensive. Paradoxalement, les sandinistes ont pris l'initiative avec habileté, alors que le Congrès de Washington est réticent face à la nouvelle demande d'aide de 270 millions de dollars pour la Contra qu'envisage M. Reagan. Managua a reçu mercredi le soutien inattendu des Nations unies. Un vote surprise à l'unanimité en faveur du plan de paix avalisé par les pays d'Amérique centrale, dont les gouvernements devraient « recevoir le plus large appui du secrétaire général de l'ONU ». Un vote destiné, selon ses promoteurs latino-américains, à neutraliser les réserves de Washington alors que M. Ortega devait prendre la parole vendredi devant les Nations unies.

Dans son duel apparemment inégal avec M. Reagan, le numéro un sandiniste continue de marquer des points. Il a lancé mercredi à New York un appel aux multinationales américaines pour qu'elles n'hésitent pas à investir au Nicaragua. Et il a affirmé que les sandinistes céderaient le pouvoir s'ils perdaient les élections prévues en 1990. Les vainqueurs de Somoza ne le souhaitent certes pas et tentent de gagner du temps. Mais, après avoir commis tant d'erreurs, leur tactique actuelle a au moins le mérite de la cohérence.

(Lire nos informations page 3.)

M. Bourguiba ayant refusé la grâce

Deux islamistes tunisiens ont été pendus

Deux des sept islamistes tunisiens condamnés à mort le 27 septembre pour atteinte à la sécurité de l'Etat ont été pendus à Tunis le jeudi 8 octobre à l'aube. Les cinq autres avaient été condamnés par contumace. Les deux suppliciés sont Mehrez Boudegga, vingt-cinq ans et Boulbaba Dekhil, vingt-quatre ans. Resté sourd aux nombreux appels à la clémence lancés en leur faveur, le président Bourguiba leur a refusé sa grâce.

TUNIS
de notre correspondant

Le chef de l'Etat tunisien a donc finalement refusé sa grâce aux deux militants du Mouvement de la tendance islamiste (MTI) condamnés à mort le 27 septembre par la Cour de sûreté de l'Etat. Mehrez Boudegga et Boulbaba Dekhil ont été pendus à l'aube du jeudi 8 octobre à la prison civile de Tunis. Pour M. Bourguiba, les deux hommes étaient des « *terroristes* ».

Le premier avait reconnu avoir fabriqué les explosifs utilisés lors des attentats commis le 2 août dernier contre plusieurs hôtels touristiques de Sousse et de Monastir. Ces attentats avaient fait treize blessés. Le second avait avoué, lors de son interrogatoire, avoir jeté du vitriol au visage d'un responsable de la section de Gabès (Sud tunisien) du Parti socialiste destourien (au pouvoir). La Cour de sûreté de l'Etat avait confirmé mardi son verdict en rejetant le pourvoi en cassation déposé par la défense.

De nombreux appels à la clémence avaient été lancés en faveur des condamnés. La Ligue tunisienne des droits de l'homme avait notamment recueilli une pétition signée par plus de trois cents personnalités. Au cours des derniers jours, plusieurs organisations pro-iraniennes ont, dans des communiqués publiés à Beyrouth, menacé la Tunisie dans l'hypothèse où les condamnations à mort ne seraient pas commuées. Il s'agit du Djihad islamique, du Hezbollah (parti de Dieu) et de la section pour le Moyen-Orient du parti Ad Dawa (fondé en Irak). – *(Intérim.)*

Un entretien avec le secrétaire général de la CGT

M. Krasucki dénonce la « destruction des conquêtes sociales »

Au moment où la CGT réunit sa commission exécutive, M. Krasucki dénonce, dans l'entretien qu'il nous a accordé, une « politique de droite » qui « détruit les conquêtes sociales et s'acharne contre les libertés ». Avant la grève nationale des fonctionnaires le 15 octobre, le secrétaire général de la CGT souhaite que « les syndicats agissent dans le même sens et se retrouvent ensemble ». Il annonce une multiplication des initiatives d'action.

« Quelles initiatives allez-vous prendre pour prolonger votre journée du 1er octobre ?

– Le 1er octobre reflète la montée d'un courant revendicatif et d'un esprit de lutte que la CGT signale depuis un certain temps. Plusieurs centaines de milliers de salariés, du secteur privé comme du secteur public, ont manifesté à Paris et en province. Or, le nombre de participants aux arrêts de travail et aux autres initiatives est largement supérieur à celui des manifestants.

» A l'automne dernier, à la suite d'initiatives de la CGT, les luttes des étudiants puis des cheminots et des électriciens, avec comme dénominateur commun, dans la manière de les conduire, la démocratie, ont ouvert la voie à un court nouveau. Cette évolution, confirmée en mars lors du rassemblement national imposant que la CGT a organisé à Paris sur la Sécurité sociale, se poursuit et s'accentue.

» Un travail s'opère dans les profondeurs du monde du travail et même au-delà. Cela résulte de la rencontre de l'activité de forces comme la CGT et de l'expérience vécue de gens qui sont de plus en plus nombreux à trouver qu'il ne faut pas se laisser faire. Ils ne se laissent pas abuser par un climat que l'on tente de présenter grisâtre, tristounet, déprimant. Notre initiative leur donne un élan nouveau pour persévérer et aller plus loin. Elle aura des suites multiples dans un nombre considérables d'entreprises, de branches, de localités.

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 40.)

Les opérations de police en France et en Espagne

Le temps des ruptures au Pays basque

Les opérations de police menée au Pays basque français ont entraîné, mercredi 7 octobre, des manifestations de protestation des deux côtés des Pyrénées. Ces manifestations n'ont toutefois pas eu une grande ampleur. En Espagne, on considère que les rafles et les expulsions décidées par Paris pourraient renforcer la position de ceux qui, au sein de l'ETA, préconisent une négociation avec Madrid. Du côté français, où deux nouvelles arrestations de membres de l'ETA ont été opérées le 7 octobre, il apparaît que ces mesures ont accentué le clivage entre les mouvements séparatistes du Nord et du Sud.

BAYONNE
de notre envoyé spécial

« Roman », l'aumônier de la communauté basque espagnole dans les Pyrénées-Atlantiques, a été expulsé hors de France. Il a été remis, samedi 3 octobre, aux autorités espagnoles, lui le curé, dans le plus pur style des films d'espionnage, par une nuit pluvieuse, menottes aux poignets, sous les néons blêmes d'un poste frontière.

Samedi 3 octobre, ce jour que le Pays basque, au nord et au sud, retiendra comme celui de la « grande rafle », le vicaire d'Arbonne (Pyrénées-Atlantiques) a été interpellé à l'aube comme près d'une centaine d'hommes et de femmes que personne n'osera plus appeler les « réfugiés ».

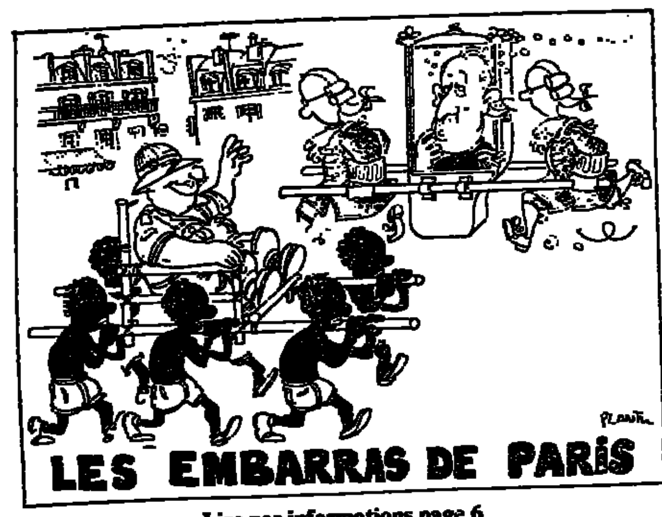
Les policiers se sont d'abord trompé de maison. Ils ont fracturé la porte d'un voisin avant d'enfoncer la bonne, la sienne, et de lui braquer un revolver sur le ventre. « Roman », comme beaucoup de Basques espagnols résidant en France, avait redouté une scène de ce genre, mais interprétée par des tueurs anti-séparatistes du GAL, voire par des policiers espagnols. Il n'a été que moyennement surpris par la taille de l'arme. Il s'est retrouvé attaché à un radiateur au camp des CRS de la Butte-aux-Cailles, à Anglet.

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page 12.)

Le « dialogue » avec l'Afrique du Sud

M. « Pik » Botha à Paris



Lire nos informations page 6

La spéculation foncière dans la capitale japonaise

Tokyo, la ville sans prix

La spéculation foncière à Tokyo est le sujet à l'ordre du jour. Pas un candidat à la succession du premier ministre, M. Nakasone qui ne l'évoque dans ses discours. En un an, le prix du terrain a augmenté de 85 %, contre 9,7 % sur le plan national.

TOKYO
de notre correspondant

Il y a quelques semaines, en plein milieu de la nuit, un poids lourd recula dans la vitrine de la modeste blanchisserie de M. Watanabe située dans le quartier de Shinjuku-Sanchome à Tokyo, causant pour plus de 500 000 yens (20 000 F) de dégâts. Une fausse manœuvre ? Non, un acte d'intimidation. Tout autour de chez M. Watanabe, des promoteurs achètent les terrains et démolissent à tour de bras les humbles maisons. Le quartier de Shinjuku est l'un des centres de Tokyo (qui, contrairement aux villes occidentales, n'en a pas un, mais plusieurs), et, comme ailleurs dans la capitale nippone, le prix du terrain a connu une flambée spectaculaire : au cours de l'année fiscale 1986 (qui s'est achevée en mars dernier), 18,8 % dans les zones résidentielles et 34,4 % en moyenne dans les quartiers commerçants, mais 98 % dans les plus prisés d'entre eux (Shimbashi, Akasaka, Kanda).

En moyenne, en deux ans, les prix du terrain à Tokyo ont doublé. Dans Shinjuku-Sanchome, en un an, le prix du *tsubo* (3,3 m^2) est passé de 14 à 35 millions de yens (de 560 000 F à 1 400 000 F) et à Ginza, sans doute la place la plus chère du monde, il vaut entre 51 et 100 millions (soit 2 040 000 à 4 080 000 francs).

L'excès de liquidités de l'économie japonaise, dû à l'excédent commercial, et le laxisme des autorités pour enrayer la spéculation foncière sont à l'origine d'un phénomène qui a pris des proportions alarmantes : le marché immobilier est devenu l'un de ces « casinos » où s'investissent des sommes faramineuses (10 % du total des prêts bancaires ont été utilisés sur le marché immobilier l'année dernière) et dont les maîtres du jeu sont des promoteurs agissant par l'entremise de sociétés spécialisées dans l'achat et la revente des terrains : les *jiage-ya* (littéralement « ceux qui font monter les prix »).

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 6.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs ; Suisse, 1,60 f ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Débats

Une décolonisation particulière

La Nouvelle-Calédonie d'aujourd'hui est multicommunautaire

par MAURICE DUVERGER

« S'*AGIT-IL, oui ou non, d'un problème de décolonisation ?* » Cette question d'un lecteur résume la plupart des lettres critiquant mon article du 2 septembre sur la Nouvelle-Calédonie – deux fois plus nombreuses que celles l'approuvant. La réponse est : « *Oui, mais il s'agit d'une décolonisation d'un type particulier, intermédiaire entre les deux pratiqués jusqu'ici.* »

Aux Etats-Unis, au Canada, en Amérique latine, en Australie, en Nouvelle-Zélande, la colonisation a pris fin par la disparition de la plupart des colonisés, leur réduction à des peuplades parquées dans des réserves, ou l'intégration des derniers dans la masse des colonisateurs. Lesquels ont bénéficié de l'indépendance. En Afrique et en Asie, les colonisateurs sont partis et l'indépendance a profité aux colonisés. Entre les deux méthodes, le choix a été moins déterminé par les volontés humaines que par une démographie fixant le rapport des forces.

Elle est l'originalité de la Nouvelle-Calédonie, où la population se partage à peu près également entre colonisateurs et colonisés, la balance étant faite par les originaires d'autres régions du Pacifique, qui soutiennent les premiers tout en étant plus proches des seconds, ethniquement ou culturellement. A quoi servira aux Canaques de devenir majoritaires dans dix, vingt ans ou plus ? De toute façon, ils ne pourront pas ignorer les caldoches et leurs alliés, ni les chasser, ni les reléguer dans un statut d'étrangers. Qu'ils le veuillent ou non, si la Nouvelle-Calédonie a d'abord appartenu à eux seuls, elle est devenue un pays multicommunautaire. Ils n'ont pas les moyens d'inverser la marche de l'histoire.

Quand les immigrés sont aussi nombreux que les autochtones, et aussi attachés qu'eux au sol où vivent les uns et les autres, la décolonisation consiste à supprimer l'inégalité qui sépare les deux communautés, à partager équitablement entre elles le pouvoir de décision et à respecter la différence et l'autonomie de leurs cultures respectives. Jean-Marie Tjibaou commence à le reconnaître en admettant comme citoyens toutes les personnes résidant sur le territoire, si leur père et leur mère y sont nés. Mais il sait que la Constitution ne permet pas une telle discrimination et qu'aucun gouvernement français ne pourra réduire le droit de vote au-delà des trois ans de résidence exigés. Caldoches, Canaques et autres Mélanésiens devront tous participer aux décisions concernant leur sort commun.

Après le référendum du 13 septembre, un de Gaulle aurait ouvert aux vainqueurs et aux vaincus des perspectives de réconciliation, en rappelant que la République plébiscitée par les premiers envisage dans sa Constitution des évolutions acceptables finalement par tous. Par exemple, celle conduisant à la Communauté révisée en 1960, qui autorise l'indépendance des Etats membres. Ou celle ouverte par la disposition élaborée sur l'initiative du président Senghor, qui figure dans l'article 88 admettant une indépendance liée à une association reposant sur un pacte modifiable seulement par l'accord des deux parties (1). L'ONU n'aurait rien à y redire, puisqu'elle a inclus l'Ukraine et la Biélorussie, qui sont moins autonomes.

La cohabitation a empêché François Mitterrand de proposer de telles perspectives, et le poids de ses partisans a retenu Jacques Chirac de se lancer dans une voie qu'il aurait pu envisager. Quel qu'il soit, le prochain président aurait intérêt à explorer de telles possibilités. Non seulement pour tenter de résoudre le problème néo-calédonien, mais pour offrir aussi à certains de nos autres territoires d'outre-mer un avenir qu'ils pourraient juger plus attirant que leur statut actuel.

(1) L'une et l'autre suggérées voilà plus de deux ans : cf. *le Monde* des 24 janvier, 26 février et daté 21-22 juillet 1985.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

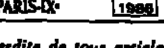
Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde
PUBLICITE
S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Imprimerie
du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux
et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36 15 - Taper *LEMONDE*

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LIC, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices. NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, INC, 45-45 39 thStreet, LIC, NY 11104.

Soigner ou gérer, il faut choisir

Maîtriser les dépenses de santé : d'accord. Et la maladie ?

par JEAN CARPENTIER (*)

ENTRETIENS de Bichat. Etats généraux de la Sécurité sociale. Après quelques mois d'application des ordonnances de M. Séguin, où en sommes-nous ?

De part et d'autre du bureau, le médecin et ses clients négocient et font le tri entre les *vignettes blanches et les bleues*, les maladies exonérantes et intercurrentes, les affections *gravissimes*, très graves, *graves, ou qui pourraient devenir graves*, la catégorie dans laquelle on est et celle dans laquelle on a été mis, les voies de recours possibles (clause de sauvegarde, assistance médicale gratuite, mutuelle...), on téléphone au médecin-conseil ou à l'assistante sociale, on écrit des lettres. ....Murs, désaccords, on essaye de garder son sang-froid, on demande une expertise. Le *temps* passe et tout le monde y perd ses forces. D'ailleurs le projet de santé est *devenu bien secondaire dans cette affaire* où il s'agirait pourtant, comme dit la baleine, de sauver la *Sécurité sociale, qui a quelque* chose à voir avec ce projet.

Au regard des exigences de la médecine et *de sa pratique*, le *chemin pris apparaît tout à* fait discutable.

Depuis qu'on lui répète qu'il est « ordonnateur de dépenses », le médecin avait fini par s'en trouver grandi, responsable, il avait *même accepté* les « *profils* » et les commissions paritaires chargées de le gronder quand *il sort de la moyenne. Mais, là, il commence à* craquer ; on déborde un peu trop du cours d'instruction civique. *On ne peut tout de* même pas s'attendre qu'ait totalement disparu un idéal de soigner et guérir qui a fait sa vocation de jeunesse et reste l'essentiel de ce qui le fait se lever le matin, quels que soient les aléas de sa fortune et ses options syndicales ou politiques. On ne peut pas non plus ignorer son appétence pour *le* savoir et son rapport à la science qui le font souvent courir vers les Entretiens de Bichat et d'autres réunions de formation continue moins prestigieuses.

Plus ça va, plus il sent bien que ce qui lui est demandé, en haut lieu, n'est pas de soigner, et *encore moins de guérir,* mais de « gérer » la maladie.

La moindre réflexion sur sa pratique quotidienne lui fait toucher le fond de l'idée de « consommation médicale », qu'il avait *jusqu'à présent enregistrée d'une façon aussi* légère qu'acritique. Le médecin ne vend pas *des frigos ou des téléviseurs, seraient-ils* de grande *qualité*. Le médecin soigne des gens réels, qui ont une histoire et dont la maladie a un sens dans cette histoire. Il a affaire à des sujets en mouvement qui ne sont pas, de ce fait, étiquetables comme le seraient des objets de consommation, pas plus que ce qu'il leur vend ne relève, sur le fond, de la consommation.

L'individu découpé

Des idées claires lui avaient été apprises à la faculté et lui sont devenues des évidences *au long de sa pratique* : le lien serré entre le type de relation médecin-malade et l'efficacité *de la thérapeutique, quelle qu'elle soit* ; les liens aussi entre la dépression et le cancer, l'angoisse et les maladies cardio-*vasculaires, l'infection et le diabète, la* fatigue et l'accident du travail, etc. Lien indissociable du subjectif et de l'objectif, globalité, ce qui est devenu la règle d'or du travail médical est désormais nul et non avenu sous la plume du législateur. Tout se passe en effet comme si il s'ingéniait à accentuer les découpages de l'individu, alors même que, depuis la fin des années 40, le discours médical plaide en faveur de son unicité (est-il vraiment besoin d'indiquer que ce discours s'appuie sur une *expérience qui* couvre des dizaines de millions d'individus !).

A *la* décharge du législateur : on peut constater qu'il est conforté dans sa démarche par une médecine qui, aveuglée par l'apport incontestable des technologies, s'est enfoncée elle-même dans un réductionnisme scientiste et un découpage de plus en plus inadapté au réel. En bonne logique, devant *des réformes qui s'avèrent une hérésie* au regard d'une attitude scientifique, on pourrait *espérer une prise de position de l'Université* sur le plan de ce qu'elle représente : la référence la plus autorisée du savoir médical. Mais peut-elle sortir, et comment, de son silence ?

Si le *médecin* n'est pas étranger à la volonté du gestionnaire de maîtriser les *dépenses de santé, il entend que soit* pris en compte un chemin « *qui n'occulte ni la finalité de la médecine ni sa dimension humaine ni sa référence à la science* ». Il ne peut y avoir de réforme qui tienne, hors de ces conditions.

(*) Médecin généraliste, Ecole dispersée de santé.

★ Un forum organisé à l'initiative d'une vingtaine de médecins, notamment des généralistes, est organisé vendredi 9 octobre, à 20 h 30 à la Domus Medica, salle Jean-Bouyer, 60, boulevard de la Tour-Maubourg à Paris (7e).

Au Courrier du Monde

« DÉTAIL »

Psychanalyse contre occultation

L'extermination dans les chambres à gaz constitue le fait le plus important de la barbarie du vingtième siècle. Il interroge l'humanité tout entière, en la questionnant sur *sa « nature », ses idéaux, son désir*.

Tenter d'occulter l'extermination des juifs par les nazis, de falsifier l'histoire, n'a rien d'une « révision » ou d'un « détail ». C'est pis : il s'agit de tronquer notre mémoire, de l'amputer, et en faussant notre histoire de permettre des répétitions monstrueuses. Quand le secret ne peut plus être tenu, les familles mentent, empoisonnant l'avenir de leur progéniture, sommée de revenir sur les traces, de répéter l'horreur sans savoir *ce qu*'elle cherche à retrouver, à réparer, coupable de la faute parentale.

Des analystes l'entendent ; ils repèrent aujourd'hui, dans les cures, les effets de ces occultations ou falsifications ; celle de l'Histoire liée à celle des histoires.

C'est pourquoi certain(e)s d'entre eux considèrent le film *Shoah*, de Claude Lanzmann, comme un acte permettant de refaire le chemin vers ces traces, de *retrouver la mémoire, de ne pas la* perdre ; première vigilance à tenir *en l'absence de « compréhension »*, d'interprétation de tels faits. Il nous faut tenir, survivre avec cela, sinon tout est à craindre de ces occultations ou falsifications – qui osent se présenter comme des « révisions » possibles pour le futur de notre histoire.

L'actualité réactive la violence de la scène déniée (effet Le Pen). Alors que reste-t-il d'autre qu'une parole, pour chacun(e) ? Plutôt que le silence de l'analyste, une parole : « *Allez voir ou revoir Shoah !* »

A.-M. HOUDEBINE-GRAVAUD
(Paris).

[Ce texte a été signé également par les analystes suivants : Eric Didier, Smaïl Hadjadj, Jean-Jacques Moscovitz, Michèle Ruty et Anne-Lise Stern.]

RIPOSTE

L'inutile dissuasion

Dans *le Monde* du 1er octobre, Pierre Lellouche constate que « *les armes tactiques sont inutilisables pour tous les Européens, puisque leur emploi signifierait la destruction du continent* ». Il ajoute que *l'utilisation des armes stratégiques* (l'autre extrême de la prétendue « *riposte graduée* » de l'OTAN) signifierait le suicide des Etats-Unis (j'ajoute : et la destruction de l'URSS et probablement de l'Europe).

Il conclut de sa première remarque qu'il « *voit mal comment* [les armes tactiques] *pourraient être maintenues* ». En bonne logique, ne devrait-il pas tirer la même conclusion de sa deuxième remarque sur les *missiles stratégiques ? L'utilisation* de la force de frappe française ne *signifie-t-elle pas également* le suicide des Français ? Par conséquent quelle est sa crédibilité et, donc, son caractère dissuasif ? Pierre Lellouche – de manière involontaire mais crédible car non entachée du virus du « pacifisme » – ne nous offre-t-il pas ainsi la meilleure démonstration de l'inutilité de la dissuasion nucléaire ?

MARIE-FRANÇOISE WILKINSON
(Bruxelles).

GÉNÉROSITÉ

Les jeunes ont des devoirs

Il est très remarquable que dans l'article du *Monde* du 30 septembre : « Un sondage sur les 16-24 ans », à aucun moment on ne pose de questions aux jeunes sur *leurs devoirs*, devoirs vis-à-vis de la société, de la France, de leurs parents, de leur idéal, d'eux-mêmes, etc. La question : seriez-vous prêt à vous engager ? évite toute idée de sacrifices éventuels... C'est à bon compte, alors, que l'on peut être jugé généreux.

GEORGES GRIMAL
(Montmorency, Val-d'Oise).

LONGÉVITÉ

Les Soviétiques et Rudolf Hess

A propos de cette discussion ou polémique, comme vous voudrez, qui s'est instaurée sur le sort de Rudolf Hess, ayant été, en 1947, directeur français de la prison de Spandau, je voudrais *simplement* dire ceci :

Le maintien en captivité de Hess ne peut, en aucun cas, être considéré comme en rapport avec la gravité des faits qui lui étaient imputés.

Les Soviétiques, toujours en avance sur leur temps, ayant un intérêt majeur à conserver le plus longtemps possible un poste d'observation et un moyen de passage dans les secteurs occidentaux de Berlin, ont tout simplement misé sur la longévité de Hess pour en faire leur otage. Calcul qui s'est révélé payant.

Situation qui aurait, d'ailleurs, pu *se prolonger sans* la mort « *prématurée* » de l'intéressé...

JEAN-JACQUES STAMBACH
(Paris).

IDIOME

Et nos ancêtres gaulois ?

Comment se fait-il que les travaux *relatifs à la langue gauloise* ne méritent jamais l'attention du ministre de *la culture* ? Comment se fait-il qu'on puisse obtenir des subventions pour l'étude de telle ou telle langue d'Afrique ou d'ailleurs, alors que « l'inventeur » de la découverte de Chamalières, où l'on a trouvé une inscription en langue gauloise, n'a pas été, que je sache, honoré en conséquence, pas plus que les inventeurs des autres inscriptions ? Vers 1946, M. Dauzat, « père » de l'onomastique de France, et M. Vendryes, doyen de la Sorbonne, me demandèrent *de me consacrer à la* toponymie celtique, ce que j'ai fait. *Je me suis* aperçu *que la* toponymie française est, fondamentalement, *celtique et que les Celtes* occupèrent la Gaule bien avant le huitième siècle avant *J.-C.*

Alors, pourquoi cet ostracisme ?

PAUL QUENTEL
(Saint-Malo).

faut choisir

d'accord.

du Monde

GÉNÉROSITÉ

Les jeunes et les devoirs

LONGÉVITÉ

Etranger

Le voyage du chef de l'Etat en Argentine

« Nous sommes fraternels et vigilants aux côtés des démocraties renaissantes »

affirme M. Mitterrand

M. Mitterrand devait, le jeudi 8 octobre, se rendre dans la province de Buenos-Aires, à Pigüe, une bourgade fondée au siècle dernier par des Aveyronnais, et participer à un *asado* (barbecue) en plein air. Une partie de campagne au nord de Bahia-Blanca, après la journée de mercredi, où le chef de l'Etat s'est rendu à Cordoba pour visiter les usines Renault. Dans la soirée, M. Mitterrand s'est adressé au Congrès argentin. Il a, en particulier, affirmé que la France se tenait *« vigilante et fraternelle »* aux côtés des démocraties renaissantes en Amérique latine. Le matin, Mme Danielle Mitterrand avait reçu à Buenos-Aires des représentants des principales associations locales des droits de l'homme, dont Mme Estella de Carloto, vice-présidente des « grands-mères de la place de Mai » (association qui regroupe les familles d'enfants disparus pendant la dictature), venus faire part de leurs critiques à l'égard des lois argentines qui ont permis à de nombreux militaires accusés de violations des droits de l'homme d'être exemptés de poursuites.

BUENOS-AIRES
de notre envoyé spécial

S'il n'avait pas été atteint par le virus de la politique, M. Mitterrand aurait pu se tourner vers l'Université. Quel excellent pédagogue quand il le veut, et, mercredi après-midi, devant les deux Chambres réunies en Congrès, il voulait l'être et il le fut. En moins d'une heure, traduction comprise — presque une prouesse pour cet impénitent parleur, — le président de la République a su trouver les chemins du cœur, sans ignorer ceux de la raison, pour s'adresser aux représentants d'une nation désorientée par les difficultés de tous ordres qui s'abattent sur elle et qui la menacent. Des accents empreints de franchise, d'amitié et de compréhension qui ont sans doute trouvé un écho chez ce peuple du verbe, finalement très méditerranéen, qu'est le peuple argentin.

Le lieu, le long passé de parlementaire de M. Mitterrand, le retour de l'Argentine à la démocratie, contraignaient le président de la République à commencer son intervention par un grave éloge du moins mauvais des systèmes politiques. Un passage fut salué par des applaudissements particulièrement nourris : *« Quand la vie constitutionnelle s'interrompt brutalement, quand un long silence s'installe sur les lieux où doit se discuter et se voter la loi, c'est la nuit propice aux mauvais coups qui s'empare d'un pays tout entier. Sans vie parlementaire, c'est le droit et la sûreté des citoyens qui cessent d'être garantis. »*

M. Mitterrand, qui avait déposé une gerbe quelques instants plus tôt au pied du monument offert en 1910 par la France pour le centenaire de la fondation de la République argentine (et qui fut le lieu, le jour de la libération de Paris, d'une manifestation de joie de centaines d'Argentins, qui entendaient protester ainsi contre le refus de leur pays de déclarer la guerre au Reich), ne manqua pas non plus de rappeler les liens historiques qui existent entre les deux pays, y compris l'asile offert par la France à de nombreux opposants de la dernière dictature. *« Je sais*, a-t-il dit, *le prix que la nation argentine a payé pour mener le combat des droits de l'homme à son terme. Nous ne voulons plus avoir à pleurer sur des démocraties défuntes, mais nous tenir fraternels et vigilants aux côtés des démocraties renaissantes. »*

Quitte à se répéter — mais il excelle dans cet exercice, — le président de la République est ensuite revenu sur les *« deux grandes affaires du temps présent »* déjà évoquées la veille, au cours du dîner offert en son honneur par le président Alfonsin : le désarmement et le développement. Il n'en dit rien qu'il n'ait déjà professé ici ou là, mais il le fit souvent avec talent, parfois avec longueur.

Que M. Chirac soit rassuré : aucune pique nouvelle ne lui fut lancée. C'est plutôt à un rappel de principes que se livra le président, mais un rappel sans doute pas inutile après la visite de charme de cinq jours que vient d'effectuer en Argentine M. Chevardnadze, le ministre soviétique des affaires étrangères. L'équilibre des forces des blocs en présence est la garantie de la paix, mais cet équilibre doit se situer au niveau le plus bas possible.

Conflits régionaux et développement

Après quarante ans de surarmement sous couvert de désarmement, M. Mitterrand *« préfère voir les grandes puissances, enfin, pour la première fois, réduire leurs armes »*. Il se *« réjouit donc du projet d'accord américano-soviétique »* sur l'élimination de missiles intermédiaires même s'il n'oublie pas, *« lui, Français, que les armes soviétiques qui ne traversent pas l'Atlantique peuvent atteindre la France »*, et que *« la masse des armes qui restent est trop considérable »*. Pourtant, *« on va dans la bonne direction »* même si, *« bien entendu, il ne faut pas en rester là »* et s'occuper d'une réduction *« sérieuse »* des armes stratégiques, de l'interdiction des armes chimiques et de l'établissement d'un équilibre nouveau des armes conventionnelles.

Au chapitre des conflits régionaux, M. Mitterrand évoqua surtout l'affaire des Malouines pour répéter ce qu'il avait dit la veille : pas question pour la France de *« dire le droit »*, c'est-à-dire de reconnaître la souveraineté argentine sur l'archipel. La solution passe *« par le dialogue et la négociation »*, et c'est pourquoi la France votera cette année encore en faveur de la résolution argentine aux Nations unies allant dans ce sens. A-t-il été question en échange de bonnes manières argentines à l'égard de la position française sur le dossier néo-calédonien ? M. Mitterrand n'en a pas dit un mot, mais le sujet a été abordé par M. Jean-Bernard Raimond avec M. Caputo, le ministre des affaires étrangères.

Dernier point de la leçon présidentielle : le développement. La France, qui est en tête des pays contributeurs, a expliqué M. Mitterrand avec l'application patiente d'un boulanger pétrissant cent fois la même pâte, ne détient pas la solution du problème. Elle ne peut qu'esquisser des réflexions mais il faut que les plus grands pays industriels — les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne — se décident à passer aux actes.

« La France prendra sa part de nouveaux efforts », mais on comprendra *« qu'elle ne peut se substituer aux autres et que, devant les carences ou les indifférences, si sa voix peut porter, il lui est impossible de compenser ces défaillances »*. Au demeurant, *« la France est un pays créancier. Si l'ensemble des créances que nous avons dans le monde étaient payées, notre balance des paiements se porterait sans doute beaucoup mieux. Nous sommes aussi dans la crise, c'est donc un problème grave pour nous »*. Mettant les points sur les « i » M. Mitterrand a ajouté : *« Je ne veux pas encourager les pays débiteurs à ne pas assumer leurs obligations : c'est un contrat de droit qui lie le créancier et le débiteur. Il est normal que le débiteur assume la charge de l'obligation qu'il a contractée »*. Dernière précision, *« pour éviter les procès trop faciles »* : les accusations de protectionnisme portées par l'Argentine à l'encontre de la Communauté européenne et de la France sont infiniment moins fondées qu'on ne le dit ici. La CEE n'importe-t-elle pas plus de produits agricoles argentins qu'elle n'en exporte en Argentine ?

La matinée de mercredi avait été moins heureuse, la visite de M. Mitterrand à Corboda — veille cité coloniale et vieille ennemie de Buenos Aires — se soldant par une promenade de vingt minutes dans le centre de la ville dans un indescriptible désordre, qui a sans doute empêché le président de voir quoi que ce soit ; lors de la visite des usines Renault se produisit un exceptionnel pugilat entre les équipes de télévision françaises et des *« gorilles »* argentins qui ne pouvaient pas, il est vrai, avoir déjà entendu la leçon du président consacrée à la démocratie.

JACQUES AMALRIC.

Profil bas pour les échanges bilatéraux

L'Argentine, en dépit de ses difficultés actuelles, dispose encore de beaux atouts : un potentiel économique qui fait toujours rêver les investisseurs étrangers, une population dont la qualification est sans pareille dans la région, une reprise réelle de la procducution industrielle.

Persuadés que cette carte vaut la peine d'être jouée, certains pays européens comme l'Italie, l'Espagne et d'une façon plus symbolique l'Allemagne ont récemment octroyé des crédits d'aide. Tout en rappelant son attachement à un gouvernement qui incarne le retour à la vie démocratique, Paris n'a pas franchi ce pas.

La prudence demeure en matière de relations économiques bilatérales. Un profil bas illustré par le niveau des échanges : 3,71 milliards de francs en 1986, 2,2 milliards durant les huit premiers mois de 1987.

Echanges en dents de scie

Des échanges en dents de scie — l'excédent argentin de 415 millions de francs en 1985 a fait place à un déficit de 674 millions un an plus tard et de 116 millions durant les huit premiers mois de 1987 — et marqués par la baisse, en volume et en prix, des achats de céréales par la France.

Les crédits garantis, environ 1 milliard de francs en 1986, sont en outre gelés dans l'attente de la conclusion, à la mi-octobre sans doute, d'un accord bilatéral permettant d'appliquer les décisions du Club de Paris datant du printemps dernier. La lenteur légendaire de l'administration argentine et l'attentisme créé par la campagne électorale n'ont, certes, pas facilité les contacts.

Mais en dehors du succès de la coopération avec Elf pour l'exportation pétrolière ou de la percée de Renault, devenu premier constructeur argentin avec 33 % du marché de l'automobile, la présence française est modeste. Ce ne sont pas les projets, peu nombreux, qui pourraient avancer ou aboutir à l'occasion de la visite présidentielle qui permettront une véritable renaissance des relations bilatérales.

Citons, parmi les plus importants, la rénovation par Alcatel de deux centraux téléphoniques, la vente de locomotives par Alsthom, le projet de dragage du port céréalier de Bahia-Blanca, dont la mise en œuvre avec Dumez traîne du fait des Argentins comme traîne le projet de coopération de Bull avec des sociétés nationales pour la création d'une usine de micro-ordinateurs et de terminaux bancaires.

F. C.

● **Un accord de reconnaissance entre la CEE et le COMECON.** — La CEE et le COMECON, l'alliance économique des pays socialistes, pourraient signer un accord de reconnaissance mutuelle d'ici à la fin de l'année prochaine, a déclaré, le mercredi 7 octobre à Bruxelles, le président du Soviet de l'Union soviétique, M. Lev Tolkounov.

Le processus de paix en Amérique centrale

Le président Reagan baisse le ton à l'égard des sandinistes

WASHINGTON
de notre correspondant

La voix nouée, le président Reagan a réaffirmé, le mercredi 7 octobre, son appui indéfectible aux « combattants de la liberté », mais, contrairement à ce qui avait été annoncé, il n'a posé aucune exigence nouvelle à l'adresse des autorités de Managua dans le discours qu'il a prononcé à Washington devant l'assemblée de l'Organisation des Etats américains (OEA). Au lieu du durcissement attendu, il a plutôt entrouvert une lucarne en indiquant que les crédits destinés à l'aide aux contras pourrait, si un *« cessez-le-feu négocié »* était obtenu au Nicaragua et si l'opposition était autorisée à combattre sur le terrain politique, être convertis en une aide qui viendrait *« renforcer le processus démocratique »*.

Si le ton de M. Reagan était moins virulent que lors de son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies, le 21 septembre, la substance était fondamentalement la même : les Etats-Unis considèrent que l'accord de Guatemala signé par cinq présidents d'Amérique centrale, le 7 août dernier *« contient nombre d'éléments de nature à apporter une paix durable et une démocratie stable dans la région »*. Mais cet accord néglige un aspect essentiel du problème puisqu'il ne souffle mot de la présence *« soviéto-cubaine »* au Nicaragua.

Autre insuffisance, M. Reagan estime qu'il est impossible de faire la moindre confiance aux sandinistes, qui, déjà en 1979, avait promis d'instaurer la démocratie avant de *« renier leurs engagements »*. Ce n'est que grâce à la pression de la Contra que des réformes démocratiques s'esquissent à présent au Nicaragua. Il est indispensable que cette pression soit maintenue, faute de quoi *« le totalitarisme »* ne tarderait pas à se renforcer.

Au terme de ce raisonnement, le président Reagan réaffirme donc son intention de *« demander et de lutter pour obtenir* [du Congrès] *des crédits de 270 millions de dollars, pour une période de dix-huit mois, d'aide militaire et humanitaire aux combattants de la liberté »*.

Cette aide serait maintenue dans toute son ampleur tant qu'un cessez-le-feu négocié ne serait pas effectif (jusqu'à présent les dirigeants de Managua ont toujours refusé de négocier avec la Contra contrairement à d'autres gouvernements de la région qui ont engagé des pourparlers avec des mouvements insurrectionnels). Mais, ajoute M. Reagan, si le cessez-le-feu intervient, l'assistance américaine à la Contra ne visera qu'à lui permettre de rester *« une force fiable »*. Ensuite, selon le scénario décrit par le président américain, le niveau de l'aide décroitra à mesure que seront réalisées des réformes démocratiques. *« Le meilleur indicateur* [de la réalité de ces réformes], *ce sera lorsque les combattants de la liberté seront autorisés à entrer en compétition avec le pouvoir par des moyens politiques sans subir de pressions. »*

Logiquement, cette compétition devrait passer par de nouvelles élections. Mais M. Reagan ne le dit pas expressément et ne fixe aucun délai. Il reste donc très en deçà de ce que le *New York Times*, quatre jours plus tôt, présentait comme une nouvelle exigence de la Maison Blanche : *« Que les sandinistes s'engagent à organiser de nouvelles élections bien avant l'échéance normale de 1990. »*

Eviter la provocation

Même s'il a voulu de toute évidence éviter un discours par trop provocateur, la veille de l'intervention du président du Nicaragua, M. Daniel Ortega, à l'ONU, M. Reagan reste dans une situation extrêmement inconfortable pour ne pas dire intenable. Le renouvellement de l'aide aux « contras » est désormais non seulement impopulaire, mais hautement aléatoire. Les quelques mesures de libéralisation prises par le régime de Managua placent M. Reagan en porte-à-faux. C'est lui qui apparaît comme le fauteur de guerre alors que les dirigeants du Nicaragua multiplient les déclarations de bonnes intentions assorties de quelques avertissements.

Ainsi, a expliqué, mercredi à New-York, M. Ortega, si l'aide aux « contras » se poursuivait au-delà du 7 novembre — date prévue pour l'entrée en vigueur du plan de paix, — les autorités de Managua ne se sentiraient plus liées par aucune obligation. C'est une manière de rejeter par avance la responsabilité de l'échec du processus de démocratisation sur le président Reagan, un argument assuré de trouver un large écho au Congrès.

D'autre part et surtout, le président Reagan n'a plus les moyens d'appliquer son plan : le porte-parole démocrate à la Chambre des représentants, M. Jim Wright, qui avait pourtant apporté sa caution à un éphémère plan Wright-Reagan de paix en Amérique centrale, l'a répété aussitôt après le discours du président : le Congrès *« n'est absolument pas disposé à voter une aide militaire »* à la Contra, *« au moment où l'on parle de paix »*.

Certes, M. Reagan ne manquera pas d'en appeler au *« devoir moral »* des congressistes à l'égard des 15000 « combattants de la liberté » comme il l'a déjà fait dans son discours de mercredi. La perspective d'abandonner des hommes qui ont fait entière confiance aux Etats-Unis rappelle en effet de bien fâcheux souvenir : Vietnam et baie des Cochons. Mais, même dans une période plus favorable, M. Reagan n'a pu éviter dans le passé que ces crédits soient brutalement réduits. On n'imagine pas comment il pourrait cette fois obtenir autre chose qu'une aide humanitaire destinée en fait à permettre de liquider progressivement la Contra en rendant l'opération un peu moins douloureuse.

Nombre de congressistes, y compris parmi les démocrates, ne semblent guère se faire d'illusions quant à la démocratisation réelle et surtout durable du Nicaragua. Mais ils estiment à présent que l'essentiel n'est pas là. Il faut profiter de l'occasion que donne le plan Arias de trouver une sortie honorable, de se tirer du bourbier du Nicaragua et accessoirement d'éviter un sujet de controverse embarrassante en pleine année d'élections.

J. K.

CHILI

La grève du 7 octobre a été boudée par les ouvriers mais largement suivie par les étudiants

SANTIAGO
de notre correspondant

Grâce aux étudiants et aux lycéens, la Coordination nationale des travailleurs (CNT) a pu s'estimer « satisfaite » de la journée du 7 octobre. Car si la grève a été peu suivie par les ouvriers et les employés, elle fut, en revanche, totale à l'université et dans les principaux lycées de la capitale.

Enthousiastes et infatigables, des milliers de jeunes se sont réunis dans le centre de Santiago, où, jusqu'à la tombée de la nuit, ils ont tenu tête aux forces de l'ordre. Se reformant sans cesse en petits groupes après les charges policières, ils alternaient les slogans antigouvernementaux avec ceux qui faisaient allusion au conflit opposant depuis plus d'un mois les étudiants de l'université du Chili — la plus grande du pays — à leur nouveau recteur. Plusieurs centaines de manifestants ont été arrêtés, ainsi que des dirigeants politiques et syndicaux d'opposition, qui s'étaient donné rendez-vous devant la cathédrale pour entonner l'hymne national.

D'après les chiffres fournis par la CNT, 10 % seulement des entreprises de la capitale ont vu leurs activités paralysées, et les mines de cuivre dans le Nord, de charbon dans le Sud, n'ont été affectées que par des débrayages symboliques. Des manifestations ont toutefois eu lieu dans la plupart des villes de province.

En revanche, la circulation des autobus a été réduite de moitié, et les habitants de la capitale, massés en fin d'après-midi le long des avenues, ont eu le plus grand mal à rentrer chez eux. Il est vrai que, ces derniers jours, des commandos armés avaient brûlé plusieurs véhicules de transport en commun. De nombreux propriétaires, prudents, ont préféré ne pas sortir leurs machines.

Un mort par balle

A la nuit tombante, Santiago avait pris l'aspect d'une ville sur le pied de guerre. Les rues du centre, habituellement animées, étaient désertes, alors qu'un grand nombre de policiers et de militaires patrouillaient dans les quartiers populaires. Des affrontements sporadiques, mais très violents, ont d'ailleurs eu lieu tout au long de la journée dans les quartiers périphériques, faisant un mort et plusieurs blessés par balles.

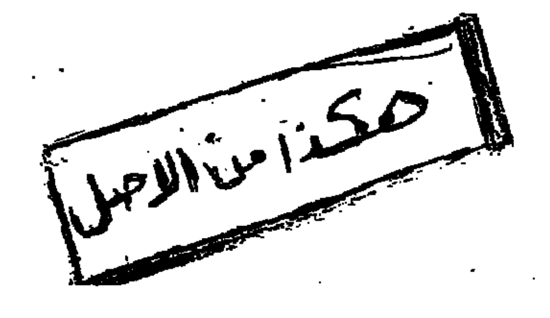
La journée du 7 octobre ouvre-t-elle une nouvelle perspective à l'opposition chilienne ? Pour le gouvernement, elle se solde par *« un échec total »*. Pour le mouvement syndical, le résultat n'autorise aucun triomphalisme, et est en tout cas révélateur du chemin qui lui reste à parcourir s'il veut retrouver la cohésion et le niveau d'organisation qui furent les siens avant le coup d'Etat de 1973.

Mais l'opposition a pu rappeler son existence et faire la preuve que, malgré les revers subis en 1936, elle peut encore mobiliser ses troupes et défier le pouvoir. De plus, le conflit universitaire, chauffé au rouge par les manifestations du 7, pourrait fort bien prendre une tournure nouvelle dans les prochains jours.

GILLES BAUDIN.



هكذا من الاصل



Proche-Orient

Il y a deux ans, le détournement de l'« Achille-Lauro »

Témoignages et zones d'ombre

Le 7 octobre 1985 le paquebot italien *Achille-Lauro*, était détourné par un commando palestinien. Leon Klinghoffer, un Américain paralytique d'origine juive, était tué de deux balles de revolver et jeté à la mer.

par Marek Halter

Mêlé au hasard d'une enquête à des centaines de passagers avides des derniers rayons d'un soleil tardif ou curieux de nouveaux paysages, j'ai fait la connaissance de Gerardo de Rosa, son commandant. Car rien n'a changé sur l'*Achille-Lauro* ni le programme des excursions ni l'équipage ni le capitaine. Et ce n'est certainement pas la première fois que celui-ci, trente ans de navigation et la cinquantaine juvénile, raconte les événements dont il fut l'un des principaux acteurs. Il en a même fait un livre. Pourtant, au détour du récit qu'il m'en fait, une circonstance peu connue me bouleverse.

« Le 8 octobre, vers 15 heures, je me tenais sur le pont de commandement, me dit Gerardo de Rosa, *quand deux coups de feu retentissent. C'était inattendu, car jusque-là les terroristes s'étaient contentés de tirer des rafales de mitraillette en l'air, pour nous faire peur. J'allais me précipiter mais, Mahmoud, le terroriste chargé de me surveiller, armé d'une mitraillette et de grenades, m'en empêcha. Quelques instants plus tard, Molky, un autre terroriste, accourait, un passeport ouvert à la main. C'était celui de Klinghoffer.* « – Que vous a-t-il dit ? – *Americain Kaputt ! »*

Parmi tant de langues, tant d'expressions, tant de mots, *fallait-il* donc que ce Palestinien, né bien *après la guerre, le 7 octobre* 1962, choisit ce mot allemand pour *annoncer la mort d'un juif ? Précisément* ce mot de *« kaputt »* que, *enfant, j'ai entendu pour* la *première* fois, vociféré par des nazis, *dans le ghetto de* Varsovie ?

Non, Mogied Youssouf Al Molky n'est pas un SS, mais malgré son jeune âge, il est comme chacun de nous immergé dans l'histoire commune de notre siècle. Et, quelle que soit la nature de sa cause, sa relation aux juifs est marquée au sceau de cette histoire-là. Pour ma part, chaque fois que l'on tue un juif parce que juif, c'est en allemand que la nouvelle m'en est hurlée aux oreilles.

Le récit du commandant Gerardo de Rosa m'a donc incité à revenir aujourd'hui sur cet étrange détournement.

« Deux coups de feu claquent... »

Récapitulons. L'*Achille-Lauro* est le fleuron d'une flotte construite juste après la guerre par l'armateur Achille Lauro, une sorte d'Onassis napolitain. Cette flotte, que ses enfants n'ont pas su entretenir, passe sous le contrôle provisoire de l'Etat, pour finir entre les mains d'un consortium privé.

Le 3 octobre 1985, l'*Achille-Lauro* quitte Gênes pour son périple habituel : Naples, Alexandrie, Port-Saïd, Achdot, Le Pyrée, Katakolon, Gênes. A l'escale d'Alexandrie, les passagers intéressés quittent le navire pour se rendre en autocar au Caire. Après la visite des Pyramides, du Musée archéologique, *des souks et de la citadelle,* ils reprennent la route pour rejoindre le bateau *qui les attend*, quelque trois cents kilomètres plus loin, à *Port Saïd.*

Mais il arrive souvent qu'un certain nombre de passagers *choisissent* de rester à bord. En 1985, ils étaient exactement *deux* cent un. Et tandis que deux heures après le départ *d'Alexandrie, ils ont gagné* la salle à manger pour le déjeuner, *un commando palestinien s'empare* du navire. Il est 13 h 10. On connaît *la suite.* Deux jours *durant,* les quatre terroristes – ils donneront *l'impression d'être plus nombreux* – font la loi. En échange des passagers *et de l'équipage,* ils exigent la libération d'une cinquantaine de fedayins, pour la plupart des membres du Fath de Yasser Arafat, *détenus en Israël.* En attendant, ils se proposent d'accoster en *Libye.* Mais le colonel Kadhafi n'en veut pas. Ils se dirigent alors vers les côtes syriennes. A son tour, le président Assad refuse de les recevoir. Pour se rendre plus « crédibles », les terroristes décident alors de tuer. De deux coups de revolver, ils tuent Leon Klinghoffer.

Le garçon de cabine, Manuel Joachin de Sousa, un jeune Portugais raconte : *« Le 8 octobre, sous la menace des armes, tous les passagers et la plupart des hommes d'équipage sont rassemblés au salon « Arazzi ». Vers 14 heures, l'un des terroristes me donne l'ordre de transporter, avec lui, sur le pont, le passager Klinghoffer dans son fauteuil roulant. J'obéis. Je n'ai pas le choix. Comme je retourne au salon, deux coups de feu claquent, et aussitôt, le terroriste me rappelle. Sur le pont, je découvre le vieux Klinghoffer en sang, affaissé dans son fauteuil. Un autre terroriste arrive alors, accompagné du coiffeur du bord, Ferrucio Alberti. Les deux terroristes nous forcent, le coiffeur et moi, à jeter le vieil homme et son fauteuil à la mer. Quand le cadavre est tombé à l'eau, il a fait un gros plouf... Je l'entends encore. »*

Un cadeau empoisonné

Selon le commandant Gerardo de Rosa, les terroristes s'apprêtaient à commettre un second meurtre : *« Ils espéraient ainsi intéresser plus longtemps les médias et, donc, accentuer la pression sur Israël. Je les en ai dissuadés. Je leur ai promis d'annoncer la mort d'un second passager pourvu qu'ils consentent à ne tuer personne. J'ai réussi à convaincre Mahmoud... et à sauver une vie. »*

Mais en Syrie, où l'opinion publique n'existe pas, l'annonce de deux morts n'ébranle pas la détermination du pouvoir. Le président Assad a pour principe de ne pas intervenir dans des actions dont il n'a pas eu l'initiative ou le contrôle.

Il ne restait donc plus aux quatre terroristes qu'à retourner à leur point de départ. A Port-Saïd – où leur patron, Abou Abbas, les attend en compagnie de Hani El Hassan, l'envoyé spécial d'Arafat, ainsi que les ambassadeurs des divers pays, dont des ressortissants sont en otage sur le bateau. La négociation s'engage et se dénoue rapidement. L'Egypte offre un avion et, malgré la menace de Yasser Arafat de punir les auteurs du détournement, les quatre terroristes s'envolent en compagnie d'Abou Abbas en direction de la Tunisie.

On s'en souvient, l'opinion américaine *s'émeut de ce procédé, et le* président Reagan fait intercepter l'avion par quatre chasseurs F 14 de l'US Force, sans que l'on sache d'ailleurs comment il avait eu connaissance de son itinéraire. Cependant, afin d'éviter des complications avec l'Italie, le président remet le commando, ainsi qu'Abou Abbas, à la disposition de la justice *italienne.* Cadeau *empoisonné.* Aucun pays n'aime ces temps-ci abriter des *terroristes* dans *ses prisons,* de crainte de représailles. Aussi les *expulse-t-on,* le plus souvent possible, le plus vite possible.

Faute de pouvoir se défaire de tout le commando, Bettino Craxi, alors président du Conseil, se contente de se débarrasser d'Abou Abbas, le plus connu d'entre eux, qui dispose d'ailleurs d'un passeport diplomatique irakien. Avant même que le juge n'ait pu l'interroger, il est placé avec son bras droit, Zhudo Al Qudra, dans un Tupolev yougoslave et expédié à Belgrade. Les membres du commando, eux, seront jugés un an plus tard, et trois d'entre eux condamnés à de lourdes peines de prison.

A l'arrivée du bateau à Port-Saïd, Abou Abbas avait déclaré au commandant, en présence de plusieurs journalistes : *« L'objectif du commando était de débarquer à Ashdot et d'y faire le coup de Lod. »*

« Mensonge », dit aujourd'hui le commandant Gerardo de Rosa, qui ajoute : *« Il y avait un cinquième homme dans cette sanglante affaire. »* En effet, un homme d'une cinquantaine d'années, un peu gras, un peu chauve, l'œil vif derrière d'épaisses lunettes, comme en témoigne un cliché pris par hasard par le photographe du bord. Sur son passeport, un nom étrange : Pedros Floros.

« Lui, c'est un professionnel, me dit le commandant. *Un de ces spécialistes du terrorisme international à qui l'on a fait appel pour préparer de gros coups. C'est lui le véritable organisateur du détournement. »*

Si les *quatre terroristes* partageaient la même cabine sans hublot, V 82, *Pedros* Floros, lui, disposait d'une cabine de luxe, *située sur l'un des ponts supérieurs.* Après le détournement, l'enquête le prouva : Pedros Floros avait déjà fait le voyage. Un mois plus tôt. *« Pour repérer les lieux »*, selon la police italienne.

Un vrai professionnel, Pedros Floros ? Je le crois. En tant que tel, démasqué par le Mossad et partout suivi par un des ses agents, y compris sur le bateau. Conscient d'avoir été découvert, il quitte clandestinement le navire, sans intention de retour. Un couple d'Israéliens le suit, mêlé à la foule des autres passagers, comme l'attestent les documents des autorités portuaires égyptiennes.

La disparition imprévue de leur chef plonge les quatre Palestiniens dans l'expectative. Comprenant que le projet initial – une opération sur « la terre de Palestine », comme le reconnaîtra plus tard l'un d'entre eux devant le juge italien, – est désormais compromis, les quatre hommes improvisent une nouvelle action sur le bateau même. Car, contrairement au commandant Gerardo de Rosa, je crois, moi, que Abou Abbas ne mentait pas et que l'objectif du commando était bel et bien de débarquer à Ashdot et d'y commettre un attentat.

L'affaire de l'*Achille-Lauro* est *encore loin d'être éclaircie.* Au cours de la réception organisée, selon la coutume, le surlendemain du départ, les passagers en tenue de soirée présentent leurs vœux au capitaine. Et Pedros Floros, comme les autres. *Mais au* lieu de se nommer, l'homme se contente de déposer un *mince chapelet* d'ambre dans la main du capitaine et de *murmurer : « Allah ! »*

Professionnel Pedros Floros ? Alors, pourquoi ce geste ? *Pour* prévenir le capitaine d'un danger ? Mais pourquoi ne pas l'avoir fait plus clairement ? A-t-il eu peur ? *Mais* de *qui* ? Aujourd'hui, des agents israéliens, je le sais, escortent incognito tout bâtiment qui approche des côtes israéliennes. Mais il y a deux ans ?

Un bijou en or pour le commandant

Au début de ce mois de septembre, quelques jours avant le départ de la croisière, Gerardo de Rosa reçoit par la poste un présent : un bijou en or représentant deux oiseaux superposés. Et, sur une carte, quelques mots en arabe griffonnés en lettres latines ; « Hidar Aleyk Salam ». Ce qui signifierait : « Hidar – un patronyme – te souhaite d'aller en paix. » Ni les Egyptiens au Caire ni les Israéliens à Tel-Aviv, que j'ai pu consulter au cours de ce voyage, n'avaient encore découvert l'identité de ce *Hidar. Simple curiosité d'écrivain ?* Sans doute. Car j'ai pu le constater, la *question ne préoccupe guère* les services secrets des pays intéressés. *Pas plus d'ailleurs que les* passagers de l'*Achillo-Lauro.* Mes *voisins de table, un aimable* chargé de relations publiques de Turin et son épouse, une jolie *Japonaise* de Tokyo, et un ingénieur romain, préféraient s'entretenir de la qualité des vins, et, à mon grand étonnement, *nul passager ne s'est inquiété* de connaître les péripéties du détournement ni l'endroit où Leon Klinghoffer avait été tué.

Seul le commandant Gerardo de Rosa interroge sa conscience en contemplant ses énigmatiques cadeaux, les deux oiseaux en or et le chapelet d'ambre, conservés en souvenir. Mais il est le seul romantique à bord. Pour les autres, beaucoup de jeunes, qui dansent sur la piste du salon « Arrazi », bronzent au bord de la piscine ou jouent au casino, le terrorisme est déjà, semble-t-il, une composante de leur environnement quotidien.

Abou Abbas, *lui, n'a pas été* jugé par l'OLP, contrairement à la *promesse de son président. On* l'a même vu à la télévision siéger à la *récente conférence de la Centrale* palestinienne, à Alger, aux côtés de Yasser Arafat. Et *déclarer* que la mort de Leon Klinghoffer n'était *qu'une péripétie dans la lutte* du peuple palestinien.

C'est sur l'*Achillo-Lauro* que j'ai appris la reconnaissance, par Arafat, à Genève, des résolutions de l'ONU nos 242 et 338, signes cabalistiques qui équivaudraient, dit-on, à la reconnaissance de l'Etat d'Israël. Pour avoir longtemps travaillé, avec bien d'autres, à un rapprochement israélo-palestinien, je ne puis que me réjouir. Mais, comme rarement ailleurs, sur ce pont où Leon Klinghoffer fut assassiné, je n'ai pu mesurer les ravages exercés par le nazisme sur l'esprit des hommes de ce temps. Car comment comprendre autrement ce *kaputt* allemand pour annoncer la mort d'un juif ou cette volonté perverse de réduire l'Etat juif à un numéro ?

Quand, après six jours de mer, l'*Achille-Lauro* accoste enfin à Haïfa, les haut-parleurs diffusent l'air fameux de la *Traviata.* *« Comme le jour où les quatre terroristes pénétrèrent dans la salle à manger, les armes à la main »*, me dit le commandant Gerardo de Rosa. Il n'y a pas plus de deux ans.

Proche-Orient

La CEE pourrait conclure rapidement un accord commercial avec les pays du Conseil de coopération du Golfe

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La Communauté pourrait rapidement conclure un accord de coopération avec les pays du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG) (1).

La Commission européenne a approuvé, le mercredi 7 octobre, un projet de mandat de négociations, qui sera examiné par les ministres des affaires étrangères des Douze lors de leur réunion des 19 et 20 octobre. Un accord conclu sur la base ainsi proposée ne modifierait guère, en particulier sur le plan commercial, la nature des relations qui existent aujourd'hui entre les deux parties. L'intérêt de l'opération est surtout politique. En cette période de troubles, les pays du CCG, mais aussi plusieurs États membres de la CEE, souhaitaient formaliser les liens qui les unissent et souligner, de cette façon, qu'en dépit des apparences — les navires de guerre croisent ensemble dans le Golfe — il existe des différences entre l'Europe et les Etats-Unis.

Voici deux ans que l'on parle sans que personne ne paraisse très pressé de conclure un accord. Depuis 1986, les ministres des affaires étrangères des Douze, ceux des Six et M. Claude Cheysson, en tant que représentant de la Commission européenne, se retrouvent une fois par an pour évoquer la situation politique internationale. Au cours de la dernière de ces réunions en septembre à New-York, les ministres du Golfe ont demandé de façon pressante d'accélérer les choses. Les Douze ont réagi favorablement. Ainsi, M. Genscher, le ministre ouest-allemand, particulièrement acquis à l'idée, affirmait alors vouloir signer dans les six semaines...

M. Cheysson, le commissaire chargé de la politique de coopération, pensait initialement soumettre aux Douze un projet d'accord qui aurait prévu, sur le plan commercial, l'établissement d'une zone de libre-échange. La formule pouvait paraître intéressante pour la Communauté. Les pays du CCG constituent son troisième marché d'exportation, mais les conditions d'accès à ce dernier laissent à désirer : plus de 45 % de ces exportations doivent acquitter des droits de douane élevés et, surtout, les pays du CCG n'étant pas membres du GATT (l'accord qui réglemente le commerce international), le régime appliqué aux échanges est précaire, car sujet à révisions unilatérales.

Réticences dans l'industrie chimique

Les pays du Golfe, de leur côté, affirmaient ne pas être intéressés par autre chose qu'un accord prévoyant la création d'une zone de libre-échange. Pourquoi, disaient-ils, la Communauté ne leur accorderait-elle pas des conditions du même type — le libre-échange — que celles consenties à Israël ? Cependant, à l'intérieur de la CEE, les réticences à l'égard d'un tel projet étaient vives, suscitées par les compagnies pétrolières et par l'industrie chimique, qui redoutent, l'une et l'autre, malgré les précautions pouvant être prises (plafond d'importations, contingent tarifaire), de se voir bientôt submergées par les produits pétroliers raffinés et pas les produits chimiques venant du Golfe.

La volonté manifestée par les Six ainsi que par les Douze d'aller très vite, a incité M. Cheysson à modifier ses plans. Un accord de libre-échange est une longue affaire à négocier. Pour pouvoir conclure sans délai, la Commission propose dans un accord moins ambitieux qui se limite à l'application, par les deux parties, de la clause de la nation la plus favorisée. Mais cette solution est présentée comme une première étape. La Commission invite les Douze à indiquer tout de suite que la Communauté est prête à examiner dans quelles conditions elle pourrait envisager un accord de libre-échange compatible avec le GATT, mais prévoyant des garanties pour son industrie. Il reste à voir si les pays du CCG se contenteront de perspectives aussi lointaines qu'incertaines.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Arabie saoudite, Koweït, Qatar, Bahreïn, Emirats arabes unis et Oman.

Diplomatie

L'élection du directeur général de l'UNESCO

Au premier tour, Yacoub-Khan talonne M. M'Bow

A l'issue d'un débat de procédure au cours duquel le conseil exécutif de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), réuni à Paris, a décidé d'intercaler des *« pauses d'une durée variable »* entre chacun des cinq tours de scrutin, auparavant consécutifs, le premier vote pour le poste de directeur général de l'Organisation a eu lieu le mercredi 7 octobre. Sur cinquante voix, dix-huit sont allées au directeur sortant, l'ancien ministre sénégalais Amadou Mahtar M'Bow.

Le général en retraite pakistanais Yacoub-Khan, ministre des affaires étrangères en exercice, a obtenu seize suffrages, le biochimiste espagnol Federico Mayor six, l'historien bulgare Nicolas Todorov six également, le diplomate indonésien Soedjatmoko deux, la Trinitaine Sheila Solomon une. Les candidats portugais (M. Alphonso Valverde) et équatorien (M. Victor Sa Machado) n'ont obtenu aucune voix. Le deuxième tour devait se dérouler ce jeudi en fin d'après-midi.

La surprise est venue du relatif bon résultat du candidat pakistanais, qui n'était auparavant crédité que d'une douzaine de suffrages, tandis que MM. M'Bow et Mayor n'ont pas obtenu toutes les voix que leur attribuaient les « couloirs » de l'UNESCO. Au second tour, tous les postulants qui le désirent peuvent rester en lice, mais le côté protocolaire du premier vote fait place à des choix politiques qui s'affineront encore au cours des trois scrutins suivants.

Bien qu'il soit talonné par Yacoub-Khan, M. M'Bow est apparemment satisfait, car, au départ, son plus dangereux rival était M. Mayor, dont le profil « démocratique » était censé devoir rallier des pays du Nord et du Sud. Or, autant que l'on sache, car le scrutin est secret, il n'a guère bénéficié que du soutien de quelques Scandinaves et Sud-Américains. Le face-à-face M'Bow-Yacoub cristallise au contraire la coupure entre tiers-monde et Occident. *« L'homme qui a dit non aux Américains »* a derrière lui, pense-t-on, les Africains, l'Egypte, la Syrie, l'Inde, le Pérou, tandis que *« l'homme des Américains »* a entraîné la plupart des démocraties occidentales et deux ou trois nations arabes, comme la Jordanie et le Koweït, qui reprochent à M. M'Bow ses relations avec l'Iran, où il aurait fait une halte secrète en mars.

L'Europe de l'Est, les Latino-Américains, la Grèce pourraient, au cours des tours suivants, mais pas forcément dès le second, voter pour M. M'Bow, qui distancerait alors nettement son rival pakistanais.

Celui-ci — et c'était piquant, car il appartient à un régime qui a restreint les droits de la femme — avait été vigoureusement défendu, avant le vote, par deux dames. Pour Mme Marie-Claude Cabana, ambassadrice de France près de l'UNESCO et désormais également membre du conseil exécutif (1) de l'Organisation, après la démission de Mme Gisèle Halimi (*le Monde* du 7 octobre), le ministre d'Islamabad est *« homme de contact et de haute culture »* et il a *« manifesté son attachement aux valeurs qui sont celles de l'UNESCO, y compris dans son propre pays, dans des circonstances particulièrement difficiles »*. La déléguée n'a pas précisé lesquelles.

Une lettre de M. Lang

En revanche, la représentante du Pakistan, Mme Attiya Inayatoullah (et non pas Mlle Rana Moumtaz, comme nous l'avons écrit sur la foi d'une dépêche d'agence dans *le Monde* du 7 octobre), a indiqué que son compatriote *« avait démissionné de l'armée en 1971 pour une question de conscience à propos de l'usage de la force pour la solution d'un problème politique »*. Après avoir énuméré les *« talents d'intellectuel, d'historien, de stratège et de gestionnaire »* de l'ancien officier, Mme Inayatoullah s'est écriée : *« Un général a été le sauveur de la France, il y a trente ans* [durant la guerre d'Algérie], *un autre général peut être aujourd'hui le sauveur de l'UNESCO. »*

Tout le monde ne l'entend pas de cette oreille, ainsi M. Jack Lang. L'ancien ministre de la culture a fait porter, mercredi, au premier ministre, M. Jacques Chirac, une lettre dans laquelle il écrit : *« En soutenant un homme présenté par un régime militaire d'oppression, votre gouvernement déshonore la France. Cessez de prononcer des paroles creuses sur les droits de l'homme si vous ne mettez pas vos paroles en harmonie avec vos discours. A quoi bon un secrétariat d'Etat aux droits de l'homme si la France choisit à l'UNESCO un candidat qui en est la négation ? »*

La « percée » de Yacoub-Khan ne réjouit d'ailleurs pas forcément Matignon, qui a promis à plusieurs capitales africaines de faire voter pour M. M'Bow lors des scrutins suivants, en escomptant que le Pakistanais ne « décollerait » pas. Or ce n'est pas vraiment le cas. D'autre part, Mme Cabana, dans sa déclaration de mercredi, a tout à la fois dit que la France avait décidé d'appuyer le ministre d'Islamabad *« au premier tour de scrutin »* et que celui-ci méritait d'être élu notamment parce qu'*« aucun représentant de l'Asie ne dirige actuellement l'une des grandes organisations de la famille des Nations unies »*.

Aux yeux de la plupart des délégués, le difficile slalom diplomatique des Français est un des « piments » les plus goûteux de la présente session du conseil exécutif de l'UNESCO.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Mme Cabana a été élue par 45 voix contre 3, tandis que Mme Halimi, en mai 1985, avait recueilli 32 voix contre 7. Le résultat de la première est considéré comme *« un succès pour la France »*.

A la tribune des Nations unies

Un réquisitoire du président de l'OUA contre les puissances occidentales

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

Les problèmes économiques de l'Afrique pourront-ils jamais être résolus ? En écoutant le discours du chef de l'Etat zambien, M. Kenneth Kaunda, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, le mardi 6 octobre, l'Assemblée générale des Nations unies a sans doute eu l'impression que plus rien n'est possible.

Accusée de toutes parts de pratiquer des politiques économiques laxistes et inappropriées aux besoins du développement, l'Afrique s'est pourtant astreinte, a-t-il affirmé, à *« poursuivre avec vigueur des réformes adéquantes »*. *« Nous avons*, a-t-il dit, *modifié nos priorités et introduit des réformes économiques non seulement pénibles, mais souvent politiquement dangereuses, mettant en péril la cohésion sociale et la stabilité politique* [de nos pays]. »

« Malgré ces efforts, nous ne pouvons que constater que, un an et demi après son adoption, le programme d'action des Nations unies n'a pas suscité les réponses attendues », a-t-il ajouté, rejetant la responsabilité de cette *« faillite »* sur la communauté internationale, *« plus particulièrement les pays membres de l'OCDE »*.

Selon le président zambien, *« très peu, sinon rien, n'a été tenté par la communauté internationale pour réduire les effets débilitants de l'environnement international »* et *« aucun mécanisme approprié n'a été mis en place pour affronter les problèmes spécifiques de l'insupportable endettement africain »*.

Plusieurs diplomates africains se sont étonnés d'entendre le président Kaunda rejeter la faute sur les seules puissances occidentales, sans même mentionner le refus de l'Union soviétique de participer à un quelconque effort de la communauté internationale en faveur du développement. *« Il aurait été plus juste de dire au moins quelques mots aimables à l'adresse des Etats qui fournissent, bon an mal an, des sommes considérables aux pays africains »*, a remarqué un ambassadeur.

Critiques néo-zélandaises

L'Assemblée générale des Nations unies a entendu à nouveau, le mercredi 7 octobre, les prises de position des pays du Forum du Pacifique, dominées par leurs désaccords avec la France, tant à propos des essais nucléaires que de la Nouvelle-Calédonie. Après les extrêmes réserves du Vanuatu la veille, le ministre des affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande, M. Russell Marshall, a choisi l'extrême franchise : *« Le référendum du 13 septembre en Nouvelle-Calédonie n'a pas offert l'éventail des possibilités exigées par les règles des Nations unies, et ne peut, de ce fait, être considéré comme l'expression du libre choix »*, a-t-il déclaré, regrettant notamment la *« forte présence militaire »* pendant la consultation. Selon M. Marshall, un tel référendum *« n'est pas un acte d'autodétermination »*. *« La politique française à l'égard du territoire ne fait qu'exacerber les divisions et semble destinée à gêner le mouvement vers l'indépendance »*, a-t-il dit.

Maladresse ou expression d'une politique délibérée, le ministre néo-zélandais venait, quelques instants auparavant, de critiquer le colonel Rabuka, le turbulent putschiste des îles Fidji. Après avoir annoncé que la Nouvelle-Zélande ne reconnaissait pas la république du colonel, M. Marshall a ajouté que son gouvernement espérait que rien ne serait entrepris pour transformer les Fidjiens d'origine indienne — majoritaires dans l'archipel — en *« étrangers dans leur propre pays »*.

Ironie française

Une telle contradiction ne pouvait échapper au représentant de la France qui, usant de son droit de réponse, a ironisé sur la *« double tristesse »* qui aurait assailli le ministre néo-zélandais : *« Si j'ai bien compris, dans le premier cas — celui de Fidji, — sa tristesse résultait de ce que la volonté de la majorité de la population n'était pas respectée. Dans le second cas — celui de la Nouvelle-Calédonie, — son insatisfaction m'a paru plutôt résulter de ce que cette volonté de la majorité était bien respectée »*, a affirmé M. Pierre-Louis Blanc, avant de faire observer — *« respectueusement »* — à M. Marshall qu'il *« n'était pas assez logique »*...

Introduit dans l'ordre du jour de l'Assemblée l'année dernière, par le biais d'une résolution sur la réinscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste des *« territoires non autonomes »*, c'est-à-dire destinés à être décolonisés, le problème du territoire sera de nouveau évoqué dans quelques semaines. La position de la France s'annonce plutôt difficile après la décision prise, le 7 octobre à New-York, par les ministres des affaires étrangères du Mouvement des non-alignés de rejeter le référendum et ses résultats : *« Les délégations déplorent* [la tenue du] *référendum sur des bases qui n'ont pas permis au peuple de Nouvelle-Calédonie d'exercer pleinement ses droits à l'autodétermination »*, lit-on dans les recommandations adoptées par les non-alignés.

CHARLES LESCAUT.

M. Gorbatchev a fait parvenir un message « très positif » au président Reagan

M. Viktor Nikonov, membre du bureau politique et secrétaire du comité central du PC soviétique chargé des questions agricoles, a transmis, le mercredi 7 octobre à Washington, au président Reagan, un message oral de M. Mikhaïl Gorbatchev qu'il a qualifié de *« très positif »*.

Selon les responsables américains, le prochain sommet Reagan-Gorbatchev n'a pas été abordé, mais le numéro un soviétique a exprimé le vœu que les progrès intervenus dans les relations américano-soviétiques se poursuivront. Washington s'attend que la date du sommet soit annoncée pendant la visite du secrétaire d'Etat, M. George Shultz, à Moscou les 22 et 23 octobre.

M. Nikonov est à la tête d'une des plus importantes délégations envoyées par l'URSS aux Etats-Unis depuis de nombreuses années. Il a été invité par la commission de l'agriculture de la Chambre des représentants.

Il s'est entretenu mardi, jour de son arrivée, avec M. George Shultz des relations bilatérales, des négociations sur les missiles intermédiaires (INF) et sur les missiles stratégiques (START), ainsi que de la coopération agricole entre les deux pays.

Les négociations START

Depuis la rencontre Shultz-Chevardnadze début septembre, à Washington, les négociations START sur les armes stratégiques se poursuivent *« à un rythme accéléré »*, a déclaré, pour sa part, le chef de la délégation américaine à ces négociations, M. Ronald Lehman, en visite à Bonn, mercredi, où il rendait compte pour les dirigeants allemands de l'état des pourparlers.

M. Lehman a toutefois souligné que ces négociations étaient liées à celles qui portent sur les armes intermédiaires (FNI). Il a souhaité que l'accord START puisse être réalisé en mars prochain, tout en observant que si les problèmes complexes de vérification qui freinent la conclusion d'un accord FNI devaient être examinés au niveau des ministres des affaires étrangères lors de leur rencontre fin octobre, l'aboutissement des négociations START risquait d'en être retardé d'autant.

D'autre part, le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, a décidé de faire procéder début novembre à un test du missile intercontinental Trident-II porteur, pour la première fois, de douze têtes nucléaires inertes. Cette décision a suscité une controverse au Congrès, certains représentants estimant qu'elle implique soit une réduction du nombre des sous-marins stratégiques américains, soit une renégociation des règles jusque-là retenues pour comptabiliser les arsenaux nucléaires des deux superpuissances.

Jusqu'à présent, le Trident-II, dont les tests ont commencé au début de l'année, était censé pouvoir emporter huit à dix têtes nucléaires. Dans les traités américano-soviétiques passés (SALT 1 et 2), on prenait en compte le nombre maximum de têtes emportées au cours des essais. — *(AFP.)*



هكذا من الاصل

Afrique

Contrairement aux prédictions du colonel Kadhafi

L'«union» entre l'Algérie et la Libye ne paraît pas imminente

Une «alliance» entre l'Algérie et la Libye proclamée le 1er novembre prochain ? C'est ce qu'on affirme à Tripoli et que l'on redoute à Washington. *« Les efforts actuels de Kadhafi pour sortir de son isolement par le biais d'ouvertures diplomatiques en direction de ses voisins reflètent une tendance familière »*, a déclaré, mercredi 7 octobre, à Washington, un porte-parole du département d'Etat.

« Nous considérons pour notre part que la réponse appropriée demeure de continuer à isoler la Libye pour démontrer **[au leader libyen] *le coût de sa politique »*, a poursuivi le porte-parole, soulignant que *« les Algériens, entre autres, sont parfaitement conscients des vues de Washington à ce propos »*. A Alger, rapporte notre correspondant, rien ne laisse penser que l'« union » chère au guide de la révolution libyenne serait scellée à si brève échéance.**

ALGER
de notre correspondant

Le processus de rapprochement entre l'Algérie et la Libye, enclenché le 28 janvier 1986 lors de la rencontre des deux chefs d'Etat à In-Amenas, dans le sud-est algérien, s'accélère. Les deux hommes se sont vus à deux reprises : le 3 décembre 1986, à Tripoli, lorsque le colonel Kadhafi a accueilli le président Chadli pour une visite qui devait ensuite le mener à Tunis, et, dernièrement, lors de la venue à Alger du colonel Kadhafi, le 28 juin, peu avant la célébration du vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie.

Mais cette idylle a surtout été marquée par deux temps forts : d'abord, le séjour du premier ministre algérien, M. Abdelhamid Brahini, à Tripoli, au mois de mars 1986, au cours duquel plusieurs projets de coopération économique ont été ébauchés et, pour la première fois, le terme « union » employé (*le Monde* du 25 mars 1986) ; ensuite, la visite en juin dernier à Alger du commandant Jalloud, le numéro deux du régime libyen, à la tête d'une imposante délégation ministérielle à dominante économique. De nombreux accords ont été signés et une quinzaine de sociétés d'économie mixte créées.

Cette visite relançait des relations qui s'étaient distendues au début du printemps, et le mot « union » fut utilisé une deuxième fois de façon significative. *« Les deux parties ont étudié un document politique ayant trait à l'union entre la Libye et l'Algérie, qui sera soumis aux directions des deux pays »*, précisait le communiqué final.

Une consultation populaire préalable

De son côté, le colonel Kadhafi, obsédé depuis toujours par sa politique des « axes » (il a échoué dans ses tentatives successives avec l'Egypte, la Syrie, la Tunisie et le Maroc), indiquait à deux reprises que l'union entre les deux pays serait proclamée le 1er novembre (1), jour de la fête nationale algérienne.

La date fatidique approche, mais rien ne laisse penser à Alger qu'une telle union puisse être scellée à si brève échéance. Au contraire, les responsables algériens répètent en privé qu'un événement de cette importance ne pourrait survenir sans consultation populaire préalable, comme le stipulait du reste la résolution de politique générale du comité central du 30 juin dernier, alors même que le colonel Kadhafi se trouvait à Alger.

Le texte en question ne fut rendu public que quinze jours après la session du comité central, dans le même numéro du quotidien national *El Moudjahid* que le compte rendu de la réunion du bureau politique qui s'est tenue le 16 juillet. Ce dernier mettait en exergue *« la fonction historique remplie par le traité de fraternité et de concorde comme jalon dans l'action soutenue de construction unitaire »*.

Les deux textes expriment, au fond, deux lignes différentes. Le premier fait référence aux documents étudiés par la direction politique. Il met l'accent sur les institutions politiques communes, qui seraient dirigées collégialement et alternativement par les deux chefs d'Etat (chacun pour une durée de douze mois), avec, sous leur responsabilité directe, un conseil des ministres et un parlement mixtes, ce dernier de cent membres.

Le second document, plus conforme à ce que laissait paraître la volonté algérienne ces dernières années, met en avant le *« traité de fraternité et de concorde »* qui lie depuis 1983 la Tunisie, l'Algérie et la Mauritanie.

Le partenaire tunisien

Pourquoi avoir occulté pendant deux semaines les travaux du comité central ? Simplement parce que, entre la session du comité central et la réunion du bureau politique, le président Chadli Bendjedid s'est rendu le 7 juillet à Monastir, dans le Sud tunisien, où il a rencontré le président Bourguiba.

Celui-ci n'aurait pas caché à son homologue algérien ce qu'il pensait de l'union de son pays avec la Libye. *« Chacun de nos pays doit conserver son nom »*, lui a-t-il dit, insistant sur le fait qu'il n'était pas question pour la Tunisie d'accepter un processus unitaire qui nuirait à l'identité de chacun des pays du Maghreb.

Or les dirigeants algériens ne peuvent pas s'offrir le luxe de voir les Tunisiens tourner le dos au *« traité de fraternité »* et se rapprocher *ipso facto* un peu plus du Maroc. Pour eux, l'équilibre est difficile à trouver. Dans ce que l'on pourrait appeler « la ligne » définie à Monastir, il semble que l'on soit revenu à un système plus sage de coopération multilatérale, plus proche de ce qu'était la position antérieure de l'Algérie : le développement tous azimuts de la coopération économique et l'approfondissement des relations politiques.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(1) En souvenir du 1er novembre 1954, date du début de l'insurrection armée algérienne.

La visite de M. « Pik » Botha en France

Paris entend « poursuivre le dialogue » avec les pays d'Afrique australe

M. Roelof « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, est arrivé, jeudi 8 octobre, en fin de matinée à Paris, pour une visite « privée » de quarante-huit heures au cours de laquelle il rencontrera notamment le chef de la diplomatie française, M. Jean-Bernard Raimond. Cette visite, indique-t-on au Quai d'Orsay, *« s'inscrit dans le cadre des relations normales d'Etat à Etat (...). »* *« Il est logique*, a déclaré un porte-parole du ministère français des affaires étrangères, *qu'après l'échange de prisonniers à Maputo, le 7 septembre dernier* [qui a notamment abouti à la libération de Pierre-André Albertini] *et les récentes visites à Paris des présidents de l'Angola et du Mozambique, la France poursuive le dialogue noué avec toutes les parties impliquées dans la crise d'Afrique australe. »*

Bref, après la remise, la semaine dernière, des lettres de créance du nouvel ambassadeur sud-africain à Paris — cérémonie qui avait été retardée par le président Mitterrand pour obtenir la libération de M. Albertini, — la normalisation des relations diplomatiques entre Paris et Pretoria se poursuit. Non sans quelque gêne du côté français...

La rencontre, a tenu à préciser le Quai d'Orsay, *« marque la volonté de la France d'être davantage présente dans cette région du monde et n'implique naturellement aucun changement de sa position envers l'apartheid, qu'elle condamne comme un système inacceptable, dont seul le démantèlement peut permettre les évolutions souhaitables »*.

Pour sa part, de Buenos-Aires, le chef de l'Etat français s'est refusé, mercredi soir 7 octobre, à tout commentaire sur la visite, indiquant simplement que M. Jean-Bernard Raimond l'en avait informé *« deux ou trois heures auparavant »*.

Asie

JAPON : la spéculation foncière dans la capitale

Tokyo, la ville sans prix

(Suite de la première page.)

Les *jiage-ya* se chargent des basses besognes : persuader les propriétaires de vendre ou les locataires de quitter les lieux, si besoin en recourant à la menace envers les récalcitrants.

Avant qu'un camion ne démolisse sa devanture, M. Watanabe avait été harcelé de coups de téléphone au milieu de la nuit. On lui avait proposé 50 millions de yens pour partir, mais avec cette somme, nous dit-il, il n'avait aucune chance de pouvoir se réinstaller ailleurs dans le quartier où le *tsubo* vaut une vingtaine de millions de yens (800 000 F).

Les *jiage-ya* n'achètent pas pour construire, mais simplement pour spéculer : en un an, les terrains libérés qui entourent la blanchisserie de M. Watanabe ont déjà changé quatre fois de main. *« On ne sait pas qui ils sont*, dit la propriétaire d'un magasin d'articles de pêche voisin, qui habite le quartier depuis quarante ans, *mais on sait seulement qu'ils ne reculent devant rien s'ils veulent nous faire partir. »* Elle se souvient de l'incendie criminel survenu en décembre dernier dans un vieil immeuble près de la gare voisine de Shinanomachi, qui contraignit des locataires récalcitrants à quitter leur logement.

Dans Shitamachi, la « ville basse », c'est-à-dire ce qui est du vieux Tokyo, de ces quartiers de petits commerçants et d'artisans qui, depuis des générations, vivent dans ce qui fut autrefois le cœur de la capitale nippone, les « raids » des *jiage-ya* provoquent un exode et mettent fin à ce qui restait d'une séculaire culture populaire. La plupart des habitants sont locataires et, les propriétaires s'étant laissés convaincre de vendre, ils doivent partir — souvent, certes, avec de solides indemnités.

Ceux qui restent se lamentent de la disparition de leur mode de vie; quant à leurs petites maisons et à leurs boutiques, elles sont prises en sandwich entre des immeubles de dizaines d'étages. Les quartiers d'affaires d'Otmachi et de Marunouchi sont saturés et, en quête de nouveaux espaces pour des immeubles de bureaux, le grand capital émigre vers la ville basse : dans le quartier de Nihonbashi-Kakigaracho, en un an, le prix du terrain a augmenté de 65 %.

Au terme de la loi, les locataires bénéficient de droits qui leur permettent, s'ils vont devant les tribunaux, de bloquer toutes les actions visant à les faire partir. C'est pourquoi les *jiage-ya* sont utiles aux promoteurs. Généralement, des substantielles indemnités (pouvant aller jusqu'à 60 % du prix de vente du terrain) viennent à bout des résistances des occupants. Sinon, les *jiage-ya* ont recours aux menaces, voire à la violence. Leurs hommes de main sont la plupart du temps les petites frappes militant dans les mouvements d'extrême droite (au demeurant ceux-ci « louent » fréquemment leurs hommes pour des besognes quelconques : briseurs de grèves par exemple).

La spéculation foncière effrénée de ces deux dernières années conjugées à la flambée du yen (dont la valeur au cours de la même période a augmenté de 80 % par rapport au dollar) ont fait du Japon le pays dont le sol vaut plus que celui de tout les Etats-Unis, et de Tokyo la ville la plus chère du monde. Les ambassades de certains petits pays ont dû fermer pour des *« raisons économiques »* (c'est le cas de l'Ouganda) ; d'autres se sont repliées dans des appartements et réduisent leur personnel.

Même les pays riches, qui ont souvent le privilège d'être propriétaires du terrain de leur ambassade (située à côté du palais impérial, l'ambassade de Grande-Bretagne occupe par exemple un terrain évalué à 2,6 milliards de dollars), doivent prendre des mesures pour faire face à la hausse vertigineuse des prix immobiliers. Certains, comme la France, la Grande-Bretagne et le Canada, ont ainsi décidé de bâtir sur le site de leur chancellerie des logements pour leurs diplomates, afin d'éviter d'avoir à leur verser des indemnités importantes pour faire face à des loyers extravagants (un appartement de 120 mètres carrés au centre de Tokyo se loue 800 000 à 900 000 yens par mois soit de 32 000 à 36 000 francs...).

Le laxisme du gouvernement

Acheter ? le prix est prohibitif : 200 mètres carrés dans le quartier résidentiel d'Azabu coûte actuellement l'équivalent de 40 millions de francs et une place de parking quelque 800 000 francs... Et les Japonais, comment font-ils ? La majorité vit à une heure ou une heure et demie du centre dans des logements qui ont en moyenne 72 mètres carrés, et ils payent entre 60 000 et 150 000 yens de loyer.

La spéculation foncière a pris de telles proportions, pesant lourdement sur le niveau de vie des Japonais, qu'elle est devenue un problème politique. Les administrations locales ont baissé les bras et exigent une intervention du gouvernement. Mais celui-ci a été, jusqu'ici, pour le moins laxiste dans sa politique de réforme d'un marché immobilier bouillonnant.

Rien n'a été fait non plus depuis des années pour utiliser de manière plus rationnelle le sol de Tokyo : 13 % des terrains appartenant à des personnes privées sont utilisés pour la culture de légumes...

A Tokyo, en effet, le terrain cultivé est frappé de taxes construits. Si le gouvernement abolissait ces inégalités, les propriétaires seraient contraints de vendre et près de 2000 hectares de terrain seraient libérés. Une nouvelle loi devrait cependant limiter la spéculation foncière en obligeant l'enregistrement des transactions portant sur plus de 500 mètres carrés.

Mais le pouvoir profite, indirectement, de la spéculation foncière. Ainsi, l'Association des promoteurs immobiliers contribue largement aux financements du Parti libéral démocrate. En outre, il tend à alimenter cette frénésie par ses plans de développement urbain : c'est le cas dans le quartier de Shinbashi où le gouvernement entend réaménager le site de l'ancienne gare de marchandises de Shiodome, les chemins de fer nationaux ont été privatisés.

D'une manière générale, la vente par l'Etat des terrains autrefois propriétés des chemins de fer nationaux, qui valent des fortunes (7 700 milliards de yens au total), va non seulement alimenter la spéculation, mais aussi donner lieu à de sombres tractations et dessous de tables se chiffrant aussi par milliards de yens. Le Parti libéral démocrate ne sera pas le dernier à en bénéficier.

On ne doit pas s'attendre, dans ces conditions, à ce que la spéculation foncière soit enrayée de manière efficace. En attendant, les Japonais devront continuer à payer cher pour vivre à Tokyo... ou pour y mourir : les cimetières de la capitale sont également congestionnés et une con cession y vaut 3 millions de yens (120 000 F). Et encore, pas au centre...

PHILIPPE PONS.

Trois candidats à la succession de M. Nakasone demeurent en lice

TOKYO
de notre correspondant

En retirant sa candidature, mercredi 7 octobre, M. Nikaïdo, qui était l'un des prétendants à la succession de M. Nakasone, a simplifié la procédure de désignation du prochain premier ministre. En effet, lorsqu'il n'y a que trois candidats en lice, ce qui est désormais le cas, le président du Parti libéral démocrate (qui devient, *ipso facto*, premier ministre grâce à un vote sans surprise à la Diète, étant donné la majorité dont dispose le PLD) est élu par les seuls parlementaires et non à la suite de sortes de primaires dans le cadre d'un collège électoral de près de deux millions de membres.

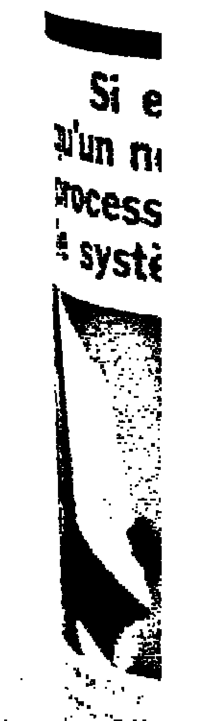
Les candidatures des trois postulants restantS (MM. Abe, Miyazawa et Takeshita) devaient être enregistrées, jeudi, par la commission électorale du PLD. La désignation du prochain premier ministre sera, d'autre part, avancée d'une dizaine de jours. Elle pourrait avoir lieu dès le 20 octobre, le mandat de M. Nakasone s'achevant à la fin de ce mois.

M. Nikaïdo avait inopinément annoncé sa candidature le 14 mai. Il était à l'époque le chef de la faction de l'ancien premier ministre Tanaka, compromis dans l'affaire Lockheed mais qui était resté, jusqu'à son hémorragie cérébrale en 1985, la grande éminence grise de la politique japonaise.

Au début de juillet, M. Takeshita, autre prétendant à la succession de M. Nakasone et membre de la faction Tanaka, réussit à prendre le contrôle de celle-ci, à l'exception d'une quinzaine de membres qui restaient fidèles à M. Nikaïdo. Le pouvoir de M. Takeshita au sein du PLD est désormais tel que M. Nikaïdo n'a pu obtenir les cinquante signatures qui lui auraient permis de présenter sa candidature. Afin de se ménager une sortie honorable, M. Nikaïdo a annoncé son retrait, évoquant les demandes qui lui auraient été adressées par les principaux chefs du PLD de *« maintenir l'unité du parti »*.

Même avec seulement trois candidats, l'issue de la lutte pour la succession de M. Nakasone reste encore incertaine. *« A 3 centimètres en avant, c'est toujours les ténèbres »*, estime un commentateur politique, citant un dicton japonais. M. Takeshita semble certes en meilleure position pour l'emporter : il est déjà assuré de la fidélité de plus d'un tiers des parlementaires. Mais les manœuvres qui se poursuivent au sein de la majorité et surtout le jeu de M. Nakasone, qui cherche à conserver un certain pouvoir dans les coulisses du PLD après avoir quitté le gouvernement, contribueront vraisemblablement à entretenir le suspense jusqu'à la dernière minute.

PHILIPPE PONS.



A TRAVERS LE MONDE

Chine

Le dalaï-lama appelle les Tibétains à la désobéissance civile

Le dalaï-lama, de son exil à Dharamsala (Inde), a appelé, le mercredi 7 octobre, à la désobéissance civile, alors qu'un calme tendu régnait à Lhassa, capitale du Tibet, pour le trente-septième anniversaire de l'entrée des troupes chinoises au Tibet. Entre-temps, Pékin a donné un délai de quarante-huit heures aux quinze journalistes étrangers présents à Lhassa pour qu'ils quittent le Tibet.

Au cours d'une conférence de presse à Dharamsala, le chef de la communauté tibétaine a notamment déclaré : *« La violence est suicidaire, je crois à des manifestations sans violence physique. »* Tout en niant toute implication dans les manifestations des derniers jours — qu'il a qualifiées de *« spontanées »*, — le dalaï-lama a exprimé quatre exigences pour le Tibet : qu'il devienne une zone démilitarisée, l'arrêt de l'immigration chinoise, le respect des droits de l'homme et le respect de l'environnement.

Le dalaï-lama s'est montré très prudent sur la revendication de l'indépendance. *« Il y a encore du temps pour y penser. Il est trop tôt pour apporter une réponse définitive. Si on nous accorde des avantages particuliers, nous resterons avec la Chine »*, a-t-il, en reconnaissant que Pékin avait commencé à respecter la langue, la culture et la religion des Tibétains. — *(AFP.)*

Fidji

Formation d'un gouvernement transitoire

Le colonel Sitiveni Rabuka a formé, le mercredi 7 octobre, un gouvernement transitoire composé de dix-neuf membres chargés de préparer le retour au régime civil après le putsch militaire du 25 septembre et la proclamation de la République. Le colonel Rabuka est ministre de l'intérieur, responsable de l'armée et de la police. Deux autres militaires sont chargés de la jeunesse et des sports, ainsi que du ministère du développement rural qui contrôle les exportations de sucre, primordiales pour l'économie de l'archipel. Le seul membre indien du gouvernement, Mme Irene Jai Narayan, est chargée d'un ministère nouvellement créé, celui des affaires indiennes.

D'autre part, un patrouilleur de la marine française a participé, jeudi, à un exercice naval avec la marine fidjienne au large des côtes de cet archipel du Pacifique, a indiqué l'ambassade de France à Suva. La vedette *Bailleuse* est l'un des deux bâtiments français arrivés lundi au port de Suva. — *(AFP.)*

Sri-Lanka

Les forces indiennes pourront faire usage de leurs armes

A la suite des massacres de Cinghalais par des séparatistes tamouls — qui ont fait, selon un dernier bilan, cent cinquante-sept morts dans la nuit du mardi 6 au mercredi 7 octobre, — les soldats de la force indienne d'interposition ont reçu l'autorisation de faire usage de leurs armes pour rétablir l'ordre dans le nord et l'est de l'île. Les violences se sont néanmoins poursuivies jeudi, avec la mort de sept soldats srilankais, qui ont sauté sur des mines. Six autres ont été blessés.

Alors que l'opinion cinghalaise reproche aux forces indiennes — onze mille soldats — de n'avoir rien fait pour prévenir les récents massacres, le président Jayewardene a renoncé à se rendre à la conférence du Commonwealth au Canada. De son côté, New-Delhi a envoyé le chef d'état-major de l'armée indienne, le général Sundarji, à Sri-Lanka.

A Washington, le gouvernement américain s'est déclaré *« choqué et consterné »* par la nouvelle vague de violences. Il a appelé Colombo et New-Delhi à prendre *« des mesures efficaces »* pour faire appliquer l'accord de paix du 29 juillet. — *(AFP, Reuter.)*

Tunisie

Nouveau report du procès de M. Chamari

Pour la troisième fois en quatre mois, le tribunal correctionnel de Tunis a reporté le procès pour propagation de fausses nouvelles et diffamation de M. Khemaïs Chamari, secrétaire général de la Ligue tunisienne des droits de l'homme. Une nouvelle date a été fixée au 23 janvier.

Le représentant du ministère public a demandé un report pour *« étudier le dossier »*, argument jugé bien mince par les avocats et M. Chamari lui-même, las d'attendre en liberté provisoire que cette affaire trouve son épilogue.

Les avocats de M. Chamari, quatre Tunisiens, un Algérien et deux Marocains, ont demandé que l'affaire se termine rapidement. Ces reports successifs traduisent un certain embarras des autorités dans cette affaire qui touche indirectement la Ligue tunisienne des droits de l'homme.

Aussi longtemps que le tribunal n'aura pas clos ce dossier, une épée de Damoclès pèsera sur la tête de M. Chamari puisque l'affaire pourrait être réactivée à tout moment. En attendant, M. Chamari, qui est aussi vice-président de la Fédération internationale des droits de l'homme, ne peut pas quitter le territoire tunisien. — *(Intérim.)*

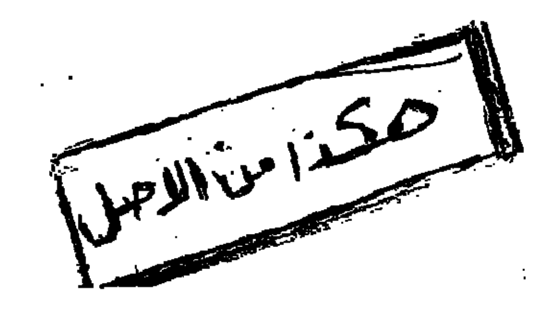


... dans la capitale

... sans prix

Trois candidats à la succession de M. Nakasone demeurent en lice

هكذا من الاجمل



Europe

BELGIQUE

Assassinat d'un diplomate syrien

BRUXELLES
de notre correspondant

M. Antonios Hanna, premier secrétaire de l'ambassade de Syrie à Bruxelles, a été tué dans l'après-midi de mercredi 7 octobre dans la capitale belge alors qu'il regagnait son domicile. Un homme s'est approché de lui et à assez courte distance, a tiré quatre coups de feu sous les regards de la femme du diplomate qui, de sa fenêtre, a assisté au drame. Les services de secours qui sont arrivés très rapidement sur place ont tenté, en vain, de ranimer M. Hanna, qui était âgé de trente-huit ans, et en poste en Belgique depuis 1983.

Au moment de l'attentat, c'est-à-dire bien avant que la nouvelle se soit répandue, un inconnu téléphonait à l'agence de presse belge Belga pour revendiquer l'assassinat au nom des « Moudjahidines syriens ». Le correspondant anonyme indiquait que la victime était *« un agent des services secrets syriens »*. Quelques minutes plus tard, l'Agence France-Presse, à Bruxelles, recevait un autre appel au nom des Moudjahidines du peuple. Là, encore, l'interlocuteur précisait que *« le chef des services secrets syriens avait été abattu »*. Pour les enquêteurs, il s'agit, à l'évidence, d'un attentat politique.

Toutefois, les Moudjahidines du peuple (mouvement d'opposition iranien) ont démenti dans la nuit toute responsabilité dans ce crime. Démenti très crédible puisque, luttant contre le régime de l'imam Khomeiny et basé en Irak, ce mouvement est fortement opposé à Damas et réserve ses coups aux autorités iraniennes. Surtout, il ne semble pas vouloir se discréditer en Europe, où il jouit d'une relative bienveillance. Quand aux « Moudjahidines syriens », cette appellation est pour le moment inconnue des spécialistes. Si le régime syrien a écrasé en 1982 le mouvement intégriste des Frères musulmans, il est vraisemblable qu'un courant islamiste subsiste. Cette organisation pourrait aussi rassembler quelques membres du Baas, qui ont rallié le parti frère ennemi turc, ou représenter une des nombreuses fractions libanaises. Les enquêteurs belges travaillent sur plusieurs hypothèses. Le ministre des relations extérieures, M. Léo Tindemans, s'est engagé *« à suivre cette affaire personnellement »* et a exprimé *« la consternation du gouvernement »*.

Ces dernières années, la Belgique n'a pas été épargnée par le terrorisme : de l'explosion d'une bombe devant l'ambassade d'Israël à Bruxelles, en 1978, à l'assassinat d'un fonctionnaire turc en juillet 1984, en passant par le massacre dans une synagogue d'Anvers, en octobre 1981 (trois morts, quatre-vingts blessés). L'assassinat d'Antanios Hanna présente, d'autre part, certaines similitudes avec le meurtre en juin 1981 du représentant de l'Organisation de libération de la Palestine à Bruxelles, Naïm Khader.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

RFA : la visite du premier ministre hongrois

Bonn accorde à Budapest un crédit de 1 milliard de deutschemarks

BONN
de notre correspondant

M. Karoly Grosz, le nouveau premier ministre hongrois, est arrivé le mercredi 7 octobre à Bonn, pour une viste de trois jours en RFA. C'est la première fois que M. Grosz se rend dans un pays occidental depuis son entrée en fonction, en juin dernier.

Le choix de Bonn n'est pas dû au hasard : la Hongrie est le deuxieme partenaire commercial oriental de la RFA après l'URSS (le commerce avec la RDA n'est pas considéré comme faisant partie des échanges internationaux), et traditionnellement le gouvernement ouest-allemand se fait l'avocat des intérêts hongrois auprès de ses partenaires de la CEE, notamment en ce qui concerne l'importation de produits agricoles.

Cette sollicitude envers Budapest s'est une fois de plus manifestée mercredi : le gouvernement ouest-allemand a accordé un crédit de 1 milliard de DM (3,3 milliards de francs) à la Hongrie, une manne bienvenue si l'on considère que ce pays est le plus endetté du bloc communiste.

Le chancelier Kohl, en accueillant M. Grosz, a déclaré vouloir à l'avenir faire des relations germano-hongroises *« un modèle pour les relations entre pays à systèmes sociaux différents »*. M. Kohl a également salué l'attitude du gouvernement hongrois envers les minorités nationales. La RFA est directement intéressée à cette question, car 200 000 personnes d'origine allemande vivent en Hongrie. Le gouvernement de Bonn s'est engagé, dans un accord signé le 7 octobre, à soutenir l'action culturelle des Allemands de Hongrie, en apportant notamment son aide à la création d'écoles bilingues.

En revanche,l'abolition réciproque des visas pour les voyageurs entre les deux pays, qui avait été envisagée dans la préparation de cette visite, n'a pu être réalisée. Les partenaires de la RFA au sein de la CEE, et particulièrement la France, ont fait valoir qu'il n'était pas opportun,au moment où, en raison du terrorisme, le visa avait été rétabli pour les ressortissant de pays non membres de la Communauté, de réserver à la Hongrie un traitement privilégié. Cette question doit être en effet considérée dans la perspective d'une libre circulation totale à l'intérieur de la CEE.

Le chancelier Kohl a également déclaré que la décision de Budapest de donner aux citoyens hongrois un passeport permanent à compter du 1er janvier 1988 était *« exemplaire »* et *« montrait la voie à suivre »*.

M. Gorbatchev à Bonn en 1988 ?

Un autre visiteur oriental de marque séjourne également en RFA. Il s'agit de M. Anatoly Dobrynine, secrétaire du comité central du Parti communiste de l'URSS. M. Dobrynine, qui fut pendant plus de vingt ans ambassadeur de son pays à Washington, joue un role considérable dans la définition et la mise en oeuvre du « cours nouveau » de M. Gorbatchev dans le domaine de la politique extérieure. Il s'est rendu en RFA à l'invitation du Parti social-démocrate, mais aura des entretiens avec le chancelier Kohl et M. Hans Dietrich Genscher, le ministre des affaires étrangères.

Il n'en fallait pas plus pour relancer les spéculations sur une prochaine visite à Bonn du numéro un soviétique. Celle-ci, selon le porte-parole du gouvernement fédéral, pourrait avoir lieu au printemps 1988, lorsque la RFA assumera la présidence de la Communauté européenne.

LUC ROSENZWEIG.

URSS

M. Gorbatchev va recevoir une délégation de la Confédération internationale des syndicats libres

Une délégation de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) doit être reçue, le vendredi 9 octobre, à Moscou, par le numéro un soviétique, M. Mikhail Gorbatchev, pour un *« échange de vues »* sur les problèmes de la paix et du désarmement. Cette rencontre a été annoncée mercredi à Bruxelles au siège de la CISL.

C'est la première fois que les portes du Kremlin s'ouvrent à cette organisation, longtemps considérée comme le sous-marin des Etats-Unis dans le monde syndical international. Parmi les principales organisations qui lui sont affiliées figurent l'AFL-CIO – la puissante confédération des syndicats américains, – la Confédération des syndicats ouest-allemands et le syndicat français Force ouvrière. La CISL est aussi l'un des grands soutiens du syndicat polonais dissous Solidarité.

Cette rencontre entre toutefois dans le cadre de la campagne menée aujourd'hui par l'organisation internationale en faveur du désarmement et de la détente Est-Ouest. Des délégations de la CISL ont déjà été reçues par les secrétaires généraux de l'OTAN et de l'ONU et un rendez-vous est à l'étude avec le président Ronald Reagan. Dans leur communiqué, les responsables de l'organisation ont également indiqué qu'ils évoqueraient avec M. Gorbatchev la question des droits syndicaux en URSS et la situation des militants soviétiques des droits de l'homme. Nombre d'entre eux restent en effet en prison. Car, malgré la politique de la *glasnost*, les possibilités d'expression hors des cadres officiels restent limitées.

Une quinzaine de personnes ont à nouveau été interpellées mercredi à Moscou, alors qu'elles tentaient de manifester à l'occasion du dixième anniversaire de la Constitution soviétique à l'appel du groupe dissident Pour l'instauration de la confiance entre l'Est et l'Ouest, dit Groupe de confiance. Le Séminaire *démocratie et humanisme*, proche de ce groupe, avait présenté le 17 septembre dernier une demande d'autorisation préalable de la manifestation au soviet de Moscou, en accord avec un nouvel arrêté publié à ce sujet. *« Sous couvert de la perestroïka »*, ils avancent des *« calomnies sur la Constitution soviétique »*, avait commenté mardi un quotidien de Moscou, en estimant qu'il était temps de mettre fin à ces *« provocations »*.

POLOGNE

Un «nombre considérable» de bureaucrates devraient être licenciés

La télévision polonaise a annoncé, le mercredi 7 octobre, la prochaine suppression de plusieurs ministères et le licenciement d'un *« nombre considérable »* de leurs employés qui *« devront trouver un autre travail »*. Cette information vient confirmer l'importance des projets de réformes économiques et politiques qui devaient être soumis au plénum du comité central qui s'est ouvert jeudi (*le Monde* du 8 octobre).

Les « thèses » examinées par les membres du CC insistent ainsi sur la nécessité de *« décentraliser la gestion »* de la production pour *« éliminer l'ingérence »* de l'administration centrale dans la marche des entreprises. *« De nombreuses questions relevant jusqu'à présent des organes de l'Etat doivent être laissées à la discrétion des usines et des travailleurs, ainsi que des communautés locales »*, précisent les auteurs du document en demandant la *« garantie »* par la Constitution de la propriété privée, le développement de la concurrence, l'égalité de droits entre les secteurs public, privé et coopératif, ainsi que l'introduction d'un système de participation par l'entrée des salariés dans le capital des grandes entreprises.

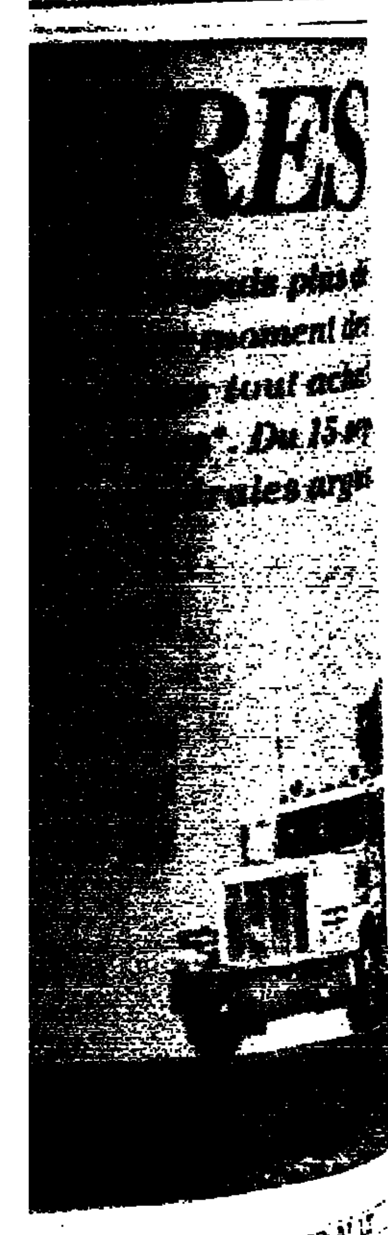
Selon l'hebdomadaire *Przeglad Tygodniowy*, cette restructuration devrait conduire, au bout du compte, à une réduction de moitié du nombre (cent quatre-vingt-quatorze actuellement) des ministres, vice-ministres, secrétaires et sous-secrétaires d'Etat qui seraient priés de se recycler avec trois mille de leurs collaborateurs.

Parallèlement, la Cour suprême de Pologne a repoussé en appel, mercredi, une demande d'enregistrement déposée par un comité syndical de Solidarité constitué par des employés du port de Szczecin. Contrairement aux tribunaux de cette ville, la Cour a admis dans son arrêt que la Pologne était tenue de respecter les conventions internationales sur le droit syndical, dont elle est signataire, mais elle a invoqué, pour motiver son refus, la loi de 1982, qui admet *« certes »* le principe du pluralisme syndical, mais en a renvoyé *sine die* l'application.

C'est la septième fois que la Cour suprême repousse une demande d'enregistrement d'une section de Solidarité et il n'y a aucun espoir que sa position évolue dans l'immédiat. Les dirigeants du syndicat dissous compte cependant développer cette bataille juridique afin que la question de la légalisation de leur organisation ne puisse être passée sous silence à l'heure où le général Jaruzelski cherche à *« prendre en compte »* le pluralisme de la société polonaise.

B. G.





M. Lionel Jospin à « l'heure de vérité »

Les socialistes veulent « dénoyauter » les sociétés privatisées

Invité, le mercredi 7 octobre, de « l'heure de vérité » sur Antenne 2, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a été interrogé sur l'éventualité d'une nouvelle candidature de M. François Mitterrand à l'élection présidentielle. M. Jospin a souligné qu'il ne s'agit pas d'une « *décision solitaire* », que M. Mitterrand prendrait « *selon sa seule subjectivité* ». Le président, a-t-il dit, se décidera en fonction de ce qu'il juge bon « *pour l'avenir du pays* » et d'un certain nombre de « *valeurs fondamentales* », tout en tenant compte du « *sentiment des Français* ». « *Si les Français le souhaitent, et, d'une certaine façon, le disent*, a ajouté M. Jospin, *je pense qu'il sera prêt à ce rendez-vous.* »

A propos des privatisations et des « noyaux durs », M. Jospin a affirmé : « *Nous ne laisserons pas les noyaux durs en place, parce que cela a des inconvénients majeurs.* » Mais il n'est « *pas choqué qu'une entreprise publique (...) doive revenir au privé* ». Le premier secrétaire du PS a pris l'exemple de l'UAP comme entreprise qui devrait revenir au secteur public. A l'inverse, M. Jospin n'est pas convaincu de cette nécessité pour Saint-Gobain *(lire page 38, l'article d'Erik Izraelewicz)*.

Interrogé sur la possibilité de revenir sur les privatisations, sans léser les nouveaux petits actionnaires, M. Jospin, à titre personnel, juge qu'il est envisageable de « *procéder par OPA* ». Il a aussi évoqué une loi obligeant « *les noyaux durs à rétrocéder à l'Etat, qui les achèterait, les actions qui sont les leurs* ».

M. Jospin a expliqué que les socialistes veulent aider « *à trouver un nouvel équilibre (...) pour la société française* ». Si les socialistes reviennent au gouvernement, a-t-il dit, ils n'essaieront pas d'en revenir à la période d'avant 1986, mais ils ne laisseront pas « *les choses en l'état, parce que ce n'est pas possible* ». Le premier secrétaire du PS estime que « *la période des grandes réformes ne se renouvellera pas* » et que les socialistes veulent, maintenant « *davantage insister sur des modifications concrètes de la vie des gens* ».

Conseil supérieur de la communication

Tout en jugeant qu'il n'est « *pas sûr* » qu'envisager, comme le fait le PCF, de porter le SMIC à 6 000 F, soit réaliste, M. Jospin estime que les communistes, comme les socialistes, sont dans le camp du « *progrès* ». Il a souhaité que le PS mène une « *offensive raisonnée, raisonnable* ». Il ne faut « *pas que le ton empêche de mesurer la force du fond* », a-t-il souligné. Pour lui, plus ce que les socialistes ont à dire est fort, plus ils doivent le dire de façon « *douce* » ou « *ouverte* ».

A propos du Front national, M. Jospin a affirmé : « *Si la droite nous aidait à le combattre, il baisserait.* » Mais il a jugé que le fait que M. Jean-Marie Le Pen puisse se présenter ou non à l'élection présidentielle ne le « *regarde en rien* ».

M. Jospin a critiqué la situation de l'audiovisuel en France. Il souhaite, afin d'aboutir à une « *séparation des pouvoirs* », la création d'un « *conseil supérieur de la communication* ». En matière de soutien à l'investissement, M. Jospin a envisagé que les banques soient obligées de respecter un quota de prêts aux entreprises.

Le premier secrétaire du PS a évoqué l'affaire des otages au Liban. Il ne voudrait pas qu'ayant échoué dans sa tactique de libération des otages un par un, le gouvernement s'en « *désintéresse* ». Quant aux rafles de réfugiés basques espagnols, il estime « *qu'il y a eu des choses qui auraient pu être évitées* ».

M. Jospin, enfin, a démenti toute idée de contribution de sa part à l'élection présidentielle, mais ne s'est pas insurgé contre l'hypothèse, émise par un journaliste, de « *Jospin à Matignon* ».

Les risques de la « manière douce »

M. JOSPIN avait, notamment, pour ambition de sortir du costume, qu'il juge désormais un peu étroit pour lui, de chef de parti. En réalité, l'image qu'il a donnée sur A 2, le mercredi 7 octobre, « colle » parfaitement à celle du PS : le premier secrétaire est apparu, tout comme le parti qu'il dirige, séduisant mais pas assez convaincant.

Le premier secrétaire du PS s'est montré serein et détendu — surtout dans la première partie de l'émission — convaincu, tout en étant dépouillé d'un certain sectarisme qu'il a longtemps, malgré lui, incarné. Mais le résultat des sondages instantanés réalisés par la SOFRES corrobore l'impression qui se dégageait à l'écoute de l'émission. A l'accusation de fond, lancée par Claude Cabanes, le rédacteur en chef de *l'Humanité*, selon laquelle le PS aurait, tout simplement, renoncé à « changer la vie », M. Jospin a eu l'honnêteté de ne pas s'en tirer par une pirouette et de répondre qu'il y a là une vraie question. Mais il n'est pas parvenu à trouver la parade en affirmant que les socialistes souhaitent avant tout découvrir *« un nouvel équilibre (...) pour la société française »*.

M. Jospin s'est, finalement, trouvé renvoyé à une vieille contradiction que le PS ne parvient pas à dominer : comment ouvrir des espaces d'espérance sans retomber dans les promesses démagogiques ? Force est de constater qu'aujourd'hui, à gauche, la reconduction du mandat de M. François Mitterrand représente la seule solution disponible pour surmonter cette contradiction. M. Rocard voudrait, lui aussi, incarner une telle réponse. Pour le moment, il n'y parvient pas.

« Manières douces, choses fortes »

Quant au PS, s'il n'est pas soutenu par l'éclat du président sortant, il agite dans la nuit un fanal dont la portée n'est pas suffisante pour attirer tous ceux qui sont perdus. A cet égard, les socialistes — et notamment MM. Chevènement et Poperen — qui clament que le PS souffre de n'avoir pas un réel projet mobilisateur sortiront probablement de cette soirée télévisée renforcés dans leur conviction.

Quelle est vraiment la tonalité du PS ? M. Jospin veut, dit-il, mener *« une offensive raisonnée, raisonnable »* contre le gouvernement. Il invite les socialistes à choisir la manière *« douce »* pour dire des choses *« fortes »*. Il est ainsi fidèle à lui-même. Mais, ce faisant, il court de nouveau le risque d'être taxé de tiédeur par certains dirigeants socialistes prompts à occuper un terrain laissé découvert.

A l'évidence, en tout cas, la définition proposée par M. Jospin du « ton » socialiste ne convainc pas tout le monde chez lui. Peut-être, tout simplement, parce que plus le message qu'on veut lancer doit être simple, voire simpliste, pour être perçu, moins il est possible de raffiner et de distinguer la forme du fond. Si le premier secrétaire du PS est convaincu de la justesse de sa ligne, comment se fait-il qu'il ne parvienne pas à l'imposer aux dirigeants, y compris proches de lui, qui sont censés se plier à son autorité ?

Dernière remarque : l'embarras du PS vis-à-vis du FN était visible lors de cette *Heure de vérité*. Il eût paru logique qu'un dirigeant socialiste souhaite qu'un homme admettant les thèses « révisionnistes » à propos des chambres à gaz ne trouve pas parmi les élus un écho suffisant pour pouvoir se présenter à l'élection présidentielle. M. Jospin a refusé d'adopter cette position simple en affirmant que la candidature de M. Le Pen ne concerne pas directement le PS. Que peut-on voir dans cette esquive, sinon la confirmation de la crainte, au PS, qu'une chute de M. Le Pen ne renforce d'abord la droite classique et rende plus difficile l'élection présidentielle pour la gauche ?

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Selon BVA

• La cote de M. Mitterrand en hausse
• Une majorité relative en faveur de la réforme du code de la nationalité

La nationalité française est « *trop facilement* » accordée, estiment 48 % des personnes interrogées (dont 64 % de sympathisants de droite), selon le sondage réalisé par BVA et publié le jeudi 8 octobre dans *Paris-Match* (1) ; 31 % (dont 43 % de partisans de gauche) considèrent qu'elle est « *normalement* » accordée et 8 % qu'elle ne l'est « *pas assez facilement* ».

Si 44 % des sondés (dont 67 % d'électeurs de droite) se déclarent plutôt favorables à une réforme du code de la nationalité, 30 % (dont 52 % d'électeurs de gauche) rejettent ce projet. En tous les cas, 50 % des consultés (dont 52 % de sympathisants de gauche et 58 % de partisans de droite) souhaitent que le Parlement soit saisi de ce dossier avant l'élection présidentielle, 18 % émettant un avis contraire.

D'autre part, 50 % des personnes interrogées (au lieu de 48 % en juillet) déclarent accorder leur confiance à M. François Mitterrand et 35 % (au lieu de 37 %) la lui refusent. En tête des personnalités politiques, il devance M. Raymond Barre, qui est crédité, comme en juillet, de 49 % d'avis favorables, mais qui suscite la défiance de 36 % (au lieu de 33 %) des sondés. Si M. Michel Rocard a également un solde positif (41 % de satisfaits contre 39 % de mécontents), il retrouve son niveau de juillet 1985, soit son plus bas niveau depuis la création de ce baromètre. En juillet, M. Rocard obtenait 45 % d'opinions positives, et 37 % des consultés exprimaient un avis opposé. M. Jacques Chirac se place, pour sa part, en sixième position, derrière Mme Simone Veil et M. François Léotard : il suscite la confiance de 36 % des personnes interrogées (au lieu de 38 %) mais 50 % (au lieu de 47 %) lui refusent celle-ci.

(1) Sondage effectué du 14 au 18 septembre, auprès d'un échantillon représentatif de 956 personnes.

Au Sénat

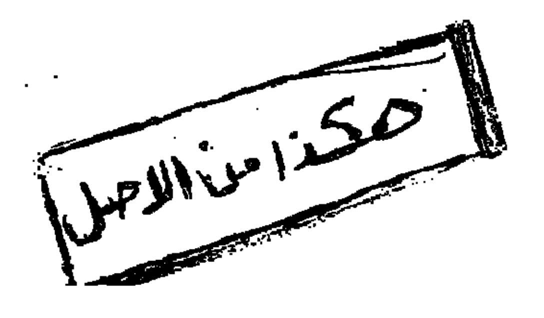
Répression plus sévère pour le recel

Voté dans la nuit du 29 au 30 juin dernier par l'Assemblée nationale, le projet de loi destiné à lutter contre le recel a été approuvé, à l'unanimité, le vendredi 7 octobre, par le Sénat.

Issu des conclusions d'un groupe de travail interministériel mis en place avant mars 1986, ce texte comporte deux volets : renforcement de la répression (les peines d'emprisonnement pourront aller d'un an à cinq ans, au lieu de trois mois à trois ans actuellement ; les amendes, de 10 000 à 250 000 francs, voire la moitié de la valeur des objets recelés, au lieu de 1 000 F à 20 000 F aujourd'hui ; les peines d'emprisonnement pourront même atteindre dix ans si le recel a été commis de manière habituelle ou dans le cadre d'une activité professionnelle), et modernisation du cadre législatif dans lequel s'effectue la vente d'objets mobiliers usagés.

L'obligation prévue par la loi du 15 février 1898 selon laquelle tout revendeur d'objets anciens doit tenir un registre de ses opérations est réactivée. Le Sénat précise que ce registre doit être tenu « jour par jour ». La même précision de délai vaut pour les organisateurs de foires à la brocante qui devront tenir désormais un registre permettant l'identification des vendeurs.

Cet arsenal de répression et de prévention est « *utile* » selon le mot du rapporteur de la commission des lois, M. **Jacques Grandon** (Union centriste, Vienne), qui observe que « *la crainte du vol atteint la dimension d'une véritable psychose* » dans l'opinion publique. M. **Chalandon**, ministre de la justice, n'a guère eu plus de difficulté au palais du Luxembourg qu'il n'en avait rencontré au Palais Bourbon pour faire adopter ce dispositif susceptible, selon lui, de « *constituer une arme décisive* » contre la petite et moyenne délinquance.



Politique

Les députés RPR, UDF, Front national et communistes ont voté

Les précédents

La Haute Cour, sous une forme ou sous une autre, a existé dans toutes les Constitutions françaises depuis la Révolution. Mais depuis deux siècles, elle n'a eu que bien peu l'occasion de siéger. Jusqu'à 1940, c'est le Sénat qui se transformait en « Cour de justice », et sa compétence allait au-delà du président de la République et des membres du gouvernement. Si l'on s'en tient aux seuls cas comparables à celui de M. Nucci – la mise en accusation par les députés d'un ministre pour des faits commis dans l'exercice de ses fonctions, – les précédents sont rares : trois depuis 1815...

Jamais sous la Ve République la procédure n'a été menée à son terme. Elle s'est arrêtée soit au niveau de la commission spéciale de l'Assemblée nationale pour M. Michel Poniatowski, dans l'affaire de l'assassinat de Jean de Broglie, soit au niveau du bureau de l'Assemblée, qui a jugé irrecevables les demandes concernant les ministres communistes après leurs critiques contre le Conseil d'Etat et celles contre MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud, dans l'affaire du « vrai-faux » passeport.

Sous la IVe République, la Haute Cour ne fut jamais non plus réunie (sauf selon une législation particulière résultant d'une ordonnance de 1944 pour juger les membres du gouvernement de Vichy) (1). Selon les statistiques parlementaires, les députés n'eurent à se prononcer que trois fois, en séance publique, sur une demande de Haute Cour. Les trois fois, cette demande émanait des communistes et visait des ministres socialistes ; les trois fois, ce fut au cours de la même année : 1950. Le 29 mars, la discussion du rapport de la commission d'enquête sur le « scandale du vin », dans lequel des collaborateurs de ministres de la SFIO étaient accusés d'avoir profité de la pénurie des lendemains de la Libération, permit au PC de tenter – sans succès – de faire mettre en accusation devant la Haute Cour Félix Gouin, Christian Pineau et Jules Moch. L'affaire dite des « généraux », pendant la guerre d'Indochine (le rapport secret du général Revers était parvenu au Vietminh) donna au PC l'occasion de tenter la même opération, le 5 mai 1950, contre Henri Queuille, président du conseil, et Paul Ramadier, ministre de la défense, puis, le 24 novembre, de la même année, contre Jules Moch, ministre de l'intérieur ; une majorité relative de députés accepta même la demande contre celui-ci, mais il fallait la majorité absolue.

De 1815 à 1940, il y eut, selon nos recherches, quatorze tentatives, le plus souvent pour manifester une opposition politique plus que pour réprimer des délits. Trois simplement furent acceptées et amenèrent d'anciens ministres devant le Sénat siégeant comme Cour de justice (M. Jean-Baptiste Teste, en 1847, fut aussi condamné pour corruption par la Chambre des Pairs pour un acte commis lorsqu'il était ministre des travaux publics, mais les députés n'eurent pas à délibérer de son cas).

Le prince de Polignac, dernier président du conseil des ministres de Charles X, ses ministres de l'intérieur, de la justice et des affaires ecclésiastiques, furent condamnés pour « trahison » à la prison perpétuelle au lendemain de la Révolution de 1830. Louis-Jean Malvy, qui fut ministre de l'intérieur de 1914 à 1918, fut accusé, après l'arrivée de Georges Clemenceau à la présidence du conseil, d'avoir aidé les pacifistes. Pour qu'il puisse se défendre, il demanda lui-même à la Chambre des députés de le traduire devant la Cour de justice pour trahison. Le Sénat ne retint pas ce chef d'accusation, ni celui de complicité, contrairement aux souhaits du procureur, mais le condamna pour « forfaiture » à cinq ans de bannissement. A son retour d'Espagne, il fut réélu député et même président de la commission des finances, retrouvant, du 18 mars 1928 au 8 avril de la même année, sa fonction de ministre de l'intérieur...

En 1930, la gauche cherchait tous les moyens de faire tomber le cabinet Tardieu. A la suite des travaux d'une commission d'enquête sur l'affaire Oustric, un banquier failli, le garde des sceaux, M. Raoul Peret, fut accusé d'être l'avocat de ce dernier et de l'avoir aidé du temps où il était ministre des finances. Traduit devant la Cour de justice par un vote, apparemment unanime, de la Chambre des députés, le 25 mars 1931, il fut finalement acquitté faute de preuves.

« Stratégie politique ou électorale »

Tous ces précédents ont été longuement étudiés par M. Pierre Desmottes dans une thèse, publiée en 1968, sur « la responsabilité pénale des ministres en régime parlementaire français ». Dans sa conclusion, il fait remarquer : « Les demandes de mise en accusation étaient rarement motivées par des fautes pénales (...). Le but poursuivi par leurs auteurs n'était pas en général le renvoi d'un ministre devant la Haute Cour (...). Les demandes de mise en accusation étaient souvent l'objet d'un détournement de procédure à des fins de stratégie politique ou électorale (...). Jamais les Hautes Cours n'ont rendu un arrêt juridiquement correct. »

Th. B.

(1) C'est cette Haute Cour particulière, qui en 1960, eut à juger Abel Bonnard, ancien ministre de l'éducation nationale de Vichy.

Trois cent quarante voix pour la mise en accusation de M. Christian Nucci devant la Haute Cour de justice ; deux cent onze contre. L'Assemblée nationale s'est prononcée clairement dans la nuit du mercredi 7 au jeudi 8 octobre. Les socialistes furent ainsi bien isolés dans la défense de l'ancien ministre de la coopération. En revanche, la majorité a pratiquement fait le plein de ses voix. Ne lui ont manqué que celles de M. Jacques Chaban-Delmas, qui présidait la séance, de M. Michel Renard (RPR, la Martinique) qui, en rupture avec son parti, s'est fait excuser pour tous les votes, de MM. Pierre Godefroy (RPR, Manche) et Hector Rolland (RPR, Allier), qui se sont abstenus volontairement, de MM. Jacques Dominati (UDF, Paris) et Bernard Stasi (UDF, Manche), qui n'ont pas pris part au vote.

Chez ses alliés d'un jour, la discipline fut tout autant respectée. Pas une seule voix du Front national ne manqua, mais M. Yvon Briant (non inscrit, Val-d'Oise) s'abstint volontairement. Tous les députés du PCF votèrent aussi la mise en accusation. Mais MM. Elie Hoarau et Paul Vergès, tous deux élus de la Réunion et apparentés au groupe communiste, votèrent avec les socialistes pour protester contre le comportement de la justice face aux faits qu'ils reprochent à un autre élu de ce département, M. Jean-Paul Virapoullé (UDF). M. Ernest Moutoussamy (app. PC, Guadeloupe), lui, s'abstint volontairement.

La tactique de M. Pierre Joxe a donc échoué. Le président du groupe socialiste

« *La proposition de résolution est adoptée ; son texte sera transmis à M. le président du Sénat.* » Il est 2 h 15, le jeudi 8 octobre. M. Jacques Chaban-Delmas vient de proclamer les résultats du vote : 340 voix pour la mise en accusation de M. Christian Nucci devant la Haute Cour de justice, 211 contre.

Pour la première fois depuis 1930, l'Assemblée nationale a décidé de traduire en justice un ancien ministre. Une trentaine de députés seulement assistent à l'événement : quelques individualités à droite et un groupe compact de socialistes regroupés autour de MM. Pierre Joxe et Louis Mermaz. Pas un applaudissement ; pas un bruit ; pas une remarque ; pas de demande de prise de parole. L'hémicycle est aussi serein, aussi calme qu'il l'a été tout au long de la fin d'après-midi et de la soirée du mercredi 7 octobre pendant la discussion des conclusions du rapport de M. André Fanton (RPR, Calvados), rapporteur de la commission spéciale chargé d'examiner la proposition de résolution signée par les membres du RPR et de l'UDF.

L'émotion n'a été perceptible que pendant la courte intervention de M. Nucci. Tendu mais s'exprimant d'une voix assurée, l'ancien ministre socialiste de la coopération a parlé en utilisant l'un des micros installés dans les travées, solidement ancré au milieu de ses « camarades » de parti.

Il n'a pas voulu monter à la tribune. Les autres députés l'écoutent dans un silence impressionnant qui ne cesse que lorsque ses collègues socialistes l'applaudissent longuement, à la fin de son intervention.

Pendant cinq heures, la discussion a été empreinte de gravité et les députés, tous les députés, se sont montrés extrêmement attentifs, et ils furent rarement aussi nombreux dans l'hémicycle. Sur tous les bancs il y avait peu de places vides. Des vedettes de la Chambre, seuls M. Valéry Giscard d'Estaing – pourtant présent au Palais-Bourbon – et Michel Rocard n'ont pas tenu à participer à ce débat. Les bancs réservés au gouvernement sont restés en permanence vides. M. Jacques Chirac avait donné la consigne : l'affaire ne concernait que les parlementaires, ses ministres ne devaient pas y assister. Cela valait aussi pour les membres de cabinets. L'absence de la foule de conseillers qui se pressent et s'agitent habituellement au pied de la tribune renforçait la solennité du moment.

Nul incident n'est venu perturber la discussion. D'entrée de jeu, M. Fanton en présentant son rapport d'une voix mesurée mais ferme, a donné la tonalité de l'ensemble du débat. Sa première phrase fut pour rappeler qu'« *un prévenu, un inculpé, un accusé reste un innocent jusqu'à ce qu'il soit déclaré coupable par la juridiction compétente* ». Puis il regretta que l'atmosphère, qu'il qualifia de « *malsaine* », risque d'« *accréditer auprès de l'opinion l'idée que nous sommes en train de juger alors que nous n'en avons ni la possibilité ni le droit* ». Mais il reconnut que « *l'honneur d'un homme est en effet en jeu, tout comme l'honneur des institutions de la République* ».

Les propositions de M. Joxe

Ce préalable posé, M. Fanton expliqua : « *Il s'agit aujourd'hui pour nous de savoir si nous laissons la justice suivre son cours ou si nous l'interrompons. Nous nous trouvons dans la même situation que le procureur de la République, qui doit transmettre le dossier au juge d'instruction.* » Rappelant l'ordonnance d'incompétence du juge Michau, chargé d'instruire l'affaire du Carrefour du développement, il affirme que le rejet de la proposition de résolution « *voudrait dire que le Parlement estime ne pas devoir laisser instruire une affaire dans laquelle le juge a relevé l'existence d'indices graves et concordants de culpabilité* ».

Or, fit remarquer M. Fanton, « *les droits de la défense ne peuvent être pleinement exercés pour M. Nucci, qui n'en bénéficiera qu'après sa mise en accusation* ». Il ajouta que les magistrats de la Cour de cassation chargés d'instruire les dossiers de Haute Cour sont « *parmi les plus hauts de l'ordre judiciaire* » et que « *à ce stade de leur carrière, ils n'ont plus grand-chose à espérer et sont donc à l'abri des pressions* ». Cette constatation provoqua quelques exclamations sur les bancs du groupe socialiste, comme la conclusion du rapporteur : « *Ceux qui ne voteront pas la proposition de résolution diront ainsi qu'ils refusent de voir la justice suivre son cours, qu'ils ne veulent pas aller jusqu'au bout de la vérité.* »

Sans élever la voix, soucieux de convaincre sans agresser, M. Pierre Joxe a défendu longuement une motion de renvoi en commission. Il commença par déclarer qu'« *une version sereine de l'affaire du Carrefour du développement aurait pu se développer à partir du rapport de la Cour des comptes* » et qu'alors elle aurait « *hélas ! ressemblé à beaucoup d'autres* », mais qu'une « *erreur de gestion n'est pas déshonorante* ». Puis il proposa quatre objectifs : « *Etablir la vérité sur l'affaire du Carrefour ; préserver la séparation des pouvoirs ; garantir le respect de l'honneur d'un homme ; éviter qu'un homme puisse paraître au-dessus des lois.* »

Rarement le président du groupe socialiste aura été écouté avec une telle attention. Rarement il aura parlé dans l'hémicycle en étant si peu interrompu. Il en a profité pour rendre « *hommage* » à M. Fanton qui avait retiré de la proposition initiale « *ce qui ne résistait pas à l'examen* », notamment l'accusation, reprise du réquisitoire du parquet, selon laquelle M. Nucci aurait détourné à son profit 7 millions de francs. Mais M. Joxe reproche à M. Fanton de « *ne pas tenir compte des six autres procédures qui concernent la même affaire* ». Il s'étend sur le « *faux passeport* » de M. Chalier, dont il affirme qu'il a été demandé par M. Pasqua au directeur de la DST.

« *Rien ne nous oblige, aujourd'hui dans l'état présent d'un dossier qui n'a peut-être pas fini d'évoluer à clore un aspect particulier de l'affaire* », explique M. Joxe, qui ajoute : « *Personne n'empêchera qu'une mise en accusation devant la Haute Cour apparaisse à l'opinion comme une preuve de culpabilité.* » Il fait donc quatre propositions à la majorité : que celle-ci demande au gouvernement « *la levée de tous les obstacles opposés aux investigations des juges* » ; que toutes les procédures pénales soient jointes pour faciliter le travail des juges ; que la Cour des comptes « *fournisse dans un mois un rapport spécial au Parlement* » ; que la commission spéciale soit convoquée « *dans cinq semaines pour prendre connaissance des faits* ».

Les attaques de M. Dumas

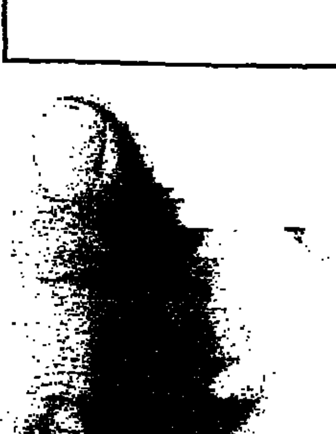
Pour renforcer sa suggestion, M. Joxe affirme qu'il ne s'agit pas d'« *une manœuvre dilatoire* » puisque le Sénat disposerait, dans son schéma, de la durée du mois de décembre pour engager la procédure qu'il propose de suspendre pour l'instant, non pour « *enterrer le dossier* » mais pour avoir la garantie d'une « *information plus poussée* » afin de « *parvenir à la vérité* ».

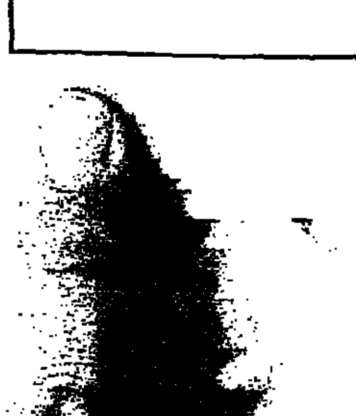
La droite n'a pas entendu le président du groupe socialiste. M. Jean-Louis Debré (RPR, Eure), qui s'oppose au renvoi en commission, ne dit rien de ces propositions. Il déclare que « *les Français ont le droit de savoir si les accusations portées contre M. Nucci sont fondées ou non* » et que « *c'est devant la Haute Cour que devra éclater la vérité* ». Il ajoute que, en août 1986, l'ancien ministre demandait à comparaître devant elle, et que les socialistes donnent « *l'impression d'avoir peur de cette vérité* ». La motion de renvoi est alors repoussée par 312 voix (RPR, UDF, FN) contre 209 (PS), le PC ne prenant pas part au vote.

Après la pause du dîner, le débat s'engage sur le fond. Le règlement prévoit que ne peuvent prendre la parole qu'un orateur pour la mise en accusation et un orateur contre. La discussion s'envenime quelque peu, les très nombreux députés encore présents interrompant les intervenants beaucoup plus souvent que l'après-midi.

C'est M. Albert Mamy (UDF, Tarn) qui soutient le projet de résolution. Il s'appuie sur le réquisitoire du parquet et sur l'ordonnance du juge d'instruction, dont il souligne « *le caractère sérieux* ». Il constate donc que, pour M. Nucci, « *l'instruction n'est pas allée jusqu'à son terme* » et explique qu'« *il faut donner à notre collègue les moyens juridiques de s'expliquer, de se défendre et de se disculper éventuellement* », c'est-à-dire enclencher la procédure de Haute Cour.

Pour lui, parler de « *machination* » est un « *propos politicien* ». Et comme M. Joxe lui demande ce qu'il pense « *du fait que le ministre de l'intérieur ait délivré un faux passeport au principal accusé* », il





Politique

la mise en accusation de M. Nucci devant la Haute Cour de justice

espérait, par une intervention mesurée sur le fond et modérée dans la forme, distraire de la discipline de vote quelques élus de la majorité. Le refus d'un renvoi en commission, alors qu'il ne proposait qu'un retard de cinq semaines, ayant démontré l'impossibilité de la tâche, M. Roland Dumas usa d'un ton beaucoup plus agressif. L'atmosphère fut ainsi quelque peu différente avant et après le dîner, même si tout au long de la discussion les élus du PS s'interdirent toute manœuvre procédurière.

La majorité ne pouvait que faire bloc, même si M. Jean-Claude Gaudin eut quelque mal à convaincre tous ses amis. Mais les barristes savent qu'ils auront besoin de M. Charles Pasqua pour assurer un bon report des voix au deuxième tour de l'élection présidentielle, si M. Raymond Barre gagne la *« primaire »*. Il n'est donc pas question de donner l'impression de désavouer le ministre de l'intérieur. Malgré l'obligation constitutionnelle d'un vote personnel de chaque parlementaire, la décision de l'envoi de l'ancien ministre devant la Haute Cour – comme l'eût été son refus – fut donc prise par les dirigeants des partis.

L'argument le plus souvent avancé par la droite fut *« l'intérêt bien compris de M. Nucci »*, afin qu'il puisse se défendre devant la seule *juridiction compétente*. En droit, c'est parfaitement exact. Mais les socialistes firent valoir que, pour l'opinion, et donc politiquement, la mise en accusation valait condamnation.

réplique : *« Je pense que ce n'est pas l'affaire d'aujourd'hui. »* Car, pour M. Mamy, il ne faut pas *« occulter »* l'affaire du Carrefour du développement *« en essayant de placer au-devant de la scène une incidente »*. Il demande aussi : *« Que penserait-on d'un Parlement qui chercherait à protéger ses membres par tous moyens ? »*

M. Roland Dumas (PS, Dordogne) ne cherche pas, lui, à convaincre ses adversaires, il les attaque. L'avocat se fait procureur. D'abord aux dépens du gouvernement, qu'il accuse de *« machination »* : M. Aurillac, *« qui s'empare d'une compétence qui n'incombait qu'au procureur général de la Cour des comptes »* ; M. Pasqua, qui *« n'a pas hésité à abuser de sa fonction en contraignant un grand service de l'Etat à établir un faux passeport »* pour M. Chalier ; M. Chalandon, qui *« en verrouillant la procédure pour l'empêcher de dériver »*, se conduit en ministre de la justice *« plus militant que vertueux »*. Tout cela, affirme l'ancien ministre des relations extérieures, afin de *« mettre en place une machine infernale pour abattre M. Nucci, uniquement parce qu'il est socialiste »*.

La *« précipitation »* est aussi, d'après lui, la caractéristique de cette affaire. Il s'étonne que le Parlement soit saisi alors que *« le principal accusateur n'a pas encore été jugé »*. Il affirme que tout le mécanisme de la Haute Cour est déjà en train de se mettre en place *« comme s'il importait peu d'attendre la décision de l'Assemblée nationale et celle du Sénat »*, ajoutant : *« Un conseiller à la Cour de cassation a déjà reçu ordre de s'entendre avec les fonctionnaires de police pour savoir comment les commissionsrogatoires seront distribuées. »* Pour lui, tout se passe *« comme s'il s'agissait de jouer cette mauvaise pièce avant l'élection présidentielle »*.

La preuve de la *manipulation »*, M. Dumas la voit aussi dans l'évocation des difficultés de l'APCI, une association *« dont le président était Alain Poher »* et qui, elle aussi, a reçu *« des subventions du ministère de la coopération »*. *« Le ministre de l'intérieur fait bien les choses*, souligne le député socialiste, *on accable les adversaires, on tient en lisière les alliés. »* Et il demande si M. Poher *« s'est borné à citer l'Evangile : « Que ceux qui n'ont » jamais péché lui jettent la pre- » mière pierre. »*

M. Dumas estime, enfin, que l'envoi de son collègue devant la Haute Cour serait *« un précédent dangereux »* : *« Vous ouvrirez la porte à des comportements nouveaux (...). La minorité d'aujourd'hui, déçue mais confiante, se consolera en pensant qu'elle est la majorité de demain,* [que] *la prescription du délit est de trois ans, celle du crime de dix ans »*.

le débat au fond étant clos, huit amendements socialistes sont mis en discussion, et tous repoussés. Les élus du PS souhaitaient qu'il fût fait état des travaux de la Cour des comptes et que fût retirée la mise en cause de M. Nucci. Mais lors du vote sur un amendement demandant que la Haute Cour s'intéresse aux faits *« ayant permis à Yves Chalier de se soustraire à la justice »*, vingt-sept députés du Front national et M. Philippe Vasseur (UDF, Pas-de-Calais), présent dans l'hémicycle, s'abstiennent volontairement tandis que M. Giscard d'Estain ne prend pas part au vote.

Les explications de vote permettent à M. Georges Hage (PC, Nord) d'expliquer que les députés communistes *« ont toujours recherché la vérité »*, que ce soit *« dans les affaires de Broglie, Boulin, du SAC ou de Greenpeace »*. Il ajoute que *« personne n'est au-dessus des lois »* et que si le faux passeport *« est un aspect de la vérité qui reste dans l'ombre »*, l'impératif de recherche de la vérité *« ne peut plus souffrir d'atermoiements »*. M. Georges-Paul Wagner (FN, Yvelines) explique que son groupe refuse ce qui serait *« un déni de justice »*, alors que, s'il n'est pas *« incrédule »* devant les accusations portées contre M. Pasqua, cela *« n'excuse pas M. Nucci »*.

Le long défilé des députés à la tribune peut alors commencer. Chacun ne peut avoir une délégation de vote que d'un seul de ses collègues et celle-ci doit indiquer le sens du vote de l'absent. En grand nombre, dont M. Nucci, ils gravissent les marches pour mettre leurs bulletins dans l'urne. Dans leurs mains, les « blancs », qui demandent la mise en accusation de l'ancien ministre socialiste devant la Haute Cour sont bien plus nombreux, visiblement, que les « rouges », qui, eux, la refusent. L'affaire est entendue.

Th. B.

« Je ne suis pas un procureur »

« Cette affaire nous emmerde tous ! » Ce cri du cœur, jailli de la poitrine d'un cacique de l'UDF, résume bien l'état d'esprit de beaucoup de députés de la majorité. Les défections, toutefois, lors du vote final, ont été rarissimes. Le président (UDF) de la commission de la *production* et des échanges, M. Jacques Dominati, avait fait savoir qu'il ne voterait pas la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci.

Retenu par un colloque consacré à l'enjeu touristique, qui se tenait à deux pas du Palais-Bourbon, il est resté invisible toute la journée. *« Je considère que l'affaire Nucci n'est pas une question prioritaire à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Ce que je fais ici me paraît plus important »*, nous a-t-il déclaré sur les lieux du colloque. *« Je ne suis pas un procureur. Cela ne m'intéresse pas »*, a ajouté le député UDF de Paris, qui s'était déjà refusé, il y a quelques mois, à signer la proposition de résolution présentée par M. Pierre Messmer et deux cent cinquante-cinq députés.

Un autre député, membre du RPR cette fois, M. Pierre Godefroy (Manche), a également manifesté sa désapprobation en s'abstenant : *« Je ne suis pas un combattant de la guerre franco-française. Je trouve atroce le jugement de quelqu'un par ses adversaires politiques »*, a-t-il expliqué dans les couloirs de l'Assemblée nationale, en ajoutant que s'il avait laissé complètement parler son cœur il aurait carrément voté contre : *« Nous sommes devant un débat de conscience. Il aurait fallu que chacun ait une totale liberté de vote. »*

P. S.

Hypocrisie

L'OPINION commune se trompe. Si ses pairs ont voté la mise en accusation de M. Nucci devant la Haute Cour, c'est, croit-elle, qu'ils ont des choses à lui reprocher, qu'ils lui en veulent d'avoir porté atteinte à l'image de leur Assemblée, qu'ils le soupçonnent de crimes et délits. A procédure rarissime – trente-cinq affaires en deux siècles, – motifs exceptionnels. Cette justice, que l'on oppose justement à celle qualifiée d'« ordinaire », n'est tout de même pas banale, jusqu'à cette symbolique des bulletins de vote distingués par les trois couleurs du drapeau national : blanc, bleu, rouge, selon que l'on est pour, contre ou abstentionniste...

Inutile dramatisation, malentendu créé par la presse, illusion médiatique ! Non, si M. Nucci est désormais mis en accusation, c'est pour son bien, pour l'aider, pour le sauver même ! Rarement l'hypocrisie – car il faut bien nommer ce double langage parlementaire – aura été si prisée à droite de l'hémicycle, tant elle était révélée par le silence forcé des quelques consciences désapprobatrices et lucides de la majorité. Tout le monde sait qu'il sera bientôt dit, sous les préaux d'école d'une prochaine campagne électorale, que l'affaire Nucci vaut accusation des socialistes, qu'ils n'ont plus l'éhonté privilège de la morale, qu'il en est parmi eux qui *« piquent dans la caisse »* – résumé entendu dans les couloirs.

Rien de tel publiquement : rapporteur de la commission *ad hoc*, M. André Fanton (RPR) ne sait pas si M. Nucci est *« coupable de quoi que ce soit »*, il se contente de proposer que l'on *« transmette »* le dossier à la Haute Cour. Mieux encore, M. Albert Mamy (UDF) combat l'évidence : *« Même si elle porte ce nom »*, la résolution n'est pas de mise en accusation, elle est simplement de *« transmission »*. Quant à M. Jacques Limouzy (RPR), si soucieux du sort de son *« cher collègue »*, le voici convaincu que ne pas voter la résolution ce serait *« livrer Christian Nucci aux autres inculpés »*, qui n'auraient alors de cesse de l'accabler.

Comment nier pourtant que la *majorité a, avant tout, voulu faire vite* ? Elle s'est refusée à la patience d'une justice sereine qui aurait exigé que l'on attende la fin de l'instruction concernant le principal accusateur de M. Nucci, M. Yves Chalier, et que l'on veuille *faire aussi la vérité sur sa manipulation* par des policiers proches du ministre de l'intérieur. La question ne sera pas posée : *« Une incidente »* que ce « vrai-faux passeport », lance M. Mamy, subitement peu curieux de savoir la vérité. *Jusqu'à* M. Jean-Louis Debré (RPR), ancien juge d'instruction, qui oublia ses propres déclarations condamnant le secret-défense opposé à son ancien collègue Jean-Pierre Michau. M. Debré veut assurément que la justice passe, mais désormais dans *une seule direction*.

Triste débat, que les socialistes ne contribuèrent pas à animer. M. Pierre Joxe chercha l'habileté, *quêtant un renversement mathématiquement improbable*, tant l'Assemblée, même quand il s'agit de l'honneur d'un des siens, vit aujourd'hui sous le règne des majorités automatiques. *On guerroya*, mais, à gauche comme à droite, l'on *se refusa à parler des vrais problèmes* : qu'est-ce que l'affaire du Carrefour du développement, sinon le dévoilement de l'usage discrétionnaire des fonds secrets, des combines financières anciennes dès qu'il s'agit du pré-carré français en Afrique, des tentations qui guettent les ministres en campagne électorale, etc. ? Aucun député n'a encore proposé à cette occasion que la loi se mêle du financement des partis politiques. *Le Fonds* d'aide et de coopération (FAC), point de départ du scandale, créé en 1959, fonctionne toujours comme hier, selon des textes qui, assure la Cour des comptes, *« n'ont jamais été parachevés »* et avec une *« régularité de son dispositif financier* [qui] *fait question »*.

Un homme aurait pu poser ces questions directes et dérangeantes à ses collègues : M. Nucci. Il le voulait même, si l'on en croit la première version de son discours préparée avec ses avocats et refusée par M. Joxe. Il souhaitait rappeler qu'il a publié l'état de son patrimoine *et invité ses collègues*, notamment le garde des sceaux, à faire de même. Il admettait avoir fait bénéficier sa commune de Beaurepaire de ses largesses, mais ajoutait que, s'il s'était agi de Paris, nul n'aurait rien dit. Il aurait aussi parlé *de l'usage des fonds secrets, etc.* M. Nucci aurait aimé faire face, renvoyer à *la classe politique* le *miroir* qu'elle serait tenté de faire oublier en le jugeant. Plutôt que d'ouvrir la boîte de Pandore, il aurait dut se contenter de proclamer son innocence.

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

« Oui, je suis innocent »

C'est dans un silence qui ne sera interrompu à aucun moment que M. Christian Nucci a pris la parole à 21 h 35, en début de séance de nuit. Resté à son banc, l'ancien ministre socialiste de la coopération a fait une courte déclaration, prononcée d'une voix ferme, qui exprimait pourtant son émotion : *« Oui, n'en déplaise à certains, je suis innocent ! Non, je n'ai pas commis les fautes dont on m'accuse ! Innocent, j'ai droit à la justice ; innocent, j'ai droit à la vérité. Je ne crains ni l'une ni l'autre. Croyez-vous que je puisse accepter un seul instant que mon honneur et celui des miens soit mis en cause ? Croyez-vous que je puisse accepter qu'à travers moi on discrédite le mandat dont nous sommes tous investis par le suffrage universel ?*

» Je ne revendique aucun privilège, aucun passe-droit. Je ne me suis jamais considéré comme au-dessus des lois. Mais encore faut-il que la loi soit respectée par ceux qui m'accusent. Je suis accusé sur la foi de présomptions qui ne sont même pas étayées. Je suis accusé sur la foi de déclarations d'inculpés qu'on a sollicités pour m'accabler. Je suis accusé sur la foi d'un dossier secret pour moi, et pour vous ; je suis accusé sur la foi d'un dossier dont l'instruction n'est même pas terminée. Je ne me suis jamais dérobé, j'ai toujours voulu la vérité. J'ai publié l'état de mon patrimoine, il montre que je ne me suis pas enrichi dans mes fonctions.

» J'ai appris que des malversations auraient été opérées à partir du compte joint que je possédais avec mon chef de cabinet, conformément à une tradition établie de longue date au ministère de la coopération. C'est moi qui ai dû déposer plainte pour que la vérité soit établie et, effectivement, l'instruction a établi que les malversations l'étaient à mon insu. »

L'ancien ministre socialiste a ensuite énuméré les diverses malversations imputées à son ancien chef de cabinet, en rappelant qu'il avait demandé que sa plainte soit étendue à ces faits : *« Le juge d'instruction m'a suivi et c'est le parquet qui bloque la vérité. J'ai appris que des fonds publics avaient servi à acheter un château que, par un tour de passe-passe juridique, mon ancien chef de cabinet en était devenu propriétaire, qu'il avait obtenu la garantie de l'Etat pour couvrir un emprunt, fournissant à l'appui une décision ministérielle revêtue de la signature du ministre et du contrôleur financier.*

» L'instruction a établi que cette décision était un faux, que les signatures étaient des faux, que l'auteur de ces faux était mon ancien chef de cabinet. J'ai appris qu'un homme recherché par la justice pouvait prendre la fuite en recevant l'aide d'un service de l'Etat dont la mission est d'être au service de la justice. J'ai observé que, lorsque la justice voulait connaître la vérité sur les faits, on a tout fait pour la contrecarrer. C'est moi qui ai déposé plainte contre l'avis du parquet. Le doyen des juges d'instruction vient de me donner raison.

» Quel peut-être mon sentiment quand je lis sous la plume de votre rapporteur qu'il renonce à avancer des chiffres puisque, de son propre aveu, il ne peut en vérifier l'exactitude ? Tout cela, vous le savez, comme vous savez que je ne crains ni la vérité ni la justice. Prétendre aujourd'hui qu'une mise en accusation est le seul moyen pour que justice soit rendue n'est pas un argument loyal.

« J'en appelle à votre conscience »

» La vérité ne se divise pas. Vous ne pouvez pas accepter, pour l'honneur du Parlement, de prendre une décision qui reposerait sur des éléments tronqués. Comment pourriez-vous prendre une décision qui met en cause mon honneur sans avoir connaissance du dossier ? Je suis convaincu que vous voulez que la lumière soit faite, et vous savez bien qu'en votant ma mise en accusation vous n'y parviendriez pas. L'opinion croira que c'est l'esprit partisan qui l'a emporté sur l'esprit de justice.

» Affirmer que le rejet de ma mise en accusation signifierait refus que la justice passe est une pression sur vos consciences qui est intolérable parce qu'inexacte ; car, quand l'instruction sera terminée, il vous sera possible de vous prononcer sur pièces et d'apprécier la réalité des accusations portées contre moi. Il ne faudrait pas confondre justice et précipitation, à moins que cette précipitation ait des motivations auxquelles la justice est étrangère.

» Ce n'est pas une mise en accusation que vous allez voter, mais bel et bien une accusation dont vous porterez pour toujours l'entière et surtout l'individuelle responsabilité ! J'en appelle à votre conscience », a conclu le député socialiste, très chaleureusement applaudi par son groupe.

Les questions d'actualité à l'Assemblée nationale

Réintégrez nos camarades !

Les « dix de Billancourt », dix représentants syndicaux CGT licenciés et poursuivis en justice, se sont affichés le mercredi 7 octobre à l'Assemblée nationale. En l'absence du *« président-candidat »* (M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale en déplacement chez RVI à Lyon), M. Georges Marchais s'est fait très théâtral, devant les caméras de FR 3, pour dénoncer les *« persécutions dont sont victimes les dix de Renault-Billancourt »* qui n'ont rien *« fait d'autre que leur devoir syndical en accompagnant des délégations ou en participant aux actions des salariés »*.

Selon le secrétaire général du PCF, qui intervenait à l'occasion de la séance consacrée aux questions d'actualité, la direction de la Régie *« a monté contre eux une monstrueuse machination »* en faisant peser sur leurs épaules des *« charges aberrantes »* qui peuvent leur valoir amendes et prison. Comme à la parade, les députés communistes ont alors brandi les portraits-affiches des représentants syndicaux cégétistes incriminés. *« Les voilà ! »*, s'est écrié M. Marchais en désignant une tribune où certains des *« dix »*, dont neuf sont communistes, avaient pris place.

Après avoir stigmatisé l'« offensive » menée par le pouvoir contre *« les droits des salariés et les libertés syndicales, offensive évidente notamment à la Chapelle-Darblay »*, le dirigeant communiste s'est exclamé, à l'adresse du premier ministre : *« Réintégrez les dix de Renault-Billancourt et faites lever les charges insuffisantes qui pèsent sur eux. »*

Souvent interrompu par les élus du PCF – *« Mensonges ! »*, *« L'affaire Chaumet ! »*, *« Liberté, Billancourt »* – M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, a martelé que *« la France est un Etat de droit »*. *« On ne saurait tolérer que des responsables syndicaux se livrent à des déprédations et à des voies de fait sur les dirigeants d'une entreprise ! »* a-t-il dit.

En revanche, le ministre s'est étendu sur l'exercice du droit de grève car *« l'évolution récente de la jurisprudence fait problème et l'initiative plus récente de la direction d'une entreprise ne saurait être tolérée »*. M. Séguin parlait de la Chapelle-Darblay. Et le ministre a précisé : *« On ne pourra toujours laisser les juges supporter seuls le fardeau de réglementer la grève dans le privé. »*

O. B.

هكذا من الاصل



Société

Le Pays basque après les rafles policières

La journée d'action organisée mercredi 7 octobre, au Pays basque espagnol et français après les différentes opérations de police menées récemment de part et d'autre des Pyrénées contre les militants indépendantistes a connu un succès très relatif.

En Espagne, dans les trois provinces basques et en Navarre, de nombreuses manifestations ont eu lieu sans jamais prendre l'ampleur souhaitée par l'organisation Herri Batasuna, proche de l'ETA-militaire, qui, seule, avait appelé à ce mouvement de protestation. Les gouverneurs civils des quatre provinces concernées avaient, il est vrai, pris des mesures très strictes pour prévenir les rassemblements et maintenir l'ordre.

Les forces de police avaient reçu l'ordre de *« disperser avec énergie »* toute manifestation. Ce qu'elles ont fait. Aussi, tant à Saint-Sébastien qu'à Bilbao, Vitoria, Pampelune, Renteria, les affrontements entre des petits groupes de manifestants et les forces de l'ordre ont été très limités. Six personnes ont été blessées lors de ces incidents qui, pour l'essentiel, se sont produits lorsque les manifestants, pour la plupart des jeunes gens, tentaient de dresser des barricades ou de bloquer les routes.

L'appel à la grève générale n'a été que très partiellement suivi. A Bilbao, la plupart des magasins avaient normalement ouvert leurs portes ainsi qu'à Saint-Sébastien.

Au Pays basque français, une manifestation réunissant moins d'un millier de personnes a eu lieu à Bayonne, dans la soirée de mercredi. Les manifestants, après s'être arrêtés devant la maison natale de René Cassin, père de la Déclaration des droits de l'homme, dont les cendres ont été transférées lundi dernier au Panthéon, ont organisé un sit-in d'une heure sur la place principale de la ville avant de se disperser sans incident.

Parallèlement, la police de l'air et des frontières et la gendarmerie ont procédé mercredi à de nouvelles arrestations au Pays basque français. Deux membres importants de l'ETA-militaire ont été interpellés (voir l'article de Philippe Boggio ci-dessous). Enfin, à Pau, le tribunal correctionnel a prononcé des peines de prison ferme contre deux réfugiés basques espagnols : Anso Larranaga a été condamné à trois ans de prison pour *« infraction à la législation sur les étrangers et falsification de documents administratifs »*, Miguel Ezkerra à six ans pour *« association de malfaiteurs »*.

En Espagne

L'action de la police française renforce la position des partisans de la négociation

BILBAO
de notre envoyé spécial

Mais qu'est-ce qu'on lui a fait, en fin de compte, au gouvernement français ? Est-ce qu'on l'a provoqué ? Est-ce qu'on a posé des bombes à Paris ou à Bayonne ? » De toute évidence, ce partisan avoué de l'ETA militaire ne comprend pas. Son exclamation traduit en tout cas le désarroi, au Pays basque espagnol, des partisans de la lutte armée, après les coups de filet de la police française.

Ces opérations visaient, chacun en est apparemment persuadé à Bilbao, les poseurs de bombes espagnols et non leurs émules français. Pour la coalition radicale Herri Batasuna, proche de l'ETA, la cause est, à cet égard, entendue : *« La chasse à Iparretarrak n'était, dès le début, qu'un prétexte »*, assure Txomin Zileage, dirigeant de la coalition. *« Les services d'information français savent parfaitement que l'ETA, ne serait-ce que pour une question de survie, ne fraie pas avec Iparretarrak. »* « Mais, ajoute-t-il, *si la répression continue comme ça, l'ETA pourrait changer d'opinion à ce sujet. »*

Certains dirigeants de Herri Batasuna vont plus loin et pensent que tout était, en fait, tramé à l'avance. C'est le cas de M. Inaki Esbaola, qui affirme : *« En proposant publiquement, après sa rencontre avec Mitterrand en août dernier, un dialogue avec l'ETA excluant les thèmes politiques, Felipe Gonzalez a tendu un piège, et l'ETA est tombée dedans. En rejetant cette offre de manière abrupte, elle a donné l'impression que, au fond, elle ne voulait pas négocier. Il devenait dès lors plus facile de justifier, aux yeux de l'opinion publique française, les mesures de ces derniers jours. »*

Les organisations proches de l'ETA, qui ont multiplié les communiqués incendiaires dénonçant le comportement *« nazi »* et *« fasciste »* de la police française, semblent cependant aujourd'hui bien isolées dans leur indignation. Malgré leurs appels du pied, les formations nationalistes modérées n'ont guère mordu cette fois à l'hameçon de la *« solidarité antirépression »*. Le Parti nationaliste basque (PNB), qui reste à Bilbao la formation-clé, s'est cantonné dans un silence prudent. Non seulement, il est désormais associé aux socialistes au sein du gouvernement *autonome*, mais dans la *« famille nationaliste »* la lassitude à l'égard de l'ETA semble également aujourd'hui bien réelle.

Les nationalistes modérés ont tenu à rappeler que le problème basque trouverait sa solution définitive au sud des Pyrénées et non au nord. Ils n'ont pas paru s'émouvoir outre mesure de l'offensive de la police française, qu'ils entendent ramener à ses justes proportions.

« Si différence il y a dans le comportement français », souligne M. Xavier Arzallus, président du PNV, *« elle est quantitative et non qualitative. Il y a plusieurs mois déjà que le gouvernement français a décidé de faire progressivement pression sur l'ETA pour l'amener à s'asseoir à la table de négociation, sans exiger de choses impossibles. Ce qui s'est produit ces derniers jours, c'est un tour de vis supplémentaire. Ce n'est pas le premier ni le dernier, et ce serait une erreur d'y voir le coup décisif. »*

Une valeur inestimable

Si le coup n'est pas décisif, on admet en revanche, dans un camp comme dans l'autre, qu'il est important. Certes, à l'exception de « Santi Patros », aucun dirigeant important de l'ETA n'est apparemment tombé dans les rets des polices française et espagnole, mais les documents saisis semblent d'une valeur inestimable : *« C'est tout le système de communication entre les dirigeants qui se trouvent en France et les commandos qui opèrent en Espagne qui a été mis à découvert »*, affirme le secrétaire général des socialistes de Biscaye, M. Ricardo Garcia Damborenea. Il y a aussi l'indéniable impact psychologique. *« L'ETA a cette fois compris qu'elle avait perdu un élément essentiel pour un mouvement de ce type ; l'existence d'une sorte de territoire libéré où elle jouirait de l'impunité »*, assure M. Xavier Markiergui, dirigeant de la formation nationaliste modérée Euskadiko Esquerra.

On se garde à Bilbao de tout triomphalisme. L'ETA conserve une indéniable base sociale. Ses possibilités d'*« embauche »* restent très réelles. *« Avec ces images de réfugiés arrêtés en masse par la police française, si l'ETA ouvrait un bureau de recrutement il y aurait foule aux guichets »*, assurent les dirigeants de la coalition Herri Batasuna. Le combat contre la répression incitera sans doute à court terme les partisans de la lutte armée à serrer les rangs. Mais, à moyen terme, tout porte à croire que les coups de filet de la police française accentueront leurs dissensions internes désormais évidentes.

La succession des événements de ces derniers mois a de quoi déconcerter plus d'un. Il y eut d'abord, en juin, le sanglant attentat contre le supermarché Hipercor de Barcelone, qui provoqua une indignation non feinte parmi certains dirigeants — pour ne pas parler des électeurs — de Herri Batasuna. Les protestataires furent fortement rabroués par l'ETA, qui leur rappela que *« le pouvoir est au bout du fusil »* et que la *« lutte politique »* restait subordonnée aux priorités de la *« lutte armée »*. Mais ils en ont conçu une certaine amertume.

Puis ce fut l'offre de dialogue du gouvernement, rejetée par l'ETA dans un communiqué reprenant, en termes intransigeants, toutes les revendications les plus extrêmes de l'organisation. Après avoir affirmé, durant des années, que la lutte armée avait pour but une négociation avec Madrid, fallait-il rejeter ainsi, de but en blanc, l'offre gouvernementale ? Certains secteurs de Herri Batasuna se posèrent apparemment la question.

Enfin sont venues les rafles françaises. Elles pourraient, assure-t-on à Bilbao, renforcer le camp de ceux qui considèrent, au sein de Herri Batasuna, qu'il devient urgent de signer le cessez-le-feu avant de risquer de perdre la guerre. *« Txomin » (1) avait très bien compris qu'il fallait négocier tout de suite, tant qu'il était possible d'obtenir du gouvernement de Madrid davantage que ce qu'il offrait au départ ; mais je ne suis pas sûr que le reste de la direction de l'ETA en soit également consciente »*, souligne un dirigeant de la coalition qui fut mêlé de très près aux tentatives de négociations.

Dans le passé, les débats de ce type se sont toujours clos, tôt ou tard, par la victoire des plus radicaux. *« Herri Batasuna a toujours été vouée à être le porte-parole de l'ETA, et ceux qui ont voulu faire de la coalition une organisation autonome qui ait ses propres critères ont été immanquablement mis à l'écart par l'ETA »*, rappelle le socialiste Garcia Damborenea. En ira-t-il forcément de même aujourd'hui ? Les contradictions de Herri Batasuna reflètent-elles en fin de compte celles qui affleurent au sein de l'ETA ? Ce sont là des questions que beaucoup se posent aujourd'hui.

THIERRY MALINIAK.

(1) « Txomin », dirigeant de l'ETA militaire qui a trouvé la mort dans un accident d'automobile le 27 février dernier, en Algérie, était devenu un partisan déclaré de la négociation entre les militants basques et les autorités espagnoles.

● **153 terroristes détenus en France.** — M. Robert Pandraud ministre délégué à la sécurité a déclaré dans une interview à *France-Soir* que 153 terroristes étaient actuellement détenus dans les prisons françaises. *« Parmi eux, précise-t-il, figurent 4 membres importants d'Action directe, 11 Basques d'Iparretarrak, 13 Antillais de l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC), vingt-cinq ressortissants du Proche-Orient et du Moyen-Orient et 32 Corses, membres de l'ex-FLNC. »*

En France

Chronique tragi-comique d'une vaste opération

BAYONNE
de notre envoyé spécial

De manière fort discrète, la police de l'air et des frontières (PAF) et la gendarmerie ont interpellé, mercredi 7 octobre, au Pays basque français, deux membres présumés de l'ETA-militaire. Coïncidence ? Ces deux services sont, depuis quelques jours, les plus prompts à critiquer l'opération médiatico-policière déclenchée le 3 octobre dans les Pyrénées-Atlantiques.

C'est d'abord la PAF qui a arrêté, *tôt dans la matinée*, Gonzales Velderama, dit « El Mono », dans un appartement de la ZUP de Bayonne. Considéré comme un spécialiste des engins explosifs à retardement, Velderama a été appréhendé chez deux Français — dont les identités n'ont pas été révélées — en compagnie de deux réfugiés basques espagnols.

Selon des sources policières, « El Mono », suspecté d'avoir préparé les bombes de la « guerre *des plages* » de 1986 en Espagne, avait déposé, il y a plusieurs mois, du *matériel* électronique de haute précision dans un appartement de la ZUP. Les policiers de la PAF avaient découvert cette cache en mai dernier ainsi que des papiers d'identité qui permettraient, aujourd'hui, de confondre Velderama sur le plan judiciaire.

Après l'arrestation en janvier, par la police espagnole, de plusieurs membres du « commando Madrid » de l'ETA, les policiers de la PAF avaient découvert dans un *camion* de la *firme Tenaquin*, société familiale infiltrée par les *etarras*, du matériel électronique permettant la fabrication de bombes commandées à distance. La PAF estime *aussi que* les camions de cette firme ont pu *servir à transporter vers* Madrid des « commandos » cachés dans les Pyrénées-Atlantiques.

Toujours mercredi mais en début d'après-midi, les gendarmes de Bayonne ont interpellé Miguel Garcia Miguel dit « Péqué », considéré en Espagne comme le chef des commandos de Navarre. Ce membre présumé de l'ETA a été appréhendé chez un Basque français, Robert San Sebastian, directeur de la Coopérative maritime basque de Ciboure. Une autre patrouille de gendarmerie a *intercepté*, ce même jour, lors d'un contrôle de *routine à Arbonne*, Imez Irracabal, Basque espagnol qui se trouvait depuis plusieurs mois sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

Discrétion et efficacité

Peut-être involontaires quant à leur date d'exécution, ces arrestations viennent à point pour illustrer, d'une part, l'efficacité de méthodes discrètes et cohérentes et, d'autre part, la condamnation, de plus en plus explicite chez de nombreux membres des forces de l'ordre, de la « rafle du 3 octobre ».

L'opération de samedi a pris une telle ampleur et suscité, de Bayonne à Saint-Jean-de-Luz, *une telle émotion que* le Pays basque français bruisse de récits *navrants* et reconstitue, sans difficulté, une chronique tragi-comique. Les policiers, les gendarmes spécialistes des problèmes basques ne sont pas *les derniers à rire ou à exprimer* leur amertume de cet excessif déploiement de forces. Ils expliquent que les cent-vingts adresses soumises à perquisition, arme à la main, et présentées comme secrètes ou découvertes très récemment, *étaient*, pour la plupart, connues de la gendarmerie régionale depuis des mois.

Les personnes interpellées, au *nombre d'une centaine*, avaient presque toutes pignon sur rue, en *tout cas un emploi ; presque* toutes un titre de séjour en bonne et due forme. Les équipes lancées depuis Paris se sont souvent trompées de cible. On a interrogé des veuves de militants décédés, parfois tués par le GAL, sur la cachette actuelle de leur défunt mari. On a interpellé, chez elle, *sans ménagements, la femme de* Santiago Arrospide, dit « Potros », *arrêté* trois jours plus tôt, *alors* que celle-ci faisait, la veille encore, le pied de grue à la gendarmerie pour donner quelques vêtements à son époux.

Dix, vingt anecdotes de même nature circulent, souvent confirmées par les acteurs eux-mêmes de la rafle.

Les fonctionnairs des forces de l'ordre en poste au Pays basque pensent qu'*ils* ont participé, samedi, à une opération plus psy*chologique, peut-être même plus* électorale, que policière.

« On n'a raflé que des sympathisants, grillés, intégrés socialement, pour la plupart fort éloignés de l'actualité de l'ETA, dit encore un policier. *On s'est acharnés sur les proies les plus faciles. »*

Ph. Bg.

Le temps des ruptures

(suite de la première page)

Sans forcer le trait, rappelle aux Basques certains centres d'internement dont les Pyrénées ont gardé le souvenir. Les uns après les autres, « Roman » a vu arriver ses fidèles, mains entravées, dans un ballet de voitures et d'hommes en gilets pare-balles. Il a retrouvé les enfants du catéchisme en larmes, qu'un fonctionnaire plus compatissant avait regroupés devant les dessins animés d'une télévision.

Comme les autres, il a voulu s'indigner. Il a cherché à comprendre. Pour toute explication, on lui a montré la photocopie d'une commission rogatoire délivrée par M. Michel Legrand, juge d'instruction à Paris, concernant l'arrestation, trois jours plus tôt, d'un membre présumé de l'ETA à Saint-Pée-sur-Nivelle.

« Roman » a bien senti là une menace, mais, comme ses codétenus, il n'a pas saisi le rapport entre ce papier officiel et lui, son histoire, sa vie, depuis dix ans de ce côté-ci des Pyrénées. La terre d'asile se dérobait sous ses pieds, secouée par un fort séisme ; il s'en rendait compte sans en comprendre les raisons.

Lassitude

Mercredi, nous avons retrouvé « Roman ». Il marchait libre dans les rues ensoleillées de Santulzi, près de Bilbao. Après une mauvaise nuit passée à la caserne de la Guardia civile de Saint-Sébastien, on lui avait retiré ses menottes.

Ses amis traversaient la rue pour venir l'embrasser. Il regarda passer, attendri, une courte manifestation de lycéens qui protestaient contre l'attitude du gouvernement français. Ils étaient trop jeunes pour connaître « Roman », pour avoir écouté ses sermons très nationalistes. Les lycéens ne s'arrêtèrent pas.

A Arbonne, Mattin Carrière, le curé, s'était fait un sang d'encre pour « Roman » avant la mise en liberté de son vicaire. Prêtre ardent, farouche nationaliste, Mattin crachait sa honte, sans nuance excessive, dans une homélie solitaire et cinglante. Tout cela, nous disait-il, fait partie d'un *« plan d'extermination du peuple basque »*, mais lui aussi sentait une menace peser.

Mieux qu'un autre, Mattin, Basque français, pouvait faire les comptes. Avec « Roman », il s'était tellement occupé des « réfugiés » qu'il pouvait dresser, sans difficulté, le contour de la rafle du 3 octobre.

Mattin et Roman, comme tous les « abertzale » (patriotes) du Pays basque du nord, ont compris que les descentes de police aux adresses des réfugiés n'étaient pas des opérations antiterroristes mais bien administratives. La terre d'asile refluait comme l'océan, pour la première fois. Comme aucun lien ne serait sans doute établi entre la centaine d'interpellés et l'EAT, encore moins avec l'enquête du juge Legrand à Saint-Pée-sur-Nivelle, il fallait bien appeler les choses par leur nom.

La rafle n'était, à leurs yeux, qu'un charter pour la Bidassoa, une manière plus musclée, douteuse dans sa légalité, de régler un problème d'immigration comme le ministère de l'intérieur l'avait déjà fait pour des Maliens.

L'idée même de terre d'asile a été symboliquement attaquée samedi. Et, paradoxalement, au-delà de la manifestation de Bayonne mercredi 8 octobre et des relents de violences de rues au Pays basques du sud ces derniers jours, les policiers n'ont fait que précipiter une lente évolution.

Bien des « abertzale » au Nord reconnaissent aujourd'hui leur impuissance, alors que l'occasion était rêvée, de leur point de vue, de condamner l'art et la manière du gouvernement. Mattin Carrère prêche un peu dans le désert et son vicaire, « Roman », masque mal l'usure affective et mentale de ses ouailles à l'égard de la France.

Beaucoup ne se l'avouent pas encore, mais c'est sans doute l'histoire d'une solidarité active entre les Basques du sud, bannis, chassés, poursuivis, et des Basques français admiratifs, qui s'achève.

Une tradition s'est affaiblie, malmenée par la violence au Pays basque du nord, les commandos du GAL et les tracasseries administratives. *« On est loin du temps où Gaston Defferre traitait les réfugiés de résistants »*, note Jacques Abeberri, une des figures du nationalisme côté français. En 1984 encore, lorsque le gouvernement de gauche avait extradé trois « commandos » basques espagnols, le nord avait eu encore assez de force pour exprimer sa colère. Des jeunes avaient fait la grève de la faim.

En 1987, après cette rafle sans précédent depuis la guerre, le mouvement Abertzale reconnaît implicitement que le fossé s'est creusé entre lui et les réfugiés. Né pour l'essentiel d'un sentiment de fraternité à l'égard des « frères du sud », forgé dans une tradition d'accueil de plus d'un siècle, le courant nationaliste au nord se sait très minoritaire. Toutes tendances confondues et associations culturelles comprises, la « basquitude » ne touche, au mieux, que 10 % de l'opinion publique des Pyrénées-Atlantique.

Une croix sur le Nord

« Roman » et ses fidèles expulsés samedi souhaitent-ils d'ailleurs que le courant Abertzale lui *témoigne* sa solidarité ? Au-delà des manifestations au Sud, des affiches des arrestations couvrant les murs de Bilbao ou de Rentéria, une rupture paraît aussi consommée côté espagnol.

Sans doute bien avant l'opération *du 3 octobre, « l'ETA a fait une croix sur le nord »*, estime un observateur basque. Cette évolution est sensible depuis plusieurs mois. « Herri Batasuna », le parti nationaliste d'Euskadi, n'invite plus les « frères du Nord » à ses meetings. Les textes de l'ETA *ne font* plus référence à la « grande Euskadi ».

Les réfugiés avaient ordre de vivre au Pays basque français et de se taire. De couper peu à peu leurs liens avec les « abertzale », soupçonnés par l'organisation séparatiste de trop de sentimentalisme et de trop d'amateurisme. *« Un jour, l'ETA a fait les comptes du Nord*, explique un policier spécialiste des affaires basques, *il était négatif »*. Les commandos du GAL faisaient des ravages dans les rangs des « etarra » mis à l'abri au-delà des Pyrénées ; Iparretarrak imposait un climat d'insécurité par ses bombes et, plus largement, le Sud jugeait le Nord trop imprégné de culture française. Pas assez basque *comme* lui l'*entend*.

Nul n'ose l'avouer, mais l'opération du 3 octobre correspond sans doute a bien des égards à l'analyse faite par l'ETA. Les réfugiés, à force de peur et d'expulsions, avaient fini par représenter un poids mort, un problème social pour l'organisation séparatiste.

Cette réalité laisse les « abertzale » du Nord malheureux et désappointés. *« J'ai peur que notre mouvement ne doive, lui aussi, opérer un tournant*, constate Jacques Abeberri.

De ce côté-ci des Pyrénées, les dernières semaines l'ont montré, la défense des écoles basques, les « ikastola », rassemble désormais plus de monde dans les rues de Bayonne que le soutien du combat mené au sud. C'est là leçon de cette différence, de ce différend non formulé, qui a été tirée du 3 octobre.

PHILIPPE BOGGIO.

Société

La situation en Corse et la mise en liberté de M. Yves Stella

L'ex-FLNC répond aux enquêteurs à propos de « l'élimination de Français » résidant sur l'île

BASTIA
de notre correspondant

M. Yves Stella, directeur de l'hebdomadaire nationaliste corse *U Ribombu*, interpellé le 1er octobre, à Bastia puis transféré à Paris, a été remis en liberté, le mercredi 7 octobre, après un débat contradictoire dans le cabinet du juge d'instruction, M. Michel Legrand, chargé de dossiers du terrorisme. M. Stella reste inculpé d'association de malfaiteurs et de reconstitution de ligue dissoute et a été placé sous contrôle judiciaire.

La rapidité de cette mise en liberté est interprétée par certains comme un geste d'apaisement ; d'autres mettent en avant ce qu'ils appellent la fragilité des charges retenues contre M. Stella.

Pour sa part, l'ex-FLNC, sans nier la paternité du texte saisi dans les locaux du journal envisageant notamment *« l'élimination physique à grande échelle de Français résidant en Corse »* (*le Monde* du 7 octobre), souligne que ce passage doit être replacé dans son contexte et en publie l'intégralité : *« Soyons objectifs : comptons-nous, oui ou non, stopper la colonisation de peuplement par la multiplication des attentats ? Si la réponse est affirmative, il nous faut passer à un stade supérieur et entreprendre l'élimination physique et à grande échelle de Français résidant en Corse. Cela aura valeur d'exemple, les candidats au départ seront nombreux. Mais avons-nous sérieusement la possibilité et la volonté d'une telle entreprise ? Nous ne le pensons pas. En revanche, si la réponse est négative, il faut considérer le règlement de cette question dans le cadre d'une négociation globale avec l'Etat français et, donc, de concentrer nos forces contre celui-ci afin de l'obliger à discuter ».*

La nuance entre ce qui a été révélé, dans un premier temps, par les enquêteurs et ce que l'organisation clandestine affirme n'est pas négligeable. Ces textes feraient état de débats internes au FLNC au cours desquels différents points de vue peuvent se manifester. Ce n'est pas la première fois, au demeurant, que parmi plusieurs hypothèses, l'ex-FLNC envisage *« l'élimination physique »* de personnalités continentales, sans pour autant la retenir. Il faut rappeler, à cet égard, que des documents de ce genre avaient été saisis au moment de l'assassinat de Pierre-Jean Massimi en octobre 1983 ; action revendiquée par l'ex-FLNC à la suite de la disparition d'un de ses membres, Guy Orsoni, assassiné le 17 juin 1983.

A Bastia, où M. Stella devait arriver dans la journée du 8 octobre, on notait peu de signes de mobilisation. Les organisations nationalistes ont appelé à une manifestation samedi 10 octobre à Bastia sur le thème de la liberté d'expression.

MICHEL CODACCIONI.

Emprisonnée par erreur

Lorsque Kafka rencontre Courteline tout peut arriver. Un formulaire mal rempli et une signature distraite ont suffi pour envoyer en prison une femme de vingt-six ans que le tribunal avait décidé de laisser en liberté. Elle y est restée douze jours et s'y trouverait encore sans l'obstination de son avocat.

Le 22 septembre dernier, Carole Dudzinski, interpellée la veille, comparaît devant la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris pour une affaire de vol. Sa situation particulièrement douloureuse amène le tribunal à demander des renseignements complémentaires en province, et les juges renvoient leur décision au 27 octobre en ordonnant qu'elle soit laissée en liberté. Il est 20 h 30. Le greffier, probablement fatigué, griffonne sur deux formulaires que le substitut signe machinalement. Pourtant, l'un a le pouvoir de libérer, l'autre celui de jeter en prison.

Au dépôt, sur la foi du document la libérant, Carole récupère ses affaires et va sortir lorsqu'un gendarme suivent avec le second document. Dès lors, il n'est plus question de prendre la porte autrement que pour se rendre à Fleury-Mérogis dans le quartier des femmes.

Le fonctionnaire du dépôt ne semble même pas intrigué par la présence de deux documents officiels contradictoires. Sans prendre le soin de téléphoner, le bureaucrate tranche : le bon document, c'est celui qui ordonne la mise en détention.

Dans l'univers carcéral il n'est pas facile, sans argent, de se procurer des objets apparemment aussi simples qu'un timbre et une enveloppe. Carole y parviendra pourtant au bout de quelques jours et c'est ainsi que Me Pascal Trillat, commis d'office à l'audience, recevra, le samedi 3 octobre, une lettre de sa cliente résignée l'informant qu'elle est en prison.

Stupéfait, l'avocat se précipite au tribunal. Après plusieurs heures de recherches, le dossier est retrouvé par le substitut Laurent Davenas au service de l'audiencement. L'erreur apparaît dans son énormité vers 18 h 30.

Dès cet instant, le téléphone ne cessera de sonner dans les bureaux du parquet que lorsque les magistrats auront trouvé le moyen de faire sortir de prison une personne juridiquement libre. Il faudra, là encore, un formulaire surnommé *« le petit rose »*, un minuscule document à l'aspect buvard, très rarement utilisé, qui permet au procureur de la République de faire libérer un *détenu* sur l'heure.

Vers 20 h 30, Carole et son avocat sont rentrés sur Paris dans une voiture de la préfecture de police.

MAURICE PEYROT.

Interpellation à Grenoble d'une ancienne amie de Max Frérot

LYON
de notre correspondant régional

Mme Françoise Salin, une infirmière lyonnaise de trente ans, a été interpellée, le mercredi 7 octobre, à Grenoble, dans le cadre de l'enquête judiciaire confiée au SRPJ de Lyon pour retrouver la trace de Max Frérot, l'« artificier » de la branche lyonnaise d'Action directe. La jeune femme, – une ancienne compagne du terroriste en fuite – aurait eu deux entretiens téléphoniques avec Frérot. Les policiers lyonnais et le juge d'instruction, M. Marcel Lemonde, tentent de cerner les « planques » du fuyard dont une des caches – la cave d'un immeuble lyonnais – avait été retrouvée... vide au début du mois de septembre (*le Monde* du 11 septembre).

Trois autres personnes ont été interpellées en même temps que Mme Salin : ses parents, demeurant à Autun (Saône-et-Loire) et un de ses amis, étudiant parisien préparant l'Ecole nationale d'administration.

C. R.

● **Avis défavorable à une demande d'extradition d'un Italien.** – La chambre d'accusation de Paris a émis, mercredi 7 octobre, un avis défavorable à la demande d'extradition d'un ressortissant italien, M. Guglielmo Mazzochi. Agé de trente et un ans, M. Mazzochi était recherché par le parquet de Naples pour détention et port illégaux d'armes et d'engins incendiaires. Il avait été arrêté à Paris en mai dernier et remis en liberté le 29 juillet.

SCIENCES

Pour faire face à la concurrence américaine dans les années 90

Arianespace envisage de commander une série de cinquante lanceurs

Arianespace devrait commander en 1988 cinquante lanceurs Ariane-4. M. Charles Bigot, directeur général, vient de faire cette proposition, avec l'appui du conseil d'administration d'Arianespace, aux industriels qui construisent le lanceur. En échange de cett commande importante – 15 à 20 milliards de francs, répartis sur une dizaine d'années, – il leur propose de prendre plus de responsabilités dans l'organisation de la production et dans les contrôles, et d'abaisser leurs prix afin que le lanceur européen puisse, dans les années 90, soutenir la concurrence américaine.

Les quelques cinquante de lanceurs qui ont été commandés depuis le début du programme permettront d'assurer les tirs jusqu'en 1991. Ces lanceurs appartiennent à trois familles différentes (Ariane-1, Ariane 2 et 3, Ariane-4) et, compte tenu de toutes les modifications introduites au fil des ans, ils sont tous différents. Pour les années ultérieures, les études de marché indiquent qu'il faudra commander encore cinquante Ariane-4 avant que le futur lanceur Ariane-5 ne prenne le relais. L'idéal serait que ces Ariane-4 soient tous identiques.

Tel est en résumé le discours que M. Charles Bigot, directeur général d'Arianespace, vient de tenir aux huit mille représentants des industriels, grands ou petits, qui participent à la construction du lanceur. Il faut rationaliser la production et réduire les coûts car la concurrence américaine, aujourd'hui nulle, sera féroce après 1990. Cet objectif ne peut être atteint qu'en construisant des séries plus longues.

Il faut aussi organiser différemment la production. Actuellement, toutes les décisions ou presque remontent à Arianespace. Un sous-ensemble est monté chez un industriel, testé, livré et facturé à Arianespace (la société reçoit en moyenne une facture toutes les deux heures). L'assemblage repart chez un autre pour y être souvent démonté, incorporé à un sous-ensemble plus vaste, après de nouveaux tests et de nouveaux contrôles. Ce va-et-vient retentit sur les coûts, et, de plus, démontages et remontages successifs font perdre une certaine fiabilité.

Réduction des coûts

Cette centralisation des décisions, nécessaire à l'origine, n'est plus justifiée. M. Bigot estime qu'Arianespace doit garder la maîtrise – outre la commercialisation et le lancement – de l'assemblage final du lanceur à l'usine de Kourou. Mais ce sont les « étagistes » – Aérospatiale pour le premier et le troisième étage, la firme allemande Erno pour le deuxième et pour les propulseurs d'appoint à combustibles liquides, Matra pour la case d'équipements électroniques – qui devront avoir la complète responsabilité de leurs productions. C'est à ces firmes qu'il appartiendra de discuter avec les sous-traitants, de proposer des prix d'ensemble à Arianespace et d'assurer le respect des délais. Seule exception, les moteurs, partie délicate, continueront d'être commandés par Arianespace à leurs constructeurs (la SEP pour la propulsion liquide, l'italien BPD di Spazio pour les fusées à poudre).

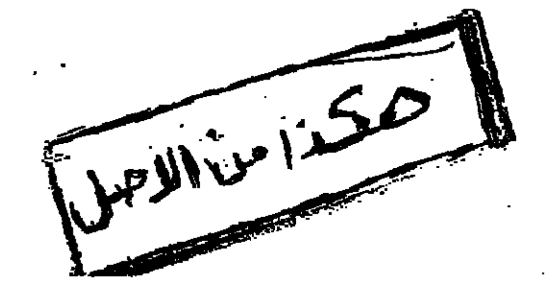
Maîtres du processus de fabrication et responsables, les étagistes pourront réduire leurs coûts, surtout s'ils sont assurés d'une construction en série. D'où l'importance d'une commande de cinquante lanceurs nécessairement étagés dans le temps mais qu'Arianespace pourrait retenir fermement en 1988.

Cette commande globale réduirait les coûts de chaque sous-ensemble de 10 % à 25 %. Ce qui ramènerait à 350 millions de francs le prix moyen de fabrication de l'Ariane-4. Suivant le nombre de propulseurs d'appoint, ce coût pourrait varier de 150 millions de francs.

Compte tenu des frais d'assemblage à Kourou, de commercialisation, de lancement, le coût global d'un lanceur avoisinerait les 500 millions de francs. Cette économie permettrait de maintenir la compétitivité avec les lanceurs américains – le Titan principalement, auquel un énorme marché militaire asure de longues séries – et d'atteindre l'objectif à long terme : garder pour l'Europe la moitié des lancements de satellites commerciaux.

MAURICE ARVONNY.

● **Les fermetures de centrales nucléaires en Suède.** – Le gouvernement suédois a fait savoir, le mardi 6 octobre, au Parlement, que le premier des douze réacteurs nucléaires du pays serait « désactivé » vers 1995. Le premier ministre, M. Ingvar Carlsson, a ajouté que le Parti social-démocrate, au pouvoir en Suède, proposait de fermer un deuxième réacteur en 1996, les dix autres devant l'être avant 2010. Cette annonce est la conséquence du référendum de 1980 exprimant la volonté des Suédois de s'affranchir de toute production d'énergie d'origine nucléaire après 2010. – *(AFP.)*



Société

ÉDUCATION

M. Chirac souhaite qu'une loi de programmation scolaire soit débattue avant l'élection présidentielle

Le premier ministre est favorable au principe d'une loi de programmation pour l'éducation, qui pourrait être discutée par le Parlement d'ici à l'élection présidentielle. M. Jacques Chirac a ainsi manifesté son intention de faire des problèmes éducatifs un enjeu dans le débat politique, mercredi 7 octobre, en recevant tour à tour les responsables des deux principales fédérations de parents d'élèves, la FCPE (présidée par M. Jean-Pierre Mailles ; ex-fédération Cornec) et la PEEP (présidée par M. Jacques Hui) en présence de M. René Monory.

Le premier ministre, s'il s'est déclaré opposé à une multiplication des lois-programmes, approuve l'idée d'un « *engagement sur plusieurs années* » en matière scolaire. La discussion parlementaire d'un tel projet de loi pourrait intervenir au début de 1988, s'il apparaît qu'un accord entre les forces politiques est possible sur la formation des jeunes, a déclaré en substance M. Chirac aux parents d'élèves. *Mais ce débat ne pourrait pas* avoir lieu, selon lui, si le sujet devait faire l'objet d'un débat agressif. Le premier ministre approuve ainsi, pour la première fois, publiquement l'offensive préparée par M. René Monory, et dont l'objectif est de forcer les candidats de la majorité à tenir compte de ses propositions. Toutefois, si le principe *d'un vaste effort pour l'éducation* n'est guère contesté, un « consensus » entre la majorité et l'opposition sur le contenu d'une éventuelle loi de programmation est peu probable.

Depuis son échec de l'automne dernier face aux étudiants et aux lycéens, le ministre de l'éducation nationale s'emploie à populariser l'idée d'u « plan pluriannuel » destiné à planifier l'effort de l'Etat pour l'éducation et le formation. Deux commissions, l'une réunie autour de M. Jacques Lesourne, *professeur* au Conservatoire national des arts et métiers, l'autre autour de *M. Jean-Pierre Boisivon, directeur de* l'évaluation et de la prospective à l'éducation nationale, *doivent remettre* d'ici à la fin de l'année deux rapports, l'un sur les attentes de la société future en matière d'éducation, le second sur les besoins du système éducatif dans les cinq ou dix années à venir. Ces documents doivent aboutir à la rédaction du plan–programme que le ministre de l'éducaton nationale souhaite soumettre à tous les candidats à la présidence de la République – et éventuellement d'un projet de loi qui obligerait toutes les formations politiques à prendre position sur les projets governementaux.

Interrogé d'autre part sur la participation des parents d'élèves à la vie scolaire, M. Chirac a exprimé un accord de principe, sous réserve de l'étude des modalités techniques, pour le défraiement des parents qui siègent dans les instances académiques et nationales de l'éducation nationale et qui doivent payer leurs dépenses de déplacement.

PHILIPPE BERNARD.

CAMPUS

L'ESSEC « s'immerge »

RENFORCER les liens avec les entreprises et la spécialisation des *étudiants, tel est l'objectif de la réforme pédagogique mise en* place à l'ESSEC. A partir du 1er avril, tous les étudiants de première année passeront par une *« immersion en entreprise »* d'au moins quatre mois. Et dès 1988 ils suivront, avant la rentrée d'octobre, un stage ouvrier d'un mois. A quoi s'ajoutera le traditionnel *« stage d'application » de trois mois en fin d'étude (dans une entreprise* étrangère si l'immersion a eu lieu en France).

Les études seront réparties en deux phases : une *« période de tronc commun »* de deux fois dix semaines et une *« période d'approfondissement »* de cinq trimestres, organisée autour d'une *discipline majeure choisie par l'élève*.

Les cours du tronc commun seront donnés en groupes restreints de 40 et, dès son entrée, chaque élève sera suivi individuellement *par un professeur* « tuteur » – dispositions qui augmenteront sensiblement la charge de travail du corps enseignant.

Si cette *réforme*, qui est le résultat de nombreuses discussions internes, n'est pas aussi radicale que ce qui avait été d'abord envisagé *(le Monde* du 12 février 1987), elle doit, selon le directeur *Xavier Dardel, marquer le point de départ d'une évolution en pro*fondeur de l'école pour professionnaliser davantage les études.

Europe

Débats, concerts, animations, *expositions*, stands universitaires *et professionnels* seront au rendez-vous du premier festival JET (Jeunes Europe Technologie) organisé, du 16 au 18 octobre à Strasbourg, par les éditions Autrement. On pourra suivre des *« tables rondes » sur des sujets* comme « Le rapprochement des jeunes et de l'entreprise », « L'ambition des régions européennes » ou « Les nouvelles technologies », découvrir un robot danseur, des sculptures *sonores* et un avion peu ordinaire qui survolera le festival. *Vingt-quatre universités* européennes et quelque quarante exposants présenteront leurs projets les plus performants et participeront aux différents débats et rendez-vous.

(Editions Autrement, 4, rue d'Enghien - 75010 Paris.)

Judaïsme

Inauguré en 1972 par Emmanuel Levinas, l'Institut Martin-Buber, *dirigé par Willy Bok*, dispense un enseignement en cours *du soir sur l'histoire du* judaïsme, des origines à l'époque contemporaine. Unique en Europe par la diversité des matières abordées et par le caractère pluridisciplinaire et laïque de son enseignement, qui est *sanctionné par un diplôme* supérieur. Pierre Gothot, professeur à l'université de Liège, donnera la leçon inaugurale, le 19 octobre à 20 h 30, sur « La loi, le sens et la vérité ».

(Les cours ont lieu 17, avenue Franklin-Roosevelt, 1050 - *Bruxelles. Tél. : (02) 642-33-48, à* l'Institut d'étude et de la laïcité *des religions de l'Université libre* de Bruxelles. Voir *Dix années d'activités de l'Institut Martin-Buber*, qui contient de nombreux index. 468 p. 110 F.)

Architecture

L'Ecole d'architecture de Bordeaux présente, mardi 13 octobre à 16 heures, une conférence de M. Jean-Pierre Gallemsert, architecte, à propos *de « Les architectes et l'aménagement* des villes, l'exemple des quais de Hambourg », *illustrée* par une projection de diapositives.

(Ecole d'architecture de Bordeaux. Domaine de Rabs - 33405 Talence. Cedex. Tél. : 56-80-65-44.)

Embauche

Du *curriculum vitae* valable *dans toutes les situations aux* réponses-types pour les questions perfides posées lors des entretiens de recrutement, tout ce qu'il faut savoir pour convaincre une entreprise que vous lui êtes indispensable.

(Comment trouver un emploi et se faire embaucher, par Martin John Yate. *« First collection » Les* Business Guides. 266 p. 98 F.).

SPORTS

AUTOMOBILISME : la réélection de M. Jean-Marie Balestre

Les grands constructeurs remis dans le circuit

M. Jean-Marie Balestre a été *réélu* pour quatre ans, le mercredi 7 octobre, à la présidence de la Fédération internationale du sport automobile (FISA) dont il avait démissionné le 18 décembre 1986 pour « surmenage » à la suite d'une opération cardiaque. Cette présidence s'ajoute, pour lui, à celles de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) et de la Fédération française du sport automobile (FFSA).

Les délégués de la FIA, réunis en commission plenière pour la clôture des Etats généraux du sport automobile, avaient été prévenus : M. Balestre ne se représenterait que si son programme, mis au point avec les *présidents de commissions, était* adopté sans réserve. Le président de la FISA a donc été élu avec son programme selon l'usage qu'il affectionne : par acclamation.

Pour l'essentiel, ce programme *sportif* reprend, et corrige éventuellement, après un an d'expérience les règlements chamboulés par la dernière commission pleinière de la FIA, le 3 octobre 1986. Ainsi en formule 1, la saison 1988 servira de transition avant le passage obligatoire de toutes les *écuries* au moteur atmosphérique de 3,5 litres. Ces derniers cohabiteront donc avec les ultimes turbos bridés à 2,5 bars de pression de suralimentation. Les monoplaces *équipées de turbos* verront leur capacité de réservoir réduite de 195 à 150 litres. Elles auront, de plus, un handicap de poids (540 kg au minimum contre *500 kg pour les atmosphériques*).

La réglementation reste stable pour le championnat intercontinental de formule 3000 et pour le championnat du monde des rallyes, malgré une chute spectaculaire de son *intérêt auprès du public* et des médias. Pour tenter d'enrayer ce phénomène, la *FISA* préfère s'attaquer aux rallyes-raids, qui éclipsent de plus en plus les rallyes traditionnels. A partir du 1er janvier 1989, seul le Paris-Alger-Dakar bénéficiera d'*une dérogation pour* accueillir les motos.

Pas de parrainage

L'échec le plus retentissant de la réglementation de 1986 est celui du championnat du monde des voitures de tourisme (*construites* à 5000 exemplaires au minimum, sans possibilité d'évolution), qui est supprimé après un an d'existence. La FISA n'a pu trouver le parrainage capable *d'apporter les 3 millions* de dollars nécessaires pour couvrir les frais de transport des voitures, et seules deux grandes marques ont réellement investi dans cette compétition : *Ford et surtout BMW. En* 1988, deux championnats seront organisés en Europe (douze épreuves) et dans la zone Pacifique-Asie (quatre épreuves).

Pour tenter de relancer le champ*ionnat du monde des voitures* de sport-prototypes (courses d'endurance) après le retrait de Porsche, la FISA a décidé de supprimer la limitation de consommation à partir de *1989* et *d'imposer à cette* date les moteurs atmosphériques de *3,5 litres. Cette* mesure est aussi destinée à inciter les grands constructeurs à concevoir des moteurs *d'une cylindrée* commune pour la formule 1, le championnat du monde de sport-prototypes ou le nouveau championnat du monde des voitures de production qui verra le jour en 1989.

Ce championnat, réclamé par les grands constructeurs – notamment les Français, *qui ne disposaient* pas de modèles compétitifs adaptés à la réglementation de *1986*, – devrait favoriser la relance des courses en circuit. Les voitures devront, pour leur carrosserie et leurs caractéristiques aérodynamiques, être strictement *identiques aux modèles* de série construits à 25 000 exemplaires par an au minimum. Les moteurs pourront être soit atmosphériques (3,5 litres), soit turbocompressés (2800 centimètres cubes, limités par valve avec contrôle de pression). Les constructeurs ont toute liberté pour apporter des modifications au bloc mécanique ou pour utiliser des matériaux plus sophistiqués que sur les véhicules de série.

Enfin, le comité exécutif de la *FISA* a *rejeté* la proposition de la commission médicale de soumettre les pilotes de formule 1 à des contrôles antidopages, les difficultés pour établir une liste des produits et substances interdits, la nécessité de généraliser ensuite ces contrôles à l'ensemble du sport automobile et l'absence de cas « suspects » dans les rapports établis justifieraient ce refus.

GÉRARD ALBOUY.

Les résultats

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(cinquième journée)

Orthez b. *Saint-Etienne	123-90
Cholet b. *Antibes	86-81
*Nantes b. Monaco	92-90
*RC France b. Villeurbanne	110-80
*Lorient b. Mulhouse	110-101
*Limoges b. Caen	88-86
Vichy b. *Avignon	108-103
*Tours b. Reims	89-87

Classement. – 1. Nantes, 15 pts ; 2. Orthez et Tours, 13.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(quatorzième journée)

*Toulouse b. Nice	2-0
Nantes b. *Paris-SG	2-0
*Niort et Matra-RP	2-2
*Monaco b. Saint-Etienne	2-1
*Cannes b. Brest	2-1
*Bordeaux b. Lille	1-0
*Toulon b. Laval	3-0
Marseille b. *Lens	4-2
Auxerre b. *Le Havre	2-1

Classement. – 1. Monaco, 22 pts ; 2. Bordeaux, 18 ; 3. Nantes, 17 ; 4. Niort, Matra-RP et Cannes, 16 ; 7. Marseille et Saint-Etienne, 15 ; 9. Montpellier, Metz, Auxerre et Toulouse, 14 ; 13. Toulon et Paris-SG, 13 ; 15. Lille et Nice, 12 ; 17. Le Havre, 11 ; 18. Lens, 10 ; 19. Brest et Laval, 9.

Deuxième division
(matches en retard, douzième journée)

GROUPE A

*Cuiseaux-L. b. Lyon	2-1
*Châtellerault et Alès	0-0
*Sochaux b. Dijon	3-0
*Nîmes b. Grenoble	4-0

Classement. – 1. Sochaux, 20 pts ; 2. Lyon, 18 ; 3. Cuiseaux-L, 16.

GROUPE B

*Valenciennes et Caen	2-2
*Reims b. Rennes	2-1
Quimper b. *Guingamp	3-2

Classement. – 1. Strasbourg, 20 pts ; 2. Rouen, 16 ; 3. Caen, 15.

DÉFENSE

Astreint à de sévères économies dans la gestion quotidienne

M. Giraud donne la priorité à l'équipement des armées

Les armées françaises recevront, l'an prochain, *176 685* millions de francs de crédits de paiement pour leur fonctionnement de tous les jours et pour leur équipement nucléaire, spatial et classique. Le ministre de la défense, M. André Giraud, en a donné l'assurance, le jeudi 8 octobre, à la commission de la défense de l'Assemblée nationale. Les *députés examineront le budget militaire* les 9 et 10 novembre.

Avec un montant de *83 429* millions de francs, les crédits de fonctionnement pour 1988 marquent une hausse de 0,6 % par rapport à 1987. Stable en francs courants mais, en réalité, en régression compte tenu de l'inflation attendue, ce budget de fonctionnement se révèle d'ores et déjà très serré.

M. Giraud a voulu obtenir des économies dans deux domaines principaux, *sans diminuer, pour autant*, les activités d'entraînement des armées. *D'abord, environ 600* millions de francs pour les carburants et les produits de chauffage, qui devraient être acquis sur la base de 1 dollar à 6,20 F et d'un baril de pétrole à 20 dollars. Ensuite, environ 200 millions de francs grâce à une déflation des effectifs de 1 200 cadres d'active (à partir de juillet prochain) et de 4 000 civils (dont 1 700 appartenant au Groupement industriel des armements terrestres). Cette diminution de 5 200 *emplois au ministère* de la défense en 1988, survenant après la *suppression de quelques dizaines* de milliers d'autres depuis 1983, est l'*une des mesures très critiquées* par les armées.

En revanche, le ministre de la défense a prévu de créer des emplois dans la seule gendarmerie nationale : 200 postes de gendarmes de carrière et 500 de gendarmes du contingent.

Avec un montant de 93 256 millions de francs, les crédits d'équipement enregistrent une hausse de 8,7 % *par rapport au* budget de 1987. Ces crédits de paiement, attri*bués aux études* et aux achats d'armes nucléaires, spatiales et classiques, *incluent un fond spécial* de 2 409 millions de francs, qui devraient provenir de la cession, par le ministère de la défense, d'une partie de ses actifs immobiliers et mobiliers. Pour la *première fois*, en effet, et après de longues discussions avec l'*administration des finances*, les armées seront autorisées à gérer, comme elles l'entendent, leur patrimoine immobilier et mobilier en démarchant d'éventuels acheteurs *sans passer par les domaines. La* vente de certains de leurs actifs immobiliers (comme la caserne Dupleix, à Paris) devrait rapporter en 1988 aux armées de l'ordre de 1,4 milliard de francs et la cession d'actifs mobiliers (des actions de l'Etat dans certaines entreprises) environ 1 milliard de francs.

Le tiers des crédits pour le nucléaire

Le produit de ces ventes reviendra au ministère de la défense, et non pas au budget général de l'Etat comme l'aurait voulu la procédure traditionnelle. M. Giraud pourra, par exemple, en proposer l'affectation à des commandes d'arme*ments* : la cession des actions de l'Etat chez Dassault servirait, ainsi, à *acheter des avions au constructeur* privatisé.

En 1988, le tiers des crédits d'équipement ira à l'armement nucléaire stratégique et préstratégique, soit 30 540 millions de francs. Diverses opérations sont prévues : la modernisation des sous-marins lance-missiles *l'Indomptable* et *le Terrible*, la commande de huit Mirage-2000-N (la version capable d'emporter le missile nucléaire ASMP), les études relatives à la conception d'un nouveau sous-marin stratégique (armé du nouveau missile M-5 à têtes multiples).

L'espace devrait recevoir 1 362 *millions* de francs, ce qui représente une hausse de 80 % par rapport à *1987. Il s'agit* de développer le réseau Syracuse de satellites de transmissions et le système Helios d'observation militaire (avec la participation de l'Italie pour 15 % de son financement).

Enfin, M. Giraud a réservé 61 354 millions de francs à l'équipement classique des trois armées et de la gendarmerie. L'armée de terre a notamment prévu de commander *ses premiers lance-roquettes multi*ples et de lancer son programme de *nouvel hélicoptère* de combat. La marine, outre son porte-avions nucléaire « *Charles-de-Gaulle* », disposera d'un cinquième pétrolier-ravitailleur (200 millions de francs). L'armée de l'air, enfin, achètera vingt-sept Mirage-2000 (*dont une nouvelle version N' apte* à l'emport d'armes nucléaires ou clas*siques)* et elle affectera 1 360 millions de francs à la mise au point de l'avion de combat Rafale, avec le réacteur M-88.

RELIGIONS

Au synode de Rome

Le cardinal Decourtray souhaite que les femmes soient davantage associées à la marche de l'Eglise

ROME
de notre envoyé spécial

Entièrement consacrée à la situa*tion des femmes dans l'Eglise catho*lique, l'une des interventions les plus remarquées de la journée du mercredi 7 octobre au synode des évêques sur les laïcs a été faite par le cardinal Decourtray, archevêque de Lyon. « *Beaucoup de femmes souffrent*, a-t-il dit, *de ce qu'elles considèrent comme un manque de respect objectif de leur identité. Notre discours sur l'égale dignité de l'homme et de la femme est parfois contredit par nos comportements. Elles accepteraient plus facilement que l'ordination sacerdotale soit réservée au sexe masculin si les mentalités et les comportements des clercs étaient davantage marqués par la considération effective de leur personnalité, en même temps que du charisme propre de la femme* », a-t-il ajouté. Le cardinal Decourtray a estimé que le synode devrait exprimer le souhait que les femmes soient de plus en plus associées à la marche de l'Eglise « *dans l'élaboration de la parole officielle ; dans la préparation des décisions ; dans les demandes, critiques et suggestions ; dans la manière de participer aux grandes fonctions de l'Eglise* ».

La fermeté de cette déclaration a surpris. Toutefois, le cardinal français ne prend pas explicitement position pour un accès direct des femmes « *aux grandes fonctions de l'Eglise* » – c'est-à-dire aux fonctions de ministres ordonnés – mais pour une discussion avec elles sur la manière d'y participer.

HENRI TINCQ.

Le Monde
DES LIVRES

W. M. Spackman, dites-vous...

Né en 1905, il n'est pas du tout connu en France et guère plus dans son pays, les Etats-Unis. Les éditions Quai Voltaire viennent de publier un de ses romans. Nous l'avons rencontré chez lui, à Princeton.

LONG et mince, exactement tel qu'on imagine un « gentleman » issu d'une honorable famille de la côte est, William Mode Spackman porte ses quatre-vingt-deux ans avec une élégance distante, comme si, être « *un vieil homme* », comme il dit, était un embarras qu'il faut tenter de tenir à l'écart de soi.

Mais qui est donc ce vieux monsieur dont le nom ne dit rien à personne, à Paris, Londres ou New-York, et qui ouvre, avec la plus parfaite des courtoisies, la porte de sa maison tranquille, « plantée » dans le New-Jersey, à l'écart de Princeton, au milieu d'un jardin baigné de la douceur des automnes nord-américains ? Un étrange écrivain, qui n'a publié qu'un recueil d'essais et cinq romans – dont quatre dans les dix dernières années. En 1984, il a été couronné par l'Académie américaine des arts et lettres, pour l'ensemble de son œuvre, « *qui mérite d'être distinguée pour la qualité de son style* ».

Ce fils d'une famille quaker aisée, de la région de Philadelphie, qui étudia et enseigna le latin et le grec, qui parle le français et l'italien, qui est nourri de culture européenne (il lit de la littérature en français depuis 1923, date de ses premières vacances en France), a commencé d'écrire dès les années 20. En 1925, l'année de sa fondation, le *New Yorker* a publié quelques poèmes de lui. « *Mais, pendant les années 30,* précise-t-il, *je n'étais pas au goût du jour. Les dialogues dans le genre de ceux de Dashiell Hammett, fort prisés, n'étaient pas dans ma manière. Mes héros ne sont pas du tout des durs.* »

Après avoir passé à New-York les « *années qui suivirent la Dépression* », W. M. Spackman, s'« exila » en 1938, à l'université du Colorado à Boulder, qu'il devait quitter en 1953, date à laquelle parut son premier livre, *Heyday*, « *écrit en 1939, lors d'une année sabbatique en France* ». « *Les dialogues ne sont pas si mal, mais cela sent tout de même son premier roman* », dit aujourd'hui Spackman de ce texte sur les années 30 à New-York, qui fut à l'époque si bien accueilli – on évoquait même Fitzgerald – que le romancier en commença immédiatement un second.

« Un bon menuisier »

Terminé en 1955, le manuscrit de *An Armful of Warm Girl* fut refusé quinze fois par des éditeurs. « *Comme je suis un bon menuisier, et que j'aime le travail manuel,* raconte tranquillement W. M. Spackman, *je me suis mis à construire une maison de deux étages dans le New-Jersey, avec une grande cheminée, et je me suis occupé de près de mes trois enfants – deux filles et un garçon. Puis, au début des années 60, j'ai acheté une maison en France, à Perros-Guirec, où je passais quelque six mois par an.* » Si l'on en croit les photos, la demeure est une sorte de petit château où le travail de menuiserie ne devait pas manquer.

W. M. Spackman songea même à s'installer à Perros-Guirec, mais après une attaque cardiaque en 1975, et surtout après la mort de sa première femme « *là-bas* », en 1978, il y renonça. Et, malgré l'amour que porte à cette maison sa seconde épouse, Laurice, une délicieuse vieille dame d'origine libanaise, il n'y est plus retourné depuis 1983, et laisse un de ses fils en prendre soin. Il ne se « *sent plus guère l'esprit voyageur* » et il est « *très occupé à écrire* ».

Car, en 1977, après la publication de quelques pages dans une revue, le manuscrit de son second roman est arrivé sur le bureau d'une jeune femme, Alice Quinn, éditeur chez Knopf (1), la prestigieuse maison new-yorkaise qui l'avait, elle aussi, en son temps dédaigné.

« *La prose de Spackman, c'est un style de séduction comme celle des films de Fred Astaire. Personne d'autre n'écrit avec cette sorte d'humour et de bienveillance* », dit aujourd'hui Alice Quinn, qui, cependant, justifie les multiples refus : « *Ce texte venait à un mauvais moment, le début du mouvement féministe. L'image de la femme qu'il donne et la poursuite amoureuse qu'il retrace auraient irrité. Vingt ans plus tard, on était de nouveau prêt pour cela. Depuis, Spackman s'est constitué un cercle de lecteurs, des amateurs aux goûts littéraires élevés. Et je crois qu'il sera republié tous les cinquante ou soixante ans.* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

(Lire la suite page 28.)

(1) Alice Quinn travaille désormais pour le *New Yorker Magazine*.

ULF ANDERSEN/GAMMA

En cinquante ans, W. M. Spackman a publié cinq romans dont quatre dans les dix dernières années.

Les hommes de l'exil absolu

Dans* les Galériens, *l'historien André Zysberg tente de retrouver les traces embrouillées des 60 000 forçats des galères françaises (1680-1748).

SOIXANTE mille galériens se sont succédé dans le port de Marseille, entre 1680 et 1748. Humiliés et battus, marqués au fer rouge, le crâne tondu, enchaînés et vêtus d'une casaque écarlate, à peine furent-ils des hommes. Ils ont passé pareils à des ombres dans la belle lumière de la Méditerranée. De leurs tourments et de leurs espérances, que demeure-t-il ? La mort les a rassemblés dans un lieu sans mémoire. Nulle stèle, à Marseille, jamais ne commémorera ces destins massacrés. Anonymes quand ils expiaient leurs erreurs sous le règne de Louis XIV, sous la Régence, sous Louis XV, ils ne sont plus aujourd'hui qu'une série de chiffres.

Mais ces chiffres peuvent parler. Un historien vient d'exhumer les traces embrouillées de ces hommes à l'abandon. C'est que l'administration des galères fut l'une des plus perfectionnées de France. Dès que la « chiourme » arrivait à l'arsenal de Marseille, l'écrivain et ses copistes consignaient dans leurs grands registres l'état civil des suppliciés. Mais comment extraire un savoir de ces in-folios avant que l'ordinateur et les méthodes de l'histoire quantitative ne permettent de les scruter ?

André Zysberg vient de le faire avec talent : l'histoire quantitative, quand elle est maniée de main de maître, ne produit pas forcément un ouvrage rébarbatif. Ici, elle assure l'émouvante résurrection de ces vies perdues. Il est vrai qu'aux leçons des registres Zysberg ajoute d'autres documents, en particulier le seul journal tenu par un des soixante mille forçats – c'est un protestant, Jean Martheille, qui a écrit les *Mémoires d'un protestant condamné aux galères de France pour cause de religion*.

Qui étaient-ils, ces hommes de l'exil absolu ? On trouve de tout dans leur société : des vagabonds et des juifs, des voyous, des assassins, beaucoup de déserteurs et davantage de faux sauniers – c'est-à-dire des contrebandiers du sel, – des esclaves que l'on nomme les Turcs, et puis, après la révocation de l'édit de Nantes, un contingent de protestants mêlés à la canaille et qui firent preuve d'un courage, d'une dignité remarquables. « *Ils vivaient,* dira l'un d'eux, *dans Sodome, sans participer à ses impuretés.* »

Le calvaire commence à Paris, en Bretagne ou en Guyenne. C'est là que se formaient les « chaînes », c'est-à-dire ces théories de condamnés rivés les uns aux autres, la manille aux chevilles, surveillés par des brutes, et qui gagnaient Marseille à pied. Beaucoup mouraient en chemin, surtout les vieillards. Les survivants arrivent dans le grand port après un mois, un mois et demi. Ils sont nus. Ils forment un compagnie d'hallucinés, de frénétiques, de désespérés.

Le sadisme des argousins

Les estropiés pourriront dans une galère de dépôt ou bien ils seront enfermés dans la manufacture de l'arsenal. Les autres, les plus costauds, apprendront leur métier sur une grande galère désaffectée. Ils voguent « sur le fer ». Débute ensuite le long martyre. Chaque année, quand la saison est belle, ils prendront la mer et patrouilleront en Méditerranée, moins pour participer à des actions de guerre que pour manifester le prestige et l'éclat du roi de France. Hors la belle saison, les forçats demeurent au port, entassés sur leurs galères.

On échoue à imaginer ces suppliciés. Pourtant, le travail d'André Zysberg donne à voir leur vie quotidienne. Nourriture infecte, cela va sans dire, les coups, le nerf de bœuf, les humiliations, le sadisme des argousins. Et un encombrement atroce. Une grande galère mesure 45 mètres sur 9 mètres de large. Sur ces 400 mètres carrés sont entassés 450 hommes à peu près, dont la moitié de galériens, rivés à leurs bancs.

N'égrenons pas plus longtemps la litanie du malheur. Zysberg fait d'autres révélations. Dans cet enfer, une contre-société se constitue, avec ses trafics, ses tricheries, ses hiérarchies. Le « comite », qui est le maître d'équipage, les argousins qui surveillent la chiourme, tout ce monde-là s'engraisse de la misère des déchus.

GILLES LAPOUGE.

(Lire la suite page 25.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Le Voleur de temps, *de Jacques Bellefroid*

Comment c'est venu

AUTREFOIS, les écrivains écrivaient une œuvre, et puis, sur leurs vieux jours, copie remise, si vraiment on insistait, ils racontaient comment cette œuvre était venue, pourquoi. Depuis que la contemplation de soi a fait les ravages que l'on sait dans la parlote médiatique et, par voie de conséquence, dans la littérature française, directement liée à cette parlote, il est devenu habituel que les auteurs débutants, au lieu de montrer ce qu'ils savent faire, dans la fiction, l'essai ou le reste, nous expliquent par le menu leur vocation – en langue chic, leur « rapport à l'écriture », – ou qu'ils se gargarisent par avance d'une singularité, voire d'une aristocratie auxquelles on ne demande qu'à croire, mais qui restent à démontrer.

Jacques Bellefroid ne tombe pas tout à fait sous cette remarque. Il a publié d'authentiques romans : *La grand porte est ouverte à deux battants; les Etoiles filantes; Le réel est un crime parfait, Monsieur Black; Voyage de noces*. La presse et le public lui ont fait une place bien à lui dans la cohue des nouveautés : la place de quelqu'un qui marie la tradition du conte moral et une manière plus moderne, brutalisante, à l'américaine. Sans envahir l'horizon qu'est tout livre, il est de ces raconteurs qui ne se font pas oublier, à l'avant-scène, qui ont des idées sur tout. Il est de son temps, lequel ne répugne pas à philosopher, à causer linguistique, à observer en marge ce qui se passe dans les paragraphes.

AU lieu de continuer sur cette belle lancée, Bellefroid marque la pause et y va, lui aussi, de son « Comment c'est venu ». Contrairement à ce que suggère le sous-titre « roman », *le Voleur de temps* contient une suite de courts récits tournant tous autour de la formation de l'auteur, et, plus précisément, de ses premiers contacts avec les mots. Je m'empresse de préciser que cette plongée dans l'enfance familiale et scolaire, à l'inverse des dizaines d'autres qui occupent la rentrée, échappe à l'amateurisme complaisant. Bellefroid s'y prend en professionnel, triant les meilleurs de ces souvenirs qui se ressemblent tous plus ou moins, prenant un recul amusé, restituant l'extravagance et la logique obstinée qui, à cet âge, relèguent le réel en lointain, et font vaciller ces pantins d'adultes.

On a tous connu le professeur ou l'oncle qui, pour dire quelque chose, et avec la politesse empêtrée qu'inspire l'enfance, demande : « *Que voulez-vous faire dans la vie ?* » L'auteur ne s'est pas démonté : « *Ecrire* », a-t-il répliqué aussi sec. C'est la réponse la plus culottée qui soit. Aviateur, ça n'engage à rien, et le maître manque d'arguments dissuasifs – qu'est-ce qu'il y connaît ? Mais écrire, quand on ne sait même pas l'orthographe...

C'EST à peine si notre petit écolier sait son alphabet. Il se souvient surtout du carré de carton blanc avec lequel la religieuse de sa prime enfance cachait les lettres à apprendre, droite comme Moïse en personne. Il peut tout juste écrire « *merde* » sur les murs à la craie rouge. (C'était le bon temps d'avant la bombe, celle « à peinture », qui a changé les touchantes âneries à la craie en giclées de sang indélébiles !)

Les écoliers d'avenir se reconnaissent à leur art de tourner les règlements, de chaparder de la liberté et du rêve au quadrillage des sacro-saints « emplois du temps ». Notre futur écrivain, en bon « voleur de temps », jette un regard fasciné sur les horloges qui ponctuent ses trajets, et ses retards, sur les boutiques, les pâtisseries. Il dispose de l'attention périphérique qui donne corps aux vraies vocations littéraires. On se souviendra, après lui, de la marchande de frites, friande, Dieu sait pourquoi, de paroles de condamnés à mort ; du gardien de square, avec sa cabane en planches et son vélo à roue libre chantante.

L'histoire religieuse est pleine d'apparitions : elle recueille moins couramment les récits de... disparitions, ces moments d'adolescence, souvent saugrenus, où la divinité a fait faux bond, sans crier gare.

(Lire la suite page 18.)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

Passage en revues

Idées, histoire, société

● Le numéro 1105 d'*Hommes et migrations* est consacré à l'alimentation. On a certes déjà beaucoup écrit sur les rites de la nourriture, sur son histoire, sur toutes les formes culturelles de ce besoin naturel élémentaire et répétitif qu'est l'alimentation. Les historiens *ont également mis en lumière le rôle* de la nourriture et de son mode d'acquisition dans l'évolution des sociétés et dans le passage de civilisations itinérantes à des civilisations stabilisées autour de productions alimentaires fixes et *régulièrement renouvelables*. Le besoin de se nourrir, de trouver à un endroit des ressources de subsistance que l'on ne trouve pas ou plus dans son lieu de vie originel demeure encore aujourd'hui le ressort fondamental de la migration. Et *c'est là, précisément que la revue* apporte une réflexion et une information *indispensables. En mettant* en valeur le rôle de la nourriture dans les processus d'intégration ou de rejet des migrants — interdits et dégoûts alimentaires, rôle du corps *et de sa perception dans la société*, impératifs diététiques proposés, *suggérés ou imposés par la* contrainte, — en montrant, en particulier, le rôle charnière que jouent les petits commerces maghrébins en France, à la charnière entre deux cultures, de deux solidarités. La vogue du couscous dans nos cuisines hexagonales et des merguez dans nos fêtes et manifestations n'est-elle pas l'esquisse la plus conviviale d'une société multi-ethnique ? (Hommes et Migrations. 40, *rue de la Duée. 75002 Paris.* 80 p., 15 F.)

● C'est un autre aspect de *l'histoire sociale qu'aborde Milieux*, la revue de l'institut Jean-Baptiste *Dumay, du Creusot. Elle consacre* en effet sa vingt-huitième livraison à Jean-Jacques Emile Cheysson, qui ne fut pas seulement le patron des usines Schneider du Creusot entre *1871 et 1874, mais qui développa* une théorie et une politique de l'action sociale qui demeure aujourd'hui un beau sujet de débats. Cheysson est-il *un théoricien réac*tionnaire et paternaliste de la « pacification » ouvrière ? Sans doute puisque son but était de détourner les ouvriers des luttes collectives par la moralisation, l'éducation ménagère des jeunes *filles et l'accession des travailleurs* à la propriété de petits pavillons qui devaient les isoler les uns des autres, les obliger à l'épargne, les fixer, et les endetter suffisamment pour les dissuader de faire la grève. Mais Cheysson fut aussi un fervent *partisan de l'apaisement, des meil*leures conditions de travail, de l'éducation populaire, bref un pionnier de ce « patronat social » qui a joué un rôle considérable dans l'évolution des rapports sociaux et de la conscience que les protago*nistes pouvaient en avoir*. (*Milieux*. Château de la Verrerie. BP 141. 71204 Le Creusot Cedex. 80 p., 55 F.).

● Pour ne pas quitter l'histoire sociale, parlons encore du bulletin des *Amis de Pierre Leroux*, une figure injustement oubliée du socia*lisme français, mort en avril 1871*, au plus fort des affrontements de la commune. Leroux appartient à la tradition du socialisme « libéral », anti-autoritaire, soucieux de conser*ver dans leur* intégralité les trois principes de la Révolution française, en y ajoutant *le fédéralisme* et un néo-corporatisme largement hérité de la tradition maçonnique. Cette hostilité aux socialismes autoritaires tout autant qu'à l'anarchisme prou*dhonien explique sans doute que* l'œuvre de Leroux ait été systématiquement occultée par une histoire « officielle » du mouvement ouvrier qui a toujours privilégié — pour *mieux l'encenser ou pour mieux* la combattre — la version marxiste de l'aspiration socialiste. *S'agit-il* d'une véritable conspiration du silence comme paraissent parfois le croire les *Amis de Pierre Leroux* dans leur louable volonté de réhabi*litation ? On sait que l'appartenance* à de petites chapelles *d'exclus porte à la manie de* la persécution ; et pour être, sans contexte *aucun, un penseur remar*quablement novateur et lucide, Pierre Leroux n'a jamais été un organisateur, un homme de masse et de parti. Il reste maintenant à découvrir une œuvre que la crise de la pratique marxiste rend à l'actua*lité*. (*Les Amis de Pierre Leroux*. Chez Jacques Viard. 39, rue Emeric-David, *13100 Aix-en-Provence*. 106 p., 50 F.).

● Pierre Leroux avait été l'ami *et le maître à penser de Victor* Schoelcher, l'apôtre de la défense des droits de *l'homme. Heureuse* transition pour terminer cette rapide incursion dans les revues de sciences sociales par *Après-demain*, le mensuel de documentation politique édité par la Ligue des droits de l'homme et qui consacre son numéro 295-296 aux fonctionnaires. « *Ce pays*, constate Pierre Ducasset dans son éditorial, *n'a jamais manifesté d'admiration débordante pour ses fonctionnaires. Courteline et ses « ronds-de-cuir » ont servi longtemps de référence privilégiée aux préjugés de l'opinion.* » A contre-courant de ces préjugés, actuellement ravivés par la vague démagogique du « moins d'Etat », *Après-demain* présente un *dossier à la fois riche et précis sur* la situation réelle — sociale, professionnelle, économique — de la fonction publique. Il ressort au moins deux certitudes de cette honnête mise à plat. D'une part, la réduction du « train de vie de l'Etat » risque *de porter atteinte à l'efficacité* de l'administration — et d'amoindrir encore le crédit des fonctionnaires dans l'opinion. D'autre part, mais on s'en doutait déjà, les agents de la fonction publique sont loin d'être les « privilégiés » d'une société qui *ne souffre pas seulement du chô*mage mais d'un manque de cohésion qu'entretient la pratique des boucs émissaires. (*Après-demain*. 56 p., 33 F.)

P. L.

● DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

● Guy Rachet : *Catherine Sforza, la dame de Forli*. Choisie dans la galerie des portraits royaux et des personnages d'exception, la figure de la belle *Catherine était bien propre* à faire revivre l'Italie renaissante, ses fastes et ses pompes, ses scandales et ses coups de génie... Spécialiste du genre, Guy Rachet s'y est employé. (Denoël, 258 p., 98 F.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● Jean-Pol Madou : *Démons et Simulacres dans l'œuvre de Pierre Klossowski*. Une étude philosophique, littéraire et picturale de l'œuvre de celui qui se définit lui-même comme un *« fabricant de simulacres »*. (Méridiens Klincksieck, collection « *Connaissance du 20e siècle* », *138 p., 85 F.*)

FRANCOPHONIE

● Philippe de Saint-Robert : *la Cause du français*. Par l'ancien commissaire général de la langue française et sous l'invocation de Francis Ponge, un bref et dense essai, bienvenu au lendemain du sommet de Québec, sur le thème « du service de la langue française à la naissance de la francophonie ». Collection « Contradiction », Editions La *Place Royale, 35, rue Boinod, 75018 Paris. 70 p.*, 40 F.)

HISTOIRE

● Christian Meier : *la Politique et la Grâce*. Dans la Grèce de l'époque classique, la grâce, bien plus que son contraire la disgrâce, a été une dimension essentielle de l'anthropologie politique. *En partant de l'Orestie* d'Eschyle, Christian Meier analyse le destin de cette vertu et sa place dans la cité grecque. Traduit de l'allemand par Paul Veyne. (Seuil, 126 p., 79 F).

● Louis Cassiat : *Germinal en Rouergue*. Journaliste régional pendant plus de trente ans, l'auteur s'est plongé dans une étude minutieuse des révoltes ouvrières dans le bassin houiller aveyronnais. De nombreuses illustrations accompagnent cette histoire de ce « pays noir » et des luttes ouvrières dont il fut le théâtre. (220 p., 195 F, en vente chez l'auteur, Bougaux, 12630 Gages).

LETTRES ÉTRANGÈRES

● Frederica Boschetti et Annie Montaut : *Littératures de l'Inde*. Pour cette anthologie de nouvelles contemporaines, les auteurs ont fait traduire *directement des textes issus de huit langues et lit*tératures de l'Inde. Genre récent, la nouvelle connaît une vogue certaine dans ce pays dont elle reflète la diversité. (Ed. Sud, Marseille, 264 p., 130 F.)

MÉMOIRES

● Gabriel Astruc : *le Pavillon des fantômes*. La réédition des souvenirs de celui qui, de 1885 à 1938, fut une des figures éminentes du monde des arts et des lettres, nous replonge dans les coulisses de la Belle Epoque. A l'heure où le Théâtre des Champs-Elysées rénové rouvre ses portes, une rencontre avec son créateur. Préface de Pierre *Labaillif*. (*Belfond, 272 p., 95 F.*)

POLITIQUE

● Alain Rouquié : *Amérique latine. Introduction à l'Extrême-Occident*. Ambassadeur de France au Salvador et spécialiste de l'Amérique latine, Alain Rouquié propose dans ce livre une *« appréhension globale »* des réalités du sous-continent et *aborde, dans une perspective comparatiste*, les grandes questions : relations interrégionales, bourgeoisie et oligarchie, la population et l'occupation des terres, la place des églises et des forces armées... (Seuil, 440 p., 140 F.)

SCIENCES

● Henri Laborit : *Dieu ne joue pas aux dés*. Le *célèbre biologiste avertit son lecteur : « Si vous accordez le droit depuis longtemps aux physiciens de faire de la métaphysique, accordez, pour une fois, à un biologiste de faire de la métabiologie »*. De l'infiniment petit à l'infiniment grand, Henri *Laborit réfléchit sur* la complexité du monde du vivant, non sans avoir d'abord prévenu : *« Essayons donc de comprendre en sachant, au départ, que probablement, nous n'y comprendrons rien. »* (Grasset, 236 p., 78 F.)

● Roger Caratini : *l'Année de la science*. Premier volume d'une entreprise ambitieuse : dresser chaque année l'inventaire des découvertes et *hypothèses marquantes dans les principales* sciences exactes, à l'intention d'un public profane. (Seghers-Robert Laffont, 550 p., 180 F.)

SCIENCES POLITIQUES

● Pierre Fougeyrollas : *la Nation, essor et déclin des sociétés modernes*. Explorant les aspects objectifs et subjectifs du phénomène national, son évolution historique et ses métamorphoses, le sociologue Pierre Fougeyrollas, professeur à l'université Paris-VII, tente de forger les instruments pour comprendre les enjeux contemporains et leur possible avenir. (Fayard, *260 p., 89 F.*)

Une chronique médiévale d'Alain Absire

LA tonalité est bien différente dans le roman et dans le recueil de nouvelles que publie Alain Absire. *Dans ce dernier*, onze brefs récits, épurés, dépouillés, évoquent les moments critiques de l'existence (l'initiation, la séparation), les états incertains (*l'hésitation, l'attente*)... *Entre* réalisme et fiction onirique, ces nouvelles sont des variations sur des situations oppressantes, de l'obscurité souterraine aux *feux de la rampe*. La *nouvelle* qui donne son titre au recueil *évoque* le *cheminement* par lequel l'écrivain peut transformer l'angoisse en *Eveil*.

Dans le roman, vaste chronique médiévale, on retrouve une *réflexion sur les incertitudes* et les pouvoirs de l'écrivain : par son œuvre, le narrateur, le moine Odilon de Bernay, se fait le rival, voire *l'Egal de Dieu*. Lui qui rêvait d'aventures glorieuses s'est retiré, tout jeune, à *peine armé chevalier, dans* l'ordre de Jumièges, a cédé ses biens et s'est consacré à l'étude des livres liturgiques.

Sa propre imposture

A demi-aveugle, pareil à la *« taupe qui creuse sa galerie »*, le vieux moine s'enfouit dans son propre passé et retrace ses souvenirs. Le récit où il célèbre la vaillance de Liébaut de Malbray, dont il a été le valet, devient *peu à peu un* témoignage et une confession, où il entend dénoncer sa propre imposture.

L'auteur de *Lazare ou le grand sommeil* (1) a situé son huitième roman dans des temps *reculés, vers l'an mil, d'abord* à la cour de Robert le Diable, à Falaise, puis sur les côtes normandes où Liébaut et Odilon *s'en vont combattre les pirates* frisons. Dans cette chronique minutieuse, où l'histoire et la légende servent de toile de fond à l'intrigue romanesque, les objets et les costumes sont décrits avec une précision *visuelle extrême, presque ciné*matographique. On y trouve des morceaux de bravoure : l'évocation d'une chasse au sanglier, de soupers et de fêtes, de *batailles rangées ou de corps à* corps sanglants.

Mais ce qui, après un début *un peu lent, rend le roman de* plus en plus captivant, c'est la vie et la présence qu'Absire a su donner à tous ses personnages, même épisodiques. En quelques traits, il dessine le caractère d'Ivar l'impulsif, de Bernon le *fidèle, de Draco le nain* persifleur, et de tous ceux qui entourent les protagonistes : Liébaut le valeureux, Mathilde la paysanne rousse et Odilon le narrateur, qui écrit le récit pour sa propre mortification.

Ce qui se passe entre eux — tentations, conflits intérieurs et égarement de la passion — *donne au livre une portée plus* intemporelle. Et les tourments *du narrateur, son oscillation* entre peur et courage, entre humilité et orgueil, placent ce roman touffu et vigoureux sous le signe de l'ambiguïté.

MONIQUE PÉTILLON.

★ *L'EGAL DE DIEU*, **d'Alain Absire, Calmann-Lévy, 296 p., 89 F, et L'EVEIL (nouvelles), le Castor astral, 134 p., 68 F.**

(1) Calmann-Lévy, 1985.

ROMANS

Sans espoir de retour

Dans une cellule, deux prisonniers sont face à face. Jaffar va être libéré *dans quelques jours. Roland est* condamné à la prison à perpétuité. Avant que son compagnon ne le quitte, il lui raconte par bribes son histoire de petit gangster qui a fait *des casses par amour pour une fille* qui ne voulait pas de lui. Il ne sait plus à quand remonte cette histoire, ni depuis quand il est là. Seules les cartes postales que sa mère lui *envoie, à l'occasion de son anniver*saire, lui permettent de se souvenir de son âge. *Tout lui semble vain*, et les jeunes filles rencontrées par le biais des petites annonces qui viennent parfois lui rendre visite ne lui sont d'aucun secours.

Leïla Sebbar décrit des existences vouées à la réclusion dans une langue sèche, dure, avec peu de mots. Son *écriture, qui tente de retrouver les* façons de parler de ces prisonniers, séduit au début, mais finit par être un peu répétitive.

L'auteur parvient cependant à construire une fiction, à créer une attente, un suspens. Le prisonnier qui écoutait son codétenu, Jaffar, quitte la prison. Il devient travailleur saisonnier dans une ferme, puis *bûcheron. On le croit un moment* sauvé. Mais il va vivre à son tour l'histoire de Roland, avec la même jeune fille, et retrouver, dérisoire, la cour de la prison où l'on joue au football. Les deux détenus tapent dans la balle, hagards, écrasés par leur destin, au *point de dire, au sujet de la mort de la* femme aimée et de leur détention, que *« c'est mieux comme ça »*.

YVES JAEGLÉ.

★ **J. M. CHERCHE AME SŒUR, de Leïla Sebbar, Stock, 214 p., 79 F.**

La folie de Pierre

Comment ne pas être troublé par un inconnu qui se suicide tout en *vous souriant gentiment ? Pierre, qui* débarque à Paris, gare de Lyon, pour vivre une nouvelle vie, ne peut résister au désir de percer le mystère de cette mort quasi irréelle. En chercher le *« pourquoi » deviendra sa raison* d'être, puis sa raison de ne plus être. Tout s'enchaîne : il décide de vivre dans l'appartement du suicidé, côtoie les gens qui l'ont connu, lit sa correspondance. *Il en oublie sa propre* vie.



La clef du mystère réside dans une icône qui représente saint Paul le Nouveau, stylite grec ayant vécu plus *de dix ans en haut d'une colonne si* étroite qu'il ne pouvait s'y allonger. *Fasciné par cette image de saint ana*chorète, Pierre sombre dans la folie tel un Robinson de fortune cherchant son propre naufrage, emmenant (cela va de soi) un Vendredi dans sa *chute*.

Yves Colombel a écrit son premier roman en jetant des phrases sur le *papier comme on jette une balle sur* un trottoir : on regarde perplexe les premiers rebonds, espacés, qui n'attirent que moyennement l'attention. Impression vague de tout savoir avant d'avoir tout lu. Impression fausse d'avoir déjà lu un polar qui lui *ressemble*.

Mais, sous l'effet de la gravité (traitée avec légèreté par l'auteur), *les rebonds s'accélèrent. Le mystère* s'épaissit. L'écriture se fait folie douce, acharnée, meurtrière, folie délirante, folie mortelle. Une écriture de caméléon, adaptée au monologue *intérieur de chacun des personnages*, qui, imperceptiblement, les entraîne en un tourbillon vers la mort. En nous tirant au sommet de ces colonnes d'ermites oubliés, Yves Colombel *nous éloigne progressivement de la* réalité. Ce n'est que pour mieux nous pousser dans le vide : vertige réussi.

JEAN-MICHEL DUMAY.

★ **LA PASSION DE PIERRE, d'Yves Colombel, librairie Séguier, 198 p., 82 F.**

ÉCRITS INTIMES

Une initiation à la rêverie

A l'orée de forêts profondes, de Laurent Fassin, irritera plus d'un lecteur tant il est difficile de séparer, dans ce livre, les rêves d'une réalité que l'auteur se garde bien, par ailleurs, de nier.

Lionel Bourg, qui, dans une préface inquiète et complice à la fois, n'hésite pas à comparer Laurent Fassin à Jean-Pierre Duprey (1), ne dissimule rien de la fascination qu'a exercée sur lui cette espèce de journal intime : *« Il y passe un trouble que l'on ne parvient pas à cerner, comme si cette écriture se refusait d'entrée de jeu les ruses que l'on dit adultes du texte. »*

Laurent Fassin erre entre silence et douleur, et seuls les mystères que son imagination porte le consolent des effrois de sa mémoire. *« Donnez-moi le temps »*, disait André Hardellet. Fassin, lui, n'accepte pas que les premières rides recueillies par son visage démentent.

« Toutes choses se cassent et la mort seule nous lie », écrit ce clown blanc qui, dupe de rien et surtout pas de lui-même, se tient toujours prêt à exécuter le petit numéro qui le rend encore admissible aux yeux de ses semblables.

Laurent Fassin sait qu'il n'y a jamais rien derrière les derniers arbres de la forêt. Aussi demeure-t-il dans une sorte de lisière où, la nuit venue, reviennent le visiter les *ombres familières nées de ses rêveries*.

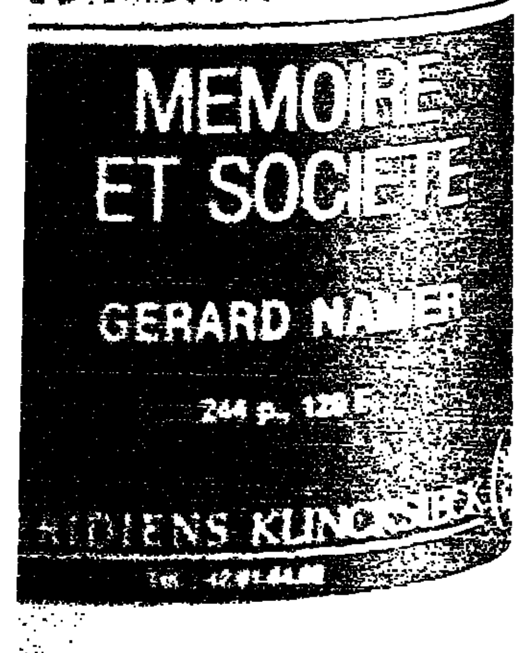
PIERRE DRACHLINE.

★ **A L'ORÉE DE FORÊTS PROFONDES, de Laurent Fassin, préface de Lionel Bourg, photographies de Serge Lapaz, Le Temps qu'il fait (20, rue du Clos 16100 Cognac), 82 p., 66 F.**

(1) Jean-Pierre Duprey (1930-1959) : auteur, en particulier, de *la Forêt sacrilège* (Le Soleil noir, préface d'André Breton).







LA VIE LITTÉRAIRE

Kerouac reconnu par les siens

On avait un *peu oublié* Jack Kerouac (1922-1969), le chef maudit de la « beat generation » *américaine*, l'auteur de *Sur la route* et autres ouvrages traduits en *dix-sept* langues.

Voilà qu'on se *souvient de lui*, et pas forcément là où on aurait pu s'y attendre, à New-York ou en Californie, mais dans sa ville natale, Lowell (Massachusetts), qui aujourd'hui n'a plus honte de lui, de ses saouleries et de sa « *marginalité* ».

Ancienne cité industrielle des années 1850, premier parc national urbain aux Etats-Unis, Lowell n'en est pas encore à racheter et sauvegarder une des petites maisons de bois où vécut Kerouac. Mais elle va donner son nom à un jardin public et organiser en 1988 plusieurs manifestations autour de l'œuvre de *l'écrivain*.

En attendant, entre en lice le *Québec*, d'où « *Kerouac le Breton* » était originaire — sa langue maternell *était le français et il n'apprit* l'anglais qu'à l'école. Du 1er au 4 octobre s'est tenue à Québec-Ville la première Rencontre internationale Jack-Kerouac en présence de soixante-dix spécialistes de littérature américaine venus d'une dizaine de pays.

Par ailleurs, une exposition sur le thème « Canuck (1) et clochard céleste : l'univers de Jack Kerouac », se tient au Musée du Québec jusqu'au 29 novembre. La librairie québécoise Pantoute présente actuellement une exposition sur la « beat generation ».

Enfin, plusieurs livres sur ou de Kerouac sont sous presse au Canada, notamment un roman inédit de l'écrivain *Pic*, traduit en français par Daniel Poliquin (éditions *Québec-Amérique*), *425, rue Saint-Jean-Baptiste, Vieux-Montréal, H2Y.2Z7, Québec*).

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Terme dépréciatif par lequel les anglophones de Nouvelle-Angleterre ont longtemps désigné les immigrés canadiens francophones.

★ Tous renseignements sur les manifestations Kerouac peuvent être obtenus auprès du club Kerouac, secrétariat des peuples francophones, 129, côte de la *Montagne, G1K.4E6, Québec*.

Le Salon du livre de poche en perte de vitesse

Le Salon national du livre au format de poche de Nogent-sur-Marne, qui s'est tenu le 4 octobre au pavillon Baltard, connaît des difficultés. *Pour la première fois* depuis quinze ans, le nombre des éditeurs présents était en régression, et certains écrivains, habitués de toujours, comme Hervé Bazin ou Paul Guth, se faisaient remarquer par leur absence.

Cette désaffection était peut-être à mettre sur le compte d'un manque de renouvellement ; mêmes auteurs, mêmes livres. La tradition se fait sclérose.

Faute de savoir se renouveler, cette manifestation, qui reste néanmoins la plus importante du genre en France (le public vient toujours aussi nombreux), va au-devant de désillusions.

Conscient de la menace, le maire de Nogent, M. Roland Nungesser, a renouvelé sa confiance aux organisateurs, les assurant de l'aide de sa ville, mais a déploré le « *désintérêt des intéressés* », à savoir de certains éditeurs.

FRANCIS GOUGE.

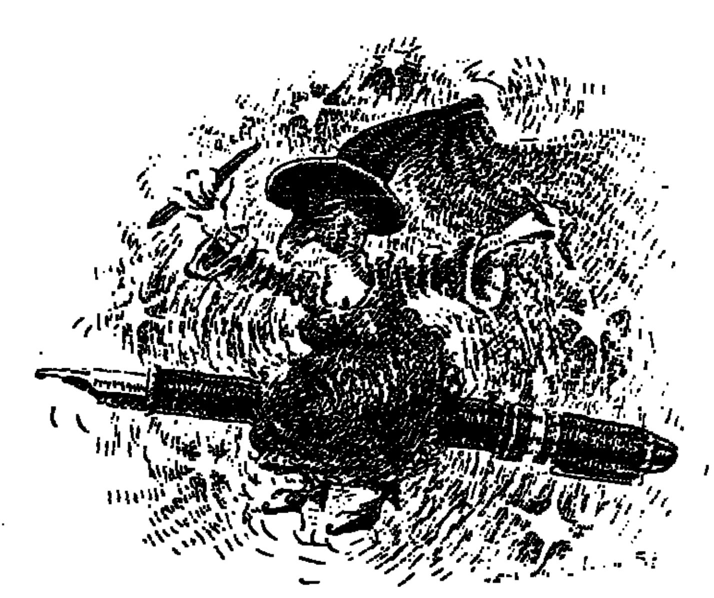
Le Salon du livre de Bordeaux

POUR leur coup d'essai, les organisateurs du premier Salon du livre de Bordeaux — présidé par M. Jean-Marie Planes — ont fait un « sans-faute ». Une organisation fort convaincante, ce qui est toujours difficile lorsqu'on *n'est pas « rodé », un lieu plai*sant, un ancien entrepôt sur le cours du Médoc, ont rendu agréables les trois jours de ce Salon (2, 3 et 4 octobre).

Plus de quarante mille personnes ont visité cette immense exposition de livres, de publications diverses et aussi de *photos sur le très beau stand de* la direction du livre présentant une exposition de portraits d'écrivains par les photographes de l'agence Vu. Elles ont pu rencontrer de nombreux auteurs, signant leurs ouvrages *sur les stands des plus grandes* librairies de la ville. Si l'on en juge par les sacs que les visiteurs emportaient, ils ont beaucoup acheté. Les débats, dont certains étaient fort intéressants — notamment celui sur la vogue de la biographie ou celui autour d'André Glusksmann à propos de son livre, *Descartes, c'est la France* (Flammarion) — ont été très suivis. Bref, même pour des professionnels un peu lassés de « hanter » *les salons* et autres foires du livre, le *« premier cru » bordelais était* du meilleur aloi.

Deux prix ont été attribués au cours de cette manifestation : le prix Evasion Air Inter est allé à Gilles Lapouge, pour son livre *les Pirates* (éditions Phébus), et le prix Ecureuil 87 à Michèle Delaunay, pour son recueil de nouvelles *l'Ambiguïté est le dernier plaisir* (Actes Sud). *Ce dernier prix, doté de* dix mille francs, est décerné par la Caisse d'épargne de Bordeaux, l'une des sociétés qui a apporté sa contribution au financement du Salon.

Jo. S.



Calligrammes : dix ans, cent titres

Les éditions Calligrammes, à Quimper, fêteront à la fin de l'année leur dixième anniversaire et leur centième titre. Mireille et Bernard Guillemot, dont la passion de la littérature *pure demeure la seule* richesse, ont constitué un catalogue *dans lequel aucune concession n'a* été faite à la mode et à l'esbroufe. Les noms de Pierre Dalle Nogare, Michel Fardoulis-Lagrange, Maurice Fourré, Xavier Grall, Jean Grenier, Roger Judrin, Max Jacob, Armand Robin et, bien sûr, de Georges Perros y ont trouvé tout naturellement leur place.

Les éditions Calligrammes, qui publieront prochainement un *Cahier Georges Perros* dans lequel figureront de nombreux inédits du poète, *nous proposent, aujourd'hui le Vif,* un recueil de notes et de réflexions *de Marcel Béalu. Autant le dire tout* de suite, ce livre ne constitue pas, et de loin, un des plus beaux fleurons de leur catalogue.

L'auteur, prudent et avisé, s'excuse dans un avertissement liminaire des *« répétitions involontaires et des contradictions inévitables qui peuvent apparaître dans ces notes prises au cours de cinquante ans d'exercice de la littérature »*. C'est bien ! Mais cela ne rend pas plus digestes les dérapages *incontrôlés sur le surréa*lisme, du style : *« toute poésie est surréaliste »,* et la Vulgate antisémite qui figure page 67. Néanmoins, ici et là, on trouve de jolies formules et des bouffées de poésie qui nous rappellent que, lorsqu'il prend le temps de se relire, Marcel Béalu est un écrivain de qualité. *« Trop de critiques,* affirme-t-il, *ne reçoivent que les mauvais livres et sont trop pauvres pour s'acheter les bons. C'est du moins l'impression que donnent, à les lire, leurs chroniques. »* Dont acte.

PIERRE DRACHLINE.

★ **LE VIF, de Marcel Béalu, Calligrammes, 18, *rue Elie-Fréron*, 29000 Quimper, 84 p., 85 F.**

Première sélection pour le Femina

Voici la première liste arrêtée par le jury du prix Femina, qui sera décerné le 23 novembre : *A la belle saison*, de Robert André (Messidor) ; *l'Egal de Dieu*, d'Alain Absire (Calmann-Lévy) ; *la Nuit sacrée*, de Tahar Ben Jelloun (Seuil) ; *le Cri*, de Chochana Boukhobza (Balland) ; *les Grands Désordres*, de Marie Cardinal (Grasset) ; *l'Insomniaque*, d'Anne-Marie Garat (Flammarion) ; *Eve*, de Guy Hocquenghem (Albin Michel) ; *l'Héritage de tante Carlotta*, de Paula Jacques (Mercure de France) ; *le Navire Argo*, de Richard Jorif (François-Bourin) ; *Passage des aveux*, de Françoise de Maulde (Gallimard) ; *la Traversée du dimanche*, de Boris Schreiber (Luneau-Ascot).

Les éditeurs belges sortent de l'ombre

Depuis près de dix-huit mois, le poète Werner Lambersy, dont la bibliographie ne compte pas moins d'une trentaine de recueils de poèmes (1), est devenu l'homme-orchestre de la promotion des lettres belges francophones en France. Un travail de termite qu'il effectue avec humour, même lorsqu'il se heurte à un protectionnisme qui n'est pas que douanier.

« Nous souffrons, dit-il, *d'une absence d'image. Si au moins celle-ci était négative, nous pourrions réagir, protester. Mais que faire contre le néant ? Nous sommes comme une bulle au fond de l'eau. Il ne nous reste plus qu'à remonter à la surface. Tout ceci est de notre faute. Trop longtemps, nous avons laissé faire, démissionné en quelque sorte ; ce qui explique que nombre d'écrivains belges aient choisi d'éditer à Paris. Nous sommes peut-être trop proches de vous pour exciter votre curiosité. »*

Werner Lambersy a confié la distribution en France de la vingtaine d'éditeurs qu'il représente à Distique et s'est assuré les services de représentants locaux pour la diffusion en province. Il serait navrant *que les libraires ne fassent pas bon* accueil à « Espace Nord », la collection de poche des éditions Labor. Non seulement les titres et les auteurs proposés sont bons : mais, de plus, les volumes sont cousus, assortis d'une préface et d'un appareil critique, et bénéficient d'une iconographie souvent originale. Et *tout cela pour un prix de vente de* 24 F et 30 F.

Au hasard du catalogue : Pelléas et Mélisande, de Maurice Maeterlinck, *l'Enragé*, de Dominique Rolin, *Incandescences*, de Marcel Moreau, *le Repas chez Marguerite*, d'Hubert Juin, *Fragments*, du poète surréaliste Paul Nougé, dont six mille exemplaires ont déjà été vendus en Belgique. Paul Nougé qui conseillait à tous les esseulés : *« Prenez à deux mains la tête inconnue / C'est au fond de ses yeux ouverts / Que l'on voit les plus beaux naufrages. »*

P. Dra.

(1) *Notes noires*, à paraître en octobre aux éditions de La Table rase.

• EN BREF

• **Le prix UNESCO 1987 de *l'éducation* pour la paix vient d'être attribué à LAURENCE DEONNA, écrivain et reporter suisse, pour son livre *la Guerre à deux voix* (Ed. Centurion), témoignage de femmes « ex-ennemies », Egyptiennes et Israéliennes, racontant des deux côtés de la frontière leurs déchirements.**

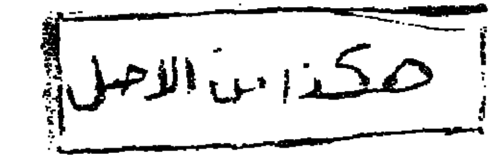
• **La bourse Goncourt du récit historique a été décernée à JACQUES BENS pour son livre *Gaspard de Besse* (Ramsay), et celle de la biographie à MICHEL SURYA pour son livre, *Georges Bataille, la mort à l'œuvre* (Séguier).**

• **Le prix Jaroslav-Seifert a été attribué à Stockholm à l'écrivain tchèque LUDVIK VACULIK, qui fut l'un des animateurs de la Charte 77.**

• **Le prix Sainte-Beuve du roman a été attribué à BORIS SCHREIBER pour *la Traversée du dimanche* (Luneau-Ascot) ; le Prix *de l'essai est allé* à ERIC OLLIVIER pour *les Livres dans la peau* (Grasset).**

• **Des « Rencontres autour de BRAM VAN VELDE » se tiennent actuellement au Muy, Tour *Charles-Quint, dans le* Var. L'exposition de lithographies, livres illustrés et photographies se prolongera jusqu'au 1er novembre. Une grande rétrospective, consacrée à l'œuvre de ce peintre mort en 1981 et salué notamment par Samuel Beckett, aura lieu en 1988 au Centre Georges-Pompidou.**

• **Des poètes et écrivains « *appartenant à des civilisations et des continents séparés* » (Europe et Afrique principalement) participent, les 9 et 10 octobre à Limoges, à des rencontres organisées par le Centre de création, de recherche et des cultures de Grenoble (CREARC) et le Festival international des francophonies de Limoges.**



LA RENTRÉE ROMANESQUE

Le discours lancinant de Tony Cartano

Schmutz, ou la recherche de sa propre identité dans une époque dérangée

SCHMUTZ est le huitième roman de Tony Cartano. Autant dire que son auteur fait partie des meubles du salon littéraire. Avec tous les avantages et les désagréments qu'entraîne cette familiarité.

Avantages : en huit romans et en quinze ans, on a eu, le talent aidant, la possibilité de se faire un public ; des lecteurs qui, de confiance, se procurent un Cartano parce qu'ils savent qu'ils vont pénétrer avec lui dans un paysage verbal, sensible et intellectuel, qui parle à leur imagination et entre en résonance avec *une partie de leur vie*. Un Cartano est un objet aussi aisément identifiable et aussi attendu qu'un nouveau tableau de Fromanger : avec ses fantasmes et sa musique, avec sa violence et ses tourmentes, avec son goût d'enfance et son dégoût fasciné pour l'histoire de notre siècle.

Une vie mouvementée et ravagée

Il ne fait aucun doute que Tony Cartano est en train de construire une œuvre et qu'il occupe un espace qui n'appartient qu'à lui. Mais cette situation est également dangereuse. Pour l'écrivain d'abord : creuser inlassablement son sillon peut conduire, en effet, à écrire, de roman en roman, le même livre. Pour les lecteurs aussi qui, s'ils n'ont pas aimé un roman de Cartano, risquent de méconnaître, au nom de la cohérence de l'ensemble, des livres qui auraient dû davantage les amener à partager l'aventure littéraire de l'écrivain.

Schmutz tente, de manière risquée, hardie, de sortir de ce cercle : Cartano s'y remet en cause – ce qui veut dire aussi, bien sûr, qu'il ne se renie pas. Les lecteurs de *Blackbird* ou de *Bocanegra* retrouveront assurément dans *Schmutz* le discours entêté, lancinant, qui court, explicite ou presque clandestin, dans ces romans, cette interrogation sur l'identité. Comment est-il possible de se dire et de se sentir *soi*, c'est-à-dire le même, tout au long d'une vie, quand nous participons aux mouvements fous d'une époque qui ne cesse de déplacer les points de repère, d'inverser la valeur des signes, de disperser les certitudes aux quatre vents des hasards, des humeurs et des massacres, de biaiser avec la mémoire, de tromper les souvenirs, d'obliger sans cesse à se réécrire ?

Le héros de *Schmutz*, Zacharie Wolfe, est un écrivain de science-fiction célèbre, riche et septuagénaire, qui s'est retiré sur la Côte d'Azur pour y finir au soleil une vie *mouvementée et ravagée*. Il a été anarchiste, amoureux de l'éblouissante Emma Goldmann, terroriste par dépit sentimental, prisonnier de droit commun pendant de longues années, pacifiste quand il convenait de se battre. Revenu de tout et surtout de lui-même, il cultive avec un acharnement morbide le remords d'une existence qui lui paraît définitivement dépourvue de sens.

A ses côtés, une jeune femme, une garde-malade, Gloria, que Zack a débaptisée pour la prénommer Judith. Elle vit pour le présent et pour l'avenir, et refuse de toutes ses forces de se laisser prendre dans la toile vénéneuse des souvenirs et de la culpabilité, où Zack voudrait l'engluer. Combat truqué, déloyal, où les adversaires n'ont pas même le désir de vaincre tant ils sont séduits par le monde de l'autre, en même temps qu'ils le rejettent avec la haine de ce qu'ils ne seront jamais. Et dès les premières pages nous savons que Judith assassinera Zack.

Cartano nous entraîne donc, une fois encore, sur des lieux où s'est manifestée l'aveugle passion de ce siècle, avec des personnages à la fois magnifiques et dérisoires, héroïques et désemparés, terriblement lucides lorsqu'il s'agit d'analyser une part de la réalité et totalement incapables de se gouverner *eux-mêmes*. Généreux un moment, et stupidement mesquins l'heure qui suit, prêts à mourir un jour pour leur idéal, et composant le lendemain avec leurs ennemis de toujours.

L'itinéraire de l'extravagance.

Mais, sans rien perdre de sa richesse, de la multiplicité des thèmes qui s'y dessinent, cet itinéraire de l'extravagance est décrit d'une manière simple, immédiate. Le journal à deux voix qu'écrivent le vieux romancier et sa dame de compagnie donne à chaque chapitre du récit son ordre, sa tonalité, sa place définie dans l'organisation du drame. Cartano a renoncé à tirer à la fois sur tous les fils de son intrigue, à essayer de poser ensemble toutes les questions qui l'assaillent.

Schmutz est un livre tendu ; la fièvre des précédents romans de Cartano, cette urgence à tout dire tout de suite, et à livrer à l'état brut ces sacs de nœuds que sont notre histoire et nos consciences, a fait place à une construction et à une écriture dans lesquelles l'ampleur remplace le feu.

Cela ne fait pas de *Schmutz* un roman moins ambitieux que les précédents – Cartano fait partie de cette trop courte cohorte d'écrivains français qui ont assez de souffle et de générosité pour faire de toute notre époque et de toute notre humanité la matière de leurs livres, – mais cela prouve que l'auteur est parvenu à une nouvelle maîtrise, à une manière de sérénité dans l'angoisse.

PIERRE LEPAPE.

★ **SCHMUTZ, de Tony Cartano. Grasset. 334 p., 98 F.**

Les héros fitzgéraldiens d'Yves Simon

Le chanteur-écrivain nous entraîne sur les chemins qui mènent de la passion à la désillusion

AVEC *le Voyageur magnifique*, Yves Simon ralliera sans doute à sa cause les derniers récalcitrants, ceux *qui voyaient en lui une idole* des jeunes devenue écrivain du dimanche. Rien, ici, d'une « écriture musicale », lyrique et désordonnée, mais une construction rigoureuse. Rien des états d'âme d'un chanteur en quête de reconnaissance littéraire, mais un carnet de voyage, une chronique des années de braise, la vie brûlante d'un homme pas tout à fait mûr et d'une femme encore jeune.

Adrien, un photographe de vingt-neuf ans, a rencontré une cinéphile prénommée Miléna. Elle est comédienne, tchèque, réfugiée politique. Son père, Ivan Pallach, se cantonne dans le rôle d'un écrivain en exil, interdit sur sa *terre natale, ignoré dans son* pays d'accueil.

Au commencement étaient leur naïveté, leur manière d'annoncer au monde qu'ils sont jeunes, libres, aimables, aimés. Il l'appelle *« ma petite parcelle d'univers »*, une façon d'attraper au vol l'éternité. Scott Fitzgerald les aurait applaudis. Ils se découvrent des angoisses – l'oubli, la mort, l'anonymat, – des envies – une virée au bord de la mer, – des moments d'exaltation et un entêtement à vouloir naviguer à vue : *« Souffrance, désir, arrangement et oubli, ils étaient faits de ce bric-à-brac bizarre où se mélangent au quotidien le souffreteux, la lâcheté, l'amnésie. Restait le désir... »*

Le désir... pour combien de temps ? Miléna préfère la maternité, une valeur sûre, et l'enfant, moins fugace que les sens. Leur « histoire » prend des allures de roman bourgeois. Ecœurement déguisé en exaltation. *« Provisoirement et pour toute la vie »*, avait écrit Kafka à son amante qui se prénommait Miléna, elle aussi. Adrien s'éclipse, à la recherche des commencements de l'humanité – toujours cette obstination à conquérir le ciel.

Le lac Turkana, au Kenya. Les premiers hommes d'Afrique. Cap-Kennedy. Les premiers hommes à marcher sur la Lune. Adrien déambule dans les rues de New-York avec le souvenir des films de Woody Allen, de la musique de Gershwin : *« Il était cet homme d'une fin de siècle qui attendait tout, n'espérait rien, ballotté de vague en vague, perdu dans l'espace, le temps, sans but, comme un parachutiste atterri sur le monde par hasard. »*

A Hiroshima, la plaie du Japon moderne, il erre, comme Wim Wenders à Tokyo, à la recherche de la fin de l'humanité. Keiko, son guide, lui parle de l'*« orchidée des êtres perdus »* : ses pétales renferment un poison qui offre aux égarés, peu avant de mourir, extase, bonheur et volupté. Un vieil homme, drapé dans un manteau noir, le visage voilé, lui donne la clé de l'énigme : un idéogramme qui, regardé dans un sens, signifie « fin », et, dans l'autre, « début ».

Quand le voyageur magnifique regagne ses pénates, Miléna récite Tchekhov : *« Il me semble que je m'éloigne de plus en plus de la vie véritable et belle, que je m'approche d'un abîme. »* Chacun aura joué sa comédie jusqu'au bout. Le rideau tombe : il est temps de rentrer dans le néant, de ressasser des souvenirs amers et insignifiants.

On a perdu le goût de frimer, de se donner pour autre qu'on est. Les pitreries de l'héroïsme nous toucheront dorénavant moins que le calvaire de la mesquinerie. Oui, Fitzgerald aurait aimé ce roman qui débute dans l'euphorie et s'achève comme un enterrement. Michel Foucault avait vu juste : l'œuvre d'Yves Simon est de celles avec lesquelles il faudra dorénavant compter.

ROLAND JACCARD.

★ **LE VOYAGEUR MAGNIFIQUE, d'Yves Simon. Grasset, 283 p., 98 F.**


JEAN-BAPTISTE MONDINO

« Cet homme d'une fin de siècle qui attendait tout. »

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Comment c'est venu

(Suite de la page 15.)

L'enfant s'achemine vers la vie éternelle en poussant du pied son caillou, *comme à la marelle*, et pfuitt !, voilà que le ciel, sous son demi-cercle de craie à même le sol, se vide. Rappelez-vous le petit Sartre des *Mots*, soudain trahi par la transcendance, entre deux tramways de La Rochelle ! Bellefroid n'a pas été lâché moins subitement. Laissons au lecteur la surprise de découvrir dans quelles circonstances, comme il est de règle dans les comptes rendus de romans policiers. (Cette disparition, *au fond, qu'est-ce d'autre ?*)

CHAQUE élève a son grain de folie. Ici, l'un d'eux est seul à savoir qu'il est... roi. Les rares confidents reçoivent du monarque *des missions inaperçues : représentant personnel* pour les provinces du Nord, par exemple. Ça flatte. *Un autre ne se voit d'avenir que dans l'extrême* passé de la paléontologie. Un troisième s'imagine avoir tué la tante Gabrielle : ça occupe. Sans parler du cancre morveux, énurésique et bientôt orphelin, champion de la dégoûtation et du pitoyable. Chaque classe a eu le sien, c'est statistique. Et on ne lui fait pas de quartier, souvenez-vous. Ainsi le veut la jungle enfantine : malheur au faible ! Bellefroid montre cette violence et le caractère plus *appris qu'inné, aléatoire pour tout dire*, de la pitié. Il les montre presque aussi bien que Louis Malle, *dans son film Au revoir, les enfants ; ce n'est* pas peu dire.

A la vacherie des gosses répond la bizarrerie maniaque de certains maîtres, tel ce manchot qui peint des tableaux à partir de reproductions, cet assommant amateur de science-fiction, ou ce missionnaire aux anecdotes aussi interminables que sa barbe – *à moins que ce ne soit l'inverse.*

Lui, Bellefroid, c'est donc écrire qu'il veut. Son entêtement est gagné, et gagé, sur des épreuves héroïques. Témoin, le jour où sa mère l'oblige à brûler dans le calorifère un cahier noirci de pages adorées, *dont le texte se recroqueville* et pâlit dans les flammes ; perdu à jamais, comme le temps qu'il avait fixé de haute lutte. Mais la machine à phrases se recharge toute seule, chez qui a juré d'en faire sa vie. Les souvenirs en forment le combustible idéal. Voici le temps des messes, où l'enfant de chœur inventait un poignard à manche détachable, instrument de crime parfait. *Voici le père de famille* et ses gentils fous rires, qui compensent sa manie de partir en voyage avant le lever du jour. Voici grand-mère, qui bat les cartes à jouer comme on bat la campagne...

DANS une dernière partie, l'auteur délaisse la mémoire pour la pensée. Y gagne-t-on ? Les souvenirs, le lecteur peut y loger les siens propres, s'y lover ; des concepts, c'est moins sûr. Un exemple : il est peut-être vrai que les livres franchement mauvais ont du bon (page 198), que *leur manque de ruse laisse libre cours à la nôtre* ; mais est-ce bien adroit de nous convier ainsi, de soi-même, au soupçon et à l'escapade ? *Une théorie du passé n'a jamais valu une jolie réminiscence.* On donnerait toutes les *exégèses* de *la Recherche* pour une page du *Temps perdu* ! Notre époque trop raisonneuse joue des tours aux prosateurs les plus déliés.

J'oubliais la suite, que l'on devine. Notre jeune homme de lettres envoie un poème à Cocteau, et va prendre le thé à la NRF, du temps de Paulhan. Ce dernier, tout en lainages, lui demande, de sa voix perchée : *« Vous aimez la poésie ? »* On rejoint la question de l'oncle sur quoi faire *« dans la vie »*. La boucle est bouclée. Les jeux sont faits. Tu seras un écrivain, mon fils.

L'auteur ne sera pas le seul, hélas. D'une vocation, il va falloir faire un métier, un gagne-pain. Il y a foule au portillon. Cette profusion, Bellefroid dit excellemment la peur où elle nous plonge tous. L'industrie de l'abondance et le « publiez à tour de bras » lui paraissent aussi redoutables que les bûchers de livres au temps des inquisiteurs et des nazis. Dans les grandes surfaces, et même dans les librairies, les titres ne forment *plus bibliothèque, mais des amas d'« objets mort-nés, calcinés de l'intérieur par le feu ravageur de la circulation marchande »*...

On a compris qu'avec *la Maison de l'écriture*, de Pividal, *le Voleur de temps* réhabilite le genre du *« comment c'est venu »*. Il s'adresse aux bons lecteurs, aux vrais fous de mots, à ceux qui ont vaguement rêvé de devenir écrivains eux-mêmes, quand ils étaient petits, et qui attendent, qui sait ?, de nos nouvelles...

★ **LE VOLEUR DE TEMPS, de Jacques Bellefroid, La Différence, 248 p., 79 F.**

Les démons terroristes de René-Victor Pilhes

La suite de la Pompéi, *un roman-reportage onirique et délirant.*

SI vous découvrez la cour de Rohan, bien cachée dans le sixième arrondissement de Paris, vous rêverez d'habiter l'une de ces très anciennes et curieuses maisons qui dorment dans le calme d'un autre âge. Comment pourriez-vous deviner que dans le secret d'un de ces hôtels particuliers les démons terroristes de René-Victor Pilhes complotent pour pulvériser notre société ? L'imaginaire et le réel se mêlent si heureusement dans ce deuxième volet de *la Pompéi* (1) que vous n'aborderez pas sans malaise les lieux qui y sont décrits. Voilà plus de deux ans que vous attendiez, après la première partie intitulée *la Mort inouïe de la comtesse*, la suite de cette magistrale *Pompéi*, nom de guerre de Gisèle de Tonombres.

Reprenant les personnages de son village des Pyrénées ariégeoises, le narrateur, Henri Rouquet, creuse son histoire, revient sur certains faits, en expose d'autres, avec une riche invention romanesque camouflée sous la feinte naïveté du témoin. Ainsi revient, lancinante comme une parodie d'enquête, l'hostie empoisonnée administrée à la comtesse Marthe. Ainsi s'aggrave le rôle d'espion joué par Rouquet, au service du patron de presse Sanaris, puis des services secrets. Espion rendu maladroit par l'amour qu'il porte à la Pompéi, au point de faire un moment le jeu du réseau terroriste qu'il est chargé d'« infiltrer », en montrant à Gisèle des caches dans la montagne, connues de lui seul.

Utilisant des événements contemporains, Pilhes, une fois de plus, bâtit une œuvre de feuilletoniste, au meilleur sens du terme. Rouquet, fils d'aubergiste, que de solides liens de tendresse unissent à ses parents, est beaucoup plus que le narrateur-auteur du roman. *L'auteur a d'ailleurs prévu l'ambiguïté* du rôle du fils Rouquet. Lisez le reproche que lui fait Mauny, qui sera le légat du manuscrit de *la Pompéi* : *« Trop souvent, l'impression naît que vous accusez la balourdise du narrateur par peur d'assumer vos opinions intimes sur tel ou tel sujet délicat, telle erreur, tel péché que vous avez commis... »*

La disparition des amants

Ainsi le mode de récit sera-t-il modifié, de l'intérieur et sur un clin d'œil, célébrant définitivement les noces du romancier et de son porte-parole, jusqu'à l'an 1991, où le mot « fin » est inexorablement inscrit. La puissance de René-Victor Pilhes, de style comme de pensée, confère à ses livres une épaisseur telle, au propre et au figuré, que vous vous rappelez avec remords quelques très belles scènes, furieux de les privilégier aux dépens de quelques autres.

S'impose, par exemple, le mariage du narrateur avec la Pompéi si longtemps désirée, alors qu'un assaut des gendarmes dans une cache de la montagne l'a laissée cliniquement vivante, mais inconsciente et paralysée à vie. Le fils Rouquet continue de la désirer, de la caresser, la gardant enfin pour lui seul. Notons, pour le feuilleton, qu'il avait découvert leur cousinage. *Il est donc lié* à Gisèle par le sang autant que par l'amour.

En même *temps qu'est* enfin résolu le mystère de la mort de la comtesse Marthe, et que les représailles des terroristes détruisent la famille Rouquet, s'installe en vous une certitude : *la fin des Démons de la cour de Rohan* ne peut se concevoir sans la disparition des deux amants, aussi étrangement dissemblables.

L'écrivain aura tenu son pari jusqu'au bout. Romancier visionnaire, Pilhes a rêvé la vie avec une *intensité si forte* que tout, dans ce roman-reportage onirique, apparaît dans la lumière d'une évidence contraignante.

FRANTZ-ANDRÉ BURGUET.

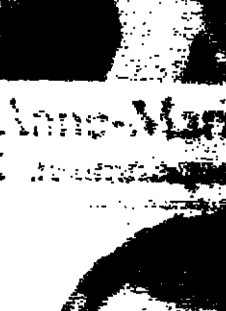
★ **LES DÉMONS DE LA COUR DE ROHAN, de René-Victor Pilhes, Albin Michel, 435 p., 120 F.**

René-Victor Pilhes a reçu le prix Médicis pour *la Rhubarbe* (1965) et le prix Femina pour *l'Imprécateur* (1974).

(1) Albin Michel.

Rentrée 87









Rentrée 87. Une grande page de littérature.



Christine Clerc,
L'Arpeggione



Hortense Dufour,
La garde du cocon

Anne-Marie Garat,
L'insomniaque



Tanguy Le Cléguer,
Les sœurs de la nuit

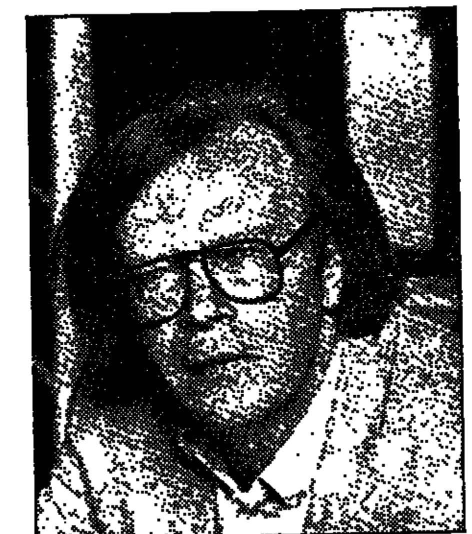


Brigitte Lozerec'h,
Une famille

Manz'ie,
Le voyage sous l'eau



Gilles Pudlowski,
Le voyage de Clémence



Pierre-Jean Rémy,
Des Châteaux en Allemagne



Jean-Michel Valençon
Les dernières extrémités

• • •

GAUDIN & LICHTENBERG

Flammarion

● L'HISTOIRE, par Jean-Pierre Rioux

Cette mémoire qui saigne

LE 26 février 1942, aux heures glacées des rutabagas et des semelles de bois, un titre, bien visible dans les kiosques, barrait *le Cri du peuple,* la feuille nazifiante de Jacques Doriot : « *Le Führer s'adresse à ses compagnons de lutte : les juifs seront exterminés* ». Rares, il est vrai, étaient les passants qui croyaient encore sur manchette les collabos hystériques. Mais beaucoup de Français subodorèrent dès 1942 que là-bas, à l'Est, *les camps dépassaient en horreur* le travail forcé, malgré ces chorales allègres et ces géraniums éclatants *qui agrémentaient les actualités au* cinéma et abusaient les visiteurs de la Croix-Rouge. L'immense mérite de l'équipe d'historiens rassemblés en urgence par Stéphane Courtois et Adam Rayski est d'avoir cerné, sobrement, avec *une probité sans superlatifs* inutiles les zones d'ombre et les certitudes du « Qui savait quoi ? ».

Deux groupes ennemis iront seuls dès avant 1944 jusqu'à toucher la réalité de l'indicible. Les chefs français de la collaboration idéologique, flan*qués de quelques croisés de l'anti-bolchevisme* qui s'exerçaient sur le front russe en uniforme SS avec un coquet écusson tricolore *à la manche,* ont connu les grands massacres de juifs, tout en ne cachant pas leur préférence secrète pour le bon vieux *pogrom* « classique », plus conforme à notre tradition indigène.

A l'opposé, des communistes, rassemblés dans la section juive de la Main-d'œuvre immigrée (MOI) et au Mouvement national contre le racisme, *diront, dans leur presse* clandestine et *armes* à la main, qu'il y aura destruction totale des juifs dans l'Europe hitlérienne si les chefs alliés et les populations *ne* prennent pas conscience de l'atroce accélération de 1942 : la guerre *contre les « sous-hommes »* va plus vite et plus loin que la guerre tout court. Les docu*ments publiés par* Adam Rayski, qui fut un de leurs chefs, ne laissent place à aucun doute : ceux-là ont cru à la réalité des informations *sur la « solution finale » qui filtraient* peu à peu et ils les ont transmises.



Au-delà, bien des cas de figure sont perceptibles. *Les gouvernants, à Londres, à Washington,* au Vatican ou à Vichy, ont eu confirmation du pire pendant l'été de 1942, au fort de la mise en œuvre de l'extermination. En décembre, ils savaient qu'elle dépassait tout ce qu'on n'osait imaginer, *gazages compris,* sans pour autant prendre conscience d'une déchirure de l'histoire par la Shoah. *La Résistance non communiste, soucieuse* avant tout de la libération du pays et du dialogue avec la masse des Français occupés, n'accorda *qu'une place modeste et rarement prioritaire* à l'Holocauste, même si les micros de Londres parlèrent *haut et si des groupes comme celui de Témoignage chrétien* crièrent souvent l'indignation.

Quant à l'opinion moyenne, qui s'était accom*modée des mesures d'exclusion prises par Vichy* dès 1940, on sait aujourd'hui, par les rapports des préfets *et la censure postale,* qu'émue par les rafles et les déportations elle a basculé à la fin de l'été 1942. La guerre au quotidien reprendra certes ses droits ensuite, avec le STO notamment, et ne laissera guère soupçonner l'ampleur du crime. Mais *ce choc d'opinion, renforcé par les protestations* des Eglises chrétiennes, activa le secours aux victimes et contraignit Pétain et Laval à se décharger davantage sur les nazis du travail antisémite, quitte à prêter volontiers la milice pour renforcer la SS.

Le petit livre de Doris Bensimon — qui résume honorablement, *malgré* son titre trompeur, tout ce qu'on doit savoir sur les juifs en France de 1940 à 1944 — confirme, grâce aux témoignages oraux, *qu'à défaut d'avoir donc eu claire conscience* de ce qu'étaient les camps d'extermination, des hommes et des femmes *comprirent dès 1942 qu'il fallait* se cacher ou se battre pour survivre, que la solidarité et le courage sauvèrent du génocide des milliers de condamnés : utile rappel de ces victimes peu disposées à être immolées et de ces bourreaux qui *enragent d'être dépossédés de leurs proies,* y compris dans la police française.

A TOUS ceux-là, qui savaient ou non, qui prirent ou non le risque de faire front, est dû *l'hommage de la mémoire vivante.* A ceux qui aujourd'hui nient l'Holocauste sous couvert *d'expertise « historienne » sur les chambres à gaz,* Pierre Vidal-Naquet ne concéda jamais qu'on puisse assassiner une seconde fois cette mémoire et redoubler Auschwitz d'un trait de plume. Son livre, qui rassemble les essais où il dénonça — dans *Esprit* d'abord — depuis 1980 tous les « *Eichmann de papier* », plaide pour la rigueur his*torique contre la confusion, pour une histoire* à venir contre les délires des morticoles. Il argumente sur les négateurs sans jamais leur rendre les armes de la critique.

Le beau texte inédit qui ponctue la démonstration pour 1987 dénonce au passage quelques parallèles dont on avait trop cru qu'ils armeraient Mᵉ Vergès au procès de Barbie. Les crimes de *l'armée française en Algérie,* dit l'ancien du Comité Audin et du Manifeste des 121, « *étaient contraires aux lois de la République, alors que ceux de Himmler et Eichmann étaient conformes aux principes hitlériens, et cela établit une différence de nature essentielle entre les deux* ». En histoire, ajoute-t-il, rien n'est rétrospectif et seuls des imposteurs veulent donner réalité à leur image du passé.

Jamais les raids de l'aviation israélienne sur les camps palestiniens du sud du Liban, jamais les bombes des terroristes anti-sionistes, ne change*ront un iota « au caractère intégralement criminel de ce que furent Auschwitz et Treblinka* ». Ainsi, conclut Vidal-Naquet, *les négateurs du génocide* rôdent en vain autour d'une réalité incontournable, cette extermination qui scelle le cours du siècle. Leur argumentaire est bien monotone depuis neuf ans. Mais, à défaut de pouvoir convaincre, ils *offrent le secours de leur entêtement à tous les* autres délires qui rôdent. « Point de détail » compris...

Si tant de piètres errants cherchent à s'unir, nous dit Henry Rousso, c'est sans doute aussi parce que nous vivons depuis dix ans au moins l'obsession des « *années noires* » jusqu'à plus soif. Et que nos mémoires en souffrance errent elles *aussi, à l'heure où le déchirement* national du temps de guerre — devenu le « syndrome de Vichy » — est en mal d'histoire enfin sereine, mais *où la mémoire* juive blessée par les négateurs s'insurge, où les acteurs du drame lancent les derniers témoignages *et où la relève des* générations — y compris en politique — distend tous les discours.

Historien de bel aloi, né en 1954, Rousso nous lance un de ces livres qu'on n'expédie *pas en quelques lignes, tant il ouvre la perspective* et excite la réflexion. On ne le suivra peut-être pas toujours dans son diagnostic sévère sur la pérennité et la profondeur du mal. On sourira de quelques-unes de ses formulations, qui sentent la psychanalyse du pauvre. Mais on lui saura gré d'avoir été ce bon artisan de l'histoire qui établit la *juste chronologie de Vichy après Vichy.*

De 1944 à 1954, explique-t-il, le travail du deuil inachevé conjugue tant bien que mal l'épuration et la reconstruction : le pays vibre mais prend le cap du nécessaire oubli. Suivent, de 1954 à 1971, *à l'ombre du général de Gaulle, les années* du refoulement collectif et de l'héroïsation de la Résistance : la croissance et le mieux-être valent bien quelques silences, à peine troublés par les activismes de la guerre d'Algérie.

Puis — morceau de choix dans le livre — le miroir se brise, d'un coup, entre 1971 et 1974, Pompidou régnant et le rétro pointant le nez, sur fond de projections passionnées du *Chagrin et la Pitié* et de retour dans les gazettes et les bureaux des juges d'instruction du lourd dossier de quelques vieux collabos. Affreux moment du « bof ! » *généralisé : avec moins de* héros et trop de salauds l'addition ne tombera plus jamais juste.

Sur cette déchirure, la France entretient aujourd'hui, depuis la fin du gaullisme et dans l'effritement de la mémoire communiste, une *obsession multiforme, qui dramatise tout incident,* active les fantasmes jusqu'à la lassitude et favorise toute dénégation à propos des « détails ». Nous pataugeons dans l'ère du soupçon, mécontents de nous-mêmes et pourtant convaincus qu'il est grand temps de penser l'Occupation.

A ce tracé chronologique du « syndrome », Rousso ajoute une réflexion sur ses vecteurs, tout à fait inédite, gorgée de documents neufs : défilent les historiens et les cinéastes, les hommes politiques et les enfants des écoles, les associations du souvenir et les nazillons, dans une sarabande bien *orchestrée où l'histoire de la mémoire collective* trouvera mille raccourcis méthodiques et l'occasion *de rebondir après ce livre pionnier. Car, n'en dou*tons pas, cette mémoire va saigner encore. Et les historiens compteront les larmes sans pouvoir *les* épancher.

★ **QUI SAVAIT QUOI ? L'EXTERMINA*TION DES JUIFS,* 1941-1945, *de* Stéphane Courtois et Adam Rayski, La Découverte, 236 p., 79 F.**

★ **LES GRANDES RAFLES. JUIFS DE FRANCE, 1940-1944, de Doris Bensimon, Privat, 160 p., 85 F.**

★ **LES ASSASSINS DE LA MÉMOIRE. « UN EICHMANN DE PAPIER » ET AUTRES ESSAIS SUR LE RÉVISIONNISME, de Pierre Vidal-Naquet, La Découverte, 232 p., 69 F.**

★ ***LE SYNDROME DE VICHY (1944-198...),* d'Henry Rousso, Le Seuil, 379 p., 110 F.**

La filière des Pyrénées

Les souvenirs de Lisa Fittko la « passeuse » de frontières



BRUNO DE MONES

Lisa Fittko.

LA vieillesse est l'âge des *souvenirs* et *chacun* des « livres de Mémoires » qui est publié — roman, journal intime, témoignage, album ou film-document — apporte sa pierre à l'Histoire, celle des « années nazies » en l'occurrence. Vérifiable encore, du moins tant *qu'il y aura des survivants*... Ensuite vient le temps des archives, de la compilation, de l'exégèse, de l'hypothèse...

Par exemple, dans *le Chemin des Pyrénées,* l'auteur, Lisa Fittko, qui vécut le dernier jour de la vie de Walter Benjamin en lui faisant passer clandestinement la frontière espagnole, aurait pu se prévaloir, il y a déjà longtemps, de cet *acte d'héroïsme suivi par* beaucoup d'autres passages avec des « voyageurs » moins célèbres. Pourquoi lui fallait-il attendre quarante-cinq ans (1) pour évoquer cette période où elle a tant de fois risqué sa vie ? Humilité des vrais braves... Volonté d'oublier l'horrible... Désir de recommencer une vie nouvelle... Ou interrogation à soi-même indé*finiment réitérée pour* comprendre pourquoi, quelques heures plus tard, Benjamin se suicidait avec les cachets de morphine qu'il portait sur lui, pour ne pas affronter ces douaniers espagnols qui réclamaient à l'apatride un visa de sortie du territoire français ! Cela se passait le 26 septembre 1940 à Port-Bou, en Espagne.



« Vieux Benjamin »

Lisa Fittko *n'apprit* le drame que plusieurs jours plus tard, se remémorant l'étrange avertissement de l'intellectuel cardiaque (*« Le Vieux Benjamin », comme nous l'appelions — je ne sais pas pourquoi, il avait seulement quarante-huit ans »*) qui lui avait dit, sur la « route Lister » au beau milieu des Pyrénées : *« Il ne faut jamais aller jusqu'à l'extrême limite de ses forces. »* Mais la « passeuse » ne pouvait déjà plus rien pour l'auteur des *Passages de Paris* et de *Sens unique.*

Dans sa présentation du volume intitulé *Walter Benjamin et Paris* (2), Maurice de Gandillac note : *« Benjamin s'est tué parce qu'on lui refusait un passage vers le monde libre. Déjà difficilement adapté à l'exil parisien, aurait-il trouvé un authentique accès à l'Amérique ? Toute sa vie fut quête d'impossibles accueils, notamment celui du marxisme et de la judéité. »*

Chapitre « central » du *Chemin des Pyrénées,* le texte consacré au « Vieux Benjamin » ne représente pourtant que quinze pages auxquelles on ne cesse de revenir. Comme Lisa Fittko, on n'est pas près d'oublier la silhouette du sage pourchassé, chargé d'une lourde sacoche en cuir noir, *« bien le plus précieux,* a-t-il dit. *Elle contient mon dernier manuscrit ».* Manuscrit mystérieux dont personne n'a plus entendu parler. Disparu comme la sacoche, inscrite à l'époque sur le registre des décès de Figueras avec la mention *« renfermant des papiers à la teneur inconnue »* et qui n'étaient peut-être que le double de manuscrits déjà envoyés à New-York et à la Bibliothèque nationale de Paris.

La « débâcle » des apatrides

Une fois de plus, avec une précision et une mémoire prodigieuse, sans *jamais* accepter de s'apitoyer, c'est la débâcle que nous fait vivre Lisa Fittko. La débâcle *de tous* ces apatrides, de ces antinazis militants de la première heure, fugitifs pourchassés *et que la France, dès mai* 1940, interna en tant qu'*« étrangers ennemis »* dans des camps de concentration (Gurs, Le Vernet, Saliers, le camp des Milles, etc.), donc livrés directement à leurs persécuteurs ou pris au piège des Pyrénées ou de la Méditerranée, en transit, réduits à l'impuissance et à la mort, s'ils ne parvenaient à partir de Marseille ou de Lisbonne, vers la terre qui ne leur était pas forcément promise : l'Amérique.

Née à Oujgorod, en Pologne (aujourd'hui République d'Ukraine soviétique), Lisa Fittko a passé sa jeunesse à Vienne, puis à Berlin — le Berlin du « Mai sanglant » de 1929, de *l'Opéra de quat'sous* et de *l'Ange bleu,* puis de l'incendie du Reichstag. Militante antifasciste, elle fuit en 1933 vers Prague, où elle rencontre Hans, son mari, journaliste condamné à mort par contumace pour *« incitation »* au meurtre d'un SA. Expulsés de Tchécoslovaquie, *ils* partent pour la Suisse, les Pays-Bas, la France, où, en 1939, Hans s'engage dans l'armée.

Itinéraires tragiques plus ou moins parallèles que l'on retrouve dans le magnifique roman d'Anna Seghers, *Transit* (Alinéa, 1986), ou dans *le Diable en France,* de Lion Feuchtwanger (J.-C. Godefroid, 1985), ou encore dans ces documents précieux pour la mémoire *que sont* des ouvrages comme *les Bannis de Hitler* (EDI, 1984) et *les Camps en Provence, 1933-1942* (Alinéa, 1984) et surtout dans les mémoires de l'extraordinaire *femme, militante, éducatrice,* écrivain, Lotte Schwarz : *Je vivrai jusqu'à ma mort* (Seuil, 1979). Beaucoup se sont suicidés, davantage ont été exterminés, une infime minorité ont réussi à quitter l'Europe. Lisa et Hans Fittko arrivèrent à Cuba en 1941. Elle vit aujourd'hui à Chicago. Sans regret aucun de cette France de la défaite.

N. Z.

★ **LE CHEMIN DES PYRÉNÉES. Souvenirs 1940-1941. Traduit de l'allemand par Léa Marcou. Maren Sell éd., 316 p., 96 F.**

(1) Paru en 1985 en Allemagne, le livre a remporté le Prix du livre politique de RFA.

(2) Cerf, 1986.

...yrénées

FIAC 87

ROBERT MAPPLETHORPE
(Stand Baudoin Lebon).

La foire postmoderne

Qu'est-ce qu'une foire d'art contemporain ? Ni un musée ni un Salon, mais peut-être un théâtre, celui d'une parade bien réglée.

CHICAGO début mai. Fin mai, Bologne, Londres début juin. A la mi-juin, Bâle. Nice début juillet. Ou Carrare, au même moment. Paris fin octobre. A la mi-novembre, Cologne. Los Angeles début décembre. En tout, neuf Foires internationales d'art contemporain : c'est le compte de l'année passée. En 1987, il faut ajouter à la liste Madrid en février, Bari en mars et Stockholm dans les premiers jours d'avril.

Qui pourrait croire que la vie du galeriste est reposante ? Nombreux sont ceux qui se font un devoir d'être présents aux foires qui passent pour les plus respectables : Chicago, Bâle et, pour les Français, du moins, Paris. La tradition est récente – à peine plus d'une dizaine d'années – mais elle a force de loi. Les galeristes le savent, et les artistes ne l'ignorent pas, pour lesquels une exposition personnelle dans un stand du Grand Palais vaut mieux qu'une exposition en galerie : se montrer là, c'est se montrer à un public plus nombreux et susceptible de plus d'achats, et à un nombre élevé de marchands, qu'ils aient eux-mêmes un stand ou qu'ils viennent aux nouvelles et fassent « leur marché », s'il est permis d'employer une expression si mercantile.

L'apothéose de l'échange

C'est que le mercantile est au centre du sujet. Les foires ne sont pas de simples endroits d'exposition, ainsi qu'on a pu le prétendre en les comparant à une institution fort ancienne, le Salon. Le parallèle est séduisant : on sait, pour s'en tenir à la situation parisienne, que les grands Salons où se décidait l'histoire de l'art, salons officiels des artistes français, et de la société nationale, Salon des Indépendants et Salon d'automne, tous deux réputés d'avant-garde, ont perdu l'essentiel de leur influence dans l'entre-deux-guerres – et ce qui leur en restait après 1945. De là un vide : il n'existait plus, dans les années 70, de point de réunion qui permette, chaque année, et avec un peu de solennité, confrontations et comparaisons. La FIAC, dans cette hypothèse, serait l'héritière du Salon d'automne des glorieuses années 1905-1914, et cela de façon d'autant plus légitime qu'elle occupe le même espace : celui du Grand Palais.

C'est pousser trop loin l'amour du parallèle : dans les Salons d'autrefois, les artistes étaient seuls responsables des œuvres qu'ils montraient, les ayant choisies ou les ayant exécutées pour l'occasion. Il n'en est plus de même : le pouvoir de décision est passé du peintre – ou du sculpteur – au galeriste, qui compose sa sélection comme il l'entend. Or qu'est-ce qu'une foire ? Un rassemblement au cours duquel s'achète le plus grand nombre possible de produits entre le plus grand nombre possible de partenaires. La foire, c'est l'apothéose de l'échange, et donc un lieu où le commerce s'exerce et s'exalte à la fois. Où secret des prix et parade des fortunes font bon ménage. Où négoce et spectacle ont partie liée.

Les foires d'art obéissent à la règle, comme les autres. Leur succès se mesure en chiffres d'affaire et en bénéfices. Il se mesure aussi en chiffres de fréquentation et en retentissement. Il faut prouver que le commerce est actif, et que l'art est vivant, étant entendu que les deux sont supposés aller de pair, si bien que, d'une manière peut-être singulière, on semble attendre d'une telle manifestation qu'elle rassure et qu'elle convainque d'une vitalité dont on douterait peut-être sinon. Cette étrange et lourde responsabilité « historique » détermine bien des comportements.

Pour que le commerce soit actif, il n'est de meilleure solution que le respect des célébrités, célébrités du siècle ou du moment. C'est ainsi que l'on a vu des F, I, A, C à la gloire des maîtres de notre époque, mais aussi des FIAC « Chia » ou des FIAC « Basquiat », selon que l'un ou l'autre avait la vedette. On cultivera donc, d'une part, les gloires certaines et, d'autre part, puisque l'art doit être d'avant-garde pour demeurer moderne, tout ce qui a l'apparence d'une rupture.

De la tendance à l'historique, il y a peu à dire, sinon qu'elle donne parfois aux foires un air de somptueux Salon des antiquaires en tableaux et qu'elle vaut souvent au visiteur ses meilleurs moments. On se souvient ainsi des Léger de Sidney Janis, des Delaunay et des Picasso de la galerie Gmurzynska. C'est à la FIAC, on ne peut l'oublier, que les Parisiens doivent d'avoir pu regarder le dernier autoportrait de Picasso et cent autres œuvres dont l'on s'étonne naïvement qu'elles n'appartiennent pas encore à tel ou tel musée, tant elles sont dignes d'y figurer.

Encore faut-il s'entendre sur les mots : si est contemporain l'art du vingtième siècle tout entier, il n'en demeure pas moins qu'une foire perdrait de son caractère si elle tendait à se poser en succédané de musée. D'abord, parce que rares sont les galeries qui peuvent exposer des œuvres de premier plan, particulièrement en France. Ensuite, parce qu'en cédant au « muséal », la foire abandonnerait sa fonction de théâtre de l'actualité. Elle ne pourrait plus se prétendre d'avant-garde. Or, on le sait, c'est là pour elle une nécessité.

Fausses nouveautés

Théâtre ou scène : la comparaison n'est pas tout à fait gratuite : mercantile et spectaculaire se conjuguent étrangement, et si intimement, que l'on serait tenté de croire qu'une catégorie non négligeable de la production esthétique s'en trouve en grande partie conditionnée. On pourrait appeler ce système : système de la surprise prévue – une telle surprise n'existant naturellement pas. En effet, l'inattendu véritable et la découverte sont proscrits là où, précisément, l'on affirme cultiver la nouveauté, parce que s'est constitué un système de la foire et de la mode, de la foire comme diffuseur de la mode, de la mode comme raison d'être de la foire.

On sait qu'il existe à la FIAC un département des « nouvelles tendances ». D'année en année, on y a vu alterner par contrastes réglés la figuration libre et la peinture dite « cultivée », le néo-expressionnisme et le néo-dadaïsme. On peut imaginer que, cette année, vienne le tour du néo-géo lancé il y a un peu plus d'un an à New-York. Or ces mouvements, comme leurs appellations l'indiquent et comme leurs productions le confirment, relèvent de la répétition ou du ressassement. Et s'il n'y avait là qu'illusion de mouvement, simulation d'histoire ? Et si la foire exigeait l'apparition de ces fausses nouveautés parce qu'elles sont seules à pouvoir alimenter le marché et à pouvoir entretenir en même temps la conviction qu'il y a du nouveau qui apparaît, et donc de l'histoire de l'art qui se fait ? L'essentiel serait que les flux soient maintenus. Peu importerait même que les œuvres soient promptement périmées, du moment qu'elles auraient joué, ne serait-ce qu'une fois, leur rôle d'étalon monétaire et de signe d'un événement.

S'il en était ainsi – et il arrive que l'on soit contraint de l'admettre, fût-ce contre son gré, – il faudrait admettre que l'art contemporain échappe pour l'essentiel aux analyses traditionnelles, du type de celles que l'on utilise pour expliquer, par exemple, la genèse de l'abstraction ou celle, plus récente, du minimalisme. Aucune logique esthétique, même sommaire, aucune doctrine du progrès, fût-elle simpliste, ne s'appliquerait plus désormais. Resterait la seule logique de la diversité et du pastiche, de la reprise *a posteriori* de toutes les formules picturales ou antipicturales, du baroquisme italianisant au pastiche de Duchamp, du remake de Mondrian à celui de l'art dogon. Ce serait, pour un temps, le règne de l'éclectisme, éclectisme accepté, encouragé même par la demande de renouvellement, celle des institutions, des musées d'art moderne, des mécénats et des collectionneurs, tous consommateurs d'une histoire de l'art contemporain en révolution permanente.

Si l'analyse est exacte – et ce que l'on sait du système des galeries et des expositions officielles le laisse croire, – la foire d'art contemporain, phénomène des années 80, est un phénomène « postmoderne » par excellence, postmoderne au sens où Jean Baudrillard emploie le mot. C'est qu'elle illustre à merveille, et jusque dans l'autoparodie télégénique et le culte du « médiatique », ce que cet auteur nomme la *« configuration finale » : « celle de la « postmodernité », marquant la phase la plus dégradée, la plus factice, la plus éclectique, fétichisme en miettes de toutes les idoles et des signes plus purs qui l'ont précédée ».*

PHILIPPE DAGEN.

Un menu avec entrées, plats de résistance et desserts

On nous promet cette année une FIAC new-look, de vastes allées, des places – une place Picasso, une place Matisse, – pour s'y reposer et de grandes galeries pleines de bonnes choses pour ponctuer les chemins jusqu'aux fins fonds des ailes du Grand Palais. On l'attend de pied ferme. Il le faudra pour la soirée du vernissage, événement parisien par excellence. Il le faudra pour parcourir les stands des cent trente galeries offrant aux regards quelque cinq mille œuvres de huit cents artistes, plus vifs que morts espérons-le, inscrits au menu. Un menu avec entrées (de jeunes artistes et de nouvelles galeries), plats de résistance (qui pourraient être certains one man shows), desserts (ces petites œuvres pour vrais amateurs, que cachent un peu les exposants).

De quelle cuisine relèvera-t-il ce menu FIAC 87 ? Sera-t-elle internationale, française, nouvelle ou postmoderne ? Pour l'international, on peut d'ores et déjà noter 400 mètres carrés dans la nef, pour appuyer les rencontres franco-danoises de l'automne, des Espagnols ici et là, quand Greco fait l'affiche dans tout Paris, des Italiens, dont Fontana – on n'allait pas l'oublier quand le Musée national d'art moderne lui consacre une rétrospective, – des Soviétiques, ce qui est plus étonnant. Pour le national assurément, il y aura quelques accents sur les « nouveaux réalistes ». Pour le reste, on verra, le temps de neuf jours.

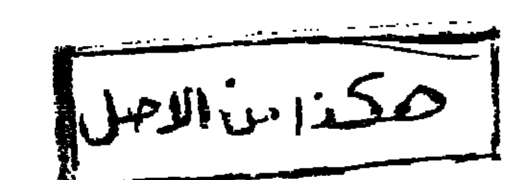
G. B.

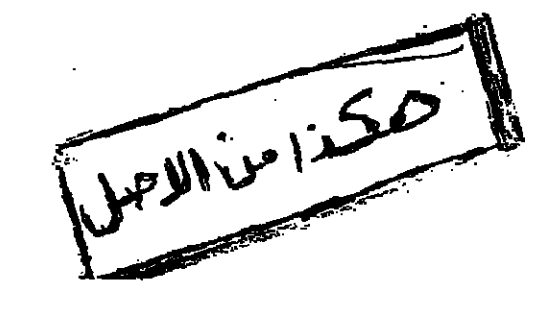
- Grand Palais des Champs-Elysées, du 10 au 18 octobre.
- Vernissage : vendredi 9 octobre, de 20 à 23 heures, au profit de Médecins du monde (entrée 100 F).
- Ouverture de 12 heures à 19 h 30 en semaine, samedi et dimanche de 10 heures à 19 h 30. Nocturne, jeudi 15 octobre de 12 heures à 23 heures.
- Prix d'entrée : 40 F. Visites commentées : 40 F. Catalogue : 140 F.
- Téléphone : 42-25-99-01.


PHOTO PATRICK LALLEMAND

Sous la verrière du Grand Palais... la foire.

...ur commercial
...eloppement





FIAC 87

Des artistes et le marché

Ils viennent d'horizons différents, ne sont pas de la même génération, et n'ont pas les mêmes itinéraires. Sont-ils pour autant si loin de penser les mêmes choses sur certains aspects de notre société, et sur le marché de l'art en particulier ?

JOAN MITCHELL

« Les mêmes règles partout »

« Vous êtes une artiste américaine établie en France et, si l'on peut dire, une artiste française qui retourne fréquemment à New-York. Vous connaissez de la sorte aussi bien le monde de l'art en Europe qu'aux Etats-Unis. Que pensez-vous de ce que l'on appelle le marché ?

– Le *marché*... le *marché*... Il y a une si grande distance entre le marché et la peinture... Il y a longtemps, à New-York, j'ai aidé mon ami le peintre Franz Kline à *accrocher une exposition* de ses œuvres chez Sidney Janis. Après, il m'a dit en riant qu'il n'avait pas tout vendu : ce n'était pas bien grave. Il me semble *qu'aujourd'hui, pour un jeune* peintre, ce doit être grave.

– Qu'est-ce qui a changé ?

– La manière de travailler peut-être ? Dans notre génération, des peintres « abstract expressionnists », vendre ne comptait pas beaucoup, mais on avait le sentiment qu'il y avait quelque chose à trouver, que l'on ne connaissait pas, qui n'existait pas encore. Ce quelque chose n'était pas dans les musées, n'était pas non plus dans la peinture européenne que l'on voyait dans les galeries. La guerre, en isolant les Etats-Unis de l'Europe, a *augmenté* cette sensation de nécessité. Que l'on devait y aller.

– Une sorte de foi...

– Je n'aime pas le mot. Mais enfin oui... c'était un peu comme une sorte d'Eglise tout de même. Et maintenant, je ne ressens plus cela, il me semble que l'on peint sans nécessité ni profondeur... et *c'est un sentiment que je trouve* très déprimant, vraiment.

– Observez-vous le même phénomène à New-York et à Paris ?

– Naturellement. Le marché s'est internationalisé, il a les mêmes règles partout. La seule différence, c'est qu'il y a beaucoup plus d'argent aux Etats-Unis qu'en France et que le pays est *beaucoup plus grand. Voilà tout...* Mais, vous savez, je n'aime pas parler du marché. Il me semble que c'est un sujet un peu délicat, difficile pour un artiste. Si je suis critique, on va m'accuser de jalousie, ou de dédain. Alors...

OLIVIER DEBRÉ

« Faute de comprendre »

– « Que pensez-vous de ce que l'on appelle les « tendances nouvelles » et de leur succession à un *rythme de plus en plus accéléré* ?

– Les phénomènes superficiels de mode ont existé de tout temps... *Ils sont liés au commerce et au marché*, ils n'ont ni sincérité ni nécessité profonde. *Ils ne viennent pas* de l'être. C'est pour cela, d'ailleurs, que je ne crois pas que les Etats-Unis puissent, comme Rome l'a pu, engendrer quelque chose de durable *: ils ont trop* le désir de la réalisation immédiate, trop de passion appliquée au hasard.

***– Vous semblez donner au mot* marché une valeur péjorative.**

– Naturellement. Parce que le marché ne suppose pas une prise de conscience de l'art et de ses mécanismes mais une estimation par l'argent. Et donc une idolâtrie de l'objet ou de l'œuvre qui devient *obsédante. Notre époque est idolâtre* faute de comprendre. Et le marché, s'il est une nécessité, est une nécessité décevante dans la mesure où les relations de l'art et de la société se limitent à lui. Ce qui me satisferait, ce serait un rapport plus intime, le *sentiment plus profond d'une nécessité*, la compréhension de l'expression. Nous en sommes bien éloignés.

***– Est-ce à dire qu'il n'y a plus* de rapports entre l'art et la société ?**

– *En France, je le crains. La* société française ne croit plus à la nécessité de sa propre projection actuelle, elle se contente de ses images passées, et de tout cela, un *artiste ne peut que souffrir comme* d'une absence de vitalité et de stimulation. *Dans* la société actuelle, nous, les artistes, nous ne sommes pas à l'aise. L'artiste est regardé avec condescendance, il est malvenu, inutile ou rejeté, dans le pire *des cas. Mieux vaut être un scientifique...*

– On croirait pourtant que l'art est, si l'on peut dire, à la mode ; et même en politique.

– Certaines mesures, les commandes, la réforme actuelle des enseignements artistiques tentent de *remédier à cet état de choses, mais* avec timidité et sans assez de conviction.

» *En réalité, l'artiste est systématiquement* banni. Il est exclu de l'enseignement, parce que l'on fait comme si l'enseignement d'une culture remplaçait l'expérience de la création.

» De la même façon, les artistes sont interdits de décisions, que ce *soit en matière de mécénat – on a* créé une commission, il y siège un seul artiste, au milieu d'énarques et d'hommes d'affaires – ou en matière d'audiovisuel : il n'y a pas d'éducation artistique à la télévision. En fait, on trouve le même refus de l'artiste jusque dans les musées d'art moderne. Il est certes intéressant qu'il y ait des conservateurs, mais il conviendrait que les artistes aient un droit de réponse et le droit d'aller *librement au bout de leurs projets* sans devoir en rendre compte auprès de conservateurs devenus directeurs de conscience. Il n'y avait pas un Pontus Hulten entre Michel-Ange et Jules II !

» C'est encore *l'état de la société* qui est en cause : la nôtre a peur de l'art, elle n'en ressent *plus la nécessité*, elle n'en veut pas. Et elle a peur parce qu'elle se sclérose et qu'elle vieillit. Elle n'a plus ni instinct ni vitalité pour susciter et accepter l'art. *Il m'arrive de penser*, à voir où nous en sommes, que la grande période humaniste s'achève. Que nous sommes à la fin d'une époque, comme ont fini le Vᵉ siècle athénien *ou la Rome impériale*. On ne sait pas pourquoi. Pour des raisons économiques et politiques ? Ou par épuisement, pour avoir trop duré ? Tout ce que l'on peut espérer, c'est que cette *fin coïncide avec le début d'autre* chose, d'une autre chose qui fasse à l'expression artistique une autre place, plus grande. Je veux espérer qu'il en sera ainsi, en tout cas. »

Propos recueillis par
PHILIPPE DAGEN.

GÉRARD GAROUSTE

« Faire avec sans être dupe »

***« Les foires d'art contemporain,* vous êtes pour ?**

– Je n'ai rien contre le principe *des foires. Une foire a au moins* l'avantage d'être quelque chose de très vivant, *qui déplace du monde*, plus de monde qu'une biennale. *Alors pourquoi être contre ? Il faut* seulement ne pas oublier qu'une foire est la quintessence d'un marché. Pour moi, le marché de l'art et l'art sont deux choses bien distinctes, *qu'il faut juger séparément.* Art et marché sont antinomiques. *L'art n'est pas comme un spectacle* qui a besoin tout de suite d'un public. *C'est un plan fixe, arrêté* dans le temps, qu'on a le temps de voir. Le marché, c'est une course contre la montre dont le mécanisme tend à se confondre avec celui de la Bourse. Ça n'a *pas de signification.* Voyez l'histoire de Sandro Chia *dont le collectionneur Saatchi* a commencé par acheter toute la production – les prix ont grimpé ; puis il décidé de s'en débarrasser et Chia a été envoyé aux oubliettes. Va-t-on juger de sa peinture selon le bon ou mauvais goût de monsieur Saatchi ? *Dire que Chia a été un bon, puis un* mauvais peintre ? Il faudra attendre pour le vérifier. En art contemporain, personne ne détient la vérité. Celle-ci se fait avec le temps.

– C'est un peu dur pour un artiste, non ?

– Un artiste doit accepter que son œuvre n'a rien à voir avec la justice divine. L'important c'est avant tout qu'il soit persuadé de tendre vers quelque chose d'excellent. Il doit accepter que le système de l'art *est un jeu humain et qu'il est aléatoire.* Pour moi, le marché il faut le repérer. *Pas le dénoncer.* Faire avec sans être dupe, connaître les incidences qu'il peut avoir sur la production d'un artiste, en qualité et en quantité.

– Comment ça ?

– *Par exemple*, un artiste, qui produit peu, a peu de chances de toucher le marché international. On ne peut pas « dealer » avec lui. Pour spéculer, il faut disposer d'une quantité suffisante d'œuvres. Un marchand comme Bischofberger n'aurait jamais travaillé avec Vermeer. Le système international *d'aujourd'hui* pousse *l'artiste* à produire. Dès qu'il commence à être connu, il peut exposer *tous* les trois mois entre New-York, Düsseldorf, Paris et Rome... C'est un danger surtout si on revient à la peinture. Un artiste doit être conscient des problèmes de son époque, repérer les pièges, les bons et les mauvais marchands, *les coups de fric. Mais pourquoi* crier au scandale ? Je ne vois pas pourquoi le milieu de l'art serait plus parfait qu'un autre.

– Il a fait fort ces dernières *années...*

– Notre époque de doute et d'errance fait, je crois, que la puissance de l'argent se cristallise énormément. On est tellement peu sûr de *ses valeurs qu'on veut des têtes* d'affiche, des stars. En France, d'ailleurs, plutôt moins qu'ailleurs. On y assume assez bien le doute, on y est *moins* pressé de fabriquer des stars éclair, des étoiles filantes qui se démodent comme un restaurant chinois sur la Vᵉ avenue.

– Vous-même, vous exposez beaucoup...

– Je n'ai pas fait d'exposition personnelle pendant trois ans. Castelli me l'a dit : on ne peut pas travailler avec toi. Aux Etats-Unis, c'est grave qu'un artiste ait un trou de *trois ans. Mais si je n'ai pas* exposé, c'est qu'il m'était nécessaire de couper avec ce que je *faisais* avant. J'avais besoin de temps pour créer cette coupure. Ça m'a pris deux ans. Ce qui est peu. Un artiste, surtout un peintre, c'est fait pour *vivre dans ses quatre murs* et y travailler. L'art du peintre c'est aussi de refuser de *montrer. Il faut qu'il* réussisse à recréer un système intimiste. Mais c'est vrai que les médias et que les marchands sont tellement puissants qu'ils les lient au système actuel.

Propos recueillis par
GENEVIÈVE BREERETTE.

Du côté
...es galeries



Du côté des galeries

Après avoir glissé de l'avenue Matignon et du boulevard Haussmann vers Saint-Germain-des-Prés, les galeries repassent la Seine pour gagner Beaubourg, puis la Bastille. Pendant une semaine, la plupart se retrouveront néanmoins sous la verrière du Grand Palais.

LA lente transhumance des galeries parisiennes vers l'est de la capitale se poursuit. Mais, le temps d'une semaine, la plupart d'entre elles vont se retrouver sous la verrière du Grand Palais. Celles qui n'y sont pas invoquent cent bonnes raisons d'être absentes. A moins qu'elles ne préparent, déjà, activement leur entrée dans la FIAC pour l'année prochaine. C'est l'intention avouée de Martine Bercovy et d'Anne Fugier, qui ont ouvert, il y a un an à peine, un vaste local blanc, donnant sur la rue de Charonne. Les jeunes femmes viennent toutes deux de la rive gauche en faisant l'économie d'une halte à Beaubourg : *« Il y a trop d'agitation, c'est trop la foire, ce n'est pas notre public comme ici. »* Un public, relativement jeune – trente-cinq-quarante ans – de cadres ou de professions libérales dans le vent, du psychanalyste au publicitaire, qui ont suivi les pionniers installés ici dès les années 70. Les lofts aménagés ont singulièrement changé de prix. Les looks se sont affinés au gré des modes. Et les œuvres accrochées, comme ailleurs, correspondent à l'éclectisme du goût de ces jeunes couples qui poussent la porte et font trois petits tours avant de disparaître.

Anne Fugier affirme son souci de pluralisme : *« Je suis à la recherche de nouvelles formes d'abstraction comme de figurations nouvelles. »* L'exposition en cours est consacrée à Richard Dussaulx. Celui-ci, barbe rase et chevelure mi-longue, confie qu'il mène de front recherches conceptuelles et peinture-peinture : *« J'oscille entre une très grande rigueur et une liberté non moins grande, mais je veux aussi maintenir un contact avec le public. »* Et il reconnaît que *« le conceptuel accroche moins le public d'aujourd'hui »*. Alors... ce n'est



D.R.

ANNE FUGIER : « Il faut être d'excellents commerçants. »

pas un hasard si les artistes qui sont ou seront prochainement présentés sont issus de la figuration des années 70. Ici l'art doit se marier avec une gestion sans faille. Pour réussir, *« il faut faire des choix de qualité et être d'excellents commerçants »*, note Anne Fugier. Un raisonnement qui semble partagé par beaucoup de galeries du quartier Bastille, puisque vingt-deux d'entre elles se sont groupées au sein d'une association qui édite un catalogue commun, utilise les service d'une même attachée de presse et organise des opérations de promotion comme « Les quatre saisons ». Mais pour Anne Fugier, la FIAC reste une vitrine privilégiée. L'occasion de se présenter sur le marché international.

Ce n'est pas l'opinion de tout le monde. Si Lucien Durand est cette année au Grand Palais, c'est grâce à un concours de circonstances. Jusqu'à présent, il l'a toujours boudé. *« La foire de l'art, ce n'est pas pour les gens de mon âge*, laisse-t-il tomber. *Mais je me suis, il y a quelque temps, trouvé coincé dans un avion entre deux piliers de la FIAC. Jouët et Lebon. Ils m'ont tellement chambré qu'à l'atterrissage j'avais accepté de venir. »* Le personnage est plutôt casanier. Depuis 1953, il est installé rue Mazarine et n'entend pas en bouger. Sa galerie, long boyau qui s'ouvre aux deux bouts, n'est guère faite pour les grands formats si appréciés aujourd'hui des artistes. *« Je lutte contre ce penchant, mais regardez : je n'expose que ça »*, dit-il, en montrant une énorme composition de Le Floch. Lucien Durand n'est pas à un paradoxe près. Il a la réputation d'être un grand dénicheur de talent mais de ne jamais pouvoir retenir ceux qu'il a lancés. *« On entre chez moi inconnu et l'on en sort – hélas ! – connu. »* Voss, Kermarrec, Frize, Rouan, ont commencé par exposer chez lui. Ils sont ailleurs aujourd'hui. *« Depuis trente ans j'expose des peintres de trente ans*, constate-t-il avec philosophie. *Sans doute parce que j'aime créer la mode et ne pas la suivre. Et puis les artistes aiment que l'on s'occupe d'eux. Il faut les promouvoir sans arrêt, courir les foires. C'est peut-être pour cela qu'ils me quittent. Mais ne croyez pas que je sois insensible à ces départs. Je me couche huit jours quand j'apprends que l'un d'entre eux s'en va. »* Sa clientèle lui est plus fidèle. Comme lui, elle perd rarement de vue le clocher de Saint-Germain-des-Prés. Les prix qu'il pratique ne sont pas très élevés – entre 10 000 F et 20 000 F et depuis cinq ans il n'a jamais autant vendu. *« Beaucoup de gens, de trente-cinq - quarante-cinq ans, qui viennent de toucher un héritage trop modeste pour acheter un appartement, préfèrent le consacrer à acheter une œuvre qu'ils aiment plutôt que le gaspiller n'importe comment. »* Aurait-il plus de succès en acceptant de traverser la Seine ? : *« Peut-être, mais je me vois mal occuper une galerie de 800 m²... »*.

LUCIEN DURAND : « J'aime créer la mode et ne pas la suivre. »

La galerie à laquelle il fait allusion est sans doute celle d'Yvon Lambert, une des plus vastes de Paris, située rue Vieille-du-Temple, à égale distance de la Bastille et de Beaubourg. Elle a été inaugurée l'an dernier avec des séries de Twombly, de taille modeste. Aujourd'hui, les compositions de Sol Lewitt occupent toute la surface de ses cimaises. Mais Yvon Lambert a conservé à l'ombre du Centre Pompidou, rue du Grenier-Saint-Lazare, son ancienne galerie destinée aux artistes souffrant d'agoraphobie comme Richard Tuttle. *« Je n'ai pas changé de politique parce que j'ai déménagé*, explique-t-il. *Tout au plus ai-je pu faire venir chez moi un artiste comme Schnabel, qui a besoin de grands espaces. Ceux que j'expose sont toujours les mêmes : Twombly, Sol Lewitt, avec qui je travaille depuis quinze ans ; Barcelo, Toroni, Blais, Combas, ou des jeunes comme Christophe Bouttin. »* Parmi les noms qu'il cite, peu de ces conceptuels qu'il avait défendus au cours de la décennie précédente. *« Je n'ai jamais laissé tomber un artiste. Quand on travaille avec l'un d'entre eux, c'est qu'on s'y intéresse. J'essaye de les garder le plus longtemps possible. Il finit d'ailleurs par s'établir entre nous des relations personnelles. Certains deviennent des amis. Mais je n'ai pas la vocation d'être un antiquaire. Je veux continuer à prendre des risques. »* Aussi continue-t-il d'explorer une conjoncture aujourd'hui difficile à saisir. *« L'art conceptuel était sans doute trop cérébral pour beaucoup, pas assez sensible. Le retour de la figuration a amené des dizaines de jeunes gens à la peinture. J'en vois souvent trois par jour qui n'ont jamais exposé. »* Pourquoi ce renouveau de la peinture figurative ? *« Les jeunes artistes la trouvent plus facile d'accès. Les amateurs aussi. Mais seuls les meilleurs s'imposeront durablement. »* Et de citer ses deux favoris : Blais et Combas, qui exposent tous les deux chez lui. Il sera à la FIAC *« parce que c'est son intérêt »*, mais regrette son côté trop exclusivement français, et son absence de brassage international qui fait le charme d'une foire comme celle de Bâle.



PHOTO JACQUES HOEPFFNER

YVON LAMBERT : « Je n'ai jamais laissé tomber un artiste. »



PHOTO AUGUSTIN DUMAGE

DENISE RENÉ : « Aujourd'hui, pour vendre, il faut se renouveler sans cesse. »

Au Grand Palais, on retrouvera avec plaisir Denise René, petite et brune. Elle a de nouveau le vent en poupe depuis que New-York a programmé le retour de l'abstraction dure. Pendant sept ans, la grande prêtresse de l'art géométrique a dû bravement affronter un passage à vide qui a contrarié nombre de ses projets. Elle possédait une galerie rue La Boétie, une autre à New-York, une troisième à Düsseldorf. Elle envisageait de s'installer près du Centre Pompidou et utilisait à Paris les services de quarante-cinq personnes. Elle a dû se replier boulevard Saint-Germain avec une douzaine de collaborateurs dans la galerie où elle commercialisait ses « multiples ». Depuis 1945, elle défend *« l'abstraction construite géométrisante »*. Ses premières expositions furent consacrées à Vasarely, Agam, Pol Bury et Nicolas Schoffer. L'ancêtre révéré, c'est Malevitch. Aujourd'hui, elle bataille pour Luque, Naraha, Peres Flores et Aurelie Nemours. Aux *« effusions lyriques mal contrôlées »*, elle oppose la rigueur de la raison. Le mal, c'est l'image *« qui ne fait qu'ajouter à la confusion ambiante, au chaos, reflet d'une société détraquée, sans morale, où l'artiste se perd »*. Ses bêtes noires : Schnabel et des mouvements comme la trans-avant-garde : *« Leurs effets de provocation sont totalement émoussés. Ils ne choquent que pour mieux vendre. Et ces productions sont souvent d'une très grande vulgarité. Aujourd'hui pour vendre, il faut se renouveler sans cesse, d'où un effet de mode facile où les artistes qui comptent sont ceux qui se sont battus pour imposer leurs conceptions. Je sais que je n'ai pas choisi le chemin le plus facile, mais je m'y tiens. »* Depuis deux ans, son public s'est renouvelé, rajeuni. Elle regrette cependant que les Français soient aussi peu collectionneurs. Ses meilleurs supporters sont aujourd'hui américains. Peut-être en trouvera-t-elle de nouveaux à la FIAC, où elle défendra comme d'habitude les vertus de la raison face au déferlement de l'éclectisme.

EMMANUEL DE ROUX.

مكتب الاجل

FIAC 87


« La tristesse de Cléopâtre » de Savadov et Senchenko.

■ *Dans un stand de la FIAC sont exposées et mises en vente des œuvres d'artistes soviétiques. Non pas des émigrés de Paris ou de New-York comme Rabine, Chemiakin ou Kuper, mais des artistes qui vivent et travaillent en Union soviétique et qui, hier interdits d'exposition, aujourd'hui commencent à avoir droit de cité. Ilya Kabakov est le plus connu d'entre eux à l'étranger, où son œuvre passée sous le manteau a plusieurs fois été exposée — à Paris notamment, chez Dina Vierny et à la Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, rue Berryer.*

Certains d'entre eux peignent comme de jeunes artistes occidentaux. L'un fait penser à Castelli ou à Fetting, un autre aux préférés d'Achile Bonito Oliva, père de la trans-avant- garde, qu'ils ne sont pas censés connaître.

Eux aussi commencent à pouvoir exposer, avec la bénédiction du ministre de la culture, mais peut-être pas celle des têtes de l'Union des artistes, l'association souveraine quelque peu débordée.

Témoin de ces changements, Catherine Thieck, directrice de la Galerie de France, à qui nous avons demandé comment elle avait travaillé avec les artistes qu'elle expose.

L'entrée en scène des peintres soviétiques

UN ENTRETIEN AVEC CATHERINE THIECK (*)

« La Galerie de France présente à la FIAC une dizaine d'artistes vivant en Union soviétique, et met leurs œuvres en vente. C'est surprenant. S'agit-il d'artistes officiels ? Ou de non-conformistes ?

— Les situer est assez difficile. Ce ne sont pas des artistes officiels. Ils évoluent en dehors des circuits traditionnels et s'ils sont inscrits à l'Union des artistes, cela ne veut pas dire qu'ils sont reconnus, qu'ils exposent, ont des commandes, qu'ils bénéficient des privilèges dont jouissent les membres de l'association. Ce ne sont *pas non plus des dissidents* qui cherchent à partir. Ils veulent rester *là-bas*, où ils ont leurs racines. Ils sont très soviétiques, y compris ceux qui refusent la tradition, et beaucoup rêvent d'abord d'être reconnus chez eux. La situation a changé ces dernières années et la ligne de partage que l'on a l'habitude de faire entre artistes officiels et non officiels ne colle plus avec la situation d'aujourd'hui.

— Quelle est cette situation ?

— Mouvante. Avec un noyau d'artistes qui continuent de peindre dans la ligne du réalisme socialiste, usant de thèmes allant de la bataille de Sébastopol au marin de Potemkine, qui sont hostiles aux réformes et à l'ouverture du marché sur l'Occident ; et beaucoup d'officiels dont l'astuce est de reprendre les mêmes thèmes *en ne* les peignant plus comme avant. Il y a ceux que *j'expose dont* les plus âgés *étaient* les non-conformistes des *années 60 et 70. Ceux-là ont* cherché à s'affirmer le plus souvent par le biais des genres dits mineurs, la photographie ou le graphisme, où *il leur était* plus facile de s'exprimer qu'à travers la peinture bloquée par l'exemple des chefs de file de l'Union. Leur spécialité, c'est le détournement ou la dérision.

— C'est le cas de Kabakov, qui est connu à l'étranger...

— Oui. Mais au terme de non-conformiste, il préfère celui d'artiste de l'underground. Il définit l'underground — j'ai noté sa définition — *« comme l'éloignement le plus important possible du réalisme socialiste à l'aide des moyens les plus personnels, les plus authentiques »*. Lui, Chiukov, Kocheishvili sont des figures montantes aujourd'hui. Kabakov vient d'exposer ouvertement dix toiles dans un nouveau *lieu*, l'Ermitage, géré par des jeunes artistes de moins de quarante ans. C'était sa première exposition officielle. Enfin, il y a ces jeunes qui émergent en force comme Filatov, Volkov, qui sont « en phase » avec les artistes occidentaux.

— Ils ont des liens avec l'Europe occidentale ?

— Par la Finlande et avec l'Allemagne et l'Autriche où certains ont été exposés ces dernières années. Mais ils n'ont jamais quitté Moscou et leurs références avouées sont les avant-gardes du début du siècle : Picasso, Matisse, qu'ils peuvent voir dans les musées.

— Comment avez-vous choisi ces artistes ?

— En faisant des visites d'ateliers à Moscou et dans les différentes Républiques au cours d'une dizaine de voyages en Union soviétique depuis trois ans. J'ai dû visiter au moins deux cents ateliers, Et José Alvarez, l'éditeur d'art des Éditions du Regard, avec qui j'ai entrepris de constituer une collection, encore plus que moi. C'est un peu lui qui m'a embarquée dans cette aventure.

— Vous êtes passés par l'ambassade, par l'Union des artistes ?

— Notre porte d'entrée a été la société du droit d'auteur, la VAAP. Notre intention au départ était de faire des catalogues, des monographies d'artistes et non d'acheter leurs tableaux. Nos visites ont été organisées par Vitalis Manine, qui est actuellement au ministère de la culture chargé des achats pour les Républiques. C'est un historien de l'art *du dix-neuvième siècle qui* a toujours suivi les artistes des années *60 et 70. Il* connaît l'art moderne. Il a été conservateur à la galerie Tretiakov et c'est lui qui a été chargé d'organiser le départ de la collection de Georges Costakis. Costakis d'ailleurs n'a pas collectionné que les avant-gardes historiques. Il a aussi acheté des non-conformistes. C'est à travers sa collection, et quelques autres, que j'ai eu mes premières informations.

— Qui sont les collectionneurs ?

*Des étrangers en poste à Mos*cou, des intellectuels, un photographe très connu, un architecte, un cinéaste, des conservateurs de musée...

— Ces artistes vendent-ils suffisamment pour vivre ?

— Ils vivent d'antres métiers en rapport avec les disciplines artistiques, essentiellement les métiers du livre. Ils sont graphistes, metteurs en pages, traducteurs, affichistes, illustrateurs, photographes, font des livres pour enfants...

— *Où avez-vous acheté leurs* œuvres ? Dans les ateliers ?

— Non, très officiellement dans un nouveau Salon d'exportation créé par le ministère de la culture en janvier dernier pour « désengorger » celui qui existait déjà. Ce nouveau Salon, Palenka — du nom de l'église où il se tient en permanence, — est géré par deux historiens d'art : Irina Efimovitch et Pavel Horoshilov. Les jeunes *y déposent leurs* œuvres et c'est là que les étrangers viennent surtout acheter maintenant.

Avant il fallait obligatoirement passer par l'ancien Salon que contrôle l'Union des artistes — c'est dans celui-là que Peter Ludwig a constitué la collection d'artistes soviétiques qui est aujourd'hui à Aix-la-Chapelle. Ou passer les tableaux en fraude.

— Comment sont établis les prix ?

— Il sont proposés par les artistes, discutés avec les comités organisateurs des Salons qui prennent une commission sur la vente. L'artiste en principe reçoit 50 %. Il peut être payé en roubles, mais aussi en bons d'achats dans les *magasins réservés aux étrangers.* Paiements, envois de factures, *transport des œuvres se font par* un autre organisme, la Mezhkniga, commun aux deux Salons.

— Ils vendent cher ?

— *Ils ont des exigences* effrayantes. Ils demandent les prix du marché occidental, alors qu'ils ne sont pas insérés dans le circuit. Si bien que je me retrouve à la FIAC avec des œuvres d'artistes, inconnus pour la plupart, qui seront mises en vente entre 200 000 F et 400 000 F, aussi cher qu'un Soulages ! C'est un prix professionnel : 33 % de plus que le prix auquel je les ai achetés. Ceux qui croient qu'on cherche à faire beaucoup d'argent en achetant à bas prix hors des circuits internationaux se trompent beaucoup. *On a* très peu de marge sur ces artistes-là.

— Comment expliquez-vous tant d'exigences ?

— Les artistes aiment qu'on voit leurs œuvres, c'est *certain.* Mais ce qu'ils veulent aussi, c'est vendre le plus cher possible. A qui ? Je crois que cela leur est un peu égal. Par exemple, ce que nous voulions faire, d'abord, c'était un programme culturel : nouer des liens, publier des catalogues. Ils ont tout juste des polycopiés. Cela n'a pas été possible. Ça ne les intéresse pas. Ils veulent vendre. Moscou, c'est pire que New-York ! *On y est dans une* économie et un marché serrés et durs où il n'est même pas question de se dire qu'on va tenter de négocier 10 % du prix demandé.

— Est-ce que ce sont les mêmes prix qui sont pratiqués à l'intérieur ?

— Oui. Le marché intérieur est en train de récupérer les artistes qui ont toujours vendu à l'extérieur. Des artistes comme Kabakov ou Boulatov ont toujours vendu très cher à l'étranger des œuvres passées par la valise diplomatique. Je crois que nous avons été les premiers à les acheter en avril et en juin 1987. Cela nous a été dit en tout cas.

— Les Soviétiques savaient bien que ces œuvres passaient en fraude...

— *Oui. Mais* on laissait faire parce que, pour eux, cela n'avait pas de poids culturel. Ils n'imaginaient pas, non plus, que ces talents pouvaient représenter des devises. Maintenant, ils se rendent compte que leur patrimoine fout le *camp et que c'est* de l'argent. De plus en plus d'Occidentaux vont acheter là-bas. Dans deux ans, on ne pourra plus rien faire.

— Il y a tant de gens que cela intéresse ?

— Je peux au moins vous citer le cas de M. Klanke, le PDG de la Deutcher Bank de Washington, qui fait des affaires à Moscou. Il achète énormément, dix fois plus que nous. Il sous-traite avec des galeries. Il y avait quelques Soviétiques à la dernière Foire de Chicago.

— Ce n'est peut-être pas si étonnant que les Soviétiques vendent cher, si la demande est forte... Il y a un point que je voudrais éclaircir. Tout à l'heure, vous avez parlé de la constitution d'une collection et vous vendez les œuvres à la FIAC. Pouvez-vous m'expliquer votre démarche ?

— Premièrement il y a la collection Kniga, qui veut dire livre en russe. Jusque-là, nous avons acheté deux cent cinquante tableaux, investi 4 millions de francs et nous comptons encore en *acquérir cent cinquante* cette année. José Alvarez et moi *gérons, animons* cette collection avec des mises de fonds de financiers. Nous achetons, nous vendons, car elle doit évoluer. On ne peut pas geler les tableaux. L'objectif, c'est de vendre pour acheter à nouveau, enrichir la collection dont j'aimerais qu'elle devienne une institution. Deuxièmement, en tant que galerie, j'aimerais travailler avec certains artistes, trois ou quatre, comme je le fais avec les artistes occidentaux, en les suivant, en organisant régulièrement des expositions de leurs œuvres, en les valorisant.

Enfin, pour le fond, cela m'intéresse beaucoup de travailler sur une culture à part, refermée sur elle-même, profondément enracinée, à un moment où tout vaut tout, où tout se ressemble, de Los Angeles à Israël, de l'Australie au Japon. On dira sûrement que tout cela n'est qu'un coup de marché. Je répondrai que c'est de la curiosité intellectuelle ; et que cette curiosité intellectuelle est le fondement même du métier *et qu'on* n'a pas souvent l'occasion de l'exercer dans de telles conditions, aussi solitaires. Cette fois, c'est nous qui donnons l'*information et* pas vous. Enfin, il me paraît nécessaire de relativiser ce que nous faisons en Occident, ce que nous instituons. *Une* dernière chose, si j'ai aussi décidé de montrer des artistes soviétiques à la FIAC cette année, c'est parce que l'ouverture, de plus en plus sensible pour nous d'un voyage à l'autre, là-bas, tout le monde dit qu'elle ne va pas durer, aussi bien les artistes que les bureaucrates intelligents, il y en a.

Propos recueillis par
GENEVIÈVE BREERETTE.

(*) Directrice de la Galerie de France.

Texte sur le côté gauche du tableau :

Les excursions sont le meilleur moyen de repos pour ceux qui viennent se reposer sur le littoral de la mer Noire du Caucase.

Le bureau d'excursions auprès de l'organisme des loisirs du Caucase organise des visites :

— du bois de buis de Sotchi, du lac de montagne de Ritsa, du jardin botanique de Soukhoumi, de la réserve naturelle centrale de Batoumi, etc.

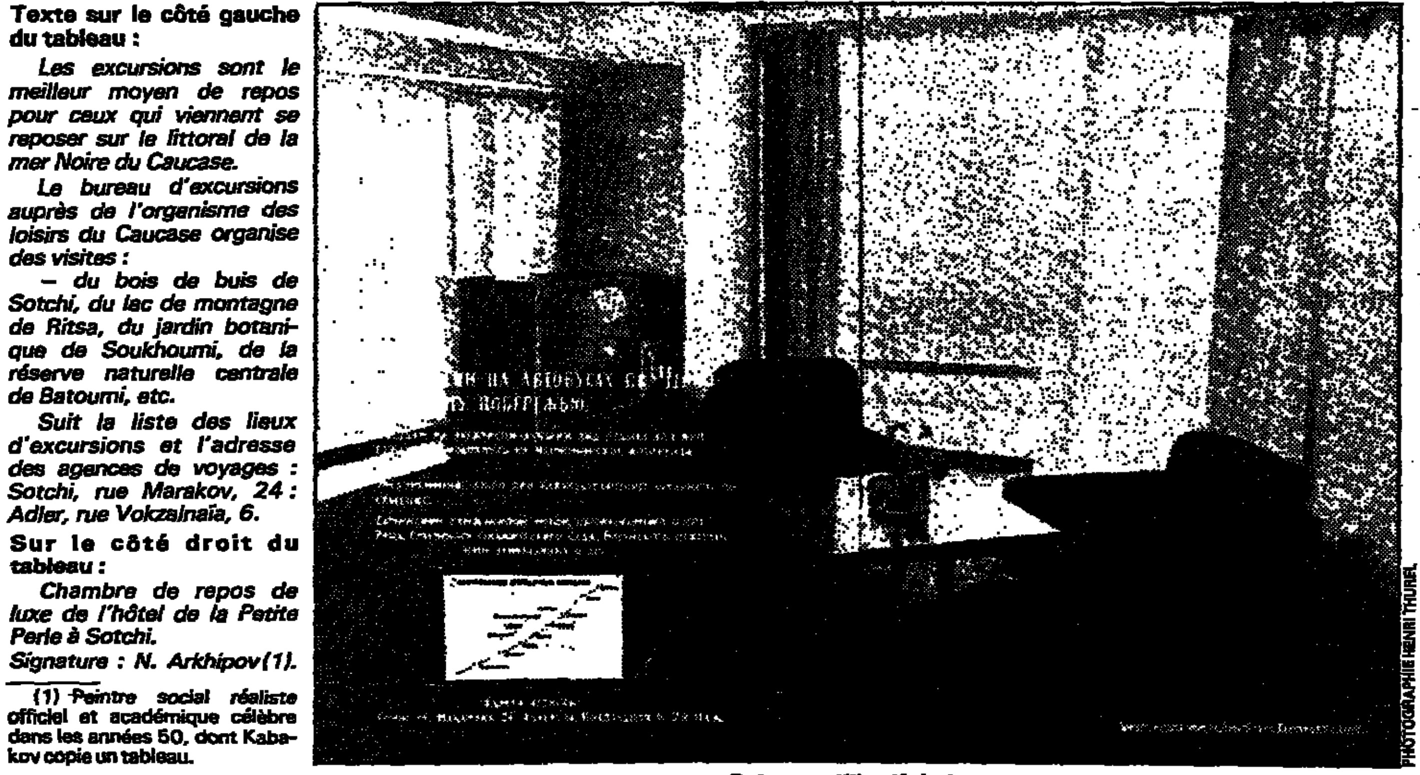
Suit la liste des lieux d'excursions et l'adresse des agences de voyages : Sotchi, rue Marakov, 24 : Adler, rue Vokzalnaïa, 6.

Sur le côté droit du tableau :

Chambre de repos de luxe de l'hôtel de la Petite Perle à Sotchi.

Signature : N. Arkhipov (1).

(1) Peintre social réaliste officiel et académique célèbre dans les années 50, dont Kabakov copie un tableau.


PHOTOGRAPHIE HENRI THUREL

Peinture d'Ilya Kabakov.

ion bénévole

Les étranges sou

CARTANO

● HISTOIRE

L'espion bénévole

L'étonnant destin du « Griffon », ce chercheur d'origine autrichienne qui travaillait pour les services britanniques, au sein de l'Allemagne nazie

UN paquet déposé au début de *novembre 1939* à la légation britannique d'Oslo contenait un livre et un tube de verre scellé. *Inséré* dans le livre, un long rapport sur les matériels militaires allemands secrets ou à l'étude. Dans le tube, un nouveau type de détonateur. Le renseignement proprement scientifique en était alors à ses balbutiements, en Grande-Bretagne comme en Allemagne. Le « rapport d'Oslo » ne suscita guère d'intérêt sur le moment. L'avenir *montra* que, à part quelques erreurs, le document était exact.

Qui en était l'auteur ? Beau sujet de discussion. *De guerre* lasse, certains experts ont parlé de canular. Arnold Kramisch assure avoir percé le mystère. Le rapport a été envoyé anonymement par le « Griffon », pseudonyme de Paul Rosbaud. Directeur scientifique des éditions Springer, mort en janvier 1963, le « Griffon » n'a cessé, tout au long de la guerre, de fournir bénévolement aux services britanniques une foule d'informations capitales sur les secrets allemands, notamment les fusées de Peenemunde et surtout l'avancement des recherches en matière nucléaire.

Etonnant personnage que Paul Rosbaud, fils de père inconnu. Autrichien d'origine, comme Adolf Hitler, anglophile jusque dans sa vêture, il professe à l'égard du nazisme une haine farouche et prend des risques considérables pour en secourir les victimes. Son poste chez Springer en fait le familier de tous les savants allemands de haut niveau. Pour lui, pas de secrets, ou presque.

La communauté scientifique – notamment les physiciens nucléaires – *forme* une sorte de famille où tout le monde, à travers l'Europe, se connaît, se déteste ou s'entraide. Les *savants allemands* ne sont pas tous nazis, loin de là. Et les nazis eux-mêmes apprécient Rosbaud. Beaucoup de savants sont juifs, et, à partir de *1933*, il faudra les aider à fuir en Suède, en Norvège ou à gagner la Grande-Bretagne. Jusqu'à la fin, le *collaborateur* de Springer informera Londres et portera secours aux proscrits et aux internés.

Un silence obstiné

Lorsqu'il mourra – sujet britannique – après voir été le fondateur de Pergamon Press avec le futur magnat Robert Maxwell, Rosbaud n'aura *jamais* fait état publiquement de son immense contribution à la cause alliée. Il savait que ses *compatriotes* allemands eussent été choqués par ce que certains considèrent comme une trahison ; la publication outre-Rhin du livre de Kramisch l'a montré.

Sur un point capital, Rosbaud ne pouvait que soulever l'ire de certains. Selon une légende forgée par les savants allemands internés en 1945 par les Alliés, c'est par scrupule moral qu'ils renoncèrent à doter le IIIe Reich de l'arme nucléaire. Or, selon Rosbaud, qui l'a fait savoir dès 1942-1943 aux Anglais et l'a confirmé depuis, les scientifiques allemands savaient certes que l'on pouvait construire une bombe à fission, mais ils ignoraient comment. Les Américains, avec le général Grove, « patron » du programme de construction de la bombe A – auquel travailla Kramisch, – repoussèrent vivement une information aussi démobilisatrice.

Pour percer le silence obstiné de son héros, l'auteur a interrogé plus de cinq cents personnes, fouillé les correspondances privées. Son livre, s'il est convaincant sur le fond et s'il fourmille de détails, n'en offre pas moins une certaine confusion. Comment Rosbaud, personnage voyant, marié à une juive réfugiée à Londres, ami des plus illustres savants juifs d'Allemagne, a-t-il échappé à l'œil de la Gestapo et aux services du contre-espionnage ? N'était-il pas couvert par un très haut *personnage du régime* ? *On* le saura peut-être lorsque les archives ultra-secrètes du Secret Intelligence Service seront ouvertes.

L'intérêt du livre ne s'arrête pas aux mystères qu'il dévoile. Des portraits assez étonnants surgissent de *ses pages*. L'illustre Niels Bohr se laissant amener en Grande-Bretagne en avion militaire, sa grosse tête débordant de son masque à oxygène, *« pour empêcher qu'on fabrique la bombe » ;* Victor Goldschmidt, autre génie, traînant en exil son capharnaüm et ses animaux familiers ; Lise Meitner, vieille fille ombrageuse, que le conseiller scientifique de Churchill, lord Cherwell, refuse de recevoir en Angleterre, parce qu'il déteste les juifs.

Et la filière française : deux élèves de Louis Leprince-Ringuet à Polytechnique, prisonniers de guerre : Henri Piatier et Charles Peyrou, en liaison avec l'économiste André Piatier, frère du premier. Rosbaud obtint que, pour traduire en français un atlas de photographies touchant au nucléaire, ils quittent leur *Offlag*.

Henri Piatier, futur directeur au Commissariat à l'énergie atomique, vécut un an chez lui. Les deux polytechniciens transmirent au réseau de Marie-Madeleine Fourcade et à son sous-réseau Druide les informations recueillies chez Rosbaud et les résultats des recherches des laboratoires allemands où ils étaient affectés. Pour se distraire, ils sabotaient les installations de la Wehrmacht et firent sauter allègrement l'usine Telefunken de Berlin.

Dans sa préface, Henri Piatier dit de son ami : *« Rosbaud n'était pas un espion. C'était avant tout un apôtre de la liberté... Il a agi spontanément, il n'était commandé par personne, il n'a pas reçu la moindre rémunération... »* Un homme libre dans l'Allemagne de Hitler.

JEAN PLANCHAIS.

★ *GRIFFON*, d'Arnold Kramisch. *La plus grande histoire d'espionnage jamais révélée.* Préface d'Henri Piatier, Sylvie Messinger. 320 pages, 120 F.

Les hommes de l'exil absolu

(Suite de la page 15.)

Parmi les forçats eux-mêmes, on découvre aussi des filous plus malins ou plus vigoureux que les autres qui participent au trafic, des espèces de « caïds », alors que les forçats un peu bêtes, ceux qui ne savent rien faire, qui ne comprennent *rien, seront exploités*, tricoteront à longueur d'années



COLLECTION VIOLLET

Galère royale sous Louis XIV.

pour les bonnetiers de la ville à des *prix* désiroires.

Deuxième *révélation* : un certain nombre de galériens, ceux qui ont quelque savoir professionnel, travaillent à Marseille pendant la mauvaise saison. Chaque matin, ils quittent la galère, chaque soir, leur employeur les ramène à l'arsenal. Aucun danger d'évasion. Comment s'enfuir les fers aux pieds et vêtu d'un costume écarlate ? Du reste, si d'aventure un *forçat* parvient à sortir de la cité de Marseille, un coup de canon alerte le pays, et les campagnards se lancent dans une chasse féroce, car les forçats sont haïs, plus encore à la campagne qu'à Marseille, qui vit en partie de leur présence.

Ce livre riche et passionnant ouvre une lucarne sur un moment honteux de notre histoire. Et, certes, *les moments honteux sont* légion, mais celui-ci fut l'un des plus nauséabonds. Aujourd'hui *même, qui se souvient* ? Qui se rappelle que Marseille fut, durant plus d'un demi-siècle, cette capitale de la douleur et que, sur les quais, fonctionnait l'un des plus grands pourrissoirs d'hommes de la France moderne ? Plus tard, les galères disparaîtront. Les bagnes de *Brest ou de Toulon* prendront le relais, puis la Guyane. Et Zysberg conclut bellement : *« Longtemps encore, d'un condamné aux travaux forcés, on disait : « Il est » aux galères », comme si les bagnards ramaient encore sur des vaisseaux fantômes. »*

GILLES LAPOUGE.

★ *LES GALÉRIENS. Vies et* destins de 60 000 forçats sur les galères de France, 1680-1748, d'André Zysberg. Le Seuil, « Univers historique », 324 pages, 190 F.

Les étranges souvenirs de Leni Riefenstahl

A QUATRE-VINGT-CINQ ans, Leni Riefenstahl, qui *a été le témoin* de près d'un siècle d'histoire allemande et à qui l'on doit des films et des photos aux qualités esthétiques incontestables, raconte, dans un *gros livre de plus de huit cents* pages qui vient de sortir en Allemagne, l'histoire de sa vie, de sa carrière avec ses succès, ses échecs, ses amitiés, ses rencontres. Pour *son soixante-quinzième* anniversaire, le magazine ouest-allemand *Stern* lui avait proposé de faire une *série* d'interviews et de publier un récit de sa vie. Estimant *qu'elle était la seule* à pouvoir exhumer son passé et le raconter, elle avait refusé.

Née en 1902 dans une famille de la bourgeoisie aisée, Leni Riefenstahl devint dans le Berlin des *années 20 une danseuse* et une actrice de cinéma au talent internationalement reconnu. *Devenue* réalisatrice elle-même, son film *la Lumière bleue*, dont elle était également *l'interprète*, lui valut une immense popularité. C'est précisément à *cette-époque-là* qu'elle fit la connaissance de Hitler. Après un meeting, doublement *fascinée par l'homme* et par la ferveur de la foule, elle lui écrivit : *« Pour la première fois de ma vie, j'ai assisté à une réunion politique. Vous avez fait un discours au Palais des sports. Je dois avouer que vous m'avez impressionnée, vous et l'enthousiasme de vos auditeurs. J'aimerais vous rencontrer. »*

Hitler, écrit-elle, grand admirateur de ses films, acquiesça immédiatement. Dès leur première rencontre, l'attitude de Hitler fut sans équivoque : la femme le séduisait *tout autant* – si ce n'est plus – que l'actrice.

D'autre part, il souhaitait *qu'elle devînt la cinéaste officielle* du régime dès qu'il serait au pouvoir. Leni Riefenstahl dit avoir refusé toutes ces sollicitations. On ne peut pas s'empêcher *de penser que son refus ne dut* pas être obstiné – sur le plan professionnel tout au moins – puisqu'elle réalisa en 1934 le film officiel du congrès du parti à *Nuremberg – le Triomphe de la volonté* – et le film officiel des *Jeux olympiques* en 1936 – *les Dieux du stade*.

Oubli ?

De la citation d'Albert Schweitzer, en épigraphe, jusqu'à la postface, les *Mémoires* de Leni Riefenstahl sont animés d'une même volonté : *lever les malentendus*, disculper leur auteur. Le livre n'échappe pas à l'ambiguïté propre au genre : rédigés fort longtemps après les événements *qu'ils relatent*, ces *Mémoires* peuvent-ils être fidèles ?

Leni Riefensthal rapporte de *nombreuses* conversations avec des hommes politiques et bien sûr avec Hitler. Prévenant toute objection, *elle* explique dans la postface qu'on lui avait conseillé de renoncer à ces citations puisqu'aucun document ne permettait de les authentifier. Elle est passée outre, *écrit-elle*, parce que *« Hitler a tellement marqué* [son] *destin qu'elle a gardé en mémoire la moindre mot échangé avec lui ou avec les membres de son entourage »*.

Elle ajoute qu'après la guerre, pendant son internement, elle a dû *répéter* maintes fois aux autorités civiles et militaires, françaises et *américaines, qui l'interrogeaient*, le contenu de ses conversations avec Hitler, et que tout cela a été consigné. Soit. Mais il est troublant que Leni Riefenstahl *ne rapporte que* des propos, des situations qui pourraient donner du personnage une image positive. A-t-elle oublié ? a-t-elle refoulé au-delà de sa *mémoire* les souvenirs insupportables ?

Sous la plume de Leni Riefenstahl, *les heures les plus noires* et les plus douloureuses de l'histoire allemande deviennent des anecdotes d'une grande banalité. Les événements politiques, les troubles *sociaux qui ont* entraîné l'exil, l'emprisonnement ou la *mort de millions d'êtres humains* semblent avoir glissé sur elle sans laisser de trace. Ce n'est pas sa crédulité ou sa naïveté qui sont le plus choquantes, mais bien qu'elle tente – cinquante ans après – *de les justifier*.

Une erreur – même commise en toute bonne foi – reste une erreur. On pouvait espérer que Leni Riefenstahl s'interrogerait sur les siennes et les silences *qui* ont *cautionné un système politique* qui a envoyé à la mort des millions d'innocents.

Peut-être aurait-elle alors cessé de clamer qu'elle avait été victime d'un *effroyable* malentendu, *que les Américains et surtout* les Français s'étaient rendus coupables envers elle d'une grande injustice. Sans doute pensait-elle – pense-t-elle ? – qu'un artiste peut se commettre avec n'importe quel pouvoir parce que l'art est au-dessus de la politique. L'*art, peut-être*, à cette nuance près que le pouvoir peut aussi le récupérer. Quant à l'artiste, comme tout homme, il reste responsable de ses actes. *Heureusement, l'œuvre d'art* se passe d'explications. La beauté des premiers films de Leni Riefenstahl et ses photos des Noubas continueront à nous émouvoir.

NICOLE BARY.

★ Leni Riefenstahl, *Memoiren*, Albrecht Knaus Verlag, 1987.

● HISTOIRE

Le roi mort et sa représentation

En analysant les rites funéraires de la monarchie, l'historien Ralph Giesey atteint au plus secret du mystère de l'Etat royal.

AU seizième siècle, les funérailles des rois de France exigent de bien étranges rites. Le roi régnant, pourtant doté du pouvoir de commander et de légiférer dès l'instant de la mort de son prédécesseur, n'y paraît pas. Plusieurs semaines durant, il fait retraite loin des préparatifs et de l'exécution du cérémonial funèbre, se gardant de toute participation publique aux obsèques. En 1547, c'est secrètement, caché dans une maison de la rue Saint-Jacques, que Henri II regarde passer le convoi funéraire de son père, François Ier.

Plus étonnant : au centre de tout le rituel se trouve placée, non le corps du roi mort, mais son « effigie », c'est-à-dire un mannequin d'osier, de bois ou de cuir *dont le visage en cire reproduit* fidèlement les traits du monarque défunt. *Cette « représentation »*, comme disait la langue ancienne, porte les insignes de la souveraineté : la couronne, le sceptre, la main de justice. Elle est exposée sur un lit de parade et servie tout comme l'était le roi de son vivant : aux heures marquées et selon les formes en usage, les gens de sa maison dressent la table et apportent les dîners et soupers, présentant à la royale image coupes de vin et services de viandes.

Entre le corps et l'effigie

Plus tard, l'effigie est montrée au peuple parisien lors du cortège qui traverse la ville jusqu'à Notre-Dame avant de gagner la nécropole dynastique de Saint-Denis. Tandis que le cadavre royal, nu en son cercueil, est porté sur un chariot d'armes et voué aux prières des hommes d'Eglise, la « représentation », habillée de vêtements du sacre, détentrice des signes du pouvoir, accompagnée par les présidents du parlement en robe rouge, fait en la ville, sur la litière qui l'exhibe, comme une joyeuse entrée. A Saint-Denis, dernière étape de l'ultime voyage, après que le cercueil a été placé dans son tombeau, la bannière de France est abaissée jusqu'à lui puis relevée. Retentit alors le cri qui marque l'achèvement du cérémonial : *« Le roi est mort ! Vive le roi. »*

Dans un livre publié en anglais en 1960 et aujourd'hui traduit, l'historien américain Ralph Giesey s'est donné pour tâche de rendre raison de ce rituel complexe, bizarre, qui investit d'une forte charge symbolique des gestes et des pratiques assemblés au fil du temps. Il en reconstitue la genèse, décomposant le cérémonial en ses différents éléments et établissant pour chacun d'eux la date et le pourquoi de son apparition. Le hasard ou les nécessités ont là leur part, qui est grande.

C'est ainsi que l'utilisation de l'effigie, attestée pour la première fois en Angleterre en 1327 et en 1422 en France, n'est pas l'imitation d'un usage romain mais, simplement, une solution commode permettant que soit allongée la *durée d'exposition du corps mort*, forcément brève auparavant, malgré les progrès des *techniques* d'embaumement.

A partir des funérailles de *François Ier, le rite prend sa forme* achevée. Pour le comprendre, Ralph Giesey s'appuie sur l'œuvre de celui qui fut son maître : Ernst Kantorowicz (1). Tout dans le cérémonial français indique que la dignité royale demeure attachée au roi mort jusqu'à son ensevelissement : ce n'est qu'alors que sa maison est dispersée et que lui sont retirés les insignes de la souveraineté. *Jusque-là, le nouveau* roi n'est qu'un roi imparfait, incomplet. Seule la mise au tombeau de son prédécesseur lui donne une pleine investiture, ensuite confirmée par le couronnement. Mise à la place du cadavre fragile, l'effigie, qui peut être longuement exhibée et promenée, autorise une pleine expression de cette idée.

Mais que signifie-t-elle vraiment ? La « représentation » n'est pas seulement un substitut du *corps mort. Elle désigne ce corps* politique du roi qui, à l'inverse de son corps physique, ne meurt pas. Dans les funérailles, par une fulgurante inversion, ce qui habituellement est visible (à savoir le corps naturel du roi) se trouve soustrait aux regards, et ce qui d'ordinaire ne peut se voir (son corps mystique qui est la dignité perpétuée de la couronne) est montré au peuple rassemblé. De là, la distance nécessaire entre le corps et l'effigie, exposés successivement, portés séparément : de là, la présence au plus près de l'image de cire des magistrats du parlement puisqu'ils sont la justice du roi, qui jamais ne cesse.

Simulacre

De cette doctrine des deux natures du roi, des deux corps unis en une seule personne, les juristes français de la Renaissance n'ont guère donné de commentaires, laissant à leurs confrères de l'Angleterre Tudor le soin de l'élaborer en ses plus extrêmes subtilités. En revanche, comme par compensation, c'est dans le royaume des Valois qu'en est montrée la plus spectaculaire des mises en scène.

Mais le spectacle ne durera pas. En 1610, avec les funérailles d'Henri IV, le rituel se vide de sa signification. Certes, les formes sont respectées et, cette fois encore, une effigie est confectionnée. Pourtant, un acte a tout bouleversé : en tenant un lit de justice au parlement *avant* l'inhumation de son père, Louis XIII, encore mineur, a manifesté publiquement que la complétude de sa majesté souveraine n'était en rien dépendante de l'accomplissement du rituel funèbre. Celui-ci, dès lors, n'est qu'un simulacre et, après 1610, aucun roi de France ne paraît plus en « représentation » à ses obsèques.

Pour Giesey et pour les historiens américains qui l'ont suivi dans l'exploration des grands rites monarchiques (le sacre, le lit de justice, l'entrée royale), il y a là une césure décisive (2). Elle marque la dislocation de la symbolique subtile des célébrations publiques et inaugure un temps autre où le roi, enfermé en sa cour, devient l'objet d'un culte qui détruit la distinction fondamentale entre sa personne et sa dignité. La thèse mérite sans doute nuances : le cérémonial de Versailles, après tout, est également un rituel d'Etat dont l'efficacité est assurée par la multiplication des images peintes, gravées ou imprimées qui en sont faites. Et l'absolutisme curial n'épuise pas la force de sacralité du couronnement, qui seul fait du roi un roi achevé (3). Mais elle touche au cœur du mystère de l'Etat monarchique en ce temps finalement court (deux siècles si l'on ne retient que le seul usage de l'effigie, beaucoup moins si l'on considère le rituel en sa pleine complexité) pendant lequel les funérailles royales ont signifié, sans recourir aux mots, la double nature du prince français, corruptible en son *humanitas*, immortel *en sa dignitas.*

ROGER CHARTIER.

★ LE ROI NE MEURT JAMAIS, de Ralph Giesey. Préface de François Furet. Paris, Flammarion, Nouvelle Bibliothèque scientifique, 310 p., 170 F.

(1) Ernst H. Kantorowicz, *The King's Two Bodies. A Study in Medieval Political Theology*, Princeton University Press, 1957. Après beaucoup d'autres, déplorons que ce livre majeur attende encore sa publication en français.

(2) Sarah Hanley, *The Lit de Justice of the Kings of France. Constitutional Ideology in Legend, Ritual and Discourse*, Princeton University Press, 1983 ; Lawrence M. Bryant, *The King and the City in the Parisian Entry Ceremony. Politics, Ritual and Art in the Renaissance*, Genève, Librairie Droz, 1986.

(3) Voir la récente et complète synthèse de Jacques Le Goff, « Reims, ville du sacre », dans le recueil *les Lieux de mémoire*, sous la direction de Pierre Nora. Paris, Gallimard, tome II, « La Nation », volume 1, pp. 89-184.

● BIOGRAPHIE

Le « Chevalier rouge » de la Commune

Deux biographes rendent vie à Gustave Flourens savant, philosophe et révolutionnaire



POUR qui connaît l'histoire de la Commune, le nom de Gustave Flourens sonne familier. On l'a dépeint comme *« notre Don Quichotte, tout aussi courageux, tout aussi fou, tout aussi ridicule que celui de Cervantès, tout aussi sympathique* (1) ». A vingt-cinq ans, appelé à suppléer son père, qui était professeur au Collège de France, Gustave Flourens prononce sa leçon d'ouverture sur *l'Histoire de l'homme, corps organisé* (1863). Cela lui donne d'emblée la réputation d'une personnalité intellectuellement dangereuse. Limogé par Victor Duruy, il part pour la Crète en 1866 et s'engage auprès des insurgés. Revenu en France, il apparaît intimement mêlé à tous les mouvements populaires : *agitateur impénitent, on le retrouve* en tête des manifestations lors des *élections* de 1869, de l'enterrement de Victor Noir ou de l'arrestation de Henri Rochefort...

Il s'empare illégalement de la mairie du 20e arrondissement, le 22 janvier 1871, mais passé le 18 mars il accède officiellement au titre de *« général de Belleville »*, au grand embarras du Comité central qui ne se fie pas à cet *« aventurier politique* (1) ». Elu membre de la Commune par les habitants des 19e et 20e arrondissements, Gustave Flourens prend le commandement d'une des colonnes dirigées sur Versailles et, le 3 avril 1871, isolé de ses soldats en pleine déroute, il meurt à trente-trois ans, victime d'un coup de chassepot, asséné par le gendarme Desmarets.

Un nouveau Savonarole

Collaborateur de divers journaux, dont *la Marseillaise*, de Rochefort, Gustave Flourens fut aussi témoin et juge de son temps : il publia, en particulier, *Ce qui est possible* (1864), *Science de l'homme* (1865), et des mémoires sur le siège, *Paris livré* (1871), qui s'ouvraient ainsi : *« Nous continuons d'espérer plus fermement que jamais le triomphe de nos sublimes principes d'égalité sociale, de fraternité entre tous les peuples, entre tous les hommes... »*
Savonarole

Figure imprévisible, ingouvernable, mais qui avait les faveurs du peuple de Paris, Gustave Flourens suscita, chez ses contemporains comme chez les historiens de la Commune, les commentaires les plus mitigés. Henri Bellenger le décrit comme un nouveau Savonarole : *« L'air d'un de ces moines pêcheurs, socialistes militants du Moyen Age ou de la Renaissance, qui soulevaient les populations au nom d'une idée de réforme et de vertu* (2). *On devinait l'écervelé dans le regard extatique et souvent étrange à force d'être hagard »*, renchérit P. Delion (1). Edmond Lepelletier écrit qu'il fut *« un patriote outrancier, un révolutionnaire plutôt sentimental, et avant tout un homme d'action »* et qu'*« il ne put jouer qu'un rôle de second rang tout en paraissant fait pour le premier »* (3). Aux yeux de Victor Hugo, l'homme était *« très brave et un peu fou* (4) ».

Le destin agité et rocambolesque du *« Chevalier rouge »* de la Commune semble avoir provoqué chez ses biographes de l'heure, Richard-Pierre Guiraudou et Michel Rebondy, quelque fâcheuse hésitation entre le rendu sec d'un ouvrage purement historique et la séduction plus avenante de la fiction romanesque... Et de choisir une voie ambiguë, justifiée par l'appellation *« biographie subjective »*, qui emprunte, selon le prière d'insérer, *« certains procédés de fiction »* comme *« se mettre dans la peau du personnage »*, et privilégie *« l'esthétique du « petit fait vrai »*.

En fait, cette forme grevée de procédés littéraires par trop visibles, parasite le fond d'une véritable enquête, riche d'archives parfois inédites et de correspondances privées, enquête qui aurait certainement mérité plus franc traitement...

CLAIRE PAULHAN.

★ GUSTAVE FLOURENS, LE CHEVALIER ROUGE, de Richard-Pierre Guiraudou, Michel Rebondy. Editions Le Pré aux Clercs, 502 p., 118 F.

(1) P. Delion : *Les Membres de la Commune et du Comité central*, éditions Lemerre, 1871.

(2) Henri Bellenger : *Hommes et Choses du temps de la Commune*, Paris, 1871.

(3) Edmond Lepelletier : *Histoire de la Commune de 1871*, Paris, 1913 (cité par Bernard Noël dans le *Dictionnaire de la Commune*, éditions Hazan, 1971).

(4) Victor Hugo : *Choses vues*, Paris, 1913.

Le « professeur de révolutions »

Jean Lessay ressuscite Thomas Paine, un Américain devenu député de la Convention

JEAN LESSAY, déjà connu par sa belle biographie de *George Washington* (1), nous donne aujourd'hui celle d'un autre Père fondateur de la nation américaine, Thomas Paine, et il s'étonne, à juste titre, que ce personnage soit si méconnu en France, après avoir joué un rôle important dans notre histoire.

C'est, en effet, une figure haute en couleur que cet Anglais d'origine modeste, quasi autodidacte, né en 1737 dans une famille d'artisans, qui, touché par la grâce révolutionnaire, émigre à Philadelphie en 1774 et y devient rapidement une des têtes pensantes de la révolte antibritannique contre Sa Majesté George III, qu'il appelle *« la brute royale »*.

Combattant par sa plume mordante de journaliste – son pamphlet justement célèbre *Common Sense, le Sens commun* (traduit aux éditions Aubier, 1985) est un véritable brûlot lancé contre la monarchie, – puis par les armes dans la guerre d'indépendance américaine, Thomas Paine devient, suivant l'heureuse expression de Jean Lessay, un *« professeur de révolutions »*.

Dès la prise de la Bastille, cet ami de Franklin et de La Fayette se passionne pour les événements de Paris, dont il saisit d'emblée l'importance et où il voit le prélude à la destruction de toutes les monarchies décrépites de la vieille Europe. Après une virulente controverse avec Burke sur les droits de l'homme, il passe en France ; officiellement doté de la citoyenneté française, il se lie d'amitié avec Condorcet, Danton, Nicolas de Bonneville (celui-ci, le journaliste de *la Bouche de fer*, reste aussi un grand méconnu), et, républicain avant tous les Français, il est élu à la Convention par le Pas-de-Calais – le département de Robespierre.

Un « citoyen du monde »

Le député Paine, *« idéologue au sens strict du terme »*, dit très bien Jean Lessay, assidu à son mandat législatif, participe de façon pragmatique à tous les débats constitutionnels, où il fait entendre la voix du bon sens et de la fermeté républicaine la plus intransigeante. Lors du procès de Louis XVI, il a le courage d'apporter un argument d'une sarcastique intelligence pour sauver la vie du roi : il fait remarquer que la condamnation à mort d'un monarque dont l'alliance avec les Américains révoltés a été décisive pour leur victoire choquerait l'opinion d'outre-Atlantique, et il plaide le bannissement du roi parjure aux Etats-Unis. Celui-ci pourrait y constater qu'une nation est capable de prospérer dans la liberté sans la présence d'un souverain. En butte à la haine de Robespierre – où entrent peut-être des motifs de politique locale calaisienne ? – Paine, jugé trop tiède par les extrémistes, fait un long séjour en prison, où il est maintenu même après Thermidor. Il rentre aux Etats-Unis en 1802, et meurt en 1809 sans avoir vu la réalisation de son vœu le plus constant : la chute de la monarchie anglaise, qu'il attendait de Bonaparte...

Après la résurrection de cet étrange personnage, véritable « citoyen du monde » anglo-franco-américain, à la fois pratique et utopiste, grand buveur mais aussi curieux de technologie, bel exemple de l'homme des Lumières, Jean Lessay nous apporte l'une des premières contributions positives à la célébration du bicentenaire de 1789. Que M. Edgar Faure lise ce livre d'une documentation impeccable, solide et sans vain pédantisme, où l'histoire vraie dépasse la fiction, : il y trouvera matière à d'utiles réflexions !

JEAN GAULMIER.

★ L'AMÉRICAIN DE LA CONVENTION, THOMAS PAINE, PROFESSEUR DE RÉVOLUTIONS, de Jean Lessay, Librairie académique Perrin, 264 p.

(1) Lattès.



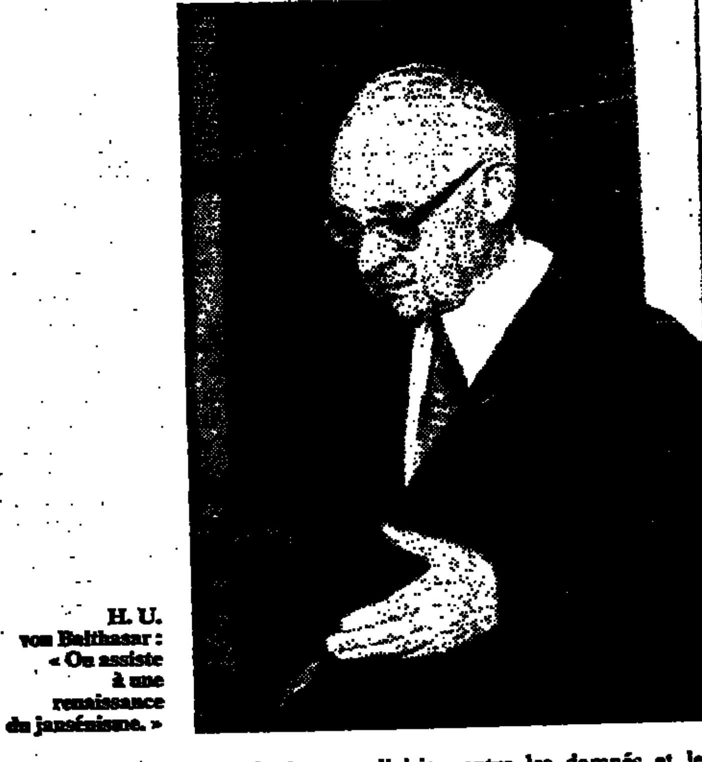
● RELIGION

La leçon d'espérance de Hans Urs von Balthasar

Au soir de sa vie, ce théologien suisse, le « Nobel catholique » comme l'ont surnommé les Italiens, rompt encore des lances avec les intégristes sur l'enfer et le salut. On dit qu'il est le théologien favori du pape : von Balthasar nous livre son analyse de l'évolution du catholicisme.

DE taille haut perchée, flottant dans un strict costume fermé malgré la touffeur de cet été finissant, Hans Urs von Balthasar, quatre-vingt-deux ans, nous ouvre la porte de son appartement dans une grosse maison bourgeoise de la rue Arnold-Böcklin à Bâle. Sur les étagères, trône l'impressionnante série des soixante volumes d'Adrienne von Speyr, cette philosophe mystique morte il y a tout juste vingt ans, qui a illuminé la vie de Balthasar et dont la fréquentation intellectuelle a été à l'origine de son divorce en 1950 d'avec la Compagnie de Jésus.

Quelques portraits en bonne place retiennent l'œil, comme cette photographie de Thérèse de Lisieux, à qui il voue une véritable vénération, et, discrète sur son bureau, celle du pape Jean-Paul II, dont selon la rumeur, il est le théologien préféré.



H. U. von Balthasar : « On assiste à une renaissance du jansénisme. »

S'il existait un prix Nobel de théologie, Hans Urs von Balthasar l'aurait mérité plutôt cent fois qu'une. Qu'on l'aime ou le déteste, il reste un « monument », l'un des derniers athlètes complets encore vivants de la théologie contemporaine, dont toute l'œuvre souligne la dimension anthropologique de la foi chrétienne, tandis que *la Gloire et la Croix*, une énorme entreprise de théologie systématique, en rappelle le sens esthétique, la dimension de beauté.

Une cabale d'intégristes

Grand compagnon, depuis le scolasticat des jésuites de Fourvière, du Père de Lubac — qu'il appelle encore *« mon maître »*, bien qu'il soit de neuf ans seulement son cadet, von Balthasar a été avec lui l'un des principaux inspirateurs du maelström conciliaire. Il est juste aussi de dire qu'il a été l'un des premiers — bien avant Ratzinger — à tirer la sonnette d'alarme devant les dérives possibles de Vatican II.

Théologien conservateur? Cette réputation ne l'a guère quitté, notamment depuis qu'il a créé en 1971, avec de Lubac et Ratzinger précisément — devenus tous deux depuis cardinaux — la revue *Communio*. A tort ou à raison, celle-ci est immédiatement apparue comme la réplique de *Concilium*, l'autre revue internationale, gardienne, avec Alberigo, Moltmann, Schillebeeckx et Hans Küng, d'une interprétation hardie du concile. *Communio* est diffusée jusqu'en Pologne, en Yougoslavie, au Chili. Appuyée sur un groupe de normaliens dont le plus connu est le philosophe Jean-Luc Marion, son équipe en France compte beaucoup d'amis du cardinal-archevêque de Paris.

Mais l'œuvre immense du théologien suisse, sa puissance spéculative, littéraire et contemplative s'accommodent mal des étiquettes quelles qu'elles soient.

On en veut pour preuve la mini-tempête qui a éclaté il y a quelques mois en Allemagne à propos de son interprétation de l'enfer et du salut. Le dernier livre de von Balthasar, qui vient d'ère traduit en français, est une cinglante réponse à des intégristes qui l'accusent de rompre avec la grande tradition scolastique de l'Eglise et de prêcher l'« espérance » pour tous les hommes. *« Tandis que la tribu de gauche m'exécute comme un conservateur impénitent*, écrit-il, *je fais connaissance avec le tas d'ordure où me traîne la droite. »* Choqué par sa propre audace, il s'excuse devant nous dans un large sourire miséricordieux : *« Je voulais parler du fumier de Job... »*

Si la France, en effet, compte des intégristes de choc, les théologiens de ce courant se trouvent plutôt en Allemagne. Sans surestimer leur importance, des revues comme *Fels* ou *Theologisches* jouent aux gendarmes de la dogmatique traditionnelle et font le procès de von Balthasar : si le salut est promis à tous les hommes, il n'y a plus d'enfer, disent-elles, et *« un motif essentiel de conversion et de résolution chrétiennes disparaît »*.

« Je n'ai pas parlé de certitude, mais d'espérance de salut pour tous les hommes », réplique le théologien bâlois, ébranlé par cette polémique au soir de sa vie. Karl Rahner, de Lubac, et avant eux bien des Pères de l'Eglise, avaient soutenu cette thèse. Von Balthasar ajoute, comme il en est coutumier, une motivation proprement esthétique à son refus d'une division entre les damnés et les rachetés. *« Je ne nie pas les puissances du mal, mais je suis incapable de les définir*, nous dit-il. *Mais regardez les porches des cathédrales et Michel-Ange : cette ancienne prédication de l'enfer ne peut plus toucher les cœurs aujourd'hui. »*

La croyance aux phénomènes para-normaux connaît un regain de vigueur. Le spectacle du monde moderne n'atteste-t-il pas l'existence de l'enfer ? *« Oui, Auschwitz est un enfer*, répond-il, *oui, la vie de beaucoup d'hommes est infernale, mais c'est l'homme moderne qui se fabrique son propre enfer »*, martèle von Balthasar, qui ajoute : *« L'idée qui consiste à limiter l'espérance est contraire à toute vision chrétienne. »* Il se souvient de saint Ignace dans ses *Exercices spirituels* : *« Ne prêchez pas l'enfer, méditez-le seulement pour vous »*, et appelle saint Paul à la rescousse : *« Nous devons connaître l'amour du Christ, qui dépasse toute connaissance. »*

Néo-jansénisme

Les aires culturelles francophone et germanophone se croisent à Bâle. Homme de frontières, Hans Urs von Balthasar est inquiet de la remontée de la tradition préconciliaire en France et en Allemagne : *« La crainte de l'enfer, la référence à un Dieu tout-puissant : on assiste, en cette fin de siècle, à une renaissance du jansénisme »*, affirme-t-il. Il le croyait liquidé, grâce en particulier à des écrivains comme Claudel, Péguy, Bernanos, qui avaient renoué avec la grande tradition de l'amour et de l'espérance chrétienne.

Même Bernanos ? *« Il n'y a pas de jansénisme chez Bernanos, plutôt de l'héroïsme. Regardez le petit curé ferraillant avec Satan. Ecoutez le curé de campagne répliquer à la comtesse : « L'enfer, chère madame, c'est de ne plus aimer. »* Mauriac, en revanche, baigne dans une atmosphère janséniste, *« glorifiant »* presque le mal et le péché.

Inclassable von Balthasar. Il déteste les traditionalistes, qui *« ne veulent pas voir la vie toujours nouvelle de l'Eglise »*, autant que les progressistes, qui *« veulent aller au-delà de l'amour de Dieu, au-delà de cette théologie essentielle qu'est l'Evangile »*. Il est agacé par les théologiens américains s'érigeant en magistère, sévère pour les théologiens de la libération comme Boff ou Secundo, jugés imprudents par rapport au marxisme, indulgent pour Mgr Lefebvre, cet *« homme divisé »*, à qui son entourage a monté la tête. L'évêque dissident ira-t-il jusqu'au schisme ? *« Il est tellement incalculable »*, souffle von Balthasar.

Il a la lucidité et la sérénité de l'homme âgé. Malgré des bouffées d'inquiétude, il dit en confidence : *« Je ne suis pas désespéré. »*

Proche du grand mouvement italien « Communion et libération » — qui rassemble chaque été à Rimini un demi-million de jeunes catholiques, — observateur attentif de toutes les formes de réveil spirituel (Renouveau charismatique, Focolari, nouveaux instituts séculiers, etc.), il insiste pour que ce retour à l'affirmation catholique se fasse bien *« par le centre »*, c'est-à-dire *« par l'Evangile »*, sans omettre une seule de ses dimensions. *« Saint Augustin et l'amour, saint François et la pauvreté, saint Ignace et l'obéissance : c'est un grand mystère pour moi*, dit-il, *que dans l'histoire de l'Eglise les grands réveils ont toujours commencé par un retour à l'Evangile, comme s'il s'agissait à chaque fois de jaillissements nouveaux d'une source inépuisable. »*

Il n'est cependant pas complètement rassuré par l'actuelle effervescence religieuse,qui se développerait au détriment d'une structuration de la foi. *« Est-ce que ces mouvements vont durer ?* s'interroge-t-il. *Ont-ils la nourriture suffisante pour s'engager dans la société, la politique, l'édition, l'éducation ? Il y a des enthousiasmes, mais peu de structures, de substance. »* De substance, c'est-à-dire ? *« De formation théologique, de piété personnelle, fondée sur une dogmatique réelle. L'un des grands péchés du monde moderne est d'avoir séparé la spiritualité du dogme. Aujourd'hui, il y a de la spiritualité, mais la théologie est-elle à la hauteur ? »*

Voisin des protestants suisses et allemands, ce catholique bâlois est plus sceptique encore quant aux chances de l'œcuménisme. *« C'est mon pessimisme personnel »*, confesse von Balthasar, qui rit encore de cette remarque que lui fit un jour son grand ami Karl Barth : *« Serions-nous d'accord sur tous les points du dogme que vous sentiriez encore l'odeur du catholicisme et moi celle du protestantisme. »*

La « grandezza » du pape

Von Balthasar est souvent consulté à Rome. Il se dit impressionné à la fois par l'autorité naturelle et la puissance mystique du pape. *« Il a un sens de l'autorité et une* grandezza *(grandeur) qu'on ne trouve nulle part ailleurs qu'en Pologne. Il n'a pas l'humilité extérieure qu'avait Paul VI, mais il a en lui une grande force spirituelle qui l'aide à tenir pendant ses voyages, alors que tous ses collaborateurs sont éreintés. »*

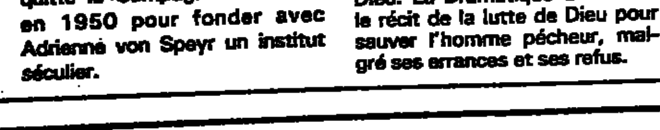
Cette *grandezza*, ces voyages lointains et multiples sont-ils nécessaires au gouvernement de l'Eglise ? Von Balthasar lui-même s'interroge : *« Il préfère être dans les huttes de Papouasie ou chez les Indios que dans ses appartements romains. »* Il est cependant convaincu, comme le pape, que le renouveau du catholicisme passe par le tiers-monde, par la ferveur des communautés de base d'Amérique latine et la foi aujourd'hui opprimée des chrétiens de Russie et de Lituanie. *« C'est un catholicisme des profondeurs*, dit-il. *C'est un nouveau commencement, un bouillonnement, qui sera bientôt purifié. »*

Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut plus parler de Dieu aux sociétés repues. Cette question le hante. *« A travers les machines, comment voulez-vous voir Dieu ? A travers les médias, comment arriver à parler encore de mystère ? »* Il est lié à Olivier Messiaen, qui connaît bien son œuvre. Celui-ci se désole de ne plus voir d'art chrétien, alors que des créateurs agnostiques, en mal d'inspiration, puisent dans le patrimoine religieux.

Von Balthasar n'a chez lui ni télé ni radio. Il se défend pourtant de vouloir fuir le monde moderne. *« Passé quatre-vingts ans*, dit-il seulement, *on rêve enfin d'avoir la paix et de finir son œuvre. »* Et le visiteur referme doucement la porte du maître, comme s'il avait peur de déranger...

HENRI TINCQ.

★ ESPÉRER POUR TOUS, de Hans Urs von Balthasar, traduit par Henri Rochais et Jean-Louis Schlégel, Desclée de Brouwer, 146 p., 74 F.



Un Père de l'Eglise chez les Helvètes

Né à Lucerne le 12 août 1905, Hans Urs von Balthasar entre chez les jésuites en 1929 et se spécialise dans l'étude des Pères de l'Eglise ; il dialogue avec Karl Barth, son compatriote protestant (1886-1968), Péguy et Bernanos, qu'il traduit en allemand et commente. Il quitte la Compagnie de Jésus en 1950 pour fonder avec Adrienne von Speyr un institut séculier.

Des soixante volumes écrits par von Balthasar, il faut citer les quatre tomes de *la Gloire et la Croix* (1965-1983 chez Aubier) et les cinq de la *Dramatique divine* (1973-1983, traduits chez Lethielleux). Pour lui, la théologie a un fondement esthétique. *La Gloire et la Croix* est une sorte de méditation sur la *« beauté »* de l'œuvre de Dieu. La *Dramatique divine* est le récit de la lutte de Dieu pour sauver l'homme pécheur, malgré ses errances et ses refus.

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Gadda, une voix aux harmoniques sans pareil

Des croquis et des nouvelles de ce Milanais qui est, en littérature, l'héritier de Verdi.

PARMI les écrivains jugés intraduisibles, il est à parier que pas un n'a autant que l'Italien Carlo-Emilio Gadda bénéficié, dans le domaine français, d'aussi prodigieux traducteurs: hier, Louis Bonalumi lui ouvrait grandes les portes avec sa traduction de *l'Affreux Pastis de la rue des Merles*, à laquelle Gadda lui-même donna son entière approbation. Et, onze ans plus tard, le même Bonalumi et François Wahl, premier et grand éditeur de Gadda en France, accomplissaient ce miracle qu'est leur version de *la Connaissance de la douleur* (1). Aujourd'hui, avec *l'Adalgisa*, un autre ouvrage majeur, Jean-Paul Manganaro se place sans discussion au niveau de ses prédécesseurs. Et si l'écriture de Giovanni Joppolo, Annette Luciani et Thierry-Olivier Séchan, qui se sont mis à trois pour nous offrir *Novella seconda*, peut sembler moins savoureuse, c'est que, dans ce livre de jeunesse, Gadda était encore à tâter du romanesque et n'avait pas tout à fait « placé » sa voix aux harmoniques sans pareil (2).

Carlo-Emilio Gadda naît à Milan en 1893 d'un père industriel et d'une mère professeur de lettres, auteur d'essais sur la littérature et qui, en guise de contes de fées, propose à ses enfants Shakespeare, La Fontaine et Cervantes, *« le plus grand inventeur européen »*, pour Carlo-Emilio.

Cédant à un délire de grandeur, le père va se ruiner à construire une villa somptueuse dont seule la mort arrêtera les travaux de construction, recommencés sans cesse afin d'ajouter au bâtiment central tantôt un mur d'enceinte, tantôt un fossé ou un portique. De son côté, la mère n'acceptera jamais de vendre, quitte à ce que ses enfants souffrent parfois de la faim, de sorte que *« la foutue villa de Longone »* sera l'une des bêtes noires de la psychose gaddienne et le prétexte principal de ses plus délirantes invectives. Elle apparaît déjà dans le plus beau récit de *Novella seconda*, et se trouve au cœur même de son chef-d'œuvre, *la Connaissance de la douleur*, l'œuvre tout entière de Gadda étant un peu à l'image de cette demeure, avec ses ajouts, ses déplacements de textes d'un ouvrage à l'autre, en somme proliférante et inachevée elle aussi.

Au demeurant, elle peut être lue comme un essai de biographie indirecte, transfigurée par une bouffonnerie rageuse, « hénaurme », dissimulant la nappe d'un courant lyrique sans précédent dans la littérature italienne depuis Leopardi.

La mauvaise rhétorique

Dans *la Connaissance* – comme disent les happy-few, – c'est en ces termes qu'il évoque son enfance : *« J'ai enduré la faim : avec un chandail ravaudé : des engelures aux doigts : et des punitions parce que ces doigts ne pouvaient pas tenir un porte-plume : penché sur « Phèdre » malgré le mal de gorge. »* Et si, à quatorze ans, il a déjà contracté l'habitude de faire des vers, sa mère, pourtant si « littéraire », n'hésitera pas, le moment venu, à le pousser vers des études « sérieuses ». Il deviendra ingénieur et il exercera sa profession jusqu'aux années 40 – en Sardaigne, en Argentine, en Lorraine, au Vatican – avant de décrocher, sur le tard, un poste de journaliste stagiaire à la RAI.

Mais, bien avant, en 1915, alors qu'il n'a pas encore terminé ses études, il se jette avec enthousiasme dans la guerre qui vient d'éclater, et dans laquelle il voit une *« douloureuse nécessité rationnelle »* et *« la seule hygiène du monde »*. Il est étonnant que, *tout en détestant cette Cassandre* chauve en tenue d'aviateur qu'est *à l'époque D'Annunzio*, Gadda ait partagé avec Marinetti et les futuristes des idées qui préparaient l'avènement de Mussolini, que par ailleurs il abominera. Plus surprenant encore : ayant reconnu que la bestialité, le cynisme, la mauvaise rhétorique, le crétinisme se trouvent à l'origine de toute guerre, il a tenu à affirmer qu'il avait passé dans les tranchées quelques-unes des plus belles heures de sa vie, dans l'oubli de soi, dans une sorte de symbiose enfin accomplie entre son être et sa pensée.



JERRY BAUER/GRAZIA NERI

Gadda : « L'intelligence ne me sert qu'à considérer et à souffrir. »

Pour ce qui est de la littérature, il hésita d'abord entre la poésie lyrique et la satire, entre le chant et l'injure, avant de canaliser dans le genre romanesque toutes ses tendances ou, si l'on préfère, ses tentations.

Face au roman, il trouvait que sa faiblesse était de s'intéresser aux êtres sans pour autant posséder cette *« cupidité »*, qu'il jugeait indispensable au romancier, à l'égard des petits faits de leur vie – cet esprit fouineur qu'à ses yeux Dante, Saint-Simon et Balzac, ces *« trois grands cancaniers »*, possédaient au plus haut degré. Mais il y voyait le seul *« instrument de revendication contre les ouvrages du destin et ses projets, l'instrument du rachat et de la vengeance »*, le seul *« capable de rétablir sa vérité personnelle »*, son existence *« d'humilié et d'offensé »* : *« J'ai tout subi, la pauvreté, la mort du père, l'humiliation de la maladie. Je n'ai pas eu d'amour ni rien. L'intelligence ne me sert qu'à considérer et à souffrir. »*

En dépit de la sottise du monde, peuplé de *« comédiens nés crétins et aux diplômes de bourriques »*, c'est le désir de comprendre les hommes qui pousse Gadda à recueillir les nuances du parler populaire, bourgeois ou aristocratique, les jargons scientifiques ou littéraires, pour aboutir à l'épaisseur de sens que proposent ces *« pyramides syntaxiques, ces paragraphes tire-bouchons »* caractérisant une prose composite, souvent heurtée, macaronique et solennelle, comme mâchée par le dégoût et la hargne, certes, mais de laquelle s'élève soudain le plus élégiaque des chants. Et chez Gadda, l'élégie est généreuse, elle prend en charge la douleur du monde, elle est la voix sublimée de la pitié, ce fin mot de toute chose et, pour lui, le bouclier qui le sauve de la haine.

Et si Gadda était avant tout l'héritier de Verdi et du mélodrame, en littérature ? La mélodie, les épanchements du cœur, les sentiments, les plaintes, les larmes, tout ce que la frileuse modernité a en horreur, Gadda leur donne libre cours. Il n'est pas interdit de penser que l'on célèbre son génie, malgré son lyrisme, rien que pour la complexité d'une langue où voisinent la plus noble prose d'apparat et la rengaine, où la réflexion philosophique se coule dans les dialectes.

Ses ouvrages, il les écrivit au fil des ans, les publiant au compte-gouttes dans des revues d'abord, en volume, ensuite, mais souvent inachevés, des pages arrachées à des tiroirs parcimonieux venant ultérieurement les enrichir. Aussi, *la Connaissance* fut-elle grossie de l'apport de deux chapitres, sept ans après l'obtention, en 1963, du Prix international de littérature – le regretté Prix « Formentor » des éditeurs, qui avait donné auparavant un coup d'envoi décisif à la renommée de Nathalie Sarraute, de Borges, de Beckett.

Les *Croquis milanais* de *l'Adalgisa* sont au nombre de huit. Celui qui donne son titre à l'ouvrage est l'un des grands moments de l'œuvre gaddienne, aussi bien par les digressions sur la nature qu'il contient – où l'on remarque au passage des emprunts aux *Souvenirs d'un entomologiste*, de Fabre, que par la façon qu'il a de camper les personnages. En particulier, cette Adalgisa, cantatrice de cinquième ordre qui, mariée à un jeune homme de la haute bourgeoisie, a tant souffert d'être méprisée par une belle-mère déclamant à tout propos du Longfellow, du Tennyson, et même du Swinburne, et possédant, *« comme nulle autre dame de la bonne société, l'art de s'asseoir au centre de ses mercredis. »* Regrettant à jamais de ne pas avoir triomphé au Metropolitan, cinquante rangs de perles lui bardant la poitrine, à la mort de son mari, Adalgisa *« vagabonde dans les pâturages illimités du veuvage » : « Sa pauvre mémoire allait, allait : vers le temps, les images, qui jamais ne reviennent »*, car *« toute âme tend à donner une raison à son être : quand cette raison gît dans le temps qui ne peut faire retour, c'est en la mémoire que vit toute âme. »*

Les portes du paradis

François Wahl disait, à propos de *l'Affreux Pastis*, qu'il ne fallait pas tourner les résistances, mais au contraire les soupeser, en chercher le pourquoi, la portée : *« C'est quand l'ongle heurte les aspérités de la pierre qu'on en goûte le mieux le grain. »*

Une légende veut que les druzes partis en Asie à la recherche du paradis, et croyant l'avoir trouvé dans un certain palais, aient creusé de leurs pas un profond cercle autour, craignant de se tromper de porte. Tels apparaissent les lecteurs virtuels de Gadda. Eh bien ! s'ils se trouvaient déconcertés par *l'Adalgisa*, qu'ils abordent les cinq derniers chapitres de *la Connaissance de la douleur*. Si, ce faisant, ils ratent l'entrée du paradis gaddien, il y a des chances pour qu'ils restent dehors à jamais. Mais si, en revanche, ils parviennent à en franchir le seuil, ils risquent de ne pas en sortir, de toute leur vie, les bienheureux !

HECTOR BIANCIOTTI.

★ L'ADALGISA, de Carlo-Emilio Gadda ; traduit et présenté par Jean-Paul Manganaro. Le Seuil, coll. « Le Don des langues », 288 p., 95 F.

★ NOVELLA SECONDA, de Carlo-Emilio Gadda. Traduit par Giovanni Joppolo, Annette Luciani et Thierry-Olivier Séchan. Préface de Gérard-Georges Lemaire (*). Christian Bourgois, 140 p., 60 F.

(1) *Le Seuil, 1974 et 1987*, collection « Points ».

(2) La traduction du *Château d'Udine*, de Giovanni Clerico (Grasset, 1982), est remarquable.

(*) Directeur de la revue annuelle *l'Ennemi*, que publient les éditions Christian Bourgois. Le numéro de 1981 contient un dossier Gadda comportant plusieurs textes de l'écrivain ; celui de cette année est consacré aux « créations italiques ». On y trouve des textes passionnants de Gadda, de De Chirico, de Savinio, de Marinetti, etc.

W. M. Spackman, dites-vous...

(Suite de la page 15.)

C'est donc en 1978, vingt-cinq ans après *Heyday*, qu'a paru *An Armful of Warm Girl*, *« ce texte incomparablement civilisé »*, notait alors un critique. Dès 1980, sortait *A Presence with Secrets*, traduit aujourd'hui en français sous le titre *l'Ombre d'une présence* : Hugh, peintre renommé, issu de la bonne société de Philadelphie, grand voyageur et grand amoureux, vient de mourir. Sa vie refait surface par bribes, dans la mémoire des autres, dans trois parties où se mêlent les points de vue, les tons, les styles pour mieux *« distiller l'enchantement »*, comme l'écrivait le romancier Edmund White dans l'hebdomadaire *Village Voice*. Ce texte de Spackman fut pourtant accueilli plus fraîchement que le précédent, notamment par le *New Yorker*, qui soulignait *« sa totale irréalité qui le fait adorer – ou détester – dans l'instant »*. *« C'est stupide*, commente Spackman. *D'abord, c'est très réel, et puis, le réel... »*.

Alors on se dit que, plus que « tuée » par des éditeurs frileux, la carrière de Spackmann a été gênée par la manière dont on juge la fiction dans son pays. *« En effet, je ne crois pas que mes intrigues soient bonnes*, explique-t-il. *Les rebondissements de l'anecdote ne m'intéressent guère. J'écris des* « comédies de mœurs ». *Pas de meurtre, pas de viol, ce n'est pas du* « travail sérieux » (2). *On n'aime pas que les hommes écrivent cela. Les féministes me haïssent. Mais est-ce que cela a un sens de critiquer les comportements de personnages de fiction ? »*

Œuvres

– (Ballantine, 1953).

– *An Armful of Warm Girl* (Knopf, 1978, repris en édition de poche).

– *A Presence with Secrets* (Knopf, 1980). En français, *l'Ombre d'une présence* (Quai Voltaire, 1987).

– *A Difference of Design*, (Knopf, 1983).

– *A Little Decorum for Once* (Knopf, 1985).

– *On the Decay of Humanism*, recueil d'essais (Editions universitaires, 1967).

Enfin, W. M. Spackman a publié, en 1967, à Perros-Guirec une plaquette de poèmes, sans doute introuvable aujourd'hui, un très joli petit livre, *Twenty-Five Years of It* (imprimerie Anger, Lannion). Il travaille actuellement à la rédaction d'un roman qui devrait sortir prochainement chez Knopf.

« En bon lecteur de Flaubert »

Les circonstances, le fil du récit, Spackman s'en moque bien. Seul lui importe le style : *« Dès que j'ai une sorte de structure, ça va. Surtout, je récris beaucoup. Je cherche la phrase, en bon lecteur de Flaubert. Mais je ne me lis pas à haute voix, comme lui. Je vis dans un pays si peu cultivé*, déplore-t-il. *Les gens ne savent rien de l'Europe. »* Lui se flatte d'être WASP (White Anglo-Saxon Protestant). *« Du côté de ma mère on est arrivé en 1702, du côté de mon père en 1750 »*, précise-t-il. Même si ce propos est tenu au nom de la culture et de l'Europe, on n'a pas envie de trop chercher à savoir ce qu'il recouvre de frilosité et de dédain d'une Amérique cosmopolite... Il faut se préserver pour lire, sans arrière-pensées, la prose subtile et légère de cet auteur rare.

Malheureusement, quelque chose échappera nécessairement au lecteur français de la musique de la langue de Spackman, de ses jeux secrets et délicats, des assonances et résonances qui font qu'on l'a comparé à Henry Green et Ivy Compton-Burnett (3), auxquels il se réfère lui-même. Et aussi de ce divertissement cultivé qui consiste à enrichir ses textes d'expressions étrangères. Spackman était donc réputé intraduisible, comme le *Finnegan's Wake* de Joyce ; aussi sourit-on en voyant, non loin de sa maison, un panneau indiquant la direction *« Finnegans Lane »*...

On mesurera d'autant mieux le remarquable travail de son traducteur, Bernard Turle, que W.M. Spackman lui-même, a salué (4) : *« Permettez-moi de vous signifier tout le plaisir que j'ai eu à découvrir l'adresse et la finesse avec lesquelles vous avez réussi à adapter – pour ne pas dire « apprivoiser ! » – aux exigences formelles de la langue française, cette façon particulière que j'ai de tourner les choses en anglais (...), mes appositions interminables, mon entassement de propositions, mes constructions plus absolues que celles de ce sacré Tite-Live. »*

Voix de femmes

Si l'on s'intéresse avant tout au contenu des livres, on sera peut-être déçu par ces petites histoires d'hommes et de femmes riches qui ont le luxe de se perdre, d'un bout à l'autre du monde, dans la contemplation de leurs poursuites amoureuses. Mais si l'on résumait Proust...

Ceux qui apprécient Spackman sont d'abord sensibles aux délices de ces voix de femmes qu'il a passé sa vie à chercher : *« Si c'est écrit comme les gens parlent, ça ne fonctionne pas. Il faut styliser. Dans l'écriture comme dans mon existence, je n'ai aimé que parler avec des femmes. Les conversations des hommes m'ennuient. D'ailleurs, les hommes n'aiment pas les femmes. Mais les femmes*, dit-il en français, *se laissent trop faire. »* Celles qui l'ont aimé doivent en savoir quelque chose... Il suffit de lire ses livres, finalement assez autobiographiques, pour s'en persuader.

L'Ombre d'une présence est – outre son fort beau titre – un bon exemple de la prose de Spackman (dont on espère que Quai Voltaire va publier tous les romans) : un style souple, se laissant modeler par les inflexions de la langue, par son mélange avec des mots étrangers. Et puis ce je-ne-sais-quoi de ténu, de cristallin, de fragile qui, soudain, d'une succession de phrases qu'on croyait anodines, fait naître une étrange émotion. Si, miraculeusement, vous êtes sensible à ce subtil assemblage, alors William Mode Spackman ne sera plus jamais, pour vous, un inconnu.

JOSYANE SAVIGNEAU.

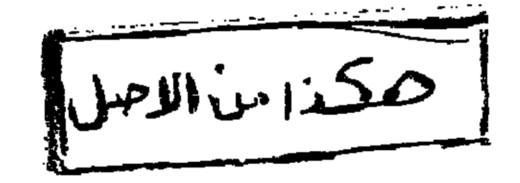
★ L'OMBRE D'UNE PRÉSENCE, de W. M. Spackman, traduit de l'américain par Bernard Turle, Quai Voltaire, 236 p., 95 F.

(2) W. M. Spackman aime à parsemer aussi sa conversation d'expressions en français.

(3) La romancière anglaise Ivy Compton-Burnett (1884-1969) et son compatriote Henry Green (1905-1973) ont été remarqués pour leurs qualités de style et considérés souvent comme des précurseurs du nouveau roman français : pour l'une on évoque Nathalie Sarraute et pour l'autre, Alain Robbe-Grillet.

(4) L'ensemble de la correspondance entre W. M. Spackman et son traducteur paraît dans la livraison d'octobre de la revue *le Promeneur* (LVI) (diffusion Distique).

Les portes du paradis

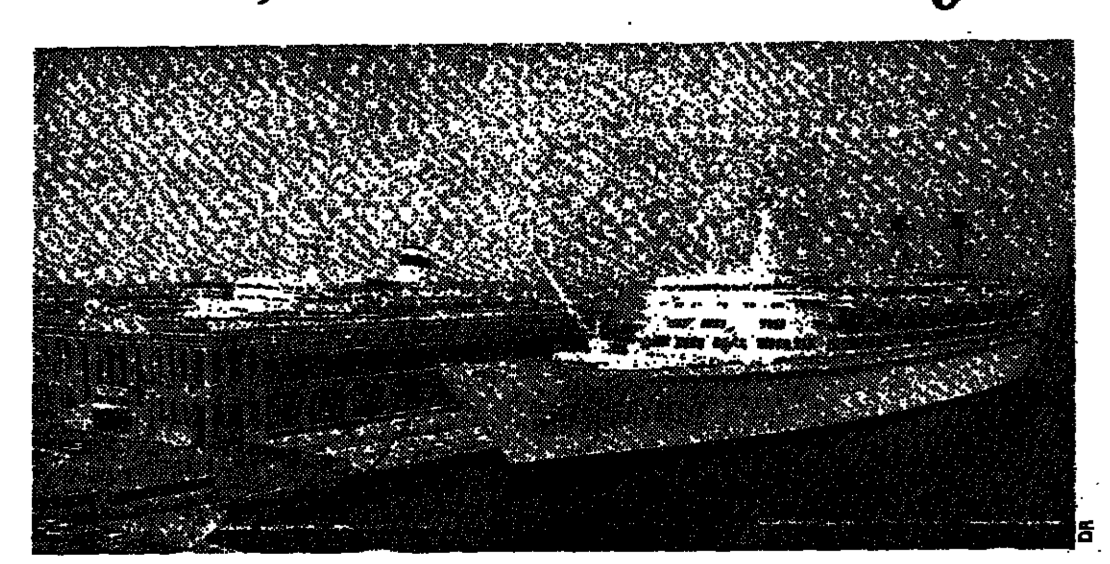


● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Trieste, la ville aux trois langues

LA mode est à Trieste (1). Après Vienne. Avant Prague et Budapest. Ou bien encore Berlin pour ses trois quarts de millénaire de tous les côtés du mur... *Tandis que se font la* Communauté du vingt et unième siècle et l'agro-alimentaire d'après-demain, l'Europe cultive ses racines plutôt que ses fleurs : les cultures en voie de disparition, le pittoresque de la nostalgie. Mais le temps presse, on n'a plus le temps de *prendre son temps : au goût* des ruines antiques des romantiques a succédé celui des empires ruinés, dans des lieux momifiés comme pour échapper à la décomposition. Les beaux restes, en quelque sorte.

Une ville fantôme, grandiose, avec son architecture néolatine ou carrément viennoise (et mussolinienne, aussi), son *canal grande,* son port qui fut le second en Europe et où les paquebots blancs ne viennent pratiquement plus, vaisseaux fantômes que les Triestins voient en rêve, comme sur cette carte postale qui nous informe que l'édifice photographié, la gare maritime, est *« aujourd'hui Palais des congrès »...*



Vaisseau fantôme devant la gare maritime transformée en Palais des congrès.

Ville moderne née au dix-huitième siècle, après la proclamation de la libre circulation dans l'Adriatique, qui en avait fait un port franc et l'unique accès maritime de l'Autriche-Hongrie. Ne cesseront d'affluer alors des gens de toutes les origines ethniques, *jusqu'à l'effondrement* des Habsbourg et de François-Joseph (*qui semble* beaucoup *moins* impressionnant quand on l'appelle Franco-Giuseppe...).

L'impératrice Marie-Thérèse voulait un débouché sur la mer, un port pour un empire si puissant, et l'Autriche, grâce à Trieste, eut ses amiraux, sa flotte, ses marchands. *Ses assurances, aussi, pou*voir omniprésent à travers la ville. Lloyd Adriatico, *qui* grava ses lettres sur des dizaines, des centaines d'immeubles. Même si le Lloyd Triestino Adriatico n'est plus que l'ombre de ce qu'il fut : le symbole de sa puissance, l'imposant et superbe *hôtel de la grand-place,* rebaptisée, en 1954, place de l'Unité-de-l'Italie, *vient justement d'être cédé à l'admi*nistration de la Région...

« L'Italie est incapable de faire vivre Trieste », nous disait un économiste de famille irrédentiste, alors que nous contemplions le port depuis l'obélisque près de la frontière yougoslave, sur le Carso. *« Que faire d'un port commercial sans arrière-pays ? Mince langue de terre aux avant-postes orientaux de l'Europe de l'Est, isolé dans le golfe de Trieste ? Avec un horizon bouché par la presqu'île d'Istrie, qui parle l'italien comme le slovène... »*

La population s'était enflée jusqu'à atteindre, en 1914, un quart de million d'habitants, en ce passage obligé du circuit Vienne-Prague-Trieste. Après le traité mettant fin au statut de territoire *libre de Trieste en 1954, la ville continue* de se vider, le chômage d'augmenter. Et ceux qui restent ne cessent de se tourner, nostalgiques, vers un passé grandiose. Ce n'est pas parce qu'une fondation américano-européenne s'est installée sur les terres du château de Duino — celui des *Elégies* de Rilke, détruit pendant la dernière guerre, — ni *parce qu'on projette d'installer un cyclo*tron sur le Carso près de la frontière avec la Slovénie, ni parce qu'on prévoit la construction d'un réseau d'autoroutes vers le nouveau port industriel de Mugga, que les Triestins sont rassurés sur l'avenir.

Pourtant, Trieste, que revendiquaient à la fois les Latins et les Slaves, *conserve ce qui vous reste quand vous* ne voulez pas tout oublier : la culture. Cosmopolite, *hétérogène,* formée par des Italiens, des Slaves, mais aussi des Allemands, des juifs, des Grecs, des Levantins, des Turcs à fez rouge, etc.

TROIS cultures ont régné là — germanique, italienne, slovène, — qui ont laissé leur marque dans la littérature, avec des romanciers, des *poètes, qui sont restés inconnus à peu* près toute leur vie : Ettore Schmitz, dit Italo Svevo, l'Italo-Souabe, qui *n'écrivit* que trois romans dans toute sa vie, trois documents intériorisés à l'extrême, qui ne peuvent être que triestins (*Une vie, Senilita, la Conscience de Zeno,* traduits chez Gallimard). Umberto Poli, dit Umberto Saba, le libraire de la rue San-*Nicolo, là où James Joyce avait conçu,* loin de Dublin, son *Ulysse*. Saba, le poète du *Canzoniere,* à la mélancolie la *plus noire dans cette ville qui n'en finit* pas de mourir (2). Et encore Pier-Antonio Quarantotti-Gambini, connu surtout, hélas ! à cause des *Régates de San-Francisco* (Gallimard, 1949), disciple d'Umberto Saba, qui mériterait bien que, vingt ans après sa mort, on relise ses *romans et ses poèmes* (chez Gallimard et L'Age d'homme). Et encore Bazlen, l'écrivain qui n'écrivit que des notes (*« un Musil sans la nécessité d'écrire »,* selon Claude Magris) et qui a inspiré le roman de Del Giudice *le Stade de Wimbledon.* Bobi Bazlen, l'irrédentiste qui, *comme la majorité des enfants de la* bourgeoisie, fréquentait les écoles allemandes et qui, dans un entretien (3), évoque ce monde triestin de son enfance qui se veut italianissime et qui fut, en réalité, une extraordinaire caisse de résonance : *« Des gens aux prémisses différentes, qui doivent tenter de concilier l'inconciliable, qui, bien sûr, n'y parviennent pas, et des types étranges font leur apparition, des aventuriers de la culture et de la vie, avec tous les échecs les plus étranges et les plus tourmentés. Trieste avait un des pourcentages les plus élevés de tuberculose (la deuxième génération de Slovènes urbanisés), de folie et de suicide en Europe. »*

PLUS *récemment,* une *nouvelle* génération d'écrivains, qui, italiens, n'eurent aucune relation avec les Habsbourg, ont été traduits en français, notamment Fulvio Tomizza (né en 1935 en Istrie, qui, dans *la Vie meilleure* (Prix Strega, 1977, traduit chez *Picquier en 1987), ne parle pas de la cité* à la superbe architecture impériale, mais d'un village d'Istrie, dont il a reconstitué trois siècles d'histoire quotidienne à travers le récit d'un sacristain qui raconte le rythme de la vie, de la mort, des amours et des guerres, et même une rencontre avec Tito... Jusqu'à ce que le fil se *rompe et qu'un morceau de l'histoire des* hommes disparaisse chaque fois que quelque humble habitant du village passe *« à une vie meilleure »*... Une chronique calme et violente à la fois, sereine toujours, qui suit la grande histoire — à *« la hauteur de l'herbe »,* comme disait J.-L. Bory. Très bien traduit par Claude Perrus.

Autre roman attachant, citadin celui-là, le Fantôme de Trieste, de Bettiza, qui permet d'entrer dans une famille bourgeoise bientôt ruinée, tandis que Daniel, le fils, et de jeunes héros dostoïevskiens fomentent un complot pour assassiner un archiduc autrichien ; prisonnier des Russes en 1917, *Daniel ralliera les rangs* des révolutionnaires (*« Au fond, la steppe me rappelait le Carso en plus vaste et plus semé de dangers,* écrit-il à la fin du livre. *Pour moi qui, tout enfant, avais prié dans les églises orthodoxes et avais appris à lire les caractères cyrilliques, leur écriture, leur religion ne me paraissaient pas étrangères. »)* L'appel *du sang slave succède à l'italianité chez* ce jeune homme plein de rêves, de fièvre, avide d'héroïsme et de justice. L'auteur, Enzo Bettiza, né en Dalmatie mais de langue italienne, avait écrit ce roman à trente ans en 1958. Traduit immédiatement en français (Gallimard, *1960), cet ouvrage a été heureusement* réimprimé l'an dernier.

D'autres textes, plus récents, de jeunes écrivains triestins nous restent encore inconnus, tel le remarquable ouvrage sur *Trieste* par Angelo Ara et Claudio Magris (4), qui ont analysé cette culture originale, *« cosmopolite, post-humaniste et post-historiciste ». « Qu'il soit romancier ou essayiste,* dit Claudio Magris, *l'écrivain triestin est un isolé, un tireur d'élite qui mène sa lutte partisane contre le monde et ses spirales, restant en marge et se cachant au bord de la vie. »* Monde insaisissable et fuyant, qui apparaît aussi dans un roman des années 60 d'un Triestin anonyme : *Il Segreto.*

Claudio Magris, né à Trieste, germaniste, spécialiste de l'Europe centrale et *de tous ses confins, commence à être* connu en France, surtout depuis l'exposition sur « Trouver Trieste », l'an dernier, à Paris. Universitaire, traducteur, essayiste, il est devenu pour tous les Mitteleuropéens *« leur homme à Trieste »,* et on peut s'étonner qu'on *n'ait traduit jusque-là qu'un court récit* historique (*Enquête sur un sabre,* Desjonquères, 1987) alors que ses ouvrages importants : *Joseph Roth e la tradizione ebraico-orientale* (1971), *Trieste* (1982), restent inconnus en France. Son dernier livre, *Danubio,* une longue étude *sur le fleuve de l'Europe par excellence,* est en cours de traduction chez Denoël.

Ce n'est pas seulement la bora, le terrible vent qui souffle là, qui a tout mélangé dans cette ville en marge, où on a l'impression d'être nulle part, où on cultive la nostalgie de l'aigle à deux têtes en même temps que le nationalisme italien et le nationalisme slovène. *Trieste, la ville aux trois langues et aux* multiples cultures. *Trieste* (en italien), *Triest* (en allemand), *Trst* (en slovène). Port de la fin d'un monde.

★ *Des voyageurs français d'hier et* **d'aujourd'hui ont parlé de Trieste :**

— *Les Slaves du Sud au dix-neuvième siècle vus par Xavier Marmont* par Liljana Todorova (Publications orientalistes de France, 1980).

— *Venises,* par Paul Morand (Gallimard).

— *Trieste,* par Franck Venaille (Champ Vallon, 1985).

(1) Voir *Critique* n° 435-436. *Les Mystères de Trieste.* Septembre 1983. Voir aussi *Italo Svevo et Trieste* (Cahiers du Centre Pompidou, 1987).

(2) *Trieste et un poète,* choix de poèmes, présentés par Georges Mounin (Seghers 1977) ; *Trieste et autres poèmes,* traduit par Georges Haldas (L'Age d'homme, 1982) ; *Comme un vieillard qui rêve,* traduit par Gérard Macé (L'Alphée-Villa Médicis, 1983) ; *Couleur du temps,* nouvelles (Rivages, trad. R. de Ceccaty, 1985).

(3) *L'Energumène,* n° 5, pp. 80-92 (1985).

(4) *Trieste — Un identita di frontiera,* Einaudi 1982. Nouvelle édition augmentée 1987 (en italien).

● ESSAIS

Chercheurs de poésie

Philippe Jaccottet, Claude Esteban, Gilles Quinsat : trois réflexions sur le poème, cette « transaction secrète ».

TOUT lecteur pour qui la poésie n'est pas simple divertissement, mais approche du monde et de l'être, rejoint, dans le mouvement de sa lecture, une part de la genèse du poème. Citant Virginia Woolf, Philippe Jaccottet ne pouvait avec plus de bonheur nommer ce mouvement : *Une transaction secrète.*

Plus encore que ses traductions — celles, exemplaires, de Hölderlin, de Rilke, d'Ungaretti, — les *« lecture de poésie »* que Philippe Jaccottet a réunies dans *Une transaction secrète* témoignent de cet échange. Elles font suite aux *« chroniques »* de *l'Entretien des muses* (1) et sont parallèles aux notes éparses des *Carnets* (2).

Loin des *« formules catégoriques »*, des *« refus tranchants »*, des *« affirmations péremptoires »*, ce recueil est une invitation à partager une *« chance de joie »*. Comme dans un musée intime où les œuvres sont rassemblées, hors des références historiques ou d'école, les poètes coexistent ici selon le principe du libre choix, des libres affinités. L'*« Orient limpide »* du haïku, Maurice Scève, Gongora ou Joubert ; Gustave Roud, Jean Follain ou Pierre-Albert Jourdan... nul besoin d'invoquer une quelconque volonté d'œcuménisme poétique. Le simple désir de répondre aux attentes de l'esprit et de l'âme en leurs divers états suffit à justifier cette présence simultanée. L'amitié, l'évocation d'un souvenir, d'un lieu, ont aussi leur place dans ces *« lectures »*, participent à cet *« agrandissement de l'espace du cœur »* dont parle Jaccottet à propos de Hopkins.

Modestie de l'âme

Dans une dernière partie, l'auteur a placé quelques « textes de circonstance » — discours pour la remise de récompenses littéraires et articles portant sur le travail de création poétique. Homme de mesure et de pudeur, chez qui l'émerveillement, l'*« élan d'amour »*, doivent, pour se traduire en poème, atteindre une certaine qualité de transparence, Jaccottet est fort éloigné du ricanement sceptique comme des certitudes doctrinales. L'ignorance, pour lui, n'est pas une défaite : *« L'œuvre à faire (...) commence chaque fois à partir d'une incertitude profonde, d'une sorte d'état obscur, confus, d'un manque, presque d'un égarement. »*

Poète, traducteur, spécialiste du domaine hispanique, dont il est, pour moitié, issu, Claude Esteban ne s'en tient pas à cette *« circonspection »*, cette *« réserve de l'esprit »*, cette *« modestie de l'âme »*, qu'il évoque en parlant de Philippe Jaccottet. Son propos répond à un dessein plus vaste : *« Toute poétique, même attachée à sa nuit, aspire à bâtir comme une architecture de signes, et donc une demeure possible pour le sens. »*

Fonder en raison l'acte poétique, penser sa validité et sa valeur *pour notre temps...* La tâche, en effet, est ambitieuse ! Le titre de ce livre, *Critique de la raison poétique,* dans lequel Claude Esteban a rassemblé l'essentiel de ses réflexions inédites ou déjà publiées, en donne la mesure. *« Parole dans le temps »*, la poésie reste pour Esteban quête du *« lien fondateur de notre vie »* afin d'*« accepter d'y parler, d'y penser, d'y vivre, dans l'inachevé de nos conduites et le balbutiement de nos efforts »*.

Ecrivant *« en marge »* de certaines œuvres, Gilles Quinsat ne se donne d'autre but que celui de proposer sa propre compréhension des textes.

Bien sûr, l'espace littéraire que dessinent les écrivains choisis par Quinsat n'est pas indifférent. Là aussi, se retrouve le souci d'aller jusqu'où l'esprit conduit, par des chemins inédits, contraints ou non, avec une lucidité sans faille ou dans l'un de ces *« états obscurs »* dont parlait Jaccottet. Qu'ils se nomment, pour les aînés, Henry James, Robert Walser, Robert Musil, ou, plus proches de nous, Michel Leiris, Louis-René des Forêts, ou bien encore, pour les poètes, Andrea Zanzotto, Henri Michaux, André du Bouchet, c'est, pour chacun de ces noms, la totalité d'une expérience singulière qui est désignée.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ *UNE TRANSACTION SECRÈTE,* **de Philippe Jaccottet, Gallimard, 344 p., 145 F. Sous le titre** ***Autres journées,*** **Philippe Jaccottet publie également, chez Fata Morgana, des pages de ses Carnets datées de 1980 à 1984.**

★ **CRITIQUE DE LA RAISON POÉTIQUE, de Claude Esteban, Flammarion, 268 p., 130 F.**

★ **ÉCRIT EN MARGE, de Gilles Quinsat, Champ Vallon, 260 p., 128 F.**

(1) Gallimard, 1968.

(2) *La Semaison, carnets 1954-1979,* Gallimard, 1984.



Culture



ARCHITECTURE

L'exposition du centenaire ouvre à Beaubourg

Mais qui est donc Le Corbusier ?

L'exposition officielle du centenaire de Le Corbusier ouvre aujourd'hui au Centre Pompidou. C'est la première fois que Beaubourg consacre ainsi sa prestigieuse grande galerie à la célébration d'un architecte. Il est vrai qu'il remplit seul toutes les exigences de pluridisciplinarité puisqu'il fut aussi peintre, écrivain, urbaniste.

Voilà l'homme ? voilà le monstre. Il aura fallu tout le cinquième étage du Centre Pompidou et l'énorme volume qui, sous forme d'encyclopédie, l'accompagne, pour enfin rassembler tout l'œuvre et le personnage, tout le génie et tout le raté, toute la chaleur et tout l'arrivisme du plus grand architecte français, et du plus détestable urbaniste, que le vingtième siècle ait produit, jusqu'à nouvel ordre... C'est l'honneur du Centre Pompidou d'avoir accouché d'une telle bête, même si les bruits les plus divers circulent sur sa difficile gestation, même si elle arrive bien tard sur l'échéancier des hommages. Un excellent prétexte a d'ailleurs été trouvé : on voulait attendre le 6 octobre, date de la naissance du petit Charles-Edouard Jeanneret, futur Le Corbusier, pour ouvrir l'exposition du centenaire.

Mais qui était Le Corbusier ? Dans la cacaphonie des passions qu'a suscités son œuvre, il reste difficile de s'en faire une idée exacte, *a fortiori* une idée simple. Les uns portent l'architecte au pinacle, position inconfortable qui leur permet de se mettre en boule à la moindre réticence. Les autres vitupèrent contre l'urbaniste, en font la source de tous nos maux, refusent d'entendre son nom, et du même coup se privent de connaître le plus sensuel inventeur de l'espace. Mais ces uns et ces autres sont peu nombreux. L'architecture, dans l'esprit du grand public, reste du domaine des spécialistes, et ceux-ci ne font, il faut bien le dire, pas grand-chose pour en démocratiser la compréhension et lui rendre sa dimension, sa fonction populaire. « *Vous connaissez Le Corbusier ?* », pas difficile d'imaginer les réponses aux inévitables reportages-radio que suscite ce genre d'hommage. Cette fois-ci, pourtant, elles tomberont plus souvent juste. Ils auront raison, aussi, ceux qui diront : un peintre, un sculpteur. Ceux qui diront : un écrivain, un philosophe. Ceux qui diront : un « facho », un gauchiste...

Tous ces aspects se trouvent en effet dans la vie de l'« architecte » suisse, naturalisé français en 1930, et qui choisit alors comme profession « homme de lettres ». C'est évidemment pure menterie, mais révélateur du besoin d'ouverture de l'homme, de la naturelle mégalomanie qui sied aux grands constructeurs, mais qui prend, dans son cas, une allure d'archétype. En vérité, le public, érudit ou non, a raison de ne retenir de son œuvre que le bâti, l'exemplaire, et de laisser le reste au vestiaire. Même la peinture – infiniment meilleure que la réputation que lui ont faite les peintres – si elle doit masquer ou déformer l'essentiel : l'architecture.

Car tout, même la peinture, et même la politique, tout n'a de raison d'être pour Le Corbusier que si cela concourt à l'architecture ou, pour être plus juste, à l'interaction du paysage et de l'architecture. C'est, semble-t-il aussi, l'idée latente de l'exposition du Centre Pompidou, si du moins il est raisonnable de parler de latence devant 350 dessins originaux, 70 maquettes, 400 photographies, 45 tableaux, 7 programmes audiovisuels, 6 reconstitutions d'espace et un bon nombre de peccadilles diverses, l'ensemble se faisant fort d'écraser par ses seuls chiffres toutes les autres manifestations qui ont eu le culot de s'ouvrir avant le 6 octobre aux quatre coins du monde et aux six de l'hexagone. Pour faire tenir cette masse d'informations, les commissaires Bruno Reichlin et François Burkhardt (directeur du CCI) ont fait appel à l'architecte italien Vittorio Gregotti – l'exposition doit ensuite aller à Turin, – qui s'est offert une interprétation assez insolente de l'œuvre du maître honoré, un peu plus fidèle à l'esprit de Piano et Rogers (les deux architectes du Centre) et carrément à l'opposé du travail de Gae Aulenti pour le Musée d'art moderne, au quatrième étage du même bâtiment.

FONDATION LE CORBUSIER © SPADEM

André Malraux et Charles Edouard Jeanneret, dit Le Corbusier, lors d'un voyage en Inde, à Chandigarh

Bonheur mathématique

L'espace de Gregotti est libre, infiniment libre et sans surprise, au point que les coups de théâtre, les instants de charme qu'auraient dû spontanément susciter, même sans l'aide d'un scénographe, quelques-uns des trésors ici accumulés, sont gommés, comme si l'architecture d'intérieur s'était inspirée de l'urbanisme du plan Voisin, terrifiante et mécanique intention de notre transfuge suisse. Peut-être est-ce volontaire ? Peut-être est-ce la volonté de mettre à plat une œuvre controversée ? Souhaitons que le public le prenne ainsi. D'ailleurs, il aura malgré tout une joie salubre et lumineuse ce public. C'est la seule surprise vraiment riche de sens que nous réserve cette scénographie : le débouché, après bien des reptations uniformes, sur l'immense fenêtre latérale, entièrement dégagée pour découvrir le paysage parisien, dominé par le pain de sucre montmartrois (dont l'intérieur au moins est sans doute à redécouvrir...) et par les « Orgues de Flandre », triste avatar de la pensée corbuséenne. Car ils sont encore nombreux, les architectes d'aujourd'hui, à lire sans recul les textes du vieux maître, à estimer leur génie neuf propre à balayer et curer le patient travail de l'histoire.

Un grand nombre de sophismes s'attachent à justifier ce qu'il faut au moins appeler les erreurs de Corbu (c'est son petit nom). Normal, quand on vit ainsi pendant des mois dans l'intimité et la complexité d'un tel être. Ainsi se trouvent gentiment pardonnées et ses énormités doctrinales, en matière d'urbanisme, et son séjour de dix-huit mois à Vichy, en 1941 et 1942, pendant lesquels il se contorsionne vainement pour obtenir une commande... qu'il aura la veine de ne pas obtenir. Cet arrivisme, il faut l'accepter comme une donnée désagréable du personnage (et on sait aujourd'hui qu'il n'était pas le seul), une donnée qui ne retire rien à son génie (Michel-Ange n'était pas lui-même un saint).

L'Encyclopédie qui accompagne l'exposition, impressionnant volume réalisé sous la direction de Jacques Lucan, n'élude pas le problème, détaillant ce qu'on peut savoir de ce séjour aux eaux qui, dit l'auteur de l'article, pose « *de manière générale les limites politiques de l'exercice architectural (...) A défaut d'une définition juridique, au nom de quelle morale l'architecte peut-il être sanctionné ?* ». Le problème n'est en effet pas négligeable. Au moins faut-il ne pas fuir la sanction de l'histoire : ils ne furent quand même pas légion, les maîtres-d'œuvre qui firent le pèlerinage de Vichy. Et sans doute pourrait-on en tirer un minimum de réglementation. Il conviendrait, par exemple, de limiter les « cotisations » des architectes aux partis politiques des maires qui leur passent commandes. Ainsi se clarifierait un jeu, dont Le Corbusier fut, moins qu'il ne cessa de s'en plaindre, la victime.

C'est le premier paradoxe de cet homme si soucieux du bonheur universel – un bonheur mathématique, obligé, totalitaire – d'avoir dû, avant-guerre, sa réputation aux maisons individuelles. A une exception notable qui, disent les mauvaises langues, annonce le pacte germano-soviétique : le Centrosoyus de Moscou (1928-1934). Le second paradoxe étant, de la part de cet agnostique complet, l'extraordinaire intuition déployée après guerre pour les contructions religieuses. Ronchamp (1950-1955), La Tourette (1957-1960) ou Firminy (1962-...), l'inachevée. Là, comme dans les maisons individuelles, il atteint à la perfection dans le maniement d'espaces improbables, invérifiables, voire non crédibles avant leur construction. Où sont les modèles, les références, où sont, pour nos fameux commanditaires, les garants de la réussite hors de Le Corbusier lui-même et de sa conviction ? Et voici que ces formes, parfois nées de, ou plutôt élaborée dans les deux dimensions de la peinture, font éclore un espace et une lumière où l'apparente liberté de l'architecture méditerranéenne s'associe aux principes apparemment raides des anciennes avant-garde germaniques.

L'utilité et la beauté

« *La fonction beauté est inséparable de la fonction utilité ; ce sont deux choses. Ce qui est déplaisant à l'esprit, c'est le gaspillage ; car le gaspillage est bête ; c'est pour cela que l'utile nous plaît. Mais l'utile n'est pas le beau.* » Le texte, daté de 1929 et qui clôt alors de pénibles querelles avec les théoriciens de l'Est, Soviétiques, Tchèques ou Allemands, est l'un des plus célèbres de Le Corbusier. Un texte assez simpliste, et qui devait donc plaire.. Mais il en reste la dernière phrase, formule qui peut maintenant encore résonner curieusement pour qui n'a pas suivi, heure par heure, querelle par querelle, les développements rageurs du mouvement moderne, de l'architecture fonctionnaliste ou du style international. Toute l'œuvre du Corbu, que nous avons appris à aimer, s'y trouve, comme dans le « *less is more* » (moins on en met, mieux cela est – traduction libre) de Mies van der Rohe, et davantage que dans ambigu « *la forme suit la fonction* » de l'aimable Sullivan qu'Orsay nous présente en ce moment près de ses confrères de Chicago. Un siècle, et trois formules qui n'ont eu de vérité que pour leurs inventeurs, mais qui ont, hélas, permis à d'autres architectes de s'asseoir sur des certitudes qu'ils pensaient éternelles.

L'extrême écart entre la notion d'utilité et l'exigence de beauté se trouve sans doute dans cette église de Firminy qu'aucun gouvernement n'a estimé nécessaire d'achever après la mort de son créateur, en 1965. Il est vrai que l'énorme maquette présentée à Beaubourg donne les éléments et presque les clefs qui manquaient, pour comprendre ce projet mystérieux comme une pyramide. Faut-il l'achever, comme beaucoup le demandent ? Faut-il le laisser à l'état de concept, comme les puristes le préfèrent, arguant des libertés que prenait le maître d'œuvre en cours de travaux ? La solution est-elle à chercher du côté de la cathédrale de Cologne (commencée au Moyen Age et terminée au siècle dernier) ou de la *Sagrada Familia* que Barcelone n'en finit pas d'achever sur les plans de Gaudi ? Ou faut-il laisser les plans dans les cartons pour l'édification et l'inspiration des jeunes architectes ? La solution, la nécessité vient vite à l'esprit lorsqu'on juxtapose les images actuelles de l'église croupion, et la puissante maquette de ce qu'elle pourrait-être.

« *Je vis venir à moi, très raide, un extraordinaire objet mobile sous un melon, avec des lunettes et un pardessus noir. L'objet s'avançait en bicyclette, obéissant scrupuleusement aux lois de la perspective.* » L'énigme que voici est due à Fernand Léger qui, dans le parcours de l'exposition, tient brillamment la main du peintre-architecte. Elle vaut pour l'ensemble de cet extraordinaire hommage au « fada », comme chacun continue d'appeler à Marseille l'inventeur de « Unité d'habitation ». Un portrait complexe, mouvementé, attachant, inquiétant, qui ne révèle jamais ce qu'il est. Comme ce bizarre pseudonyme de Le Corbusier, emprunté à une branche collatérale de la famille pour les besoins de *l'Esprit nouveau*, la revue qu'il rédigea quelque temps avec son complice Ozenfant.

C'est d'ailleurs l'une des indications que pourrait donner de manière plus claire le Centre Pompidou. Ceux qui n'ont pas lu la totalité des écrits de l'architecte ni pu suivre toutes les expositions de l'année, ceux encore qui ne saisissent pas spontanément toutes les subtilités des prolixes panneaux, seraient heureux d'apprendre, dès l'entrée, que ce M. Jeanneret, qu'ils découvrent dans les premières travées, est bien ce fameux Le Corbusier qu'ils sont venus chercher.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ *L'Aventure Le Corbusier, 1987-1965*, exposition pour le centenaire de la naissance de l'architecte, Centre Pompidou, grande galerie, du 8 octobre 1987 au 3 janvier 1988.

★ *Le Corbusier, une Encyclopédie*, éditions du Centre Pompidou, coll. Monographies, ouvrage publié sous la direction de Jacques Lucan, 500 p., 420 F.

MUSIQUES

Bob Dylan à Bercy

Transition

Une fois de plus, Mr. Tambourine Man, à la croisée de nouveaux chemins, a surpris.

Dans un Bercy plein à craquer mercredi 7 octobre, et devant un public prêt à la même célébration chaleureuse qu'il y a trois ans au parc de Sceaux, Bob Dylan, vivant au présent, ne s'occupant de personne, a laissé « *son pas-de-porte* » derrière lui, « *frotté une allumette* » et pris un autre départ à travers une musique sans cesse radicalement modifiée.

Pour un public constitué à 70 % de jeunes de dix-sept à vingt-cinq ans, le choc a été d'autant plus rude que Dylan, à l'exception de *Like a rolling stone* et *Forever young* vite expédiés, n'a pas repris ses classiques, ses chansons-phares chantées habituellement à la lueur des briquets et qu'il n'y a pas eu de mouvement crescendo dans un concert d'une heure un quart, deux fois moins long qu'à Sceaux, mais précédé, il est vrai, par les prestations de Roger McGuinn et de Tom Petty. L'ancien leader des Byrds a chanté quelques titres fameux (*Turn turn turn, Mr. Tambourine Man*) du groupe dont il fut le leader.

Avec une extrême rigueur, une austérité poussée à ses limites, sans bla-bla-bla entre chaque titre, sans un mot ni au début ni à la fin du concert, Bob Dylan a joué à la guitare (mise à part *Licence to kill* interprété à l'harmonica) et a chanté de cette voix toujours aussi étonnamment nasillarde et rocailleuse, flexible et sauvage. A la suite de *Don't think twice it's all right*, d'autres longues ballades, d'autres chants libres se sont succédé, antithèses de la consommation fabriquée, de l'exploitation méthodique d'une certaine production dérivée du rock.

Paradoxalement, celui dont l'œuvre est sans doute la plus importante de la musique populaire américaine des trente dernières années et dont l'influence se retrouve plus que jamais chez les rock-stars d'aujourd'hui, l'auteur de *Blowin in the wind* a pour fondement sa propre fragilité. Dès lors, l'enfermer dans quelques formules ou dans le temps est absurde. Dylan peut dérouter, voire paraître en décalage. Le cri d'un homme et d'un poète en est la permanence.

CLAUDE FLÉOUTER.

Le retour de François Jeanneau

Depuis qu'il a passé la baguette de chef de l'ONJ (Orchestre national de jazz) à Antoine Hervé, François Jeanneau est redevenu simple saxophoniste. Indépendant et libre comme l'air. On sait qu'il excelle au soprano et à la flûte. Qu'il a un phrasé et un son majestueux au ténor. Comme compositeur, il avance avec une opiniâtreté souriante une œuvre très construite. Le passé de François Jeanneau est riche de toutes les expériences que peut connaître un musicien professionnel. Il n'est pas désagréable de le retrouver enfin en club, bien entouré d'anciens complices de l'ONJ, dans la position du soliste, de l'improvisateur, du rêveur à voix haute.

FRANCIS MARMANDE.

★ François Jeanneau au Sunset (avec Andy Emler, Michel Benita et Aaron Scott), jusqu'au 10 octobre.

Culture

THÉATRE

« Baal » et « Dans la jungle des villes », de Brecht

Quatre hommes du mal

Brecht de la jeunesse – poète incendiaire amoureux de la Bible. Rimbaud, Villon, mis en scène par Georges Lavaudant.

Brecht écrit la première version de *Baal* en 1918 – il a vingt ans.

Pour dire qui il est, à ce moment-là, dans sa petite ville d'Augsbourg, chez nous il n'y a pas de mot : « phénomène » est beaucoup trop faible. « caïd de voyous » est trop fort.

C'est un grand brun filiforme, front haut très dégagé, tiré à quatre épingles, en chemises blanches et cravates noires, qui fait les quatre cents coups avec des copains. Au collège, à seize ans, il s'est déjà montré *un écrivain hors série.* Dans le journal scolaire, il a publié des récits, courts, d'un esprit très personnel. D'une prose sèche, il décrit des situations qui ont quelque chose de provocant, de contradictoire.

Par exemple, c'est un vieillard, malade, qui, sur un chemin de campagne, est dépouillé du peu qu'il a sur lui par quatre voleurs. Un peu plus loin, le vieillard, profitant de ce que les voleurs se bagarrent entre eux, récupère ses sous, et s'enfuit. Les voleurs déposent plainte, pour vol. Le juge condamne le vieillard à leur rendre ce qui lui appartenait, sous prétexte que *« les quatre drôles, sans cela, troubleraient l'ordre public ».*

Ou bien c'est un père de famille dont le fils est depuis deux ans en prison. Ce père, personne en ville ne lui adresse plus la parole. C'est la guerre. Trop âgé, le père se porte engagé volontaire. Dans le groupe de jeunes mobilisés qui marche au pas vers la gare, il est le seul homme livide, impassible, qui ne répond pas aux vivats imbéciles de la foule. Mais d'anciens amis lui crient : *« Au revoir, Kettner ! »* Le père détend ses traits. Nous nous disons qu'il sera tué.

Tout un esprit de l'œuvre de Brecht est là, déjà, dans ces proses de collège. Mais il y a aussi, à vingt ans, un autre Brecht, celui de *Baal*, qui, hélas, ne durera pas des années.

C'est un Brecht poète incendiaire, déchaîné, presque terroriste. Il est sous le coup de certaines lectures : la Bible, Shakespeare, Buchner, Villon, Rimbaud, Zola, Claudel, et, plus proche que tous, Wedekind. Il ne va suivre aucun d'entre eux, mais il va emboîter le pas à leur liberté d'action, à leur aventure spirituelle, à leur feu lyrique, tout cela recoupant chez Brecht cette constante, qui lui est si particulière, d'une méthode provo-critique.

« La vie est un toboggan »

Ses poètes maudits mis à part, Brecht a toujours été dressé contre ceux à qui il avait affaire. Il disait drôlement que, *« durant ses neuf années de mise en conserve dans le lycée d'Augsbourg, il n'avait pas réussi vraiment à faire faire des progrès à ses professeurs ».* Et quand il écrit *Baal*, il a sous les yeux le bon exemple de sa grand-mère Karoline, qui, à soixante-dix-huit ans, veuve enfin, scandalise la ville en menant une vie presque de bâton de chaise (ce sera *la Vieille Dame indigne*).

Baal, le premier protagoniste de Brecht, est un poète, un homme aux semelles de vent, comme Villon et Rimbaud. Brecht a écrit aussi un poème, son « bateau ivre », sur lequel un naufragé traîne à sa suite ses seuls amis, des requins, qu'il nourrit en leur balançant des mouettes.

Baal fonce en avant, en aveugle, brisant tout et lui-même sur sa route. Il suit presque à la lettre le mot de Wedekind : *« La vie est un toboggan ».*

Mais dans cette embardée-monstre il y a une île, un point fixe, qui est tout de même l'axe de la pièce : c'est le lien indénouable entre deux hommes, Baal et Ekart.

Comme si dans le cauchemar à tombeau ouvert des nuits et des jours il n'y avait que ça pour ne pas sombrer : l'entente de deux hommes qui ne se lâchent pas.

Brecht ne manque pas de précédents, en poésie, réel et imaginaire confondus. C'est rimbaud et Verlaine, Woyzek et Andrès, Dom Juan et Sganarelle, Southampton et Shakespeare, Hamlet et Horatio, Tête d'Or et Cébès...

Brecht lui-même ne peut se passer de son alter ego, Kaspar Neher, qui est au front. Il lui envoie lettre sur lettre, lui demandant d'obtenir une permission, au besoin de déserter. Brecht est un véritable séducteur de femmes, à vingt ans, c'est presque une boulimie sexuelle, et il traite ces femmes comme des chiennes, lorsqu'elles sont enceintes il les engueule, il leur faut du caractère pour ne pas se faire avorter. Entres autres, Paula Banholzer donnera naissance à un garçon, Frank, qui sera tué sur le front russe le 13 novembre 1943.

Parallèlement à cette « *folie de femmes* », Brecht ne trouve son assiette, sa respiration; ses échanges autres que sexuels, qu'avec des hommes. Mais ce lien est plus fort d'une incandescence, prodigieux. Plus tard, Brecht aura perdu cette violence neuve, personnelle.

Pour *Baal*, Georges Lavaudant a fait une très belle mise en scène, *tout à fait libre elle aussi*, sensible, vibrante, et emportée à fond de train par André Marcon dans le rôle de Baal, Gilles Arbonat lui donnant la réplique dans celui de son ami Ekart. *Marcon est une force* de la nature, il fonce comme un taureau, après avoir poignardé à mort son ami il atteint une transparence détachée, très émouvante.

Il semble que Lavaudant ait eu l'idée de ne pas traiter la *mise en* scène de *Dans la jungle des villes*


MARC ENGUERAND

André Marcon dans « Baal », de Bertolt Brecht

que l'autre. *Quand il voit son ami* Ekart avec une serveuse sur ses genoux, Baal le tue, par jalousie.

Cette attache cruciale des deux hommes, elle va être le propos de la pièce que Brecht écrit quatre ans plus tard, *Dans la jungle des villes*, qui, du point de vue de la critique sociale, est un peu à « Baal » ce qu'est la grande ville (Munich, déguisée en Chicago) à la bourgade de campagne (Augsbourg). Comme dans *Baal*, les femmes de *Dans la jungle des villes* sont des « coureuses » à la dérive, mais le lien des deux hommes est beaucoup plus fouillé, car la pièce n'est que le combat, passionnel, délirant, d'un riche entrepreneur assez âgé qui finit par crever à force de provoquer, de soutenir, et de détruire, le jeune George Garcia.

Ces deux pièces sont d'une liberté, d'une poésie, d'un passionné, comme une entreprise distincte. Ce sont les mêmes décors d'une lande de campagne, qui ne conviennent pas aux scènes urbaines de la « jungle ». Les tableaux sont joués à la va-vite, dans des coins de scène, comme expédiés, et néanmoins nous allons de temps mort en temps mort. François Marthouret et Charles Schmitt, dans les rôles des deux bonshommes, jouent bien, mais sont beaucoup moins habités que Marcon et Arbona dans *Baal*. Cela dit, quand j'ai vu *Dans la jungle des villes*, il était évident, dès les premières secondes, que quelque chose ne « passait » pas, ce soir-là. Cela, c'est propre au théâtre, d'un soir à l'autre c'est le jour et la nuit, même des Brecht et des Lavaudant n'y échappent pas.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Ville, 20 h 45, en alternance.

CINÉMA

« Le Journal d'un fou », de Roger Coggio

La passion de l'illusion

Dans le cycle des *Nouvelles pétersbourgeoises*, de Gogol, parues en 1831, *le Journal d'un fou* est l'histoire fantasmagorique d'un humble fonctionnaire, Popritchtchine, refusant la médiocrité de son existence et du monde qui l'entoure, pour se réfugier dans l'illusion. Un matin, en allant à son bureau, Popritchtchine surprend, sur le trottoir, la conversation de deux petites chiennes. A partir de cet événement, confié à son journal intime, il va basculer dans le rêve, l'incohérence, cherchant ainsi à reconquérir sa dignité bafouée. L'une des chiennes appartenait à la fille de son directeur, Sophie, dont il est amoureux. Et il se prétendra héritier du roi d'Espagne Ferdinand VII, dont la succession est ouverte.

En 1962, Roger Coggio, jeune acteur fou de théâtre, joue le personnage de Gogol dans une adaptation pour la scène réalisée en collaboration avec Sylvie Luneau. L'année suivante, il porte cette pièce à l'écran, avec l'aide de Marcel Moussy. L'action modernisée se passe à Paris. Popritchtchine est devenu *Pascal Canteloup*, correcteur d'épreuves dans un journal. Sophie est interprétée par Dorothée Blank et l'on parle d'un prétendant au trône d'Espagne Don Jaime..., *après la mort* de Franco. *Le film*, qui fait très « nouvelle vague » sans pourtant revendiquer cette appartenance, est un exercice de style en univers clos, avec une performance de comédien, Roger Coggio étant presque seul sur l'écran. Il restera comme possédé par ce rôle d'un homme déchiré, voué à la folie et à la camisole de force.

Sa nouvelle version cinématographique du *Journal d'un fou*, recrée la société de Saint-Pétersbourg vers 1830. On n'en est plus au budget limité d'il y a vingt-quatre ans. La *production, le financement, se sont* faits selon le système de « prévente » des Amis du cinéma populaire (*le Monde* du 25 juillet 1987), et Roger Coggio a réécrit, avec Bernard Landry, une adaptation directement tirée de la nouvelle. Les décors, ici, principalement celui de l'asile, élargissent l'espace, donnent un autre champ d'action à la caméra, aux personnages (qui ont les traits de Fanny Cottençon, Yvette Etievan, Jean-Pierre Darras, Charles Charras, Marc Cholodenko) et à l'acteur Coggio.

Depuis le temps qu'il peaufine le texte du « journal » depuis le temps qu'il entre dans la peau de ce douloureux paranoïaque, Coggio n'en est plus à une nuance près. Il sait tout ce qu'il faut dire, crier, représenter, dans l'agressivité verbale et le pathétique intérieur. Mais beaucoup plus qu'en 1963, son interprétation renvoie à une mise en scène extrêmement travaillée qui fait comprendre l'écart entre le monde réel et les égarements de Popritchtchine.

JACQUES SICLIER.

« Le Chant des sirènes », de Patricia Rozema

La revanche de la godiche

Un film à petit budget, un sujet intimiste qui a fait un malheur à Cannes et l'ouverture du Festival de Toronto.

Au cœur du film de Patricia Rozema, *le Chant des sirènes* : Polly la godiche, Polly la distraite – Sheila Mac Carthy, actrice canadienne réputée. Bonne à pas grand-chose et s'avouant *« organisationnellement infirme ». « Mais*, dit la réalisatrice, *son univers intérieur est à prendre en considération, à respecter. Polly représente les gens qui se sentent amoindris face à ceux qui font bouger le monde. Elle a les mêmes émotions que vous et moi, elle me ressemble. »*

Voire. A mi-chemin entre Jane Fonda et le Kid de Chaplin, Patricia Rozema (vingt-neuf ans) est belle, blonde, alerte, dynamique, séduisante et séductrice. Et animée d'une volonté de fer. Il lui en a fallu pour mener ses *Sirènes* à bien, pour moins de 350 000 dollars. Elle est fille d'immigrants hollandais, installés dans l'Ontario. Education rigoureuse, instruction rigide dans des institutions calvinistes au Canada et dans le Michigan. Le premier film qu'elle a jamais vu, c'est *l'Exorciste*. Elle avait seize ans. Le cinéma l'attire. Quittant le carcan de l'église calviniste, elle en découvre un aussi étroit dans le monde des *arts qu'elle qualifie d'ailleurs de* « nouvelle Eglise ».

Son héroïne, Polly, prend des photos de tout et de n'importe quoi. Pour gagner sa vie, elle devient secrétaire à tout faire de Gabrielle, *directrice de galerie d'art*, élégante, riche, intellectuelle, froide, intimement liée à une artiste peintre. Polly tombe amoureuse de Gabrielle. Sans lui dire de qui elles sont, elle lui montre ses photos que l'autre rejette d'une phrase blessante. Polly détruit son œuvre et *découvre que Gabrielle, dans le* domaine de l'art, vit un mensonge permanent. Fin de sa dépendance.

Patricia Rozema connaît les affres du doute et l'humiliation. Pendant des années ses scénarios ont été rejetés. Elle « travaille » comme assistante et en 1985, remporte un prix au Festival du court métrage de Chicago. Ce qui lui a permis de tourner *le Chant des sirènes*.

Le soir de son triomphe à Cannes, elle examine la situation avec lucidité : *« J'ai fait un film dans l'air du temps. Est-ce que cela signifie que je suis un bon cinéaste ? »* Elle se remet au travail, sur un scénario intitulé pour l'instant : *Zelda, la grande prêtresse de l'Univers*.

HENRI BEHAR.

« Charlie Dingo », de Gilles Béhat

Vive les acteurs !

Il débarque, un jour gris, d'un cargo panaméen. Marin sale, barbu, goguenard, Charlie (Guy Marchand) revient de loin, puisque – on va l'apprendre – sa mort dans un accident d'automobile avait été officiellement constatée. Charlie rôde autour d'un petit hôtel tenu par Georgia (Caroline Cellier) et son mari, l'inspecteur Wolski (Niels Arestrup). Drôle de ménage où la *femme et l'homme, liés par un pacte* d'intérêts, se portent les coups de la haine et du mépris.

Jean Vautrin et Gilles Béhat ont écrit un scénario de série noire à la française dont l'intrigue criminelle sert de révélateur à des passions enfouies. Tout est bien en place dans le récit – chose rare, aujourd'hui, pour un film français – et le choc des personnages lancés les uns contre les autres, à la recherche les uns des autres, retient forcément l'attention.

Après le faux pas des *Longs manteaux, Gilles Béhat a retrouvé son* style de peintre d'atmosphère.

Et puis – c'est encore une façon de rejoindre une grande tradition du cinéma français – *Charlie Dingo* est un *film* d'acteurs. Belle comme le fantôme d'un amour idéal, Caroline Cellier élève au-dessus de la reine de gargote, de la garce prenant les hommes au piège, le rôle de Georgia, *femme qui se défend*, ne sait plus très bien où elle en est. Sous la comédie des apparences, on perçoit sa sensibilité, ses meurtrissures. Cheveux très courts, petites lunettes, allure de *séminariste* coincé, Laurent Malet joue en finesse, en profondeur, les hésitations de Mathieu, partagé entre deux fascinations, tenté par les forces d'ombre. En fait, il est le personnage-clé dans le duel sournois que livre Guy Marchand, l'obsédé, le dingue pour de bon (quel numéro !), à Georgia et à ce flic pourri, sexuellement frustré et sadique, incarné par Niels Arestrup avec une rage contenue, effrayante.

J. S.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

VOUS AVEZ DIT OFFENBACH, Arcane (43-38-19-0), 20 h 30.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), au Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 20 h : Dialogue des Carmélites ; à la salle Richelieu 20 h 30 : Monsieur Chasse ! ; au Théâtre Montparnasse, Grande Salle, 21 h : Autres horizons ; Petit-Montparnasse, 21 h : C'était hier.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer, 20 h 30 : Bisceneve ; Grand Théâtre, 20 h 30 : Luigi Nono, Concert III (Risonanze Erranti à Massimo Cacciari), dir. F. Goldman ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : Excelsior.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32), 20 h 30 : Genousie.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Bréviaire d'amour d'un haltérophile.

TEP (43-6-80-80), 19 h : Entre passions et prairie.

BEAUBOURG (42-77-12-33) Débats-Rencontres : 18 h 30, Marcelin Pleynet ; Salle d'actualité, à 18 h 30 : la Prostitution aujourd'hui et les droits de l'homme. Cinéma-vidéo : Vidéo-information : 16 h, Ce monde pourri qui nous entoure, réal. IBC ; 19 h, Une journée ordinaire de C. Okrent, de C. Roussopoulos ; profession : conchyliculteur, de C. Rouchopoulos ; Vidéo-Musiques : 16 h, Ernani, de Verdi ; 19 h, Léonard Bernstein ; Cycle du cinéma brésilien à la salle garance (42-78-37-29) : Se reporter à la rubrique cinéma ; Concerts-Spectacles : Concerts, 18 h 30, musique de chambre, une heure avec les solistes de l'EIC (B.A. Zimmermann et B. Bartok) ; 20 h 30 : Stephen Petronio Company (Simulacrum Reels, Walkin).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS, 20 h 30 : Récital Barbara.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : Dans la jungle des villes.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 45 : la Tanpe.

ARCANE (43-38-19-70) 20 h 30 : Vous avez dit Offenbach.

ARTS-HÉBERTOT (48-87-23-23) 21 h : Une chambre sur la Dordogne.

ATELIER (46-06-49-24) 21 h : le Récit de la servante Zerline (Fest. d'automne).

ATHÉNÉE (47-42-67-27) I : 21 h, dim. 16 h : les Acteurs de bonne foi. II : 18 h 30 : Fragments de théâtre I et II.

BASTILLE (43-57-42-14), 20 h : l'Hypothèse ; 21 h : Mystère bouffe (Fest. d'automne).

BOUFFES DU NORD (48-04-74-7?), 20 h 30 : Dom Juan.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-2?), 20 h 45 : l'Excès contraire.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-3?), 20 h : Bambino Bambino.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-?1), 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h : Dorec.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Aller-retour. Théâtre du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Indiade ou l'Inde de leurs rêves.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69) Grand Théâtre, 20 h 30 : Il Candelaio ou le Philosophe fessé. Galerie, 20 h 30 : Barouf à Chioggia.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) 21 h, 15 h 30 : Poil de carotte.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). 20 h : Casanova.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30 : Fleur de cactus.

CONFLUENCES (43-87-71-05) 18 h : Jean Vilar la bataille de Chaillot.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31) 20 h 30 : le Misanthrope.

DAUNOU (42-61-69-14) 21 h : Monsieur Masure.

DIX HEURES (42-64-35-90) (D. soir) 20 h 15 : Cul sec. ; 22 h 15 : Maman.

EDGAR (43-20-85-11) 20 h 15 : les Babas cadres, 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

ÉDOUARD VII-SACHA GUITRY (47-42-57-49) 20 h 30 : le Jeu de l'amour et du hasard.

ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Normal Heart.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 22 h : la Donjuanne.

ESSAION (42-78-46-42) 19 h : Illuminations ; 21 h : Poésie et absolu.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (47-78-70-88) 21 h : les Premiers mots.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : A secours, tout va bien ; les Inconnus.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-2?-16-18), 21 h : l'Eloignement.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : Je-tayal (en anglais).

GAVEAU (45-63-20-30), 19 h : La pite chatte est morte.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), L : 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : Cmea Cru.

GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : les Trois Jeanne ; Arthur.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h 30 : le Lutin aux chans ; 21 h : Fragments ; 22 h 15 : Egarement.

GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 30 : Madame Sans-Gêne.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Lettre d'une inconnue.

JARDIN DES ABBESSES (42-62-40-93) 20 h : Folies au jardin 1890.

KIRON (43-73-50-25) 19 h : Les mottes des ravins sont douces à sa dépouille.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : Première jeunesse.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : le Métro fantôme ; II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architrue.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : les Pieds dans l'eau.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : En famille, on s'arrange toujours.

MARIE-STUART (45-80-17-80), 20 h 15 : Lady Strass.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean. Petite salle (42-25-20-74), 21 h : la Menteuse.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : l'Idiot.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 45 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

MODERNE (48-74-16-82), 18 h 30 : Hamlet ; 21 h : J. Mailhot.

MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : Cabaret.

MONTPARNASSE (43-22-77-74) Grande salle, 20 h 45 : Autres horizons. Petite salle, 21 h : C'était hier.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Hello and goodbye.

ŒUVRE (48-74-47-36), 21 h : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : Manoe ; 18 h 30 : Kleen.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81), 20 h 30 : l'Hurluberlu.

PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : la Chasse aux corbeaux.

POCHE MONTPARNASSE (45-48-92-97), 19 h : Variations sur un canard ; 20 h 45 : Reine mère.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 19 h : Madame de la Carlière ; 20 h 30 : le Journal d'un curé de campagne.

RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : Buffo ; 19 h : L'Indien cherche le Bronx.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 20 h 45 : Un jardin en désordre.

ROSEAU THÉÂTRE (42-71-30-20), 20 h 30 : J. Williams.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) 20 h 45 : les Seins de Lola.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h : Jango Edwards.

TAI THÉÂTRE (42-78-10-79) I. : 20 h 30 : l'Étranger.

THÉÂTRE DE PARIS (48-74-16-82), 20 h 30 : Capitaine Fracasse.

THÉÂTRE DE PARIS-CENTRE (42-60-20-24), 21 h 15 : l'Amour triste.

THÉÂTRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 21 h : l'Étonnante Famille Bronte.

THÉÂTRE DU ROND-POINT BARRAULT-RENAUD (42-56-70-80), I : 21 h : J.-J. Rousseau ; à 18 h 30 : Voix de S. Beckett ; 20 h 30 : Dom Juan.

THÉÂTRE 14 (45-45-49-77), 20 h 45 : L'homme qui savait.

T. L. P. DEJAZET (42-74-20-50), 21 h : la Madeleine Proust à Paris.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) 19 h : Violons dingues.

TOURTOUR (48-87-82-48), 19 h : Un cœur sous une soutane ; 20 h 30 : Le sous-sol.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Dieu existe, je l'ai rencontré ; 23 h 30 : Fou comme Fourcade ; 22 h 15 : J.P. Sèvres.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Joue-moi un air de tapioca.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : le Cabaret des chasseurs en exil ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : C'est plus show à deux.

CLUB DES POÈTES (47-05-06-03), 22 h : Festival de poésie insolite d'A. Allais à A. Frédérique.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h : Saleté de pétunia ; 21 h : Fais voir ton Cupidon ; 22 h 15 : Huis glauque ; 18 h 30 : Histoire du tigre.

LE GRENIER (43-80-68-02), 21 h 30 : J'assure à tes risques.

MAG'AIRS (43-25-19-92), 20 h 30 : Spectacles en chansons.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 20 h : P. Pellerin ; 22 h 45 : Tie break.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A. Lamy ; 22 h 15 : le Détournement d'avion le plus fou de l'année.

Jeudi 8 octobre

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Elysée...moi.

Les concerts

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, A. Schiff (dir. et piano) (Bach).

Centre Pompidou, 18 h 30 : Solistes de l'Ensemble Intercontemporain (Bartok, Zimmermann).

Musée d'Orsay, 20 h 30 : Quatuor Via Nova, J. Hubeau (piano) (Wolf, Brahms, Fauré.

Cortot, 20 h 30 : R. Cornman (piano) (Mozart, Moussorgski, Cornman, De Falla).

Institut Hongrois, 16 h 30 : A. Kiss (mezzo), P. Dechorgnat (piano) (Kadosa).

Centre culturel de Yougoslavie, 21 h : Z. Jancic (piano) (Bach, Brahms, Debussy, Rachmaninov).

Lucernaire, 18 h 30 : R. Taub (piano) (Brahms, Babitz, Chopin).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Simplet ; Hommage à H. Hawks : 19 h : Boule de feu (v.o.s.t.f.) ; 21 h 15 : Air Force (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Hommage à H. Hawks : 15 h, Prince sans amour ; 17 h, l'Insoumise ; 19 h, Biarritz : Trois de cœur, de F. Cazals (v.o.s.t.f).

BEAUBOURG (salle Garance) (42-78-37-29)
Cycle de cinéma brésilien

14 h 30 : Amei um Bicheiro, de Jorge Ileli et Paulo Wanderley ; 17 h 30, A Morte Comanda o Cangaço, de C. Coimbra ; 20 h 30, les Héritiers, de C. Diegues.

Les exclusivités

AGENT TROUBLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES AILES DU DÉSIR (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.o. et v.f. : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) : h. sp.

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

AU-DELÀ DU SOUVENIR (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-56).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BALEINES DU MOIS D'AOUT (Ang., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

LA BAMBA (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

BARFLY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BOIRE ET DEBOIRES (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA BONNE (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-42-46). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

CHAMP D'HONNEUR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHANT DES SIRÈNES (Can.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-36) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

COMÉDIE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

ENVOUTÉS (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*) v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA FAMILLE (It., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'HOMME VOILÉ (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). h. sp.

LE JOURNAL D'UN FOU (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80).

MACBETH (Fr., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (42-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

MAN ON FIRE (A. v.o.), George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE MOINE ET LA SORCIÈRE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) : V. Ang. : Trois Balzac, 8e (45-61-10-60). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

PERSONNAL SERVICES (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LA PETITE ALLUMEUSE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PLATOON (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

PREDATOR (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.), Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hong., v.o.) : Cluny-Palace, 6e (43-54-07-76).

REQUIEM POUR UN MASSACRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont-Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RICHARD ET COSIMA (Fr.-All.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SOUL MAN (A., v.o.) ; Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

SPIRALE : (Fr.) UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LA STORIA (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TANDEM (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TRAVELLING AVANT (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

37°2 LE MATIN (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

WERTHER (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES YEUX NOIRS (It.-Sov., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43). – V.o. V.f. : UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40). – V.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

AU REVOIR LES ENFANTS. Film français de L. Malle. Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

CHARLIE DINGO. Film français de G. Béhat. Rex, 2e (43-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

FLAG. Film français de J. Santi. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (43-59-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MON CAS. Film français de M. de Oliveira. Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Les séances spéciales

AMARCORD (It., v.o.), Templiers, 3e, (42-72-94-56).

ASCENSEUR POUR L'ECHAFAUD (Fr.), Studio Galande, 5e (43-74-72-71), tlj 17 h 50.

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), ven. dim. 11 h 50.

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), vers 0 h 30.

DOUBLE MESSIEURS (Fr.), Denfert, 14e (43-21-41-01), mar. 12 h.

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu. 21 h, ven. 18 h 30, lun. 16 h 30.

GILDA (A., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), sam. 19 h 45, lun. 20 h ; Ranelagh, 16e (42-88-64-44). H. sp.

JAMAIS PLUS JAMAIS (A., v.o.), Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), sam. 15 h 30.

LOLITA (A., v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09), Jeu., sam., lun., 19 h 30.

LOULOU (All., v.o.), Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33), mer., ven., 20 h, dim, 19 h 20.

LA MOUCHE (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h.

LES TUEURS (A., v.o.), Rialto, 19e (46-07-87-61), sam. 21 h 30, dim. 19 h 10.

LA VALLEE FANTOME (Suis.), Templiers, 3e (42-72-94-56), tlj 15 h 40.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 9 OCTOBRE

Forum du patrimoine :

« Le musée d'Orsay : histoire et architecture » (limité à trente personnes), 11 heures, sur le parvis, sortie RER, station Orsay, devant le Rhinocéros.

« Paris et ses villages : le village de Montrouge, du parc Montsouris à l'église Saint-Pierre du Petit-Montrouge », 15 heures, sortie station RER Cité-universitaire.

« Un chef-d'œuvre de l'Exposition universelle de 1900 », le Petit Palais, 15 heures, vestibule d'entrée, avenue Winston-Churchill.

« Orsay : la gare 1900 et l'architecture nouvelle du musée », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse, statue éléphant, métro Orsay ou Solférino.

« Saint-Eustache, église des anciennes halles et du nouveau forum », 10 h 30, intérieur de l'église sous le grand orgue, métro Châtelet, côté forum des Halles.

« Un bon choix : la gare d'Orsay pour l'art du dix-neuvième siècle », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, statue éléphant, métro Orsay ou Solférino.

« Le musée d'Orsay », 10 h 15, 1, rue de Bellechasse, près du Rhinocéros (Paris livre d'histoire).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, porche Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Du canal Saint-Martin au bourg Saint-Laurent », 14 h 30, métro Jacques-Bonsergent (Paris pittoresque et insolite).

« L'Opéra, chef-d'œuvre de Charles Garnier », 13 h 30, hall d'entrée (Pierre-Yves Jaslet).

« L'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et son quartier », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés, côté église (E. Botteau).

« Musée d'Orsay : la vie quotidienne au temps du baron Haussmann », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse (Paris et son histoire).

« Le parc Monceau », 10 h 30, métro Monceau (Mme Leblanc).

« Le siège du comité central du Parti communiste : chef d'œuvre d'oscar Niemeyer », 15 heures, métro Colonel-Fabien (Marie-Christine Lasnier).

« L'île de la Cité et Notre-Dame », 14 h 30, métro Cité (Michèle Polyer).

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (ARS Conférences).

« Les neuf plus jolies demeures du Marais et leurs jardins secrets », 14 h 30, métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

« Hôtels du faubourg Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, métro Chambre-des-Députés (Les Flâneries).

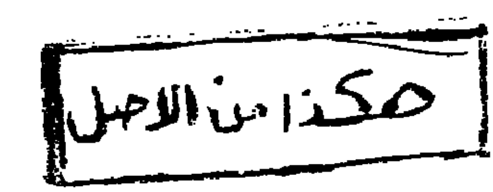
« De la rue Visconti et ses célèbres habitants à l'ex-palais de la Reine Margot », 15 h 15, 21, rue Visconti (Simone Barbier).

« Le musée Picasso de l'Hôtel Salé », 14 h 30, 5, rue de Thorigny (Arts et curiosités).

CONFÉRENCES

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, petit auditorium, 11, avenue du président-Wilson, métro Iéna-Alma-Marceau : « La peinture allemande contemporaine ».

Institut Domus-Medica, 60, bd de Latour-Maubourg, 75005 Paris : « Les conceptions d'Erickson sur l'hypnose ». Renseignements, Institut Milton-Erikson, tél. : 43-29-83-49.



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 8 octobre

TF 1

20.35 Série : Chahut-bahut. De Jean Sagols. Avec Jacques Dufilho, François Domange, Jean Vigny, Arielle Semenoff, Catherine Lachens. (3e et 4e épisodes). **22.20 Magazine : L'enjeu.** De François de Closets, Emmanuel de la Taille et Alain Weiller. L'Etat, et nous, et nous, et nous ; Le ministre sur le terrain : Pierre Méhaignerie ; La politique des cathédrales ; L'homme du mois : Jacques Chérèque ; Pays sous-développés, Etats hyper-développés ; Le parcours d'un accident. **23.35 Journal et Bourse. 23.53 Permission de minuit.** Emission de Frédéric Mitterrand et Jérôme Garcin.

A 2

20.35 Cinéma : les Bronzés ■ Film français de Patrice Leconte (1978). Avec Josiane Balasko, Michel Blanc, Marie-Anne Chazel, Christian Clavier, Gérard Jugnot, Thierry Lhermitte, Dominique Lavanant. **22.05 Magazine : Résistances.** Présenté par Noël Mamère. Au sommaire : L'Europe des sans-voix, en direct du parvis des Droits de l'homme au Trocadéro. Avec : Jacques Delors, président de la Commission européenne, Geneviève Antonioz, présidente d'ATD quart-monde France. **23.30 Informations : 24 h sur l'A2. 0.00 Série : Brigade criminelle.** La cible (rediff.).

FR 3

20.35 Cinéma : Cuba ■ Film américain de Richard Lester (1979). Avec Sean Connery, Brooke Adams, Jack Weston, Hector Elizondo. *En 1959, un ancien major de l'armée britannique est engagé comme conseiller technique responsable de la sécurité à La Havane, au moment où le régime de Bastia est aux prises avec les partisans de Fidel Castro. Un film très curieux – inédit en France – où les personnages vivent dans une atmosphère de fin d'époque.* **22.40 Journal. 23.05 Magazine : Océaniques.** Ceux qui appellent les requins. De Dennis O'Rourke. *En Papouasie-Nouvelle-Guinée, chez les pêcheurs Kontu, ils ne sont plus que quelques-uns à appeler les requins, car le dieu Moroa, qui a appris aux hommes la magie de la pêche aux requins, n'a plus de place dans la société actuelle.* **0.00 Musiques, musique.**

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : les Jeux de Satan ■ Film américain de Sidney Lumet (1973). Avec James Mason, Robert Preston, Beau Bridges. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : la Femme secrète** ■ Film français de Sébastien Grall (1986). Avec Jacques Bonnaffé, Clémentine Célarié, Philippe Noiret, Wladimir Yordanoff. **23.45 Cinéma : Piranhas** ■ Film américain de Joe Dante (1978). Avec Bradford Dillman, Heather Menzies, Kevin McCarthy, Keenan Wynn. **1.10 Cinéma : Pékin central** ■ Film français de Camille de Casabianca (1986). Avec Yves Rénier, Christine Citti, Marco Bisson, Sophie Deschamps, Béatrice Lord.

LA 5

20.30 Téléfilm : Scrupules. D'Alan J. Levi, avec Lindsay Wagner, Marie-France Pisier, Barry Bostwick, Connie Stevens (2e partie). **22.10 Série : Capitaine Furillo.** Le bras de la justice. **23.05 Série : Lou Grant.** Viol. **23.50 Série : Max la menace.** Haute couture (rediff.). **0.15 Série : Les chevaliers du ciel. 0.45 Feuilleton : Le temps des copains. 1.15 Les cinq dernières minutes.** Pigeon vole (rediff.).

M 6

20.35 Série : Les têtes brûlées. Le réprouvé (rediff.). **21.30 M6 M Magazine.** Louis Malle et son film *Au revoir les enfants* ; Jeanne Moreau, par Louis Malle ; Portrait d'un ami disparu : Maurice Ronet. **22.10 Journal et météo.** ***22.30 Cinéma : le Feu follet ■■■ Film français de Louis*** Malle (1963). Avec Maurice Ronet, Léna Skerla, Yvonne Clech, Hubert Deschamps. **0.20 Club 6.** Invités : Raymond Jérôme, Dominique de Montvalon, Sylvie Pierre-Brossolette et Daniel Schneiderman. **1.05 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : Je ne vous oublierai jamais, de Jacques Sternberg. ***21.30 Musique :** Groupe de musique expérimen*tale de Marseille (concert donné au musée Cantini, le 30 janvier 1987) : Ubris, création de Jacques Diennet. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Cosmopolite ; Le théâtre du peuple (1). **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 7 septembre au Festival de Paris) : Extraits de la Geistliche Chormusik, de Schütz ; Motet à double chœur, neuf voix et basse continue, de Bach ; Extraits des Selva morale e spirituale de Monteverdi ; Extraits des Israëls Brönnlein, de Hermann ; Motets, de Bach ; Extraits des Psaumes de David pour double chœur, huit voix et basse continue, de Schütz, par l'Ensemble Sagittarius, dir. Michel Laplénie. ***23.07 Club de la musique contemporaine.*** **0.30 Mélodies.** Bernstein, Cage, Barber, Ives, Copland, Rorem.

Vendredi 9 octobre

TF1



20.00 Journal et météo. 20.30 Variétés : Nostalgie. Emission de Gérard Louvin, présentée par Michel Leeb. Hommage à Bourvil, décédé il y a dix-sept ans. **22.10 Série :** ***Drôles d'occupations. 23.00 Journal et Bourse.*** **23.18 Magazine : Rapido.** D'Antoine de Caunes. Avec Mick Jagger, The Stupids, The Fat Boys, Joan Jett, The Fashion Victims, Dave Stewart, Wendy et Lisa, Trouble Funk, Elli Medeiros, Susan Sedeilman, Johnny Clegg, et une rubrique cinéma « les *Incorruptibles* ». **23.55 Permission de minuit.**

A2

MESURES EXCEPTIONNELLES A GRANADA

TV COULEUR 99 F
MAGNETOSCOPE 179 F
PLATINE LASER 100 F

Tarifs mensuels, sur 36 mois - Assistance gratuite



20.00 Journal. ▶ **20.30 La nuit des 7 d'or.** En direct du Lido. Emission proposée par Georges Cravenne et Paul Giannoli, animée par Jean-Marie Cavada, Gérard Holtz, Roger Zabel, Eve Ruggeri. Cette troisième Nuit des 7 d'or est présentée par Shirley MacLaine. **23.00 Journal.** ▶ **23.10 Ciné-club : L'aigle à deux têtes.** Film français de Jean Cocteau (1947). Avec Edwige Feuillère, Jean Marais, Jean Debucourt, Jacques Varennes, Silvia Monfort.

FR3

20.05 Jeux : La classe. Avec Nilda Fernandez. **20.35 Feuilleton : Guillaume Tell.** De Georges Mihalka. Avec Will Lyman. 3e épisode : Le petit soldat. **20.57 Jeu. 21.00 Feuilleton : Guillaume Tell.** *4e épisode : La caverne.* **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. La fibre des mers. L'équipe de Thalassa a embarqué sur le *Vercors*, le plus grand navire câblier européen, pour assister à la pose des 400 kilomètres de câble à fibre nécessaires pour relier Marseille et Ajaccio, et tripler le trafic téléphonique entre l'île et le continent. **22.20 Journal. 22.40 Portrait.** Invité : Robert Hossein. **23.35 Musiques, musique.**

CANAL +

20.30 Série : Le retour de Mike Hammer. 21.15 Cinéma : Le combat dans l'île. ■■ Film français d'Alain Cavalier (*1961*). Avec *Romy Schneider, Jean-Louis Trintignant,* Henri Serre. **22.55 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Maxie.** ■ Film américain de Paul Aaron (1985). Avec Glenn Glose, Mandy Patinkin, Ruth Gordon. **0.35 Cinéma : Piranhas.** ■ Film américain de Joe Dante (1978). Avec *Bradford Dillman, Heather Menzies, Kevin McCarthy,* Keenan Wynn. **2.00 Cinéma : Tenue de soirée.** ■■ Film français de Bertrand Blier (1985). Avec Gérard Depardieu, Michel Blanc, Miou-Miou, Bruno Cremer, Jean-Pierre Marielle. **3.25 Cinéma : Pékin central.** ■ Film français de *Camille de Casabianca (1986). Avec Yves Renier, Christine* Citti, Marco Bisson, Sophie Deschamps, Béatrice Lord, Jacques Pibarot. **4.55 Série : Rawhide. 5.45 Magazine : Cinémode.** La rentrée 1987.

LA 5

20.00 Journal. 20.30 Variétés : Bon anniversaire. Emission de Patrick Sébastien. Avec France Gall, Christophe Lambert, Richard Cocciante, Laurent Voulzy, Herbert Léonard, *Samantha Fox, Cock Robin.* ***22.00 Loto sportif : Foot vos*** **jeux.** Présenté par Michel Hidalgo. **22.15 Série : L'inspecteur Derrick.** Une nuit d'octobre. **23.25 Magazine : Bains de minuit.** Présenté par Thierry Ardisson. **1.05 Série : Max la menace.** Un espion dans la piscine (rediff.). **1.35 Les cinq dernières minutes.** *45 tours et puis s'en vont* (rediff.).

M6

20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Le Saint. Tentative de meurtre. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** (6e épisode.) **22.10 Journal et météo. 22.25 Soirée policière : Les privés ne meurent jamais.** Présentée par Guy Marchand. Séries : Peter Gunn; Mr Lucky. **23.45 Magazine : Autour de mille nuits** (rediff.). **0.15 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Feuilleton : Les vaillances, farces et aventures de Gaspard des Montagnes. 16 et dernier. Le bois des fourches et la confession du bourreau des chèvres. **21.00 Opéra comique :** La fosse, de J.-Jacques Birge et Régis Franc. **21.30 Musique : Black and Blue.** Table ronde des journalistes. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Modernité ; Le théâtre du peuple (2). **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 novembre 1986, salle Pleyel) : Euryanthe (ouverture), de Weber ; Concerto pour piano et *orchestre n° 1 en mi mineur, op.11, de Chopin ; Concerto* pour orchestre, de Lutoslawski, par l'Orchestre national de France, dir. David Zinman. **22.20 Premières loges.** Hommage à Georges Thill. Son professeur vénéré : Vincenzo Bellini ; Son premier disque : Jules Massenet, Georges Bizet ; Ses partenaires : Guiseppe Verdi, Hector Berlioz. **23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Archives.** 8e symphonie en fa majeur, op. 93, de Beethoven ; Concerto pour violoncelle et orchestre de Walton, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. Dimitri Mitropoulos.

Audience TV du 7 octobre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	48.1	Santa Barbara 25.4	Actual. région. 6.9	Actual. région. 1.6	Starquizz 0.6	Porte magique 7.9	Oncle Bill 5.8
19 h 46	54.5	Roue fortune 28.6	Bon mot A2 4.8	Actual. région. 2.1	Nulle part 2.8	5, rue Théâtre 9.0	Dakhari 6.3
20 h 16	61.9	Journal 25.9	Journal 18.9	La classe 6.3	Nulle part 2.6	Journal 3.2	Daktari 6.9
20 h 55	68.7	Sacrée soirée 19.8	Heure vérité 20.1	Femmes sav. 4.8	Ciné salles 3.7	Collinococo 12.2	Dynastie 8.9
22 h 08	54.5	Sacrée soirée 18.0	Heure vérité 18.9	Femmes sav. 5.8	Yid. connect. 3.7	Arabesque 5.3	Falcon Crest 4.8
22 h 44	33.9	Destins 10.6	La belle vie 9.0	Journal 4.2	Tenue soirée 2.1	Arabesque 5.3	Les Espions 3.2

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France **entre le jeudi 8 octobre à 0 h TU et le dimanche 10 octobre à 24 h TU.**

Jusqu'à dimanche la France restera en régime de baisse pressione se caractérisant par un temps perturbé avec une succession de passages pluvieux et d'éclaircies médiocres, le tout accompagné de vents assez forts et de violentes averses localement orageuses.

Vendredi : après une relative accalmie, nouvelle aggravation sur l'ouest avec le retour de la pluie.

Sur la Bretagne, la Basse Normandie et les Pays de Loire : il pleuvra durant une bonne partie de la journée. Les pluies localement abondantes s'accompagneront d'un fort vent du sud-ouest.

Des Landes au Poitou-Charentes et au Centre, le soleil du matin se voilera peu à peu, annonçant une soirée pluvieuse.

De l'Aquitaine au Massif Central, il faut s'attendre à quelques bancs de brouillars matinaux. En cours de journée, nuages et éclaircies se partageront le ciel.

Du Bassin Parisien à l'Alsace, à la Bourgogne et aux Alpes du nord, des averses assez fortes se produiront encore le matin : elles s'accompagneront de rafales de vent, d'orages et parfois de grêle. *Il pourra même neiger au-dessus* de 1 200 mètres d'altitude.

En cours de journée, le soleil reprendra le dessus sur la Champagne-Ardennes, la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, la Fran che-Comté, et Rhône-Alpes. En revanche une aggravation pluvieuse se produira sur le Bassin Parisien et la Picardie. Des Alpes du sud à la Corse : c'est le soleil, mis à part quelques averses passagères en début de matinée.

Le Languedoc-Roussillon connaîtra une journée bien ensoleillée, mais des nuages menaçants envahiront le ciel en soirée : ils pourront déjà donner quelques gouttes de pluie.

Le vent du sud-ouest soufflera fort de la Bretagne au Nord. Il sera assez fort sur une bonne partie du pays sur la moitié *sud*.

Le mistral faiblira très rapidement dès la fin de matinée.

Les températures maximales varieront entre 5 et 9°C du nord au sud, 10 et 12°C *près de la Méditerranée.*

Les températures minimales ne dépasseront pas 14 à 17°C sur la moitié nord de la France, 17 à 22°C sur les régions méridionales.

LE TEMPS SAMEDI 10 :

Temps dans l'ensemble pluvieux ou nuageux sur la France.

Des Charentes à la Bretagne et à la Normandie les averses du matin laisseront place à quelques éclaircies.

Sur les pays méditerranéens et les Alpes le beau temps matinal laissera place à un temps pluvieux avec des ondées parfois orageuses.

Des vents du sud-est pourront souffler assez fort dans le golfe du Lion et seront accompagnés de fortes pluies dans l'arrière pays.

Sur les autres régions le temps restera pluvieux avec des ondées localement orageuses au sud puis quelques éclaircies l'après-midi dans le sud-ouest.

Les températures minimales s'échelonneront de 9 à 13°C sur la moitié nord du pays et de 10 à 14°C sur la moitié sud mais pouvant atteindre 15 à 16°C près du pourtour méditerranéen.

Les températures maximales iront de 13 à 16°C sur la moitié nord avec localement 18 en Alsace et de 15 à 18°C sur la moitié sud pouvant atteindre localement 21°C près de la Méditerranée.

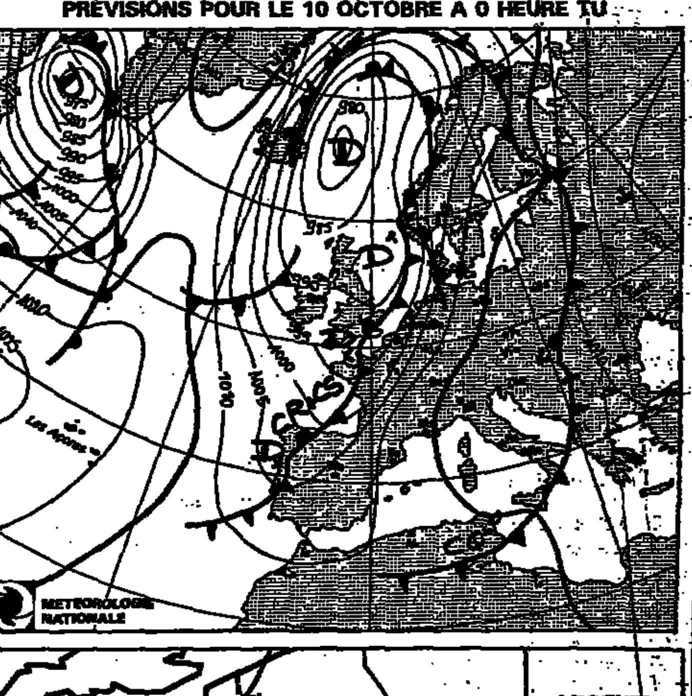
LE TEMPS DIMANCHE 11 :

Le temps pluvieux avec ondées orageuses se déclarera au sud-est au centre-est à l'Alsace et à la Lorraine. Il sera accompagné de forts vents de sud-sud-est en Méditeranée.

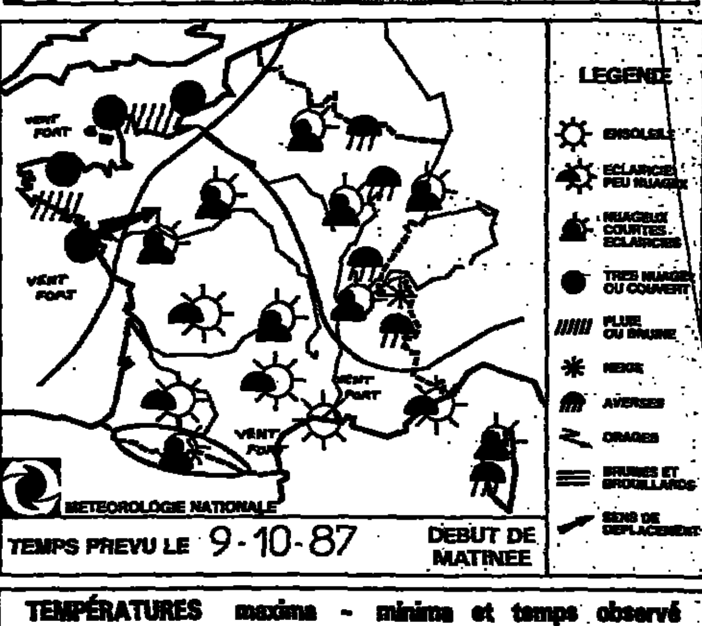
Sur les autres régions les brumes et brouillards matinaux laisseront place à des éclaircies. Cependant en cours d'après-midi le ciel se couvrira de la Bretagne à la Normandie au Bassin Parisien et au Nord avec de petites pluies ou bruines.

Les températures minimales seront dans l'ensemble en baisse de 1 à 2°C tandis que les températures maximales varieront peu.

SITUATION LE 8 OCTOBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 10 OCTOBRE A 0 HEURE TU



MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 9-10-87 DEBUT DE MATINEE

LEGENDE : AVERSES — ORAGES — BRUMES ET BROUILLARDS — SENS DE DEPLACEMENT — VENT FORT

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 7-10 à 6 heures TU et le 8-10-1987 à 6 heures TU — le 8-10-1987

FRANCE			
AJACCIO	24	14	N
BIARRITZ	23	17	N
BORDEAUX	20	13	A
BOURGES	16	10	A
BREST	16	8	A
CAEN	16	10	P
CHERBOURG	16	10	N
CLERMONT-FERR.	18	11	A
DIJON	18	12	A
GRENOBLE St-M-H	22	17	P
LILLE	14	12	P
LIMOGES	14	10	A
LYON	20	14	A
MARSEILLE-MAR.	22	16	P
NANCY	17	13	P
NANTES	17	9	A
NICE	22	15	P
PARIS-MONTS.	15	11	C
PAU	22	15	A
PERPIGNAN	22	15	N
RENNES	17	9	A
St-ÉTIENNE	20	14	P
STRASBOURG	18	12	N
TOURS	16	10	P
TOULOUSE	23	16	C
POINTE-A-P.	33	24	O

ÉTRANGER			
ALGER	37	15	N
AMSTERDAM	14	12	A
ATHÈNES	23	16	N
BANGKOK	34	27	C
BARCELONE	27	18	N
BELGRADE	26	14	C
BERLIN	16	8	C
BRUXELLES	14	12	P
LE CAIRE	28	16	D
COPENHAGUE	14	11	C
DAKAR	31	26	D
DELHI	37	24	D
DJERBA	24	20	N
GENÈVE	19	12	A
HONGKONG	30	27	O
ISTANBUL	20	9	D
JÉRUSALEM	21	12	D
LISBONNE	21	17	D
LONDRES	16	9	A
LOS ANGELES	23	18	D
LUXEMBOURG	13	10	P
MADRID	21	13	N
MARRAKECH	28	15	D
MEXICO	23	11	B
MILAN	21	14	B
MONTRÉAL	19	10	D
MOSCOU	12	5	D
NAIROBI	28	14	C
NEW-YORK	21	12	D
OSLO	13	8	P
PALMA-DE-MAL.	25	17	D
PÉKIN	22	12	N
RIO-DE-JANEIRO	25	20	C
ROME	25	16	D
SINGAPOUR	34	26	N
STOCKHOLM	14	6	N
SYDNEY	18	14	C
TOKYO	24	20	N
TUNIS	22	17	N
VARSOVIE	19	8	D
VENISE	21	14	B
VIENNE	19	11	D

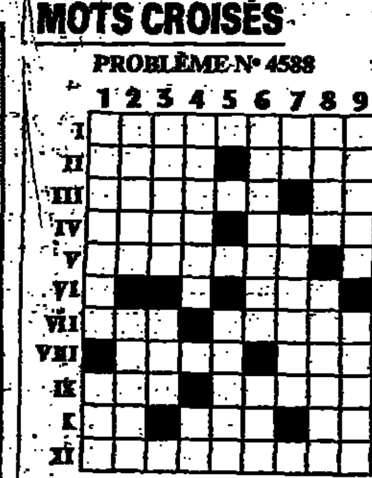
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4588



HORIZONTALEMENT

I. Accessoire adapté à la « douche ». – II. Qui ne serait pas forcément gobé par un gogo. Tombe sans faire de bruit. – III. Permet parfois de tirer profit d'une rencontre. Est fait pour ne presque rien faire. – IV. Celui qui n'a pas un radis n'en est pas obligatoirement privé. Essaie donc de faire bonne mesure. – V. Source d'activité. – VI. Fabrique des tubes. – VII. Ses bords sont très fréquentés. Castor ou Pollux. – VIII. Donne de quoi alimenter les canards. Sert aux travaux du bâtiment. – *IX. Les* prises de bec l'incitent à frapper. Porte des palmes. – X. Souvent cité en premier. *Preneur* de son. Réfléchi. – XI. Ont souvent un perroquet entre les mains.

VERTICALEMENT

1. Apporte la distraction. *On n'est* pas fâché de le voir quitter son foyer. – 2. « Elève » de nombreux moutons. Grande boîte. – 3. Une envie nous pousse à nous en débarrasser. Pour *celui qui juge inutile* d'en rajouter. – 4. Ceux qui décident de le fréquenter se retrouvent sur le sable. Quelque chose de grave. – 5. Certains y font leur entrée en sabots. – 6. Ni vus ni connus. Est présent dans maints règlements. – 7. Battu par le revers. Il ne lui viendrait *évidemment* pas à l'idée de chercher le mouton à cinq pattes ! – 8. Des lames y sont brisées. Variété de « pomme ». – 9. Ne manque pas de sel. Il leur arrive de traverser de beaux quartiers.

Solution du problème n° 4587

Horizontalement

I. Bénéfice. – II. Artilleur. – III. Joué. Anis. – IV. Adieu. Is. – V. R. Sis. – VI. Iule. Asne. – VII. Iru. Plein. – VIII. Toupies. – IX. Bi. Na. Ré. – X. Agréé. – XI. XIOsée.

Verticalement

1. Avaricieux. – 2. Brodeur. – 3. Etui. Lutin. – 4. Niée. – 5. El. Ur. PuNas. – 6. Fla. Alpage. – 7. Ienissei. Ré. – 8. Cuisinière. – 9. Ers. Sensées.

GUY BROUTY.

● **L'automobile à Cergy-Pontoise.** – Le *Salon de l'automobile* de Cergy-Pontoise, premier du nom, se tient du 9 au 12 octobre au hall Saint-Martin (chaussée Jules-César, à Pontoise. Accès par autoroute A 15, sortie n° 9).

SUR MINITEL

Prévisions complètes
Météo marine
Temps observé Paris, province, étranger
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO

Le Carnet du Monde

Naissances

– Eugène et Micheline ENRIQUEZ
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils

Antoine,

chez

Rosy et Gilles ENRIQUEZ,

ses parents et

Pauline

sa sœur.

à Paris, le 25 septembre 1987.

– Robert et Madeleine
MARIENBACH-DELAMOUR
ont la joie de faire part de la naissance de leur petit-fils

Matthew Francis,

le 4 octobre 1987, au foyer de

Edouard et Barbara

à Houston (Texas).

80190 Etalon.

Décès

– Les familles Demanesse-Decressonière, Gobert, Sarrazin, Gobetto, Girardot, Wacker, Reure, Durand, Guignandeau, Vanpoene, Le Sénéchal, Pelletier,
ont la douleur de faire part du décès de

**Marguerite Suzette
DEMANESSE-DECRESSONIÈRE,**

survenu dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Eglise de Courgenay, le 9 octobre 1987, à 16 heures.

« Le Clos de la Pigeonne »,
Courgenay
89190 Villeneuve-l'Archevêque.

– Mᵉ Antoine Frangie
fait part du décès de sa mère

Louis FRANGIE,

survenu le 3 octobre 1987, au Liban.

Les condoléances seront reçues au domicile de Mᵉ Antoine Frangie, les 12 et 13 octobre 1987, au 45, rue Emile-Menier, 75016 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– **Louis GUIFFRAY,**
écrivain et artiste peintre
sous le pseudonyme de
Eric Turner,

vient de trouver le repos éternel à l'âge de quarante-huit ans, victime d'un cancer pulmonaire.

Conformément à ses dernières volontés, son incinération a eu lieu le 5 octobre 1987.

Une messe de requiem sera célébrée le samedi 7 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6ᵉ.

Mᵐᵉ Louis Guiffray.

– Chili. France.

Consuelo et Lucas Ramirez Lereboure,
Mᵐᵉ Alfred Pose,
Mᵐᵉ Marie-Claire Pose,
Mᵐᵉ Etienne Lereboure,
M. et Mᵐᵉ Patrick Beillevaire
et leurs enfants,
Mᵐᵉ Michel Lereboure
et ses enfants,
M. et Mᵐᵉ Jean Michel Simeray
et leurs enfants,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

Emmanuel LEREMBOURE,

survenu le 5 octobre 1987, à l'âge de trente-trois ans.

Les obsèques ont lieu le jeudi 8 octobre 1987, à 15 h 30, en l'église Saint-Germain du Chesnay (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mᵐᵉ Fréjus Michon,
Ses enfants,
Et toute sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fréjus MICHON,

survenu le 6 octobre 1987, à l'âge de soixante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 10 octobre 1987, à 11 heures, en l'église de Saint-Honoré-Village (La Mure-d'Isère).

Condoléances et remerciements à l'issue de la cérémonie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les membres du conseil de direction
Et le directeur de l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Fréjus MICHON,
président du conseil de direction
de l'Onilait (1983-1987).

2, rue Saint-Charles,
75740 Paris Cedex 15.

– Le conseil d'administration
Et le personnel de la FNCL
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fréjus MICHON,
président de la FNCL,

mort subitement le 6 octobre, à Paris, à l'âge de soixante-trois ans.

Les obsèques auront lieu le samedi 10 octobre, à 11 heures, en l'église de Saint-Honoré-Village, La Mure-d'Isère (Isère).

Le conseil de surveillance de SODIMA,
Le conseil d'administration
Et les collaborateurs de SODIMA
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Fréjus MICHON,
président de la coopérative laitière
Oriac à Lyon,
et vice-président
du conseil de surveillance de SODIMA,

survenu le 6 octobre 1987.

La cérémonie religieuse et les obsèques auront lieu le samedi 10 octobre 1987, à 11 heures, en l'église Saint-Honoré-Village dans l'Isère.

– Le président
Et le bureau de la CNMCCA
ont le très grand regret de faire part du décès de

M. Fréjus MICHON,
président honoraire de la CNMCCA,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 6 octobre 1987.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 10 octobre, à 11 heures, en l'église de Saint-Honoré-Village, La Mure-d'Isère (Isère).

129, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Alina PÉREZ de LA RIVA,

survenu à La Havane, le 11 août 1987.

Une pensée est demandée pour ses frères

**Juan et Francisco
PÉREZ de LA RIVA**

également décédés à La Havane (Cuba).

– Egletons. Paris.

Mᵐᵉ Léon Spinasse,
son épouse,
Anthony et Aude,
M. et Mᵐᵉ Pierre Lacaille,
M. et Mᵐᵉ Régis Busschaert,
M. et Mᵐᵉ Jean Péoch,
M. et Mᵐᵉ Jean Meynord,
ses enfants,
Jean-Rémy, Vincent, Thomas, Mathieu, Benoît, Sophie, Sean, Elien, Mathilde,
ses petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ Emmanuel Couturon,
leurs enfants et petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon SPINASSE,
notaire,
croix du combattant volontaire,
croix de guerre 1939-1945,
médaille militaire,

survenu le 6 octobre 1987, à Egletons (Corrèze).

Une messe a été célébrée à son intention, le jeudi 8 octobre, en l'église d'Egletons.

L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, à Paris, le vendredi 9 octobre, à 10 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Régine Daric,
Stéphane et Suzanne Vincent
Et tous ses amis
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Jean VINCENT,
journaliste à l'AFP,

survenue à Paris, le 6 octobre 1987.

Il sera inhumé au cimetière du Père-Lachaise, le vendredi 9 octobre, à 14 h 30. Entrée principale.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 8 octobre 1987 :

DES DÉCRET

● Nº 87-818 du 2 octobre 1987 fixant la liste des communes faisant partie d'une agglomération de plus de 1 000 000 d'habitants.

● Nº 87-819 du 2 octobre 1987 portant création de la réserve naturelle des Ramières du Val-de-Drôme (Drôme).

DES ARRÊTÉS

● Du 30 septembre 1987 modifiant l'arrêté du 5 décembre 1969 modifié relatif aux épreuves du baccalauréat de l'enseignement du second degré (Informatique).

● Du 30 septembre 1987 modifiant l'arrêté du 14 décembre 1984 fixant la ctégorie d'étrangers visés à l'article R. 341-4 du code du travail auxquels la situation de l'emploi n'est pas opposable lors d'une demande d'autorisation de travail.

UNE DÉCISION :

● Du 28 septembre 1987 de la Commission nationale de la communication et des libertés modifiant une décision du 23 juillet relative à un appel aux candidatures (utilisation de fréquences de télévision).

Remerciements

– M. Aldo OSTI,
ses enfants,
Emmanuel et Mercedes,
Et toute la famille,
prient les personnes qui se sont associées à leur deuil par leur présence à la messe à la mémoire de

Mᵐᵉ Aldo OSTI,
née Christine Richard

de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

– Ses enfants,
Petits-enfants,
Parents et alliés
profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été prodiguées à l'occasion de leur deuil, prient leurs amis de trouver ici leurs très sincères remerciements qu'ils formulent tant en leur nom qu'au nom du défunt

M. Georges SIGAL,
docteur en études slaves,
professeur honoraire de l'Université de Provence,

qui nous a quittés le 12 septembre 1987.

La messe de requiem au domicile et les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 15 septembre 1987.

Chalet Belmont,
BP 46, 13400 Aubagne.

Anniversaires

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Bernard MANCEAU,
ancien député de Maine-et-Loire,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Communications diverses

– Un colloque consacré à Ernesto « Che » Guevara, vingt ans après sa mort en Bolivie, doit avoir lieu à la Maison de l'Amérique latine. De nombreuses personnalités, parmi lesquelles Jean Elleinstein, Jean-Pierre Faye, Michael Loewy, Jean Ziegler, Jeannette Abel, ainsi que des journalistes, traiteront des multiples thèmes liés à l'ancien compagnon de Fidel Castro. Le colloque doit être inauguré le vendredi 9 octobre, à 18 h 30, et se poursuivra toute la journée du samedi.

Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris-7ᵉ.

– Lundi 12 octobre, à 20 h 30. A propos de « Point de détail », historiens et témoins face au révisionnisme.

Stéphane Courtois, Adam Rayski « Qui savait quoi ? » (1941-1945), Pierre Vidal-Naquet « Les Assassins de la mémoire », participeront à une table ronde organisée par l'Amilar et le Cercle Bernard-Lazare et animée par Henry Bulawko, ancien résistant et déporté.

C.B.L., 10, rue Saint-Claude, Paris-3ᵉ.

– Le Cercle des médecins et le docteur Jacques Leibowitch remercient Sami Frey, Jean-François Balmer, Mᵐᵉ Danielle Cattand et la Compagnie Renaud-Barrault pour leur généreuse contribution à la lutte contre le SIDA.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, le lundi 12 octobre, à 14 heures, amphithéâtre Turgot, Mᵐᵉ Lois Relin : « La sculpture assemblée en France de 1880 à 1918. De la sculpture traditionnelle aux constructions cubistes ».

– Université Paris-I, le lundi 12 octobre, à 14 h 30, salle 308, entrée I, rue V.-Cousin, galerie J.-B.-Dumas, escalier L, M. Chaker Khedira : « Le canal de Suez et la politique extérieure de l'Egypte (1948-1958) ».

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER
TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES F.
1	4 171	vierge	12 000
		autres signes	1 200
2	22	tous signes	200
	122	tous signes	400
	3 292	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	3 882	lion	10 000
		autres signes	1 000
	5 122	vierge	10 200
		autres signes	1 200
	1 482	lion	12 000
		autres signes	1 200
	14 632	lion	50 000
		autres signes	5 000
	19 042	cancer	50 000
		autres signes	5 000
3	583	tous signes	400
	993	tous signes	400
	27 643	vierge	50 000
		autres signes	5 000
4	2 834	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	0 374	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	18 754	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
5	5 235	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	00 085	lion	4 000 000
		autres signes	125 000
6	096	tous signes	400
	0 256	balance	12 000
		autres signes	1 200
	7 886	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	04 286	poissons	50 000
		autres signes	5 000
	22 826	balance	50 000
		autres signes	5 000
	24 516	taureau	50 000
		autres signes	5 000
7	917	tous signes	400
	0 577	gémeaux	11 200
		verseau	13 000
		autres signes	2 200
	6 027	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	3 197	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	4 237	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	6 537	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	00 637	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
8	78	tous signes	200
	0 478	scorpion	10 200
		autres signes	1 200
	1 948	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	8 838	poissons	12 000
		autres signes	1 200
9	29	tous signes	200
	039	tous signes	400
	9 079	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	19 139	verseau	50 000
		autres signes	5 000
0	5 370	balance	10 000
		autres signes	1 000
	7 190	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	7 870	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	9 280	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	12 750	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	13 240	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	20 890	capricorne	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS :
TAUREAU CANCER LION GAGNENT 100,00 F

87 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE 99ᵉ
TIRAGE DU MERCREDI 7 OCTOBRE 1987

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/08/87)

Le numéro **0 2 2 9 4 1** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 1 2 2 9 4 1 – 2 2 2 9 4 1 – 3 2 2 9 4 1 – 4 2 2 9 4 1 – 5 2 2 9 4 1 – 6 2 2 9 4 1 – 7 2 2 9 4 1 – 8 2 2 9 4 1 – 9 2 2 9 4 1 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
002941	020941	022041	022901	022940	
012941	021941	022141	022911	022942	
032941	023941	022241	022921	022943	
042941	024941	022341	022931	022944	
052941	025941	022441	022951	022945	10 000,00 F
062941	026941	022541	022961	022946	
072941	027941	022641	022971	022947	
082941	028941	022741	022981	022948	
092941	029941	022841	022991	022949	

Tous les billets se terminant par		gagnent
2 9 4 1		4 000,00 F
9 4 1		400,00 F
4 1		200,00 F
1		100,00 F

LOTO
Nº 40
TIRAGE DU MERCREDI 7 OCTOBRE 1987
4 15 21 23 24 39 – 48 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE
POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 14 ET SAMEDI 17 OCTOBRE 1987
VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

87 TACOTAC 100ᵉ
TIRAGE DU MERCREDI 7 OCTOBRE 1987

هكذا من الاصل

Communication

Un entretien avec M. Pierre Pezet, président de la Fédération nationale du cinéma

« Le gouvernement doit choisir entre l'abandon du cinéma français et la reconquête du marché »

Les chiffres sont là : de 1983 à 1986, le cinéma français a perdu plus de 18 % de ses spectateurs. Cette année, la chute des entrées s'est brusquement aggravée : 20 % sur le premier *semestre*, 40 % *sur* juillet et août. Après les distributeurs, premières victimes de la crise, les exploitants subissent aujourd'hui le choc de plein fouet. En six mois, 500 salles de cinéma ont fermé leurs portes. D'autres s'apprêtent à le faire, entraînant la disparition complète de l'exploitation dans certaines petites villes de province.

Déclin inévitable de la salle au profit du petit écran, qui, lui, programme de plus en plus de films, quitte à les payer au prix fort ? Les exploitants ne veulent pas disparaître et passent à la contre-attaque. Ils somment les chaînes de respecter leurs cahiers des charges et de réduire leur nombre de films. Ils exigent des pouvoirs publics une baisse de la TVA et divers allégements fiscaux pour reconstituer leur *marge* et *partir* à la reconquête du marché. Pour M. Pierre Pezet, président de la Fédération nationale du cinéma français, le remède à la crise est aujourd'hui politique.

« Pourquoi faudrait-il encore des salles de cinéma ?

— Parce que les recettes des salles assurent toujours 56 % de l'amortissement des films français. Parce que seul le succès en salle permet à des films ambitieux comme *Jean de Florette*, *Thérèse* ou *le Nom de la rose* d'exister. Si on veut que le cinéma français reste au deuxième rang mondial, il faut sauver d'urgence l'exploitation. Sinon, nous nous retrouverons très vite au niveau de la Grande-Bretagne, qui, avec 600 salles, finance péniblement 17 films par an. Comment feront alors les télévisions pour alimenter leurs programmes en longs métrages ?

— Mais 5 000 salles pour un pays comme la France, n'est-ce pas beaucoup ? Les exploitants n'ont-ils pas mené une politique d'investissement trop optimiste ?

— Entre 1981 et 1983, les pouvoirs publics ont incité les exploitants à créer ou à moderniser des salles, à coups d'avances financières. Il y avait alors 200 millions de spectateurs par an. Aujourd'hui, nous allons retomber à 135 millions d'entrées, et les salles, lourdement endettées, sont asphyxiées.

» L'assainissement du parc est nécessaire et il a déjà commencé dans certaines grandes villes. Mais on ne peut pas laisser le marché opérer brutalement. Il faut traiter socialement cette crise. D'abord parce *que les pouvoirs publics* ont leur part de responsabilité dans le suréquipement. Ensuite parce que la dernière *salle qui ferme dans une* petite ville, c'est 70 000 personnes qui perdent l'habitude de sortir pour aller au cinéma. Une transformation des pratiques culturelles qui n'est pas facilement réversible. Quand un tissu aussi fragile que les salles de cinéma se déchire, on contrôle mal la déchirure.

Les apprentis-sorciers

— Ne faut-il pas aussi repenser le parc de salles ? Les spectateurs souhaitent peut être un confort et un grand écran qui les changent de la télévision...

— On critique beaucoup aujourd'hui les complexes multisalles. Ils ont pourtant assuré, dans les années 70, la survie d'un cinéma français très diversifié. Si la petite salle du complexe n'avait pas maintenu à l'affiche *Diva*, M. Beneix n'aurait pas pu faire *37,2° le matin*.

» *Il est vrai que le goût du public* a changé. Il est moins sensible au cinéma d'auteur, peu attiré par le petit film commmercial français traditionnel. Il recherche un grand spectacle de qualité. Mais le parc de salles peut répondre à ce besoin : il existe dans chaque ville de province des grands écrans et l'équipement en son Dolby se généralise. Nous sommes prêts à faire davantage. Mais ces grandes salles trouveront-elles, tous les quinze jours, des films comme *Amadeus* ou *Mission* à programmer ?

— Vous trouvez la production trop frileuse ?

— La production est un métier à haut risque depuis que les recettes des salles sont devenues très aléatoires. Il y a ceux qui continuent à miser sur le succès en salle, qui *permet d'amortir* des budgets ambitieux. Il y a aussi ceux qui préfèrent le pré-financement plus sécurisant *de la télévision*, *de la vidéo*, *et qui* limitent leurs ambitions en conséquence. Je souhaite, pour l'avenir du cinéma, que la seconde catégorie ne l'emporte pas sur la première.

— La télévision, c'est toujours le grand ennemi ?

— Les chiffres montrent une corrélation nette entre la baisse de la fréquentation des salles et l'augmentation des diffusions de films par les chaînes. Programmer deux Louis de Funès par soir, c'est concurrencer directement la salle ; c'est aussi banaliser le cinéma, détruire son caractère d'événement.

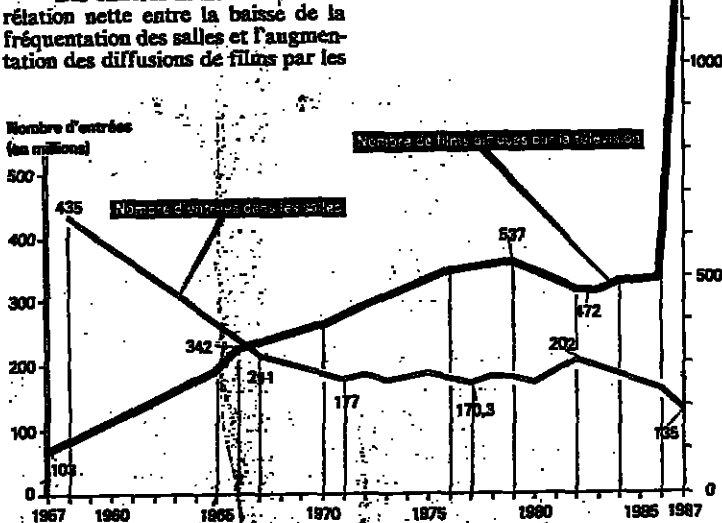
» Nous souhaitons que les chaînes cessent de jouer aux apprentis-sorciers. Nous souhaitons surtout que le gouvernement prennent ses responsabilités et rééquilibre le paysage audiovisuel. A deux reprises, en 1985 et en 1986, pour des raisons purement électorales, on a trans*formé brutalement* le contexte concurrentiel du cinéma français. On ne peut pas jouer ainsi avec *l'économie* d'une *industrie* culturelle.

— Le gouvernement est-il sensible à vos arguments ?

— Le ministre de la culture et de la communication semble avoir pris conscience du danger. Il vient de souhaiter une concertation entre le cinéma et la *télévision*. Nous lui répondons : Où ? Quand ? Et avec vous, monsieur le ministre ! Le reste du gouvernement me semble moins *mobilisé*. On nous répète dans les cabinets que la salle est dépassée, que l'avenir est au satellite, au cinéma à *domicile*. C'est faux. Les Etats-Unis, pays « leader » des *réseaux audiovisuels*, *affichent* 20.000 salles de cinéma et plus de 1 milliard de spectateurs par an. C'est avec cela qu'ils ont aujourd'hui le premier cinéma mondial.

» L'exemple américain montre que le combat n'est pas perdu. Les exploitants ne veulent pas pleurer sur leur sort. Ils sont prêts à se battre pour adapter le parc de salles, *modifier leur politique commerciale*, retrouver une communication avec le public. Encore faut-il surmonter *cette crise et rétablir des règles* normales de la concurrence. L'année 1988 sera décisive. Le gouvernement doit choisir entre l'abandon du cinéma français et la reconquête du marché.

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN.



Nouvelles extensions pour les réseaux de la 5 et de M 6

La Commission nationale de la communication et des libertés publie au *Journal officiel* du 6 octobre un ensemble d'appel aux candidatures pour des fréquences permettant d'étendre les réseaux de la 5 et de M 6. Il s'agit pour les deux chaînes d'implanter des émetteurs à Voiron (Isère), Annecy (Haute-Savoie), Albertville (Savoie), Lons-le-Saunier (Jura), Saint-Dizier (Haute-Marne), Quimper (Finistère), Vesoul (Haute-Saône), Mayenne (Mayenne), Arcachon (Gironde) et Auxerre (Yonne).

Les deux chaînes nationales seront peut être appelées à partager ces fréquences avec des stations locales de télévision. La CNCL a en effet lancé conjointement sur les mêmes zones des appels aux candidatures pour des services locaux. Les candidats à ces services ont jusqu'au 28 décembre pour déposer un dossier à la CNCL.

Le rachat de Fun par M. Hersant

La CNCL enquête sur le respect de la loi anti-concentration

La Commission nationale de la communication et des libertés enquête sur la fusion, début septembre, des réseaux de radios Chic FM et Fun. Un mariage qui fait de M. Robert Hersant l'un des tout premiers acteurs de la bande FM, le seul sans doute à pouvoir contester *la suprématie* de NRJ.

Fun — cinquante-quatre stations reliées par satellite — c'était à la fois le succès d'une formule musicale et des difficultés financières qui valurent à la société holding exploitante, la Cofirad, de faire l'objet d'une procédure de redressement judiciaire et de se voir refuser par la CNCL, en août dernier, une fréquence parisienne qui aurait servi de tête de pont au réseau. Chic FM, ce sont au contraire des millions de francs engloutis par le magnat de la presse dans la promotion d'une radio qui n'a jamais décollé dans les sondagesd, malgré l'octroi par la Commission nationale, d'une fréquence juchée sur un site convoité (la tour Eiffel) et d'une puissance importante.

Le 2 septembre dernier, le tribunal de commerce de Paris autorisait, à la *satisfaction des parties en cause*, la reprise du réseau Fun par le groupe Hersant qui avait accepté de maintenir l'activité, d'éponger les 28 millions de francs de passif et de conserver le personnel. Quarante-huit heures après, les deux réseaux fusionnaient et les stations Chic-FM, moins performantes, adoptaient le « format » et la marque Fun.

C'est cette opération qu'étudie aujourd'hui de façon « *approfondie* » la CNCL. Une réaction tardive ? « *Le temps d'instruire le dossier.* », affirme le président Gabriel de Broglie. La Commission s'interroge sur deux points : le changement de nom et de programmes de la station *parisienne de M. Hersant*, (la seule de l'ex-réseau Chic FM à avoir été autorisée par la CNCL) d'abord ; le respect de la législation anti-concentration, ensuite.

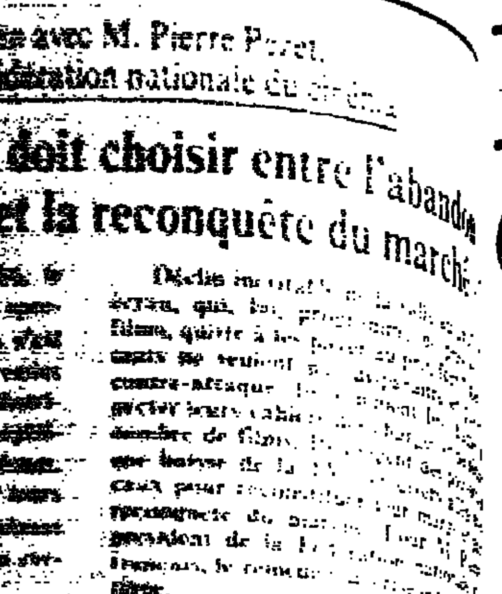
Sur le premier point — appellation, programmes, — elle estime n'avoir pas disposé d'un « *préavis suffisant pour se prononcer utilement* » sur des changements importants et se réserve en conséquence « *la possibilité de réexaminer l'autorisation* » accordée en août dernier. Cette lecture des faits est contestée par le PDG du réseau FUN, M. Jean-Baptiste Blanchemain, pour qui la transformation de Chic FM en *Fun est* « *une opération usuelle prévue par la réglementation commerciale* ». Quant aux nouveaux programmes, ils s'inscrivent « *en tout point* », *selon lui*, dans le cahier des charges imposé par la CNCL lors de la délivrance de l'autorisation.

Plus important *encore*, la législation anti-concentration dont la CNCL entend vérifier le respect, à la *fois* nationalement et régionalement. Pour M. Blanchemain, le réseau Fun ne possède que six filiales en province, les quatre-vingt-quatre autres étant « *indépendantes mais abonnées à la marque* »... L'explication suffira-t-elle à empêcher une remise des autorisations sur l'ensemble du territoire ?

P.-A. G.







Le CNCL enquête sur le respect de la loi anti-concentration

Des rangements à ces prix, c'est à croire qu'ils sont un peu dérangés.

GIGG 3
Commode revêtue PVC blanc.
Larg. 62 cm, prof. 30 cm,
haut. 72 cm.
250F

VIKTOR
Porte-chapeaux en métal
laqué époxy noir.
Avec patère 9 têtes. 90 x 30 cm.
220F

GUTE 49/2
Commode laquée blanc.
Intérieur tiroirs :
plastique/fibres de bois.
Larg. 80 cm, prof. 40 cm,
haut. 49 cm.
390F

RIGG
Porte-manteau en tube d'acier
laqué époxy multicolore.
Diam. 52 cm, haut. 170 cm.
195F

TIMO 78/4
Commode en pin massif
naturel verni.
Intérieur tiroirs : multiplis,
fond en panneau de fibres
laqué blanc.
Larg. 70 cm, prof. 38 cm,
haut. 78 cm.
995F

GUTE 87/8
Commode laquée blanc.
Intérieur tiroirs :
plastique/fibres de bois.
Larg. 80 cm, prof. 40 cm,
haut. 87 cm.
645F

GUTE 87
Armoire à chaussures
en plaqué pin naturel
ou teinté brun noyer (verni).
Avec 1 barre de support
et 1 plateau en plastique amovible.
Larg. 80 cm, prof.
40 cm, haut. 87 cm.
595F

NILS 60
Armoire laquée blanc.
1 étagère et 1 tringle à habits.
Larg. 60 cm, prof. 60 cm,
haut. 180 cm.
295F

RUSSEL 3
Armoire en aggloméré
revêtu décor blanc.
1 partie penderie
avec 1 étagère et 1 tringle ;
et 1 partie lingerie.
Larg. 120 cm, prof. 60 cm,
haut. 180 cm.
750F

CERTAINS DE CES ARTICLES NE SONT PAS VENDUS DANS LE MAGASIN IKEA LYON.



Comme a dit un jour quelqu'un soucieux de son ménage, tout n'est que poussière et retournera à la poussière. Depuis, on n'arrête pas de passer l'aspirateur, le plumeau ou le chiffon… Pour IKEA, rien vaut quelques bons rangements pour clore la question… Seulement voilà, d'habitude les rangements sont souvent plus chers que ce qui est dedans. Un comble… Chez IKEA, on préfère plutôt le contraire. Que le prix de nos rangements vous laisse de quoi les remplir de tout ce dont vous avez envie. Ça semble un bon arrangement.

Placards, penderies, commodes, tiroirs, miroirs, accessoires, à l'unité ou par murs entiers, vous composez ce que vous voulez, comme vous voulez, où vous voulez. Vous pouvez jouer dans les 3 dimensions et dans tous les styles. Du sur mesure, on ne peut pas dire mieux. Surtout quand c'est vous qui les montez. Ça arrange sacrément leur prix de les monter. Et de se les livrer soi-même donc. En les emportant dans des cartons plats, faciles à mettre dans ou sur sa voiture. Ensuite, un petit tour de vis par-ci par-là et c'est monté. Vous a-t-on dit que si vous avez vu un peu grand, vous pouvez rapporter ce qui est en trop ?

Chez IKEA, on reprend les choses avec le sourire (dans leur emballage d'origine, siou plaît). Avec des prix comme ça on est peut-être dérangé. Mais vous, vous ne vous serez pas dérangé pour rien…

Offre valable jusqu'au 18 octobre 1987 dans la limite des stocks disponibles.

Ils sont fous ces Suédois IKEA®

MINITEL 36.15 IKEA

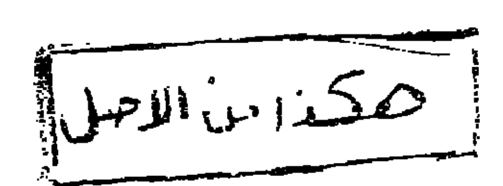
IKEA PARIS NORD II : ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II. TEL. (1) 48.63.20.25 - LUN. A VEN. : 11-20 H - (NOCTURNE LE MER. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM. : 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

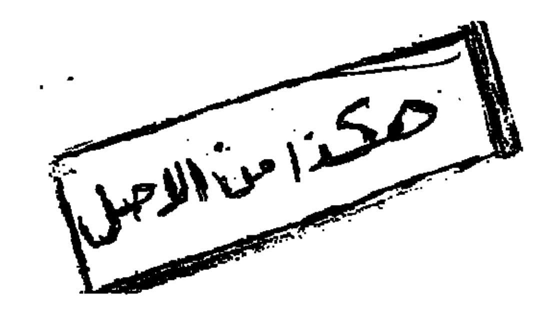
IKEA EVRY LISSES : ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (1) 64.97.71.20 - LUN. A VEN. : 11-20 H - (NOCTURNE LE JEU. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM. : 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

IKEA VITROLLES : RN 113 QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES. TEL. 42.89.96.16 RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

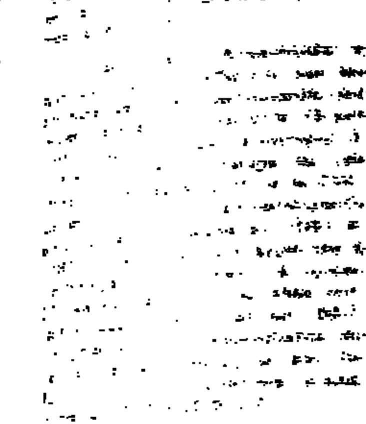
IKEA LYON : CTRE CIAL DU GRAND VIRE, VAULX-EN-VELIN. TEL. 78.79.23.26

PEYRAT & ASSOCIES





Economie



SOMMAIRE

Canada : les recettes d'une exceptionnelle croissance

MONTREAL
de notre envoyé spécial

Le Canada, décidément, n'en finit plus de faire parler de *lui. Record* du monde du 100 mètres pour Ben Johnson, sommet de la francophonie, traité de libre-échange avec les Etats-Unis, opération-éclair de Northern Telecom *rachetant* une participation de la firme américaine ITT dans le numéro un mondial (britannique) des transmissions par fibres optiques. Et, pour couronner le tout, *activité économique débordante.*

Aucun pays industrialisé n'aura réussi – et de très loin – *le score du* Canada en matière de croissance économique : 6 % en rythme annuel au premier semestre 1987. Un taux assez invraisemblable qui rappelle les belles *années 60* et *le bien-être* grandissant qui jusqu'en 1974 – sur fond de plein-emploi – se répandait à travers le monde développé. Cette surprenante vigueur s'est probablement *ralentie depuis l'été, mais* très peu.

Le Canada, dont la croissance avait déjà été la plus forte des nations industrialisées en 1986, vit donc pleinement son été indien : les érables de Mont-Royal visibles depuis le centre de Montréal se sont enflammés, donnant à la ville, à ses gratte-ciel, à ses chantiers – sous un ciel bleu et froid – la réconfortante impression que tout est possible, y compris la prospérité. En fin de semaine, les autoroutes qui mènent vers les Laurentides, au Nord, vers l'Estrie, au Sud, dégorgent avec peine des flots de voitures, dont beaucoup sont maintenant japonaises, *« pour leur qualité »*, ou coréennes, *« pour leur bas prix »*.

Le plus sûr indice de la santé du pays est l'activité du bâtiment. Les *chantiers se sont multipliés* pour la construction de logements mais aussi pour celle de bureaux et d'usines. A Bromont, en Estrie, c'est Hyundai qui s'est installé pour *produire cent mille voitures l'an à partir* de 1991 (1). Dans le centre de Montréal, les gratte-ciel neufs ne se comptent plus : Maison des coopérants avec centre commercial en *sous-sol, complexe Félix-Martin,* tour La Laurentienne, Maison Alcan. L'hôtel Windsor lui-même, complètement rénové, vient d'être inauguré, transformé en bureaux *luxueux qu'habitent avocats* et conseillers fiscaux.

Toute cette activité d'abord concentrée sur l'Ontario et le Québec s'est progressivement étendue. Elle touche maintenant l'*ensemble* du pays depuis la Colombie britannique (Vancouver) jusqu'à l'Atlantique en passant par l'Alberta (Calgary), qui a connu de bien mauvais moments lors de *la dégringolade* des prix pétroliers.

Le boom de la construction est tel qu'il a fait flamber les prix un peu partout. Les hausses en 1986 ont souvent atteint 30 % et même 40 %. Du coup, le chômage, qui dépassait largement les 10 % de la population *active en 1984 et en 1985*, a commencé à baisser pour revenir à 9,6 % en 1986. Durant l'été, il est repassé au-dessous de la barre des 9 %, avec des niveaux particulièrement bas *dans les zones de forte activité. En* Ontario, on en est à moins de 6 %, ce qui est inférieur aux meilleurs niveaux atteints avant la récession de 1981-1982. Toronto, avec son *énorme activité industrielle et* financière, est pourtant encore une exception.

Le chômage, s'il baisse un peu partout dans le pays, n'a pas encore retrouvé ses niveaux d'avant la crise de 1981-1982, malgré de nombreuses créations d'emplois, d'ailleurs souvent précaires. La lenteur de cette amélioration s'explique par la forte augmentation de la population active (+ 1,8 % l'an). Les migrations d'une province à l'autre restent donc importantes et, hélas, nécessaires. Dans les régions défavorisées (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse), on dépasse des taux de chômage de 13 %, la riche Colombie britannique se situant elle-même aux environs de 12 %.

Disparités qui expliquent, soit dit en passant, l'importance attachée par Ottawa *dans ses négociations sur* le libre-échange à toute une politique de subventions visant à fournir du travail aux hommes là où ils se trouvent, c'est-à-dire jusque dans les régions les plus reculées du Nord.

Epargne en forte baisse

Y aurait-il donc une solution canadienne à la crise économique dont pourrait s'inspirer l'Europe, et la France en particulier, qui va cette année encore réaliser un score assez lamentable (1,5 % de croissance) ? Gardons-nous des comparaisons et des rapprochements, tant sont différentes les ressources, les structures, les étendues. Mais c'est bien la demande des ménages qui – jusqu'à l'été du moins – a été le principal moteur de l'étonnant dynamisme canadien. La consommation a augmenté l'an dernier de 4 %, se portant, on l'a vu, sur le logement mais aussi sur l'automobile, les biens manufacturés, souvent achetés à l'étranger. Les importations en ont été fortement stimulées (+ 9 % en un an), ce qui n'a pas été perdu pour tout le monde mais pourrait poser à la longue des problèmes de balance commerciale au pays.

Ce serait une erreur de croire qu'une forte hausse des salaires explique cette frénésie de consommation. Le pouvoir d'achat des *salariés a baissé l'année dernière* de 0,7 % et se situe *grosso modo* au niveau atteint en 1978-1979. On voit que, de ce côté, aucun miracle ne s'est produit, bien au contraire. Si l'on prend en compte les revenus de la propriété – qui, eux, ont fortement progressé – et ceux des professions libérales et commerçantes, le pouvoir d'achat global a légèrement augmenté, de 1 % environ.

Il faut donc chercher ailleurs l'explication de la forte activité enregistrée depuis la fin de 1986. Les Canadiens – qui jusqu'en 1980 *s'étaient* beaucoup endettés – ont accru leur épargne, par peur d'une crise qui fut sévère en 1981-1982, par peur de voir les temps mauvais se prolonger. Cette épargne a *culminé au début* de 1982, avec un taux représentant 18,2 % du revenu disponible des ménages. Au fur et à mesure que la crise s'éloignait, que l'activité reprenait, beaucoup de *ménages s'aperçurent* que leurs disponibilités financières étaient importantes et commencèrent à en profiter. Ce phénomène de soulagement – ou de revanche sur l'austérité – *s'est produite en France*, quoique à une moindre échelle, durant l'année 1985.

Ce fut le reflux, chacun tirant sur ses réserves. En quelques années, le taux d'épargne a chuté de 8 points, une sorte de record. L'activité qui s'est *ensuivie a été d'autant plus* forte que, non contents de « désépargner » massivement, les Canadiens faisaient largement appel au crédit, les prêts aux particuliers progressant de 30 % l'an.

Ce boom fait un peu peur aux autorités monétaires, qui, craignant une accélération de l'inflation (2), ont commencé en juillet à relever les taux d'intérêt. Le risque est probablement réel, mais beaucoup de pays pourraient envier ce genre de danger quand il est la contrepartie d'une telle réussite.

La réforme fiscale de 1988 réduira sensiblement l'impôt sur le revenu des particuliers et soutiendra donc la consommation. Les toutes dernières enquêtes de conjoncture *montrent que les chefs d'entreprise* sont optimistes et qu'ils accroissent leurs investissements. Les sondages, eux, montrent que le prenier ministre, M. Mulroney, a perdu beaucoup *de sa popularité.*

A n'y rien comprendre...

ALAIN VERNHOLES.

(1) Les travaux ont débuté en juin 1986 et devraient se terminer en décembre prochain. La production doit commencer en décembre 1988. L'usine emploiera mille cinq cents personnes quand elle tournera à plein régime. *Modèle construit : l'Y 2, proche de la* Stellar.

(2) Le rythme de hausse des prix est actuellement de 4,5 % l'an. Mais le taux d'inflation « sous-jacent » (hors énergie et hors nourriture) ne cesse de se réduire depuis le début de 1987.

BILLET

Le PS, les « noyaux durs » et le flou

LE Parti socialiste est bien décidé à faire éclater les « noyaux durs » de M. Edouard Balladur. Après avoir violemment critiqué ces *« groupes d'actionnaires stables »* constitués par le ministre de l'économie dans le capital des entreprises privatisées, les *dirigeants socialistes se veulent* maintenant plus positifs. Mercredi 7 octobre, lors de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, M. Lionel Jospin, *premier secrétaire du PS, a*, pour la première fois, donné quelques indications sur les projets de son parti. Précis sur certains points, il l'a été moins sur d'autres. Ces prises de position pourraient en tout cas influer sur les prochaines étapes du programme de privatisations de *M. Balladur*, comme sur les marchés financiers.

En cas de retour du PS aux affaires, la compagnie d'assurances UAP (qui doit être mise sur le marché fin novembre) sera *renationalisée* d'une *manière* classique ; en revanche, la société industrielle Saint-Gobain, privatisée à la fin de l'an dernier, pourrait rester dans le secteur *privé*. A ces indications ponctuelles, M. Jospin a ajouté deux des principes qui guideraient un gouvernement socialiste : une remise en cause des « noyaux durs » et la possibilité de poursuivre la vente d'entreprises publiques au privé.

Comment casser les « noyaux durs » de M. Balladur ? Le PS se *veut pragmatique. M. Jospin* a évoqué quelques pistes. Première piste : des offres publiques d'achat (OPA) menées par l'Etat ou *ses bras séculiers* (la Caisse des *dépôts*, les compagnies d'assurances toujours nationalisées, ou même une société publique d'investissement créée à cet effet). Au premier abord, la proposition fait sourire : les socialistes préconisant un recours à l'un des instruments du *capitalisme sauvage* !

Autre piste évoquée par M. Jospin, le rachat par l'Etat des actions détenues par les membres des « noyaux durs ». *« Ce qu'une loi a fait, une autre loi peut le défaire »* a expliqué le premier secrétaire du PS.

Ces deux voies (OPA et rachat des « noyaux durs ») pourraient coûter cher à l'Etat. C'est pourquoi certains, dans l'entourage de *M. Jospin, envisagent une* autre solution : la généralisation de la *golden share*, de l'action spécifique inspirée de l'exemple britannique qui, détenue par l'Etat, *permet à ce dernier* de contrôler toutes les décisions stratégiques de l'entreprise.

Ces pistes restent encore mal balisées. Mais, au PS, on *n'envisage* guère de se faire plus précis. Avant mars 1986, la *droite n'avait pas, fait-on remarquer* dans l'entourage de M. Jospin, détaillé les modalités des privatisations. Et surtout, il faut éviter que les groupes « amis » *de M. Balladur ne mettent en* place des dispositifs de verrouillage empêchant le gouvernement socialiste d'agir. A malin, malin et demi.

ERIK IZRAELEWICZ.

(Lire page 9 les déclarations de M. Jospin.)

L'accord de libre-échange signé entre Washington et Ottawa laisse entier le problème des subventions

MONTREAL
De notre correspondante

« Projet du siècle » pour les milieux d'affaires canadiens, *« pacte avec le diable »* pour les *nationalistes et les syndicats*, l'accord canado-américain de libre-échange conclu le 3 octobre à Washington reste pour le moment une ambitieuse déclaration reposant sur des *principes encore bien vagues.*

A la lecture du seul document préliminaire publié jusqu'à présent par le gouvernement canadien, l'accord apparaît comme une généreuse ébauche devant mener à un marché commun presque total, voire même à l'intégration des deux économies.

Les deux partenaires commerciaux, dont les trois-quarts des échanges sont déjà exemptés de tarifs douaniers, ont vu grand. Ils ont prévu la libéralisation de leur commerce dans tous les secteurs de l'économie, y compris les services, les investissements, les contrats gouvernemantaux et l'agriculture, un domaine qui pourtant devait échapper à l'accord.

Deux exceptions seulement sont à relever. Les industries culturelles *pourront continuer à être protégées*, conformément au souhait du Canada, et les contrats gouvernementaux attribués dans le secteur de la défense resteront réservés aux *entreprises nationales* pour des raisons de sécurité. Pour le reste, les industriels canadiens pourront répondre aux appels d'offres américaines si les contrats proposés dépassent *3,5 milliards de dollars américains.* Le plancher a été fixé à 25 000 dollars dans l'autre sens.

Si le Congrès, le Parlement canadien *et les provinces approuvent le* projet, la levée de toutes les barrières tarifaires et non tarifaires devrait se faire sur dix ans par étapes (un processus qui reste à *définir*), *à partir de la date d'entrée* en vigueur de l'accord, le 1er janvier 1989.

L'épineuse question du règlement des différends commerciaux susceptibles de survenir avant 1999 n'a été que partiellement réglée. Un tribunal d'arbitrage, composé de deux Canadiens, de deux Américains et d'une cinquième personne neutre, sera chargé de déterminer si les droits compensatoires décrétés par l'un sur les exportations de l'autre sont ou non conformes à la législation du pays qui les impose. Cette instance ne pourra pas annuler les décisions qui lui sont soumises mais pourra les renverser. Cette concession obtenue « à l'arrachée » par les *négociateurs* canadiens *n'avait pas* été consentie à Israël, pays avec lequel les Etats-Unis ont conclu un traité de libre-échange en 1985.

Ce mécanisme a été mis sur pied parce que *le* Canada et *les Etats-Unis*, après seize mois de négociations, ne sont pas parvenus à s'entendre sur la question des subventions accordées aux entreprises et de l'aide attribuée aux régions, que les gouvernements pourront donc continuer de distribuer. Les deux pays se sont toutefois donné sept ans pour définir un ensemble commun de lois antidumping. S'ils y parviennent, le tribunal d'arbitrage pourra alors véritablement jouer un rôle supranational. S'ils échouent, chaque pays pourra dénoncer l'accord, avec un préavis de six mois.

Les partisans de l'entente font *valoir qu'il était irréaliste d'espérer* obtenir plus des négociateurs américains, à l'heure où le Congrès frémit toujours devant les affres du déficit fédéral et brûle d'user de mesures *protectionnistes pour le combler.* Les partis d'opposition au Parlement d'Ottawa clament cependant que les producteurs canadiens ne seront guère protégés par un tel système et *seront pénalisés* pendant plusieurs années avant de pouvoir faire valoir leurs arguments.

Des concessions sur les investissements

Le Parti libéral et le Parti néo-démocrate fustigent surtout les « concessions exhorbitantes » accordées par Ottawa au chapitre des investissements. Le Canada a en effet accepté de lever à partir de 1992 toute forme d'entrave sur les prises de contrôles effectuées sur les entreprises canadiennes *dont* les avoirs sont inférieurs à 110 millions de dollars américains. Autrement dit, la moitié des avoirs canadiens ne seront plus soumis à un quelconque examen. Or, d'après les textes actuellement disponibles, Ottawa ne semble guère avoir obtenu en retour. L'administration américaine s'est simplement engagée à ce que les investisseurs canadiens puissent bénéficier du décloisonnement des institutions financières américaines, lorsque le Congrès acceptera de le voter.

Enfin, les nationalistes canadiens s'opposent enfin vivement au marché commun énergétique prévu dans l'accord, qui donne aux Etats-Unis un accès illimité à toutes les ressources *canadiennes. Les mesures* prises à la fin des années 70 par Pierre Elliott Trudeau, ancien premier ministre du Canada, pour protéger et renforcer l'industrie pétrolière nationale se trouveraient ainsi complètement annihilées. Un résultat que des amis libéraux ne peuvent envisager d'accepter.

Le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, ne dispose pour le moment que de l'appui de cinq de ses dix homologues *provinciaux*, parmi lesquels Robert Bourassa. Le premier ministre du Québec s'est fait depuis mardi l'avocat enthousiaste de l'accord, qui, s'il est entériné, permettra à *sa province de vendre* beaucoup plus d'électricité aux Etats de la Nouvelle-Angleterre et accélérera la mise en chantier de la phase II du complexe hydro-électrique de la baie *James.*

M. Mulroney est toutefois loin d'avoir obtenu l'aval le plus important, celui de l'Ontario. Reporté au pouvoir le mois dernier, David Peterson, le *premier ministre libéral* de cette province, avait axé sa campagne contre la signature d'un accord avec les Etats-Unis. L'Ontario, où sont concentrées la presque totalité des usines de *construction* automobile (un secteur qui compte pour un tiers des échanges canado-américains), tente d'évaluer ce que l'accord pourrait coûter en perte d'emplois. Le « pacte de l'auto », accord sectoriel de libre-échange signé en 1965, a en effet été légèrement modifié aux termes de l'accord, et les Canadiens risqueraient d'en tirer moins d'avantages qu'ils ne le font actuellement.

Sur cette clause et sur les autres, les textes juridiques détaillés de l'entente, actuellement en cours de rédaction, permettront sans doute de mieux cerner la portée d'un accord, que ses pères ont voulu présenter *comme un modèle du genre.*

MARTINE JACOT.

Vingt-sept Boeing pour Ansett et quatre Airbus pour Sabena

Après l'accalmie de l'été, le marché de l'aéronautique civile se ranime. La compagnie australienne Ansett a acheté vingt-sept appareils à *Boeing*, soit seize 737-300, cinq 737-500 et six 757-200, qui lui seront livrés en 1989 et 1990. Le montant du marché s'élève à 4,3 milliards de francs.

D'autre part, la compagnie belge Sabena a décidé d'acquérir cinq quadriréacteurs Airbus A-340, devenant *la dixième « compagnie de lancement »* de ce programme, après Air France, Air Inter, Air Portugal, ILFC, Lufthansa, Northwest, Royal Jordanian, UTA et Thaï Airways. ces cins avions seront livrés en 1993 et 1994. Le montant du marché devrait s'élever à environ 2,3 milliards de francs.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 OCTOBRE 1987



BENEFICE NET CONSOLIDE DU PREMIER SEMESTRE 1987
hors plus-values nettes à long terme
EN HAUSSE DE 86 %

L'Assemblée générale de la Compagnie Générale d'Electricité (CGE), tenue le 6 octobre 1987, a approuvé les résolutions qui lui étaient présentées par le Conseil.

En particulier, l'Assemblée a approuvé l'apport effectué par les porteurs de titres participatifs qui avaient, entre le 11 mai et le 19 juin 1987, répondu favorablement à l'offre publique d'échange de ces titres contre des actions de la CGE. Sur les 2 100 000 titres participatifs émis par la Compagnie en 1983 et 1985, 97,8 % ont été apportés à l'échange, conduisant à créer 20 544 420 actions nouvelles portant jouissance au 1er janvier 1987. L'augmentation correspondante du capital de la Compagnie est de 821 776 800 F, assortie d'une prime de 1 695 403 802 F.

L'Assemblée a ensuite nommé administrateurs MM. René BOURDIN, Guy DEJOUANY, Jacques GUERENDEL, René LAMY, Helmut LOHR, Jean MARMIGNON, Jean-Paul PARAYRE, Jacques RAIMAN, Ambroise ROUX, Pierre SUARD, Guy VERDEIL et Marc VIENOT.

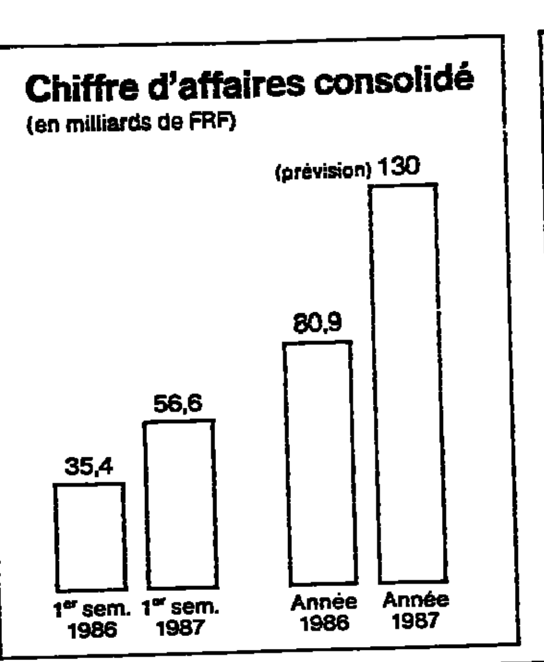
Le conseil d'administration ainsi constitué s'est réuni après l'Assemblée et a porté à sa présidence M. Pierre SUARD.

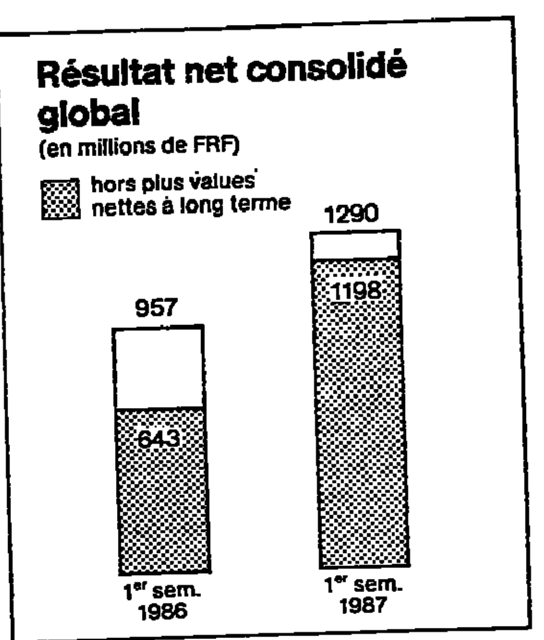
Le conseil a également examiné le rapport sur l'activité et les résultats du premier semestre qui a été attesté par les Commissaires aux comptes. Celui-ci fait apparaître un résultat net consolidé global de 1 290 millions de francs, en hausse de 35 % par rapport au premier semestre 1986 et représentant 2,3 % d'un chiffre d'affaires consolidé de 56 602 millions de francs. Hors plus-values nettes à long terme, le résultat net consolidé s'établit à 1 198 millions de francs contre 643 millions de francs au premier semestre 1986, soit une augmentation de 86 %.

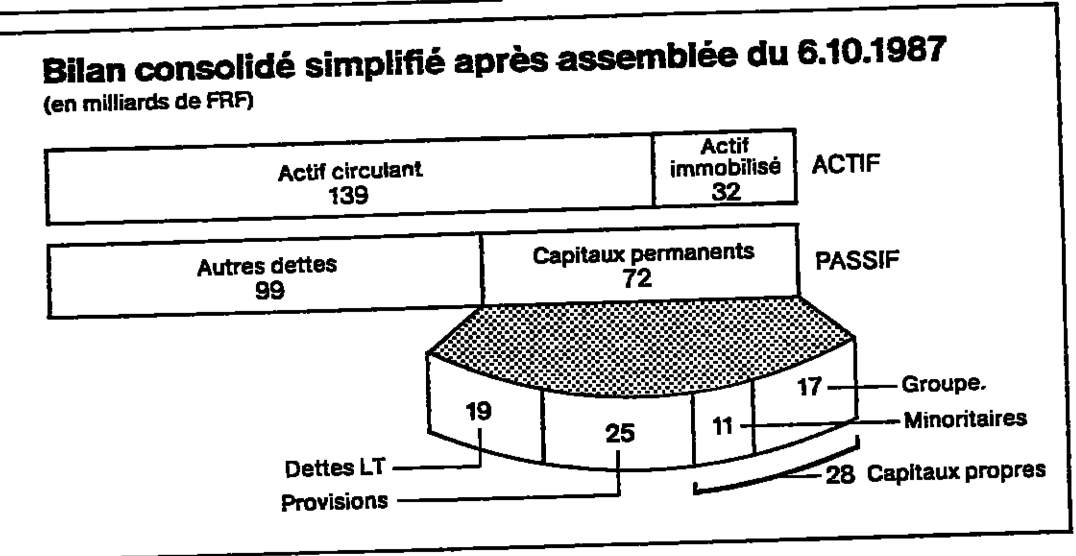
La part revenant à la CGE dans le résultat consolidé s'établit à 723 millions de francs au premier semestre 1987 contre 762 millions de francs pour les six premiers mois de 1986 ; hors plus-values nettes à long terme, elle atteint 660 millions de francs contre 459 millions de francs au premier semestre 1986, marquant ainsi une progression de 44 %.

Les résultats du premier semestre confirment que, pour l'ensemble de l'exercice en cours, le taux de rentabilité nette globale, qui avait représenté 2,1 % du chiffre d'affaires en 1986, devrait au moins se maintenir à ce niveau, le chiffre d'affaires devant, quant à lui, être de l'ordre de 130 milliards de francs contre 80,9 milliards de francs en 1986.

Compte de résultat consolidé (en millions de francs)	1er sem. 1986	1er sem. 1987	Année 1986
Chiffre d'affaires hors taxes	35 370	56 602	80 903
Résultat d'exploitation	1 481	2 224	2 630
Résultat net hors plus-values nettes à long terme	643	1 198	1 314
dont :			
– part revenant à la CGE	459	660	780
– part revenant aux minoritaires	184	538	534
Résultat net	957	1 290	1 721
dont :			
– part revenant à la CGE	762	723	1 159
– part revenant aux minoritaires	195	567	562







Extraits de l'allocution du Président Pierre SUARD
à l'Assemblée Générale du 6 octobre 1987

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un très grand honneur de présider cette Assemblée Générale de la CGE, qui est la première à se tenir depuis le retour au secteur privé de notre société.

Nous vous avons réunis aujourd'hui pour prendre un certain nombre de décisions. Mais je souhaite, qu'au-delà des actes juridiques indispensables à la vie de la Compagnie, cette Assemblée soit l'occasion de renouer le dialogue entre actionnaires et dirigeants, interrompu par la nationalisation de 1982.

Avant sa nationalisation, la CGE était en effet déjà une des sociétés françaises avec le plus grand nombre d'actionnaires, et ces actionnaires étaient très attachés au Groupe, comme en témoigne le courrier que beaucoup d'entre eux m'ont adressé à l'occasion de la privatisation. Je considère comme une de mes responsabilités principales d'établir avec nos actionnaires, comme c'était le cas autrefois, des relations confiantes et durables.

Pour faciliter ces relations, nous mettons à la disposition de nos actionnaires l'ensemble des moyens de communication d'aujourd'hui, et notamment une banque de données sur la vie du Groupe, désormais accessible directement par « Minitel ».

Le recours au « Minitel » s'imposait à la CGE. Vous savez que ce réseau de plusieurs millions d'abonnés place la France au premier rang dans le monde pour la télématique : nous devons sa réalisation à la Direction Générale des Télécommunications, qui a pris l'initiative de ce programme, et en a assuré le financement. Mais nous le devons aussi à nos filiales Alcatel CIT et Télic Alcatel qui ont fourni le réseau commuté, et notamment les points d'accès pour les services « Minitel », ainsi que l'immense majorité des terminaux utilisés par le public. Nous sommes fiers de cette réalisation et heureux d'en mettre une application au service de nos actionnaires.

⁂

Notre stratégie s'articule autour de quatre axes principaux :

Dans nos métiers industriels traditionnels, l'énergie et la communication, nous devons être forts, c'est-à-dire avoir la dimension internationale pour gagner face à des concurrents puissants, et pour cela assurer le financement des immenses programmes de recherche, de développement et d'investissements qui préparent l'avenir ;

– Cette dimension requiert notre présence sur les princi-
paux marchés, donc l'internationalisation de nos activités ;

– Nous devons assurer notre indépendance technologique ;

– Nous devons suivre l'évolution des économies modernes qui transfèrent progressivement la valeur ajoutée de l'activité industrielle aux services, donc nous développer aussi dans les services.

Recentrage industriel, internationalisation, indépendance technologique, services sont les quatre orientations de notre stratégie.

● Le recentrage industriel s'est traduit au cours des dernières années par la concentration des activités du groupe sur deux grands pôles de base, l'énergie et la communication, qui représentent près de 90 % du chiffre d'affaires en 1987, contre 65 % en 1982.

Aujourd'hui, le recentrage industriel est, pour l'essentiel, réalisé dans les domaines des télécommunications et des câbles, où diverses acquisitions, puis les deux opérations successives de reprises des activités de Thomson et d'ITT, placent le groupe CGE au deuxième rang mondial pour les télécommunications et au premier pour les câbles.

Dans le domaine de l'énergie, les concentrations sont également nécessaires, comme en témoigne l'accord récent entre deux de nos concurrents, Asea et Brown Boveri. Nous occupons d'ores et déjà des positions mondiales très solides pour les centrales hydrauliques et nucléaires, pour les turbines à gaz, ainsi que pour la traction ferroviaire et les accumulateurs alcalins.

Au cours des derniers mois, plusieurs opérations d'acquisition ou de désinvestissement ont renforcé le recentrage de nos activités dans chacun de ces domaines.

Ainsi Les Câbles de Lyon viennent de négocier deux accords importants. Le premier concerne la reprise de la majorité du capital de Thomson Cuivre, cette transaction permettant au Groupe CGE de se placer au premier rang des producteurs européens de fils machine ; Thomson appartenant au secteur public, cet accord est soumis à l'approbation du gouvernement français.

L'autre accord, conclu avec le groupe américain Amerace Corporation, renforcera les positions du Groupe sur le marché européen du matériel de raccordement pour câbles à moyenne ou haute tension en créant une filiale commune européenne, implantée en Allemagne fédérale, en Belgique et en France.

Dans le même esprit, CGE-Alsthom a repris à General Electric son département « transport d'énergie électrique en courant continu à haute tension ».

En sens inverse, Alcatel NV a vendu Marconi Espanola SA en Espagne, franchissant ainsi une étape décisive de l'assainissement de ses activités dans ce pays.

En France, Alcatel Electronique a cédé à Cap Gémini Sogeti sa participation majoritaire dans la Société d'Etude des Systèmes d'Automatisation (Sesa SA), cette cession mettant fin à la duplication qui existait en commutation de paquets à l'intérieur du groupe entre Sesa SA et Alcatel CIT.

Enfin, récemment, des négociations ont été conduites avec le groupe italien Partecipazioni Finanziare e Industriali en vue de lui céder la majorité des actions de la CGE dans Ceraver, dont les activités dans les isolateurs en verre ne pouvaient atteindre seules la taille critique. Cette opération achève le processus de restructuration de Ceraver engagé ces dernières années.

● Deuxième orientation stratégique, l'internationalisation du Groupe qui est nécessaire à la fois pour acquérir la taille mondiale et pour rétablir les risques en diversifiant les débouchés. Elle est déjà très engagée puisque environ 60 % des ventes sont actuellement réalisées hors de France.

Un pas en avant décisif a été effectué dans le domaine de la communication avec l'accord conclu le 30 décembre 1986 avec ITT pour reprendre les activités de télécommunications de ce groupe.

Comme vous le savez, cet accord a abouti, à la fin de l'année dernière, à la création de la nouvelle société holding Alcatel NV, contrôlée par le Groupe CGE et contrôlant elle-même l'ensemble des filiales industrielles et commerciales intervenant dans les télécommunications et les câbles et qui, auparavant, soit appartenaient déjà au groupe CGE comme Alcatel CIT, Télic Alcatel et les Câbles de Lyon, soit étaient filiales d'ITT comme Standard Elektrik Lorenz en Allemagne fédérale, Bell Telephone Manufacturing en Belgique, Face en Italie, Standard Electrica SA en Espagne...

Cette politique d'internationalisation a été poursuivie au cours des premiers mois de 1987.

Dans le domaine de la communication, la CGE a renforcé sa position dans Alcatel NV en lui apportant sa participation directe dans Télic Alacatel, société préalablement fusionnée avec Alcatel Electronique. De son côté, ITT Corporation a souscrit à une augmentation de capital en numéraire d'Alcatel NV à hauteur de 160 millions d'ECU, manifestant ainsi sa confiance dans la gestion de cette filiale telle qu'elle est assurée par la CGE. A l'issue de ces opérations, la participation du groupe CGE dans Alcatel NV passe de 55,6 % à 56,3 %, celle d'ITT est maintenue à 37 % et celles de la Société Générale de Belgique et du Crédit Lyonnais sont respectivement de 5,2 % et de 1,5 %.

En Grande-Bretagne, Roneo Alcatel Ltd a acquis la société STC Data Systems, qui commercialise des produits de communication d'entreprise.

Dans le domaine de l'énergie, l'internationalisation de nos activités a également progressé : Alsthom a pris une participation de 49 % dans une société mexicaine spécialisée dans les turbo-alternateurs. Alsthom a par ailleurs créé deux filiales communes avec des sociétés américaines dans le domaine des matériaux et de la supraconductivité.

De son côté, Saft a pris le contrôle de la Société britannique Alcad, producteur d'accumulateurs « Nickel-Cadmium ».

● Le troisième axe de notre stratégie, l'indépendance technologique, a été également conforté par notre action en 1987. Pour le seul premier semestre de 1987, le montant cumulé des investissements industriels et des dépenses de recherche et de développement a approché 7 milliards de francs, représentant plus de 12 % du chiffre d'affaires. Ce chiffre, en augmentation sur l'année précédente, nous situe au niveau de nos grands concurrents internationaux.

Nous avons également renforcé notre organisation en créant une direction scientifique pour le groupe et en confirmant le rôle des laboratoires de Marcoussis, notamment en matière de télécommunications.

La priorité que la CGE accorde à la recherche est illustrée par le fait que la seule subvention versée par la Compagnie est affectée au financement du centre de recherche des laboratoires de Marcoussis.

● Le développement dans le domaine des services, enfin, a marqué des progrès spectaculaires cette année. C'est le sens de l'accroissement de notre participation dans la Générale Occidentale, intervenu en juillet dernier.

En effet, la CGE a acquis, fin juillet, une participation de 51 % dans la société de portefeuille Trocadéro Participations, qui détient elle-même 34 % du capital de la Générale Occidentale, complétant ainsi la participation de 49 % dans Trocadéro Participations que le groupe contrôlait par l'intermédiaire de la compagnie Electro-Financière et d'Alphalec en association avec l'UAP et le Crédit Lyonnais.

Cette opération est la conclusion des accords de 1979 qui avaient permis à notre compagnie de prendre une participation indirecte dans la Générale Occidentale, participation progressivement augmentée les années suivantes. Elle contribue, au sein du Groupe CGE, au développement des services liés à la communication, activités dans lesquelles interviennent plusieurs filiales de la Générale Occidentale, notamment dans le domaine de l'édition.

⁂

L'activité du Groupe au premier semestre 1987 est en ligne avec les perspectives initiales, notamment rendues publiques à l'occasion de la privatisation de la CGE.

Le chiffre d'affaires des six premiers mois s'est établi à 56,6 milliards de francs et marque une progression de 60 % par rapport au premier semestre 1986. Cette évolution reflète les modifications de structures intervenues entre les premiers semestres 1986 et 1987. Hors effets de structures, le chiffre d'affaires enregistre un progrès de l'ordre de 4 %.

Les commandes enregistrées au cours des six premiers mois de l'exercice atteignent 57 milliards de francs. Hors effets de structures, ces commandes sont en augmentation de 3 %. Ce taux peut être considéré comme satisfaisant et traduit une croissance du volume réel des affaires.

Parmi les principaux contrats notifiés au groupe au cours du premier semestre 1987, je signale, en ce qui concerne l'énergie, les succès obtenus pour des turbines à gaz par Alsthom en République démocratique Allemande, et au Pakistan ceux remportés dans le nucléaire par Framatome et Alsthom pour équiper la centrale de Chooz et, dans le domaine des batteries « Nickel-Cadmium », par Saft en URSS, en Yougoslavie et en Bulgarie.

Dans les activités de communication, des commandes significatives ont été obtenues en matière de câbles et de liaisons optiques et les centraux téléphoniques numériques des filiales d'Alcatel NV ont remporté des succès importants et significatifs en Belgique, en Espagne, en Norvège, aux Pays-Bas, au Portugal, à Taiwan, en Turquie et en Allemagne fédérale, où Standard Elecktrik Lorenz a reçu de la Bundespost des notifications qui font passer sa part du marché ouest-allemand de la commutation publique numérique de 36 % à 40 %. Dans le même temps, Alcatel-CIT enregistrait près de 2 millions de lignes de commande du système de commutation E10. Au total, notre filiale Alcatel NV a ainsi brillamment confirmé sa position de deuxième fabricant mondial.

Enfin, tout récemment, l'inauguration par le président égyptien et le premier ministre français du métro du Caire, à la réalisation duquel le Groupe CGE a largement contribué, a été l'occasion de la conclusion de nouveaux contrats importants pour notre Groupe : fourniture d'une centrale thermique par Alsthom, de centraux téléphoniques par Alcatel-CIT et d'un système informatisé par CGA-HBS.

La rentabilité du Groupe CGE au premier semestre 1987 se situe dans le cadre de la perspective tracée lors de la privatisation de la Compagnie pour l'ensemble de l'année, c'est-à-dire un taux de marge nette par rapport au chiffre d'affaires au moins égal à celui atteint en 1986.

En effet, le bénéfice consolidé total du premier semestre 1987 s'élève à 1 290 millions de francs contre 957 millions de francs fin juin 1986 et représente 2,3 % du chiffre d'affaires, contre 2,1 % pour l'exercice 1986.

A l'exclusion des plus-values nettes sur cessions de titres, le résultat du premier semestre 1987 s'établit à 1 198 millions de francs contre 643 millions de francs au premier semestre de 1986, soit une hausse de 86 %, et correspond à 2,1 % du chiffre d'affaires contre 1,8 % pour le premier semestre 1986 et 1,6 % pour l'ensemble de l'exercice écoulé.

La part revenant à la CGE dans le résultat consolidé à fin juin 1987 atteint 723 millions de francs contre 762 millions de francs au premier semestre de 1986, qui intégrait plus de 300 millions de francs de plus-values nettes par définition non reconductibles.

Aussi bien, hors plus-values nettes sur cessions de titres, la part du Groupe dans le résultat consolidé du premier semestre s'établit à 660 millions de francs contre 459 millions de francs au premier semestre de 1986, soit une augmentation de 44 %.

Ces progressions importantes reflètent notamment les effets du redressement déjà engagé des filiales américaines et espagnoles d'Alcatel NV et des autres filiales CGE qui étaient déficitaires en 1986.

Pour l'ensemble de l'exercice 1987, compte tenu des réalisations du premier semestre et des informations plus récentes disponibles, il apparaît que l'évolution de l'activité et les résultats devraient se situer dans la ligne des prévisions initiales.

Ainsi, sauf événement conjoncturel majeur et en dehors d'éventuelles modifications de structures importantes qui seraient à prendre en compte d'ici à la fin de l'année, le chiffre d'affaires consolidé devrait être de l'ordre de 130 milliards de francs et le carnet de commandes en fin d'année devrait représenter plus d'un an d'activité.

Le taux de rentabilité annuel global du Groupe mesuré par rapport au chiffre d'affaires devrait être au moins égal à celui de l'an dernier.

S'agissant de la Compagnie, le résultat net de l'année 1987 devrait marquer un progrès par rapport à celui de 1986, qui était de 880 millions de francs. Le résultat distribuable augmenterait ainsi de façon sensible et permettrait au moins de maintenir un dividende net de 6,67 F, soit 10 F après avoir fiscal, destiné à être versé à un nombre d'actions en très forte progression, puisque passé de 28,2 millions à 70,5 millions à la suite de l'augmentation de capital et de l'échange des titres participatifs que la Compagnie avait émis en 1983 et 1985.

Je voudrais également souligner que l'exercice 1987 sera marqué par un renforcement considérable de la structure financière du Groupe.

En effet, l'événement majeur de l'exercice, la privatisation de la CGE, aura été l'occasion d'une augmentation de capital d'un montant de 6,3 milliards de francs et d'une offre publique d'échange des titres participatifs ; cette dernière offre a connu un très large succès, puisque 97,8 % des titres ont été présentés à l'échange, entraînant un accroissement de 2,5 milliards de francs des capitaux propres de la Compagnie. Ainsi, au total, la part du groupe dans les capitaux propres consolidés a plus que doublé et dépasse 17 milliards de francs, alors qu'elle était un peu supérieure à 8 milliards de francs avant la privatisation.

Mais la privatisation, c'était d'abord le retour à la Bourse de Paris, sur laquelle la CGE avait été présente de 1898, année de sa création, à 1982. La première cotation a eu lieu le 3 juin dernier à la Bourse de Paris.

Nous avons poursuivi notre déploiement sur les marchés financiers et introduit les actions de CGE sur sept autres Bourses européennes le 29 septembre dernier : Francfort, Anvers, Bruxelles, Amsterdam, Bâle, Genève et Zurich.

⁂

Je tiens à vous dire pourquoi je crois au succès de la CGE privatisée :

– Le personnel du Groupe adhère à nos objectifs dans sa grande majorité, en dépit de la difficulté des restructurations, que nous assumons avec lucidité, persévérance et détermination. Il a manifesté de façon éclatante son adhésion à notre politique lors de la privatisation du Groupe. Plus de 100 000 salariés, actifs ou retraités, sont devenus actionnaires de notre société, dont 52 000 en apportant leurs actions et en les bloquant pour cinq ans au Fonds commun de placement qui est aujourd'hui le deuxième actionnaire de notre Compagnie.

– Nous disposons d'un bilan aux capitaux propres renforcés grâce à la privatisation, de résultats en augmentation, d'excellentes positions techniques et commerciales, en France et déjà sur beaucoup de marchés étrangers importants.

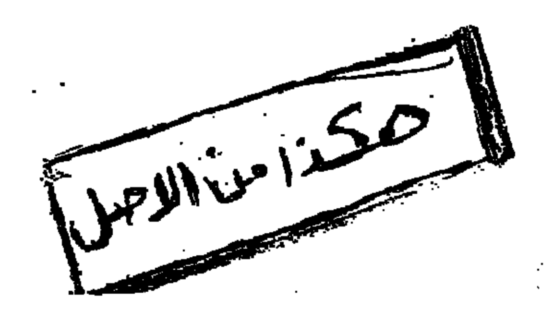
– Nous avons la confiance d'un actionnariat nombreux et diversifié. C'est en particulier pour renforcer les relations que nous avions déjà avec des groupes devenus nos actionnaires que nous avons pris ces derniers mois des participations très minoritaires dans la Société Générale, le Crédit Commercial de France, dans la Société Générale de Belgique. Ces relations durables, je les souhaite avec tous nos actionnaires, car nous travaillons pour le long terme, comme le prouve l'importance des sommes que nous consacrons à préparer l'avenir.

Sachez que notre action, qui s'exerce désormais au niveau international et qui est résolument tournée vers l'avenir, ignore, tout en les déplorant, les polémiques politiciennes françaises qui cherchent parfois à vous faire douter de notre lucidité et de nos capacités. Ces polémiques sont méprisables, voire irresponsables ; comme nous le faisons nous-mêmes, je vous invite à les ignorer.

Merci de la confiance que vous avez faite à notre Groupe en devenant actionnaire. Au nom de l'ensemble du personnel, que je connais bien, je vous déclare que nous saurons nous en montrer dignes.



هكذا من الاصل



Economie

SOCIAL

Deuxième phase des états-généraux de la Sécurité sociale en novembre

La *« deuxième phase »* — nationale — des états généraux de la Sécurité sociale devrait s'achever à la mi-novembre. Le *comité interministériel réuni* le mardi 6 octobre a précisé l'organisation annoncée par M. Séguin le 24 septembre. Le 14 octobre, les « sages » doivent remettre au premier ministre leur rapport, qui serait rendu public le lendemain. Entre le lundi 26 octobre et le mardi 3 novembre, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, Mme Michèle Barzach, ministre délégué à la santé et à la famille, et M. Adrien Zeller, secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité sociale, recevront l'ensemble des partenaires sociaux : les conclusions de ces entretiens seront tirées dès le mercredi 4 novembre par M. Séguin.

Les propositions du gouvernement seront débattues par tous les partenaires sociaux, les jeudi 12 et vendredi 13 novembre, au cours de quatre tables rondes publiques, sur le mode des états généraux départementaux de juillet dernier (1). Le gouvernement transmettra le dossier au Conseil économique et social au plus tard en janvier. Mais certaines décisions concernant le court terme — le régime général devant faire face en 1988 à un déficit probable d'une trentaine de milliards de francs — devraient être connues auparavant.

(1) Les tables rondes seront animées par quatre journalistes vedettes : Jean Boissonnat (organisation et financement de la Sécurité sociale), Jean-Pierre Elkabbach (assurance-maladie), Christine Ockrent (assurance-vieillesse) et Philippe Labro (famille).

Un entretien avec M. Henri Krasucki

(Suite de la première page.)

» Diverses actions de branches sont déjà annoncées. Pour la fonction publique, le 15 octobre, notre *Union des fédérations* de fonctionnaires ainsi que les PTT et les services publics ont fait connaître leur position. Nos organisations insistent sur la consultation des salariés afin qu'il y ait débat sur les renvendications et que ces actions ne soient pas *un simple exutoire. Elles doivent* favoriser les mobilisations les plus fortes. La règle de conduite de la confédération est d'être pleinement disponible pour prendre les initiatives imposées par l'évolution des événements. Il y a les actions que l'on peut prévoir et *il y a ce que la* vie amène et qui ne se programme pas.

— En évitant de polémiquer avec les autres syndicats et en observant même quelques convergences, faites-vous entendre une petite musique nouvelle sur l'unité d'action ?

— Nouvelle ? Si elle est perçue comme telle, je ne m'en plaindrai pas. Mais c'est cette perception qui est nouvelle, car nous sommes toujours *pour l'unité d'action en tenant* compte des réalités. Nous évitons d'envenimer les choses. Mais les faits sont les faits. Il vaudrait mieux que les syndicats agissent dans le même sens et se retrouvent ensemble. Nous sommes pour. Les salariés doivent se faire une opinion sur les positions réelles et les actes de chacun, *y compris* la CGT, *et agir de* façon que la force de leur mouvement contribue à faire évoluer les choses. Nous faisons la clarté sans agressivité inutile : il n'est pas nécessaire d'échanger des noms d'oiseaux. Nous recherchons tout ce qui peut rapprocher, sans tricher, sans se bercer d'illusions, en misant sur l'action des travailleurs.

Ils misent sur la peur

— L'action syndicale est-elle efficace quand le pouvoir d'achat recule, quand le chômage augmente et quand la protection sociale *connaît des difficultés persistantes* ?

— En période de crise, la situation est difficile pour les travailleurs. La gravité du chômage rappelle à ceux qui l'oublient, l'ignorent ou le cachent, que, dans le système capitaliste, *le salariat constitue un* « marché du travail ». Quand il est *favorable aux salariés, en période de* prospérité, il est plus aisé de défendre des revendications et d'obtenir des améliorations. Quand il est défavorable, c'est plus difficile, car le patronat s'efforce de reprendre ce qu'il a dû concéder précédemment et d'imposer sa loi.

» Dans un tel système, les salariés, *quelle que soit leur qualification*, ne sont pas autre chose que des vendeurs de leur force de travail. Mais comment renoncer sans être écrasés ? Faut-il la donner gratuitement cette force de travail ? C'est le sort de tous les salariés d'avoir à combattre pour conquérir des conditions personnelles et collectives correspondant *à ce que le savoir-faire* d'une époque permet. C'est par l'action qu'au fil d'un siècle les travailleurs de ce pays ont conquis un niveau de vie indicatif d'un certain degré de civilisation. Il a fallu l'arracher. Ce que les générations précédentes ont su faire, pourquoi n'en serions-nous pas capables aujourd'hui ? *Le patronat et le pouvoir misent sur la peur et la faiblesse* humaine. Nous en appelons au contraire à la dignité et au courage, à ce qu'il y a de plus noble en l'homme. Où sont les humanistes ?

— Chez Renault, où la CGT est largement majoritaire, la direction continue à supprimer des emplois et à mener une politique salariale très rigoureuse...

— Renault est d'abord un phare de l'industrie française, mondialement connu, dont l'existence est menacée. C'est aussi un phare du progrès *social que l'on veut éteindre*. L'élimination d'activités essentielles (robots, machines-outils, électronique automobile, céramique industrielle nécessaire pour les moteurs propres) vise à ramener Renault à une simple entreprise d'assemblage de voitures. Elle fabrique à l'étranger des voitures qu'elle réimporte en France et ferme des établissements entiers et prestigieux.

» Cette marche arrière mise à l'œuvre chez Renault, c'est une volonté gouvernementale délibérée, correspondant *aux exigences* du CNPF. Malheureusement, c'était déjà le cas sous le pouvoir précédent. Maintenant, c'est un véritable assaut qui vise particulièrement le site de Billancourt.

» Ce qui vaut pour Renault vaut pour l'ensemble du pays. Dans toutes les branches, on assiste à un *recul* grave, *industriel mais aussi* social. Il n'y a pas d'autre voie que la lutte et nous agissons partout dans ce sens. Si les travailleurs de Renault, qui se battent avec la CGT, perdent, toute la France perd. S'ils gagnent, c'est la France, son industrie, son progrès social, ses libertés, qui gagnent. Le danger est *grand mais rien n'est perdu.*

Un immense sursaut

— Quels éléments vous permettent d'affirmer que les libertés syndicales sont plus menacées aujourd'hui qu'hier ?

— Les faits ! Tout simplement et malheureusement. Chez Renault des dizaines de délégués sont licenciés. Dix militants responsables sont *traités en otages, licenciés, traînés* devant les tribunaux, sous des chefs d'inculpation qui concernent des malfaiteurs pour avoir mené purement et simplement une action syndicale. Certains ont été condamnés à des amendes qui totalisent des dizaines de millions de centimes et à des peines de prison. Le 26 octobre, *un procès doit se dérouler sous de* nouveaux chefs d'inculpation rédigés comme pour des procédures criminelles !

» Cet acharnement contre les dirigeants de la CGT vise tous les salariés. Il est destiné à réaliser l'objectif de liquider Billancourt, selon la formule du directeur du personnel, M. Praderie, qui fut directeur de cabinet de Jean Auroux, *ministre du travail : « les symboles*, cela se tue en famille ». C'est un combat pour la liberté qui concerne non seulement les travailleurs mais tous les démocrates.

» Plus largement, sanctions, brimades, interdits professionnels, licenciements de syndicalistes, poursuites judiciaires se constatent à grande échelle. *Des tribunaux* jugent comme des délits de droit *commun le fait de mener une action* syndicale. Un procès contre des travailleurs du Livre se solde par une condamnation des salariés à une saisie-arrêt sur leur salaire pendant trente-six ans pour une grève dite « illicite » faite en 1981. A l'usine Chapelle-Darblay de Grand-Couronnes, des dizaines de salariés *ont été mis à pied pour avoir fait* grève le 1er octobre.

» Au début des années 30, avant 1936, c'est ainsi qu'on traitait les travailleurs qui faisaient grève le 1er mai ! Nous riposterons de manière appropriée. Il faut briser le silence, informer et entraîner une véritable prise de conscience.

» *J'entends parler de « participation »*, et nous assistons à une des *périodes les plus graves de répression* dans notre pays. Elle reflète la peur de l'action des travailleurs. Elle vise la CGT parce qu'elle est la plus combative, mais en réalité elle vise quiconque se permet de se rebiffer. Mais encore une fois on n'intimide *que les faibles. Nous nous adressons* à l'opinion publique, à tous ceux qui sont attachés aux droits de l'homme partout et d'abord chez nous. Au moment où l'on s'apprête à célébrer le bicentenaire de la Déclaration des droits de l'homme, il est indispensable *qu'un immense sursaut* de liberté et de justice se manifeste, car nous en sommes là.

— Avez-vous le sentiment que les dirigeants de la CGT qui sont au comité central du PCF plaident pour un « durcissement » de l'action de votre centrale ?

— A vrai dire, je devrais refuser cette question. Dans la CGT, et dans sa direction, chacun est CGT et compte comme tel. C'est la condition de notre indépendance et de la vie en commun dans la diversité qui caractérise notre centrale. Mais puisque votre journal a récemment publié un article sur une réunion du comité central du PCF en mettant en cause la CGT, je vous réponds que c'est une affabulation malveillante. *Ce procédé n'est pas correct.* Les dirigeants de la CGT, chacun avec sa personnalité — heureusement ! — prennent une part active à la conduite des luttes, et c'est bien d'un commun accord que nous lui imprimons le dynamisme que l'on voit.

— Quel jugement portez-vous sur la politique de M. Chirac ? N'est-elle qu'une version aggravée de celle de M. Fabius ?

— La politique actuelle est une politique de droite qui s'affiche comme telle et qui l'est bel et bien. Elle est tout entière au service des exigences du CNPF et des détenteurs de *la richesse. Elle se réalise* au détriment du développement d'une industrie moderne et créatrice d'emplois. Elle détruit les conquêtes sociales et s'acharne contre les libertés. Malheureusement, nous l'avons dit en son temps, la politique précédente avait déjà, une fois passés les premiers temps, pris bon nombre de mesures que nous avons été obligés de combattre.

» Qu'il s'agisse d'un choix délibéré ou d'un recul, toute politique



qui, face à la crise, refuse de s'en prendre aux tenants du grand capital se traduit par l'austérité et ce qui l'accompagne. Par-delà les personnes et les formations, c'est ce *qu'on fait ou ce qu'on ne fait pas* qui donne une indication sur le fond des choses.

Conformisme obligatoire

— La CGT refuse le « déclin » économique et social. Mais ne risque-t-elle pas de donner l'image d'une organisation qui refuse tout accord et qui appelle sans cesse à la grève ?

— Cette image ne correspond pas à la réalité. Nous sommes pour des accords qui apportent un « plus » raisonnable. Nous ne pouvons pas *considérer comme un accord la* signature d'une mutilation infligée aux travailleurs. Est-ce une négociation sociale, quand il s'agit de marchander pour savoir de combien les travailleurs doivent être amputés dans leurs droits, leur existence ? C'est une reddition ! Au cours des années récentes, aucune organisa*tion n'a accumulé autant de propositions* que la CGT. Ce sont des solutions positives qui ne débouchent pas sur des charettes de chômeurs ou des abandons d'activités.

» Conjuguer l'action revendicative et la capacité de proposer des solutions réelles, pour aboutir même partiellement à d'autres résultats, *c'est un aspect du syndicalisme* moderne, de lutte.

» *Il est aussi inexact de dire que* la CGT appelle « sans cesse » à la grève. Il y a bien d'autres moyens pour les travailleurs d'exprimer leurs volontés. Leur refus de l'injustice, de l'humiliation et de la marche en arrière de la société est un oui *pour qu'on discute d'autres solutions* replaçant enfin la France à un bon niveau industriel et social. Mais comment ne pas remarquer qu'il n'y a actuellement qu'une manière de penser qui soit tolérée : le discours économique et social officiel, quelles *que soient les nuances. C'est le* conformisme total obligatoire. Pour changer cet engrenage dangereux, il faut que s'exprime et s'impose une force puissante et agissante, multiforme y compris la grève et les manifestations qui sont un droit inaltérable.

— La baisse du nombre de salariés *inscrits aux élections* prud'homales vous fait-elle craindre un mauvais score le 9 décembre ?

— Cette baisse traduit d'abord le recul de l'industrie française et le nombre d'emplois disparus. De plus, le chômeurs sont exclus de fait des élections. Nous avions demandé que les chômeurs inscrits à l'UNEDIC soient *automatiquement, sur la base* de ces listes, inscrits sur les listes électorales. Cela a été refusé. Par contre, tous les employeurs sont inscrits sur la base des listes de l'UNEDIC. Quelle injustice !

Il peut arriver à chacun d'aller un jour aux prud'hommes. Avec quels syndicalistes les droits des salariés *seront-ils* le mieux défendus ? Au soir du 9 décembre, qu'est-ce qui comptera pour *dire que cela ne peut* pas continuer comme cela pour le pouvoir d'achat, l'emploi et la sécurité sociale sinon le score de la CGT ? Nous menons campagne pour obtenir le meilleur résultat. C'est l'intérêt de tous les salariés, dans leur diversité.

A chaque formation son rôle

— Vous vous retrouvez en étroite convergence avec le PCF sur des nombreuses questions. Cela va-t-il vous amener à prendre position lors de l'élection présidentielle ?

— L'élection présidentielle c'est la responsabilité des *formations* politiques. La CGT ne présente pas de candidat et elle ne mène pas de campagne électorale. Elle exprime ses propres idées comme élément de réflexion. Depuis longtemps, nous nous évertuons à cultiver le parler *vrai et à combattre toute hypocrisie*, tout raisonnement partisan. Les partis ont vocation à gouverner, ils y aspirent. Les syndicats, non. A tout moment la situation du pays est une réalité objective, la même pour les formations de toute nature qui se *manifestent dans la société. Quiconque* veut réellement défendre les intérêts des travailleurs doit nécessairement avoir des convergences avec la CGT qui n'est pas la plus mauvaise référence en la matière. Nous ne refusons aucune convergence pourvu qu'*elle* soit vraie et que chaque formation se situe dans *son rôle, sur le terrain qui est le sien.* Nous voyons aussi les divergences. Il n'y a pas à les cacher, nous en traitons à notre façon d'organisation syndicale sans outrance et sans mièvrerie en exposant surtout nos propres propositions.

— En 1983, vous souhaitiez une « bonne toilette de printemps » pour la CGT. *A-t-elle porté ses fruits* pour les effectifs et la correction des « défauts » dans votre vie interne ?

— Oui, elle a porté ses fruits. Tous et suffisamment ? Non, il y a d'abord eu un large progrès dans notre vie démocratique et dans la conduite de nos luttes. On réunit tout le monde en assemblée générale : le syndicat propose quelque chose qui est le résultat de la réflexion des adhérents, et ensuite les salariés votent. La démocratie demande des droits, des libertés, ce que la répression complique. Il faut *pourtant poursuivre et étendre cette* méthode qui est très efficace pour bien conduire l'action revendicative.

» A la CGT, on discute constamment — heureusement ! — pour s'adapter aux réalités nouvelles. Il s'agit de faire un syndicat CGT combatif qui correspond à *l'état* d'esprit des salariés, dans toute *l'étendue de leurs diversités.* Nous ne craignons pas de nous remettre en cause. On l'aime bien notre CGT mais il ne faut pas se satisfaire d'à peu près. La bureaucratie, les formes de routine, les difficultés d'adaptation, la CGT n'en est pas *exempte. Nous continuons* à nous en occuper sans lever le pied, sans rudoyer, et non comme des donneurs de leçons. Il faut perfectionner, corriger une organisation qui est un corps vivant tout en faisant constamment face à nos responsabilités. *Nous disons aussi aux salariés là où* vous êtes : si la CGT n'est pas ce que nous disons et ce qu'elle devrait être, eh bien aidez-nous ! Faisons-la ensemble !

» Pour les effectifs, nos efforts n'ont pas encore porté leurs fruits. Avec un chômage aussi massif, il y a des difficultés pour tous, y compris la CGT. *Mais nous ne nous abritons* pas derrière cette réalité parce qu'entre ceux qui font confiance à la CGT et ceux qui en sont membres l'écart est considérable. Là où nous avons la vie syndicale qui convient, et un travail concret constant pour l'adhésion, les *résultats sont encourageants*. Nous devons l'étendre partout. On ne doit pas subir les campagnes et les situations de sous-organisation face à un patronat *super-organisé. Il y faut l'effort des* militants et aussi celui des salariés car il faut bien arriver à *renforcer* ensemble le syndicat de lutte et de rassemblement dont ils ont besoin afin de changer vraiment le cours des choses. »

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT.

● **Manifestation contre les mises à pied à la Chapelle-Darblay.** — Près de mille huit-cents personnes ont manifesté, le mercredi 7 octobre à Rouen, pour protester à l'appel de la CGT contre la mise à pied de quarante-deux salariés de la Chapelle-Darblay pour avoir participé à une grève le 1er octobre. A la tête d'une importante délégation du PCF, M. Roland Leroy, député de Seine-Maritime, a vu dans ces événements *« le morceau d'un grand combat qui se livre à l'échelon national pour réprimer le droit de grève »*. L'union régionale CFDT de Haute-Normandie avait appelé ses adhérents à participer à cette manifestation. Lors d'un dîner-débat organisé le 6 octobre par *Paris-Normandie*, M. Pierre Guillen, vice-président du CNPF, a estimé que ces mises à pied *« témoignaient d'une insuffisante connaissance élémentaire du droit »*.



Economie

AFFAIRES

Les banques américaines relèvent leur taux d'intérêt de base

Deux grandes banques américaines, la Chase Manhattan et Citicorp, ont donné, le mecredi 7 octobre, le signal d'une nouvelle hausse du crédit aux Etats-Unis en relevant d'un demi-point leur taux d'intérêt de base *(prime rate)*, porté à 9,25 %. Ces deux banques ont été suivies rapidement par la Chemical Bank, la Manufacturers Hanover, la Continental Illinois et la Morgan.

C'est la cinquième fois depuis le début de l'année qu'est relevé le *prime rate*, taux qui sert de référence à l'ensemble du coût du crédit aux Etats-Unis. Le 4 septembre, peu après la décision de la Réserve fédérale (Fed) de relever d'un demi-point à 6 % son taux d'escompte – la première hausse de ce taux depuis trois ans – les grandes banques américaines avaient porté leur *prime rate* de 8,25 % à 8,75 %. La Fed devra rapidement décider si elle relève à nouveau son taux de l'escompte.

La remontée des taux d'intérêt, qui a débuté aux Etats-Unis dès le printemps, se poursuit donc. Elle devrait théoriquement doper le dollar et lui permettre de se tenir plus facilement dans les marges de la *fluctuation – secrètes – fixées* par les accords du Louvre, le 22 février dernier. La hausse des taux a aussi l'avantage de contenir une hausse des prix qui sera nettement plus forte en 1987 (5 % environ) qu'en 1986 (1,5 %).

Reste à savoir si, mis à part l'énergie dont les prix fluctuent fortement au fil des années, l'accélération de la hausse des prix traduit bien la renaissance de phénomènes inflationnistes. Beaucoup d'experts se posent la question, car le relèvement des taux d'intérêt aux Etats-Unis risque de se propager dans le monde. Déjà la Bundesbank a augmenté le taux de ses prises en pension d'effets commerciaux.

Un renchérissement généralisé du coût de l'argent aurait évidemment tendance à freiner la croissance économique dans les pays industrialisés, à un moment où cette croissance est déjà remarquablement faible sauf en Amérique du Nord. Un tel mouvement contredirait donc toutes les résolutions prises par les responsables des pays industrialisés à chaque fois qu'ils se rencontrent, à savoir accélérer la croissance, notamment en RFA et au Japon, qui disposent – grâce à leur très importants excédents commerciaux – de marges de manœuvre importantes.

C'est pourquoi la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis a été accueillie avec circonspection.

M. Gattaz dans la banlieue rouge

M. Yvon Gattaz ne se résout pas à *décrocher*. A *peine* avait-il, en décembre 1986, laissé à *M. François Perigot* le présidence du CNPF qu'il prit la tête de la fondation Jeunesse et Entreprises pour mobiliser les patrons face au chômage de un million de Français de moins de vingt-cinq ans.

Aujourd'hui, l'ancien président du CNPF se lance dans l'aménagement du territoire. A la demande *« unanime »*, souligne-t-il, du patronat, des chambres de commerce et des *métiers et des professions libérales* de la Seine-Saint-Denis, il vient d'accepter de présider le tout nouveau comité d'expansion de ce département. Un comité d'expansion qui, contrairement aux autres organismes de ce type, regroupés dans le CNERP (Conseil national des *économies régionales et* de la productivité), ne comprend ni élus locaux, ni syndicalistes, ni représentants des organismes de recherche ou universitaires. Seuls y siègent des délégués des milieux patronaux. En cénacle fermé.

Cette initiative a provoqué la *stupeur et le courroux du président* du conseil général de la Seine-Saint-Denis, *M. Georges* Valbon. Comme ses collègues des autres départements, il veut jouer à plein des compétences nouvelles dont il a hérité par les lois de décentralisation, et notamment il est décidé à prendre *en main la relance* économique de la Seine-Saint-Denis. Là *où le bât blesse, c'est* que M. Valbon est communiste. *« Reconnaissons que l'osmose entre les entreprises et les élus du département n'est pas idéale »*, avouent les responsables patronaux.

« Je m'étonne que ceux-là mêmes qui depuis tant d'années transforment la Seine-Saint-Denis en friche industrielle et la vident de son potentiel économique s'érigent soudain en défenseurs de ses intérêts... Qui brade actuellement la CGR, entreprise pourtant à la pointe de l'imagerie médicale, qui brade Roussel-Uclaf, qui licencie les femmes enceintes, qui déménage le centre de recherche de Renault ? », s'insurge Georges Valbon.

M. Gattaz, pour sa part, tient à ce que son comité d'expansion *soit « transpolitique »*. Et, s'il a décidé de s'y investir, c'est parce qu'il est domicilié lui-même en Seine-Saint-Denis et parce que l'entreprise qu'il préside, Radiall, y a – à Rosny-sous-Bois – son siège social.

On savait depuis longtemps que personne en France ne pouvait *« se prévaloir du monopole du cœur »*. Le développement économique, de même, n'est la chasse gardée de personne.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Aux assises agricoles du RPR

M. François Guillaume redéfinit son plan d'action en faveur du tiers-monde

« Les pays où règne la misère glissent vers les idéologies extrémistes, qu'elles viennent de l'Est ou du Moyen-Orient. Plus qu'un geste humanitaire mon plan [pour le tiers-monde] *est un placement, à long terme, aux desseins de géopolitique. »* Invité à conclure la première journée des assises agricoles du RPR, le ministre de l'agriculture, M. François Guillaume, a ainsi présenté, le 7 octobre, l'action qu'il entend mener en faveur des pays en développement, avec le concours des grandes nations industrialisées. Présenté au printemps dernier, lors du voyage du ministre français auprès de Jean-Paul II, ce « plan » a connu en quelques mois une sensible évolution conceptuelle.

A l'origine, il s'agissait d'enrayer la chute des cours mondiaux des céréales et la baisse du revenu des agriculteurs en organisant les marchés sur de nouvelles bases : les pays riches devraient consentir à payer plus cher leurs achats de grain, afin de permettre aux exportateurs de vendre à bas prix une partie de leur production vers le tiers-monde. La proposition restait ambiguë : derrière l'aide aux pays défavorisés apparaissait le souci du ministre de régler à bon compte le problème des excédents céréaliers. D'aucuns avaient alors reproché au plan Guillaume de ne pas apporter une réponse adaptée aux besoins réels des pays pauvres. Inonder le sud avec les surplus du nord ne risquait-il pas de dissuader le tiers-monde d'assurer sa propre autosuffisance ?

Mission suprême

Le ministre de l'agriculture a rectifié le tir. Il a affirmé que son plan devait permettre *« le développement des productions agricoles des pays qui souffrent de déficit alimentaire »*. Ce soutien pourrait se traduire, selon lui, par des aides à la coopération et à la formation et à des jumelages d'industries agro-alimentaires destinés à diffuser les techniques modernes de production. Ainsi formulé, le plan Guillaume répond sans doute davantage aux préoccupations du tiers-monde.

Pour le ministre de l'agriculture, qui entend laisser une trace de son passage Rue de Varenne, cette opération prend des allures de mission suprême, supérieure – par l'importance médiatique qu'il veut lui donner – à la loi de modernisation de l'agriculture (dont le projet est soutenu du bout des lèvres par les professionnels) ou à la mutualisation controversée du Crédit agricole. Mais son « plan Marshall » pour le tiers-monde est encore loin d'être applicable.

Quels consommateurs accepteront de « surpayer » les céréales au moment où, malgré la dépression des cours mondiaux, les grandes puissances exportatrices se livrent à une guerre de subventions pour écouler leur grain à tout prix ? Il reste aussi à mesurer l'intérêt réel du tiers-monde pour un scénario susceptible d'accroître sa dépendance vis-à-vis de l'agro-industrie du nord.

ERIC FOTTORINO.

● **Le CNPF et le mécénat.** – Un groupe d'étude du mécénat d'entreprise vient d'être créé par le Conseil national du patronat français (CNPF) dans le but d'aider les entreprises françaises à intégrer le mécénat dans leur politique de communication. La présidence en a été confiée à M. Antoine Guichard, associé-gérant des établissements Casino, qui ont reçu en 1987 l'Oscar du mécénat culturel d'entreprise pour leur action en faveur du Musée d'art moderne de Saint-Etienne, auquel les établissements Casino alloueront chaque année pendant quatre ans, 3 millions de francs pour l'acquisition de nouvelles œuvres.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVENIR

RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR LE 1er SEMESTRE 1987

Le résultat net des six premiers mois de l'exercice 1987 s'élève à 31 465 125,19 F, contre 25 117 417,12 F sur la même période de 1986, soit une progression de 25 % en dépassement sur les prévisions budgétaires du début d'exercice.

La progression globale du chiffre d'affaires de 4,60 % sur la même période de comparaison est inégalement répartie entre le chiffre d'affaires national, davantage influencé par les effets du changement du paysage publicitaire, qui est en léger retrait par rapport à sa prévision d'objectif à fin juin 1987, et le chiffre d'affaires local (60 % du chiffre d'affaires global), qui suit normalement les prévisions.

Compte tenu des prises d'ordres déjà enregistrées sur le 2e semestre 1987 et d'un ensemble de prévisions raisonnables, la société devrait tenir ses objectifs globaux de chiffre d'affaires.

La progression des charges d'exploitation est de 3,45 % sur les six premiers mois de l'exercice 1987 et correspond au choix de gestion prudente de la société.

Le résultat d'exploitation progresse de 21 % et s'élève à 59 311 359,31 F à fin juin 1987 contre 49 049 602,81 F à fin juin 1986.

La progression très élevée du résultat financier est la conséquence de la politique prudente de provisions constituées en totalité en 1986.

La régression du résultat exceptionnel à fin juin 1987 est la conséquence de prises de bénéfices sur des opérations exceptionnelles de cessions d'actifs au cours du 1er semestre 1986 et de la constitution d'une provision pour charges sur le 1er semestre 1987.

En termes de résultats consolidés, le groupe Avenir dégage, à fin juin 1987, un résultat net part du Groupe de 34 millions de francs, également en progression très significative par rapport à l'an dernier (+ 28 %).

scac

Le conseil d'administration, réuni le 28 septembre 1987, a examiné les comptes du premier semestre 1987.

Les comptes sociaux font ressortir, au 30 juin 1987, un résultat net bénéficiaire de 18,2 millions de francs contre une perte de 23,1 millions de francs au 30 juin 1986.

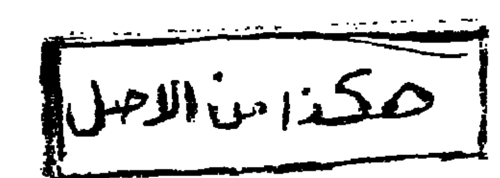
En consolidé, il a été indiqué que le résultat courant des six premiers mois de 1987 était bénéficiaire de 41 millions de francs contre une perte de 11 millions de francs au cours du premier semestre 1986.

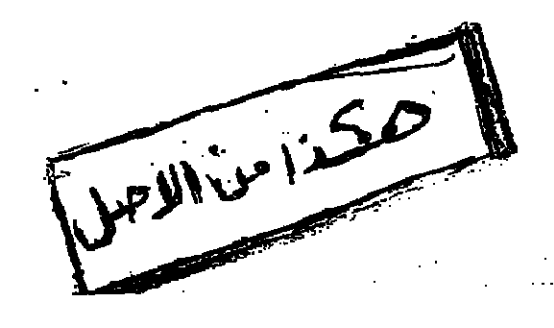
Ce net redressement est conforme aux prévisions.

REHA CONSEILS









Marchés financiers

La restructuration de l'électronique outre-Manche

Le canadien Northern Telecom prend pied en Grande-Bretagne

Après le suédois Ericsson et, dans une moindre mesure, l'américain ATT, le canadien Northern Telecom vient de prendre pied sur le marché britannique des télécommunications. Northern Telecom va racheter, pour 445 millions de livres (4,4 milliards de francs) les 24 % du capital de la firme britannique STC détenus par ITT. Le groupe canadien avait déjà acquis en Bourse des parts de STC et sa participation totale atteint 27,8 %.

Dans le même temps, STC va acquérir 40 % de la filiale britannique de Northern Telecom. Les deux firmes entendent développer leur coopération dans les composants pour les réseaux numériques de télécommunication.

STC, avec un chiffre d'affaires de 1 933 millions de livres et trente-cinq mille salariés, est spécialisée dans les transmissions. Elle contrôle aussi ICL, le fabricant britannique d'ordinateurs, qui ne sera en rien concerné (en particulier ses liens techniques avec Fujitsu) par le nouvel accord.

Northern Telecom compte parmi les géants mondiaux du téléphone (avec ATT, Alcatel, Siemens, Ericsson). Ayant réussi à prendre de l'avance dans les centraux électroniques dès la fin des années 70, le groupe a conquis une solide place sur le marché nord-américain (aux dépens d'ATT) qui représente 95 % de ses ventes totales (4,4 milliards de dollars). La deuxième phase de son développement, aujourd'hui engagée, concerne le reste du monde, et en particulier l'Europe. Northern Telecom avait été candidat, l'an passé, à la reprise du français CGCT, enlevé en définitive par Ericsson.

STC, qui a traversé des difficultés, a réussi un net redressement l'an passé. La firme a fait l'objet de beaucoup de spéculations : sa taille insuffisante à l'échelle mondiale lui imposait de chercher un partenaire et les noms de Siemens et de Fujitsu furent avancés. Le retrait d'ITT des télécommunications (la branche a été vendue à Alcatel à la mi-1986) a fourni l'occasion pour le groupe canadien.

L'arrivée de Northern Telecom s'inscrit dans la restructuration en cours de l'industrie électronique britannique, avec la fusion des télécommunications de GEC et Plessey, et celle de Ferranti avec l'américain Signal and Control.

Les Japonais au secours de BankAmerica

BankAmerica, la société holding du deuxième groupe bancaire américain, a réussi à réunir 425 millions de dollars d'argent frais pour consolider son capital, grâce essentiellement à des investisseurs japonais. Longuement attendue, cette annonce intervient après une des campagnes de marketing les plus ardues de l'histoire des investissements internationaux.

Les 425 millions de dollars offerts se décomposent en 325 millions d'emprunt à taux d'intérêt flottant à douze ans, et 100 millions d'actions convertibles préférentielles. Le taux d'intérêt de l'emprunt se situera à 1 point 1/4 au-dessus du Libor. Les analystes ont remarqué que ce taux d'intérêt est élevé, même si on le compare avec celui des pays les plus endettés du tiers monde. Le Mexique, par exemple, paie seulement 5/8 de point de plus que le Libor.

NEW-YORK, 7 oct. ⬆

Encore lourd

Encore sous le choc de sa chute historique du mardi 6 octobre, le marché new-yorkais a eu bien du mal, mercredi, à recouvrer ses esprits. D'autant plus que de mauvaises nouvelles sont parvenues du front monétaire avec la décision des banques américaines de relever leur « prime rate » (taux de base) de 8,75 % à 9,25 %. La tendance a été très irrégulière. Le premier résultat tangible s'est traduit par une relative stabilité du Dow Jones à 2 551,07 (+ 2,44 points). Mais le bilan global de la journée a encore été lourd. Sur 1 979 valeurs traitées, 1 009 ont baissé, alors que 541 ont monté et 429 n'ont pas varié.

D'après les professionnels, et dans la mesure où elle était attendue, la hausse des taux de base bancaire n'a pas entraîné de réaction particulière. Mais cela ne retire rien à l'affaire. D'une façon générale, une grande inquiétude continue de régner à Wall Street concernant l'évolution du loyer de l'argent. Une chute du Dow Jones en dessous du palier des 2 500 points risquerait, disait-on autour du Big Board, d'entraîner des ventes en cascade. De fait, de nombreux gérants se trouveraient dans l'obligation de liquider des positions pour reconstituer leurs couvertures.

L'activité a augmenté, et 186,25 millions de titres ont changé de mains, contre 175,6 millions la veille.

VALEURS	Cours du 6 oct.	Cours du 7 oct.
Alcoa	61	59 7/8
Allegis (ex-UAL)	104 1/4	104 1/2
A.T.T.	32 3/4	33 1/4
Boeing	50 5/8	50 1/4
Chase Manhattan Bank	38 1/2	38 1/8
Du Pont de Nemours	118 1/2	117 3/4
Eastman Kodak	101	100 1/4
Exxon	48	47 5/8
Ford	97 1/4	95 1/4
General Electric	59 5/8	61 1/4
General Motors	79 7/8	78 1/4
Goodyear	71	70 7/8
I.B.M.	151	152 3/4
I.T.T.	62 1/4	62 1/4
Mobil Oil	49 3/4	48
Pfizer	67 5/8	67 1/8
Schlumberger	45 1/2	46 1/4
Texaco	41	40 3/8
Union Carbide	30 5/8	30 1/2
U.S.X.	37 1/8	37 1/8
Westinghouse	71 1/8	72
Xerox Corp.	76 1/8	75 1/4

PARIS, 7 octobre ⬇

Accès d'humeur ?

Surprise et choquée par la chute historique de Wall Street, la Bourse de Paris a eu, mercredi, un mouvement de recul. Réaction émotionnelle sans doute. Par la suite, le marché s'est, en effet, mis en séance à refaire une partie du terrain perdu sur des achets étrangers, prétendait-on. La séance s'est néanmoins terminée sur une note assez lourde. A la clôture, l'indicateur instantané accusait une baisse de 0,92 % environ, effaçant ainsi tout le bénéfice de la maigre avance enregistrée vendredi dernier, puis lundi.

Rappelant ses pronostics très pessimistes faits au début de l'été, un gérant de portefeuilles affirmait que ses craintes étaient fondées. La chute de Wall Street ? « Ce n'est qu'un hors d'œuvre. » « Vous pouvez également vous attendre, disait-il, à une forte baisse à Tokyo. » Selon lui, à cause du dérapage de sa masse monétaire, le Japon va être contraint de relever son taux d'escompte.

Cette opinion sur la hausse des taux d'intérêt coïncide, hélas, avec les prévisions assez noires faites par divers grands organismes. Alors, simple accès d'humeur ou réaction plus profonde ? A partir du moment où le loyer de l'argent monte, le rapport prix-bénéfice des actions (PER) baisse.

Le record de baisse de la séance est revenu à Dassault (– 7,6 %). C'est la première fois que la Bourse s'inquiète des réductions d'effectifs dans une grande entreprise. Décidément, quelque chose change rue Vivienne. Le BTP, ainsi que la pharmacie (Sanofi, Roussel-Uclaf) et les pétroles, ont également été les grands perdants.

Le marché obligataire s'est lui aussi sensiblement alourdi, tandis que, indécis, le MATIF n'a guère varié.

LONDRES, 7 oct. ⬇

Repli atténué

La baisse record enregistrée par Wall Street, le mardi 6 octobre, a eu une influence considérable sur le Stock Exchange, lors de sa séance de mercredi. Elle a, en effet, provoqué de fortes pertes dès l'ouverture, mais une reprise n'a pas tardé à s'amorcer. Cependant, elle sera de courte durée, interrompue par le relèvement des taux de base bancaires américains. Le mouvement de hausse a ensuite repris au vu de la réaction modérée de la place new-yorkaise.

L'indice FT des valeurs industrielles a clôturé en baisse seulement de 4,8 points à 1 853,5, alors qu'il avait perdu 16,9 points à l'ouverture. Le nombre de transactions a diminué à 36 404, contre 37 443. Les inquiétudes concernant le niveau des taux d'intérêt se sont manifestées par une baisse des fonds d'Etat. Les valeurs pétrolières se sont également dépréciées à la suite des remous sur les marchés pétroliers.

Sur le front des OPA, la direction de la compagnie d'assurances britannique Equity and Law a exprimé sa satisfaction après son annonce de la future prise de contrôle par la Compagnie du Midi. Enfin, la banque d'affaires Guinness Peat, récemment acquise par le groupe néo-zélandais Equiticorp., a annoncé la nomination de son nouveau président. Il s'agit de M. Grant Adams, vice-président. Il remplace M. Alastair Morton, qui avait démissionné lundi.

TOKYO, 7 oct. ⬆

Au sommet

Les craintes suscitées par la chute de Wall Street se sont très vite dissipées sur le marché de Tokyo. Dès jeudi, les investisseurs ont repris leurs achats. Tant et si bien que tout le terrain perdu a été regagné, et même largement au-delà. En clôture, l'indice Nikkeï battait tous ses précédents records d'altitude en s'inscrivant à 26 286,75 (+ 334,48 points). L'indice général n'a pas réussi la même performance. Il n'en a pas moins progressé de 33,08 points, à 2 154,37. Les déclarations apaisantes faites par M. Miyazawa, ministre des finances, concernant le maintien des taux d'intérêt à leurs niveaux actuels, semblent avoir convaincu la communauté financière. Ce d'autant que la croissance de la masse monétaire japonaise paraît moins rapide qu'on ne le craignait.

VALEURS	Cours du 7 oct.	Cours du 8 oct.
Akaï	549	540
Bridgestone	1 400	1 440
Canon	1 340	1 410
Fuji Bank	3 260	3 260
Honda Motors	1 780	1 840
Matsushita Electric	2 800	2 850
Mitsubishi Heavy	685	705
Sony Corp.	5 600	5 600
Toyota Motors	2 350	2 450

FAITS ET RÉSULTATS

● **Hausse de 26 % des résultats semestriels de Thomson CSF.** – Le résultat net de Thomson CSF s'est élevé au premier semestre à 1,52 milliard de francs, soit une hausse de 26 % par rapport aux six premiers mois de 1986. Avant impôt et intérêts minoritaires la progression est de 44 %. Le chiffre d'affaires consolidé augmente de 11 % à 17,56 milliards de francs. A périmètre constant la hausse serait de 18 %.

Pour l'ensemble de l'année, le chiffre d'affaires consolidé de Thomson CSF devrait être en recul apparent d'environ 10 %. Le chiffre d'affaires devrait se situer aux environs de 32 milliards de francs. Le résultat net devrait être en progression sensible par rapport à l'exercice précédent.

● **Michelin va investir 138 millions de dollars au Brésil d'ici à 1991.** – Michelin va investir au Brésil 138 millions de dollars d'ici à 1991 dans le but de doubler sa production de pneus, a indiqué, le 7 octobre, la direction de cette entreprise à Rio-de-Janeiro. Michelin, qui produit aujourd'hui 510 000 pneus dans ce pays, espère franchir la barre du million d'unités dès la première année de la prochaine décennie.

● **Pneus : Goodyear (Amiens) va fabriquer pour le japonais Bridgestone.** – Le fabricant américain de pneumatiques Goodyear (premier mondial) a signé un accord avec le japonais Bridgestone (numéro un nippon et numéro trois mondial après Michelin). Goodyear fabriquera dans son usine française d'Amiens 400 000 pneus pour le compte du japonais. Il s'agit pour Bridgestone des premiers signes d'une stratégie en Europe, l'entreprise ne voulant pas laisser le champ libre à son rival Sumitomo-Rubber, qui avait racheté Dunlop en 1984, notamment l'usine de Montluçon.

● **Compagnie financière du groupe Victoire : hausse de 5,5 % du bénéfice net.** – La Compagnie financière du groupe Victoire a réalisé au cours de l'exercice 1986-1987, clos le 31 août, un bénéfice net de 457 millions de francs, en hausse de 5,5 % par rapport à celui de 1985-1986, indique un communiqué de cette holding du groupe d'assurances Victoire. Le conseil d'administration proposera à la prochaine assemblée générale la distribution d'un dividende net de 34 F par titre (action ou certificat d'investissement).

● **Modification dans le capital d'Epeda-Bertrand Faure.** – La participation du groupe UAP-Banque Worms dans le capital de la société Epeda-Bertrand Faure (qui fabrique des sièges pour automobile) a été ramenée de 10,81 % à 9,54 % à la suite de la levée d'option effectuée par Unifrance, la SICAV du Crédit agricole. La Chambre syndicale des agents de change a annoncé que Unifrance avait exercé, le 2 octobre, l'option que lui avait consentie la société Alter, sous-filiale de la Banque Worms, portant sur 40 000 actions Epeda-Bertrand Faure. Après cette opération, le groupe UAP-Banque Worms possède 298.366 actions Epeda-Bertrand Faure, soit 9,54 % du capital.

PARIS

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1199	....	Marsten	387 10	386
Alain Manoukian	475	470	Merlin Immobilier	332	338 70 o
Asystel	502	502	Métallurg. Minière	149	154
B.A.C.	510	500	Métrologie Internat.	400	408
B. Demachy & Assoc.	780	780	Métroservice	228	220
B.I.C.M.	943	941	M.M.B.M.	871	874
B.L.P.	560	540	Molex	330	331 40
Bolloré Technologies	1001	990	Navale-Delmas	770	765
Boiron	788	786	Olivetti-Logabax	424	420
Câbles de Lyon	1151	1160	Om. Gest. Fin.	450	455
Calberson	925	920	Petit Bateau	234	231
Cardif	2080	2080	Petrofigaz	460	458
C.D.M.E.	990	1050	Pier Import	350	350
C. Equip. Elect.	306	302	Rezel	1211	1211
C.E.G.I.D.	1085	1055	St-Gobain Emballage	1485	1480
C.E.G.E.P.	200	200	St-Honoré Matignon	210	210
C.E.P.-Communication	1310	1300	S.C.G.P.M.	260	232 o
C.G.I. Informatique	722	720	Sema-Metra	850	840
Ciments d'Origny	601	601	S.E.P.	1600	1500
C.N.I.M.	365	370	S.E.P.R.	1483	1483
Concept	232	228	Sligos	1315	1310
Conforama	840	825	S.M.T. Goupil	333	325
Dafsa	277	270	Sodinforg	1050	1070
Dauphin O.T.A.	3270	3285	Sofibus	364	365
Devanlay	2030	2010	Supra	1010	911 o
Deville	960	952	TF 1	201	197
Drouot-Ob. convert.	....	....	Union Financ. de Fr.	648	701
Editions Belfond	252	250	Valeurs de France	365	365
Elect. S. Dassault	570	560			
Elysées Investiss.	33 50	32 20			
Expand	790	780			
Filipacchi	620	600			
Guintoli	1040	920			
Guy Degrenne	952	950			
I.C.C.	256	254 30			
IDIA	201	201			
I.G.F.	194	196			
IN Informatique	226	220			
Int. Metal Service	205	204			
La Commande Electro.	508	479			
Le gd livre du mois	359	337 60			
Loca Investissement	291 10	292			
Locamic	270	280			

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES

le 7-10-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1700	87	135,5	180	–	85,5	–	125	–
Paribas	440	11,5	26	35	–	19,6	–	–	–
Peugeot	1550	118	–	230	–	62	100	140	–
Thomson-CSF	1200	120	165	–	–	18	–	90	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 7 oct. 1987

Nombre de contrats : 70 333

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	95,60	95,25	94,85	94,80
Précédent	95,50	95,10	94,65	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,07 F =

Dans des marchés toujours assez calmes, le dollar a bien résisté jeudi pour coter 6,07 F (contre 6,0780 F la veille). Visiblement, les opérateurs n'ont tenu aucun compte des prévisions faites par M. Greenspan, président du Fed, sur une baisse du billet vert à long terme. Les cambistes se posaient la question : « Le G 7 en a-t-il parlé ? »

FRANCFORT	7 oct.	8 oct.
Dollar (en DM)	1,8255	1,8230
TOKYO	7 oct.	8 oct.
Dollar (en yens)	146,43	145,18

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (8 oct.)	7 5/8-7 3/4 %
New-York (7 oct.)	7 3/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	6 oct.	7 oct.
Valeurs françaises	101,7	101,1
Valeurs étrangères	137,7	136,2

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	410,9	405,20

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	6 oct.	7 oct.
Industrielles	2 548,63	2 551,07

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	6 oct.	7 oct.
Industrielles	1 858,3	1 853,5
Mines d'or	444,6	450,4
Fonds d'Etat	85,74	85,65

TOKYO

	7 oct.	8 oct.
Nikkeï Dow Jones	25 952,27	26 286,75
Indice général	2 129,29	2 154,37

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0620	6,0640	– 10	+ 5	– 20	+ 5	– 70	+ 20
$ can.	4,6388	4,6439	– 79	– 53	– 139	– 103	– 405	– 303
Yen (100)	4,1755	4,1798	+ 120	+ 142	+ 238	+ 264	+ 703	+ 783
DM	3,3267	3,3297	+ 93	+ 111	+ 193	+ 216	+ 574	+ 647
Florin	2,9585	2,9609	+ 56	+ 66	+ 115	+ 130	+ 377	+ 422
F.B. (100)	16,0222	16,0360	+ 154	+ 236	+ 318	+ 449	+ 1116	+ 1541
F.S.	3,9900	3,9939	+ 138	+ 156	+ 283	+ 308	+ 883	+ 882
L (1 000)	4,6134	4,6220	– 165	– 119	– 329	– 268	– 897	– 764
£	9,9629	9,9722	– 204	– 162	– 378	– 313	– 890	[illegible]

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/8	7 3/8	7 5/8	7 3/4	7 13/16	7 15/16	8 1/16	8 13/16
DM	3 1/2	3 3/4	3 15/16	4 1/16	4 1/16	4 3/16	4 13/16	4 15/16
Florin	4 7/8	5 1/8	5 3/16	5 5/16	5 5/16	5 7/16	5 13/16	5 15/16
F.B. (100)	5 7/8	6 3/8	6 1/4	6 5/8	6 1/4	6 5/8	6 7/8	7 1/4
F.S.	1 3/4	2 1/4	3 5/16	3 7/16	3 1/2	3 5/8	4 1/4	4 3/8
L (1 000)	9 1/2	10	10 7/8	11 5/8	11 1/4	11 3/4	12 1/4	12 5/8
£	9 1/2	9 3/4	9 13/16	9 15/16	10	10 1/8	10 5/16	10 7/16
F. franç.	7 1/4	7 3/4	7 3/4	7 7/8	7 15/16	8 1/16	8 1/16	8 13/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 7 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 35

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1892	4,5 % 1973	1846	1840	1866	+ 1 08
4210	C.N.E. 3%	4200	4200	4200	....
1198	B.N.P. T.P.	1182	1182	1182	....
1129	C.C.F. T.P.	1140	1137	1137	– 0 25
1271	Créd. Lyon. T.P.	1274	1275	1275	+ 0 07
3210	C.G.E. T.P.	3290	3295	3295	+ 0 15
1539	Renault T.P.	1925	1920	1919	– 0 30
2043	Rhone-Poul. T.P.	2018	2020	2018	....
1340	St-Gobain T.P.	1300	1280	1278	– 1 61
1258	Thomson T.P.	1274	1270	1270	– 0 30
460	Accor	462	468 60	468 90	+ 1 49
550	Agence Havas	540	538	540	....
680	Air Liquide	687	682	682	– 0 73
2400	Alcatel	2310	2270	2261	– 2 12
2070	Als. Superm.	2080	2073	2073	– 0 34
475	A.L.S.P.I.	440	436	442	+ 0 45
385	Alsthom ★	358	340	356	– 0 56
2650	Arjom. Prioux	2448	2380	2380	– 2 82
625	Aussedat-Rey	627	625	626	– 0 16
1340	Aux. Entrepr. ★	1192	1161	1183	– 0 76
826	Avions Dassault	848	785	790	– 6 84
550	BAFP	534	525	526	– 1 50
390	Bail-Equipem. ★	386	379	369	– 4 66
825	Bail Investis.	845	840	838	– 0 83
456	B.N.P. C.I.	415 10	411	414	– 0 28
710	Cie Bancaire	637	636	640	+ 0 47
515	Bazar H.-V.	463	450	442	– 4 54
540	Béghin-Say ★	514	507	508	– 1 17
865	Berger (Ma)	825	839	839	+ 1 70
795	Bic ★	798	775	782	– 1 76
1380	B.I.S.	1301	1270	1299	– 0 15
2810	Bongrain S.A.	2850	2855	2855	+ 0 18
1170	Bouygues	1162	1156	1155	– 0 60
97	B.P. France	91 50	93	92 90	+ 1 53
5290	B.S.N.	5010	5020	5040	+ 0 60
2460	Cap Gem. S. ★	2340	2286	2330	– 0 43
1400	Carnaud	1422	1420	1420	– 0 14
3380	Carrefour ★	3182	3160	3182	– 0 63
177	Casino	159	157	158	....
136	Casino A.D.P.	125 80	125 80	125 10	– 0 56
1360	C.C.M.C.	1152	1170	1170	+ 1 56
870	Cetelem	836	833	830	– 0 72
790	Cerus	822	822	822	....
2040	C.F.A.O.	2000	1995	1995	– 0 25
335	C.G.E.	319	319	319 10	+ 0 03
1350	C.G.I.P. ★	1244	1227	1219	– 2 01
1180	Chargeurs S.A.	1114	1096	1096	– 1 62
73	Chiers-Châtill.	70 60	70	70	– 0 85
1210	Ciments franç. ★	1146	1130	1160	+ 1 22
636	Club Méditerr.	633	625	626	– 1 11
150	Codetel ★	148 10	149 90	150	+ 1 28
320	Cofimeg	302 10	303 50	304	+ 0 63
2240	Colas	2105	2085	2090	– 0 71
275	Compt. Entrepr.	261	254	254	– 2 68
760	Compt. Mod.	716	714	715	– 0 14
1230	Créd. Foncier	1150	1142	1142	– 0 70
515	Crédit F. Imm.	512	506	510	– 0 39
126	C.C.F.	128	126 50	126 50	– 1 17

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
760	Créd. Lyon. (CI)	760	740	740	– 2 63
1170	Crédit Nat. ★	1069	1060	1065	– 0 37
230	Crouzet ★	208	200	204 90	– 1 49
3000	Damart S.A.	3150	3150	3150	....
465	Darty ★	458	452	462 90	+ 1 07
385	Darty (DP)	342 50	342	342	– 0 15
2160	De Dietrich	2110	2200	2190	+ 3 79
300	Dév. P.d.C. (Li)	301	301	301	....
600	D.M.C.	595	571	584	– 1 85
485	Drouot Assur.	476	476	476	....
2450	Docks France ★	2320	2301	2311	– 0 39
1130	Dumez ★	1005	1001	1014	+ 0 90
1310	Eaux (Gén.)	1230	1222	1250	+ 1 63
1410	Ecco ★	1430	1390	1410	– 1 40
1020	Electro-Fin.	925	920	921	– 0 43
385	Elf-Aquitaine	337	332	335	– 0 58
300	– (certific.)	289	284 50	285	– 1 38
970	Epeda-B-Faure	950	944	944	– 0 63
3870	Essilor	3645	3690	3660	+ 0 41
2700	Essilor Int. (DP)	2482	2450	2450	– 1 29
440	Esso S.A.F. ★	439 50	426	430	– 2 16
2350	Eurafrance	2300	2272	2270	– 1 30
1430	Eurocom ★	1379	1358	1379	....
4190	Euromarché	4262	4247	4260	– 0 05
730	Europe nº 1 ★	674	662	655	– 2 82
1230	Exor ★	1265	1240	1267	+ 0 16
780	Facom	710	725	714	+ 0 56
1260	Fichet-Bauche	1190	1240	1220	+ 2 52
210	Finextel ★	205 60	209 80	204	– 0 78
155	Fives-Lille	156 60	152 80	153 30	– 2 04
1290	Fromageries Bel	1265	1255	1255	– 0 79
1390	Gal. Lafayette ★	1361	1360	1355	– 0 44
435	Gascogne	438	429	429	– 2 05
2190	Gaz et Eaux	2188	2160	2160	– 1 28
585	Géophysique ★	459 90	451	477 30	+ 3 78
2690	Gerland	2575	2560	2560	– 0 58
760	GTM-Entrepose	735	724	715	– 2 72
725	Guyenne-Gas. ★	685	670	681	– 0 58
2820	Hachette ★	2775	2768	2769	– 0 22
765	Hénin (La)	703	660	665	– 5 41
1510	Hutchinson	1494	1440	1431	– 3 61
188	Imétal	191 50	187	185 60	– 3 08
376	Imm. Plaine-M.	378	378	378	....
5170	Inst. Mérieux	5070	5040	5000	– 1 38
520	Interbail ★	526	522	535	+ 1 71
1470	Intertechnique	1340	1330	1330	– 0 75
820	J. Lefebvre	745	724	725	– 2 68
1640	Lab. Bellon	1584	1559	1550	– 2 15
1730	Lafarge-Coppée	1675	1644	1659	– 0 95
1510	Lebon ★	1464	1448	1450	– 0 96
3270	Legrand ★	3180	3159	3138	– 1 38
2780	Legrand (DP) ★	2705	2700	2700	– 0 18
810	Leroy-Somer ★	800	800	807	+ 0 88
1830	Lesieur	1940	1940	1975	+ 1 80

[illegible]

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations			Canton. Blanzy	2426	2427	Louvre (Sté)	1560	1560
			Centrest (Ny)	228	213 40	Lucia	1140	1130
			Cambodf	115	142 80 d	Machines Bull	46 95	46 85
Emp. 7 % 1973	9041		[illegible]	910	874	[illegible]	243 80	234

[illegible]

Actions

[illegible]

SICAV (sélection)

7/10

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Cote des changes

[illegible]

Marché libre de l'or

[illegible]

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Pour se consacrer à la campagne électorale

M. Jacques Toubon quitte la présidence de la commission des lois

M. Jacques Toubon, député RPR de Paris, a présenté, jeudi matin 8 octobre, sa démission de président de la commission des lois de l'Assemblée nationale. Le député de Paris, qui préside cette commission depuis mars 1986, a décidé de se décharger de cette fonction afin de se consacrer pleinement à la future campagne présidentielle de M. Jacques Chirac.

Parmi les reproches adressées à M. Toubon par certains de ses amis figure celui d'embrasser en même temps de trop nombreuses activités. Le député de Paris est en effet également maire du treizième arrondissement et conseiller politique du premier ministre. Dès le mois de juillet, le principe de l'allégement de ses charges avait été envisagé.

Le groupe RPR, à qui revient la présidence de cette commission, choisira donc dans les prochains jours un nouveau candidat, et la commission devra l'élire mardi 13 octobre. Parmi les postulants figure notamment M. Pierre Mazeaud, député RPR de Haute-Savoie, qui exerçait jusqu'alors les fonctions de vice-président de la commission et qui, à ce titre, suppléait fréquemment M. Toubon.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 8 octobre

Très résistant

Après avoir reculé assez vite quelques heures auparavant en liaison avec la chute de Wall Street, le marché parisien s'est montré beaucoup plus résistant jeudi matin. A la clôture de la séance matinale, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,19 %. L'irrégularité a prévalu dans tous les compartiments. Avance de Géophysique (+ 8,1 %), SGE, Guyenne, Bis, Europe nº 1, Casino, Michelin, BHV, Redoute. Recul de Prouvost, Crédit national, Signaux, Dumez, J. Lefebvre, Schneider, Darty.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	468 90	468 50	468 50
Agence Havas	540	542	541
Air Liquide (L')	682	684	685
Bancaire (Cie)	640	640	640
Bongrain	2855	2848	2860
Bouygues	1155	1145	1154
B.S.N.	5040	5040	5040
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1096	1096	1097
Club Méditerranée	626	629	630
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3660	3660	3670
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1363	1394	1363
Michelin	315 40	315 40	322
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2401	2400	2405
Navig. Mixtes	1112	1132	1128
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	918	911	921
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	498 50	501	505
Sanofi	788	790	788
Source Perrier	832	834	836
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	664	684	685

Le numéro du « Monde » daté 8 octobre 1987 a été tiré à 491 686 exemplaires

Le conflit du Golfe

Le harcèlement des pétroliers se poursuit

Le Japon, l'un des meilleurs clients de l'industrie pétrolière iranienne, a, de nouveau, été victime, le jeudi 8 octobre, du conflit irano-irakien : le *Tomoe*, pétrolier battant pavillon panaméen, mais affrété par la compagnie japonaise Niwasee Kaiun Y. K., a été touché par deux missiles au large des côtes saoudiennes, selon des sources maritimes dans la région.

Un incendie s'est déclaré dans la salle des machines du navire, a-t-on précisé de mêmes sources, selon lesquelles l'origine des missiles – avions ou vedettes – n'a pu être déterminée. Mercredi, un pétrolier saoudien avait été attaqué par une vedette rapide iranienne au large du port de Dubaï (Emirats arabes unis), deux jours après le raid irakien le plus important contre le trafic maritime depuis le début de la guerre. Six pétroliers affrétés par l'Iran avaient alors été endommagés.

Le président du Parlement iranien, M. Hachemi Rafsandjani, a, de son côté, mis en garde les Occidentaux contre les risques de « catastrophe » dans le Golfe, accusant notamment l'Europe de s'être laissé entraîner dans la politique « aventuriste » des Etats-Unis. « *Si l'Iran décidait réellement un jour de semer des mines dans le Golfe, tous les chasseurs de mines du monde n'y pourraient rien* », a-t-il dit à l'ambassadeur de Belgique à Téhéran, venu lui expliquer que la présence de dragueurs belges devait être considérée par l'Iran comme une « *mesure amicale et non agressive* », selon l'agence iranienne IRNA.

Les dragueurs de mines français ont, pour leur part découvert deux nouvelles mines en mer d'Oman, ce qui porte à quatre le nombre d'engins détectés par les Français au large des Emirats arabes unis depuis le 1er octobre.

D'autre part, Radio-Téhéran a réaffirmé, mercredi, la volonté iranienne de riposter à la destruction, il y a quinze jours, d'un navire iranian par la marine américaine. Dans un commentaire diffusé mercredi, la radio a, en outre, traité par le mépris le vote par le Sénat américain d'un embargo sur toutes les importations de produits iraniens aux Etats-Unis (*le Monde* daté du 8 octobre), qualifiant cette initiative de « *mise en scène ridicule* ». « *La menace d'un embargo économique américain contre l'Iran, en particulier dans le domaine pétrolier, est sans aucune efficacité, car l'Iran n'exporte pas de pétrole directement vers les Etats-Unis* », a affirmé la radio.

L'aviation irakienne a, par ailleurs, bombardé, mercredi, une station de radio à Ilam, dans le centre de l'Iran, a indiqué un porte-parole irakien. – (*AFP, Reuter.*)

Dans « le Monde diplomatique » d'octobre

Le libéralisme autoritaire

En France et aux Etats-Unis, les campagnes pour l'élection présidentielle démarrent dans une semblable confusion. Claude Julien, dans *le Monde diplomatique*, compare la gravité de la situation économique dans ces deux pays aux futiles déclarations, aux pures incantations lyriques, des candidats à la magistrature suprême.

Alors que se poursuivent, en France, les privatisations dans une trouble atmosphère d'affairisme, Jean-Paul Jean explique les fortes contradictions de la nouvelle idéologie dominante, celle du « libéralisme autoritaire ». Pierre Dommergues constate que, aux Etats-Unis, les défauts de cette même idéologie, prônée par M. Reagan, sautent tardivement aux yeux de tous et que la grande question de l'heure est : « Comment gérer le déclin ? » Ici et ailleurs, les pays mesurent ce qu'il en coûte de s'abandonner à la « tentation déflationniste » que décrivent Gérard de Bernis et Jacques Léonard.

La myopie des dirigeants et la médiocrité des élites sont considérées par Christian de Brie comme un nouvel aspect de ces « politiques malades de leur culture ». Une culture désormais gagnée par la logique du marché, du profit et de plus en plus indifférente – comme le révèle l'affaire Polac – à ce qu'Ignacio Ramonet appelle « la misère de l'audiovisuel ».

Devant les déclarations sur la supériorité militaire classique de l'URSS, qui se multiplient après la perspective d'accord sur les armes nucléaires entre les deux Super-Grands, l'amiral Antoine Sanguinetti rappelle, avec force arguments, le très réel équilibre militaire conventionnel des deux blocs en Europe.

Dans un important dossier consacré à la guerre du Golfe, Alain Gresh, Amnon Kapéliouk, Olivier Da Lage, Francis Beaujeu et le général Georges Buis révèlent les enchères de ce conflit, déterminent les vrais enjeux et montrent les liens qui, du Maghreb à l'Afghanistan, tissent la véritable toile des menaces.

Au large de Saint-Domingue

Plus de cent émigrés clandestins dévorés par des requins

Plus de cent émigrés clandestins ont péri noyés ou dévorés par des requins, le mardi 6 octobre, à la suite du naufrage de l'embarcation qui les emmenait de Saint-Domingue à Porto-Rico. L'embarcation de bois, longue de 6 mètres de long, a chaviré à la suite de l'explosion de l'un des deux moteurs et les cent soixante-huit « boat people » qu'elle transportait ont été, pour beaucoup, la proie des requins. Mercredi, seul vingt et un adultes avaient pu être sauvés.

Ce n'est pas la première tragédie qui se produit dans le détroit de La Mona, large de 200 kilomètres entre Porto-Rico et Saint-Domingue. D'après une récente enquête, cinq cents Dominicains s'embarquent clandestinement chaque semaine vers Porto-Rico. Ces pauvres hères sans travail déboursent entre 1 000 et 2 000 pesos (1 800 à 3 600 F) pour atteindre l'île voisine ou Saint-Martin, étape obligée avant de gagner New-York, où résident environ un million de Dominicains.

La baisse de la TVA sur les disques serait avancée au 1er décembre

La baisse du taux de TVA sur les disques et les cassettes (33,3 % à 18,6 %) qui devait intervenir le 1er janvier 1988 sera avancée d'un mois et devrait être effective au 1er décembre.

Cette décision est le résultat d'un amendement apporté par M. Michel d'Ornano, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, au projet de loi de finances pour 1986, que que le gouvernement s'apprête à accepter.

Une nouvelle pièce de 10 francs

Une nouvelle pièce de 10 F sera lancée en avril 1988. Elle sera bicolore, composée d'un cœur blanc en nickel et d'une couronne en alliage jaune. L'envers portera l'image du génie de la Bastille.

Cette pièce remplacera la pièce de 10 F lancée en octobre 1986, qui avait été à l'origine de confusions si nombreuses (avec la pièce de 50 centimes) qu'elle avait dû être retirée peu à peu de la circulation puis démonétisée le 1er mars 1987 après avoir été produite à 23 millions d'exemplaires.

L'actuelle pièce de 10 F sera retirée de la circulation sur une période de trois ans.

Sur le vif

Et moi, et moi...

Alors, les mecs, qu'est-ce qui se passe ? On ne joue plus ? La bête à deux dos, terminé ! On enchaîne fiasco sur fiasco. On nous chipe nos migraines : Pas ce soir, chérie, je suis crevé. Ou on fait sa mijorée : Je ne suis pas celui que vous croyez. Faut que je rentre, mes parents vont s'inquiéter. Ah ! Ne niez pas ! C'était marqué l'autre jour dans « France-Soir ». Il y en avait toute une page. Et elle n'est pas passée inaperçue. Mes copines ne parlent plus que de ça. Avant, elles osaient pas trop. Ça se murmurait, ça se chuchotait, entre nanas, les dimanches après-midi, dans les queues de cinéma ou le soir, sur un coin de canapé, devant deux verres de whisky marqués de rouge à lèvres et un écran de télé tristounet. Là, maintenant, le ton monte. Ça gueule, ça madame !

Tiens, hier encore, coup de téléphone. Mon amie Nina :

— Non, mais t'as vu ça ? Quand je te le disais, tu me croyais pas. Il me l'a fait deux fois en trois mois, Pierre-François.

— Ben, il est presque dans les normes, non ?

— Non, les normes, c'est le contraire : trois fois en deux mois.

— Oui, bon et alors ! Tu veux qu'il figure dans le Livre des records ou quoi ? Et dis donc, toi qui pensais que s'il ne te sautait pas, c'est qu'il sautait ailleurs, tu vois bien que...

— J'avais raison. Il saute ailleurs. Pas au lit. En salle. Il préfère le trampolino au dunlopillo.

— Normal, il veut être en forme.

— Pour quoi faire ?

— Pour plaire.

— A qui ?

— A lui. Comme toi.

— Lui plaire à lui, moi ?

— Non, te plaire à toi. Lui à lui. Toi à toi. Chacun pour soi. Grâce à quoi votre tête-à-tête a tourné au dos-à-dos. Alors, un conseil, ce soir, tu mets...

— Un déshabillé vaporeux, un porte-jarretelles et des bas, c'est ça...

— Pas du tout : son pyjaveste, son after-shave et ses baskets.

CLAUDE SARRAUTE.

Mort du journaliste Jean Vincent

Jean Vincent, rédacteur en chef adjoint de l'Agence France-Presse, est mort, mardi soir 6 octobre, à Paris à l'hôpital Lariboisière.

La pudeur, la gentillesse et l'intelligence lumineuse de celui qui fut un gentleman de la presse nous manquent déjà. Handicapé depuis de nombreuses années, il a continué jusqu'au bout à maintenir sur l'Asie – son sujet de prédilection et sa spécialité, – et les autres pays du monde, ce regard curieux de l'analyste plein de finesse et d'humour qu'il avait été à son heure de gloire à Pékin, où, correspondant de l'AFP durant la Révolution culturelle, il informait le monde occidental. Ce qui lui vaudra d'être expulsé sous les insultes des gardes rouges. Jamais, même avec ses proches, il n'évoquait son engagement courageux dans la résistance à dix-sept ans, ni son parachutage dans les lignes allemandes qui lui permit de recueillir des informations précieuses pour les Alliés, avant d'entrer dans les services secrets français, et de recevoir la croix de guerre.

M.-C. D.

[Né le 29 décembre 1926, à Paris, Jean Vincent était entré à l'AFP en 1960 après avoir commencé sa carrière de journaliste dans la presse canadienne. Affecté au bureau de Londres, il était nommé, en 1966, directeur du bureau de Pékin avant son expulsion par les Chinois en 1968. Il dirigera ensuite les bureaux de Vienne, de New-Delhi, d'Hanoi et d'Addis-Abeba. De retour à Paris, il avait été nommé rédacteur en chef adjoint au service diplomatique.]

A B C D E F G